ANNUAIRE

DE

L'UNIVERSITÉ LAVAL

POUR

L'ANNÉE ACADÉMIQUE

1888-89



QUÉBEC
TYPOGRAPHIE D'AUGUSTIN COTÉ ET Cie

1888

CALENDRIER POUR L'ANNÉE ACADÉMIQUE 1888-1889

1888

Août

27 Lundi.—*Examen pour le B. ès Arts et l'Inscription.*
28 Mardi.
29 Mercredi.
30 Jeudi.
31 Vendredi.—*Rentrée du Grand et du Petit Séminaire.*

Septembre

1 Samedi.—*Ouverture des classes du Petit et du Grand Séminaire de Québec et de la faculté des Arts à Québec.*
2 Dimanche.
3 Lundi.—*Examen des candidats au Cours préparatoire de l'Ecole Polytechnique de Montréal.*
4 Mardi.
5 Mercredi.—*Ouverture des Cours de l'Ecole Polytechnique de Montréal.*
6 Jeudi.
7 Vendredi.
8 Samedi.
9 Dimanche.
10 Lundi.
11 Mardi.
12 Mercredi.—Cartier arrive à Québec, 1535.
13 Jeudi.
14 Vendredi.
15 Samedi.—*Ouverture de la retraite annuelle du Grand Séminaire de Québec.*
16 Dimanche.
17 Lundi.—Prix du Prince de Galles fondé 1860.
18 Mardi.
19 Mercredi.—*Ouverture de la retraite du Petit Séminaire de Québec.*
20 Jeudi.
21 Vendredi.
22 Samedi.
23 Dimanche.
24 Lundi.
25 Mardi.
26 Mercredi.
27 Jeudi.
28 Vendredi.
29 Samedi.
30 Dimanche.

Octobre

1 Lundi.—Second incendie du Séminaire, 1705.—Erection du siège épiscopal de Québec, 1674.
2 Mardi.—*Rentrée des pensionnaires de l'Université à Québec.*
3 Mercredi.—*Rentrée des Facultés à Québec et à Montréal.*
4 Jeudi.—*Ouverture de la retraite annuelle de l'Ecole Polytechnique de Montréal.*
5 Vendredi.
6 Samedi.
7 Dimanche.
8 Lundi.
9 Mardi.—Ouverture du Petit Séminaire de Québec, 1668.
10 Mercredi.
11 Jeudi.
12 Vendredi.
13 Samedi.—Fête patronale de Mgr de Montréal.—*Congé à Montréal.*
14 Dimanche.
15 Lundi.
16 Mardi.
17 Mercredi.
18 Jeudi.
19 Vendredi.
20 Samedi.
21 Dimanche.
22 Lundi.
23 Mardi.
24 Mercredi.
25 Jeudi.
26 Vendredi.
27 Samedi.
28 Dimanche.
29 Lundi.
30 Mardi.
31 Mercredi.—Jeûne.

Novembre

[*Le Souverain Pontife Pie IX a accordé, à perpétuité, aux élèves de l'Université Laval et du Séminaire de Québec une indulgence plénière, qui peut être gagnée dans le cours du mois de novembre, aux conditions ordinaires, pourvu que le jour de leur communion ils visitent la chapelle du Séminaire.*]

1 Jeudi.—TOUSSAINT.— Fête d'obligation.
2 Vendredi. — Commémoration des morts.—*Il n'y a pas de cours durant les offices de la Basilique.*
3 Samedi.— *Service funèbre pour les* BIENFAITEURS *à la chapelle du Séminaire.*
4 DIMANCHE. — *Indulgence plénière et salut de* ST CHARLES *à la chapelle du Séminaire.*
5 Lundi.
6 Mardi.
7 Mercredi.
8 Jeudi.
9 Vendredi.
10 Samedi.
11 DIMANCHE.
12 Lundi.
13 Mardi.
14 Mercredi.
15 Jeudi.—Premier incendie du Séminaire, 1701.
16 Vendredi.
17 Samedi.
18 DIMANCHE.
19 Lundi.
20 Mardi.
21 Mercredi.
22 Jeudi.
23 Vendredi.
24 Samedi.
25 DIMANCHE.
26 Lundi.
27 Mardi.
28 Mercredi.
29 Jeudi.
30 Vendredi.

Décembre

1 Samedi.
2 DIMANCHE.—1er de l'Avent.
3 Lundi.
4 Mardi.
5 Mercredi.—Jeûne.
6 Jeudi.— Erection de la Congrégation du Petit Séminaire de Québec, 1767.
7 Vendredi.—Jeûne.
8 Samedi.—IMMACULÉE CONCEPTION.—*Fête de l'Université.*—Charte de l'Université octroyée par S. M. Victoria I, 1852.—Consécration de Mgr de Laval, 1658.—*Indulgence plénière et salut à la chapelle du Séminaire.*
9 DIMANCHE.—2e de l'Avent.
10 Lundi.
11 Mardi.
12 Mercredi.—Jeûne.
13 Jeudi.
14 Vendredi.—Jeûne.
15 Samedi.
16 DIMANCHE.—3e de l'Avent.
17 Lundi.
18 Mardi.
19 Mercredi.—Quatre-Temps.
20 Jeudi.
21 Vendredi. —Quatre-Temps. — *Examen dans les Facultés de Droit, de Médecine et des Arts.*
22 Samedi.—Quatre-Temps.
23 DIMANCHE.—4e de l'Avent.
24 Lundi.—Jeûne.
25 Mardi.—NOEL. — Retraite de vocation au Petit Séminaire.
26 Mercredi.—*Vacances de Noël.*
27 Jeudi.
28 Vendredi.
29 Samedi.
30 DIMANCHE.
31 Lundi.

1889

Janvier

1 Mardi.—Circoncision.—Fête d'obligation.—Incendie de la chapelle du Séminaire et de sa collection de tableaux, 1888.
2 Mercredi.
3 Jeudi.
4 Vendredi.
5 Samedi.
6 Dimanche.—Epiphanie.
7 Lundi.—*Examen dans les Facultés de Théologie et des Arts.—Rentrée des pensionnaires de l'Université.*
8 Mardi.—Commencement du second terme.
9 Mercredi.
10 Jeudi.
11 Vendredi.
12 Samedi.
13 Dimanche.
14 Lundi.
15 Mardi.
16 Mercredi.
17 Jeudi.
18 Vendredi.
19 Samedi.
20 Dimanche.
21 Lundi.
22 Mardi.
23 Mercredi.
24 Jeudi.
25 Vendredi.
26 Samedi.
27 Dimanche.
28 Lundi.
29 Mardi.—St François de Salle.—*Indulgence plénière et solennité à la chapelle du Séminaire.*
30 Mercredi.
31 Jeudi.—Examens du Petit Séminaire.

Février

1 Vendredi.
2 Samedi.—Purification.—*Indulgence plénière à la chapelle du Séminaire.*
3 Dimanche.
4 Lundi.
5 Mardi.
6 Mercredi.
7 Jeudi.
8 Vendredi.
9 Samedi.
10 Dimanche.
11 Lundi.
12 Mardi.
13 Mercredi.
14 Jeudi.
15 Vendredi.
16 Samedi.
17 Dimanche.—Septuagésime.
18 Lundi.
19 Mardi.
20 Mercredi.—Election de Léon XIII, 1878.
21 Jeudi.
22 Vendredi.
23 Samedi.
24 Dimanche.
25 Lundi.
26 Mardi.
27 Mercredi.
28 Jeudi.

Mars

1 Vendredi.
2 Samedi.—Naissance de Léon XIII, 1810.
3 Dimanche.—Couronnement de Léon XIII, 1878.
4 Lundi.
5 Mardi.
6 Mercredi.—Les Cendres.
7 Jeudi.
8 Vendredi.
9 Samedi.
10 Dimanche.
11 Lundi.
12 Mardi.
13 Mercredi.
14 Jeudi.
15 Vendredi.
16 Samedi.
17 Dimanche.
18 Lundi.—[*Les élèves en Médecine qui doivent subir leurs examens de Licence au terme de Pâques doivent présenter leur demande au Recteur à Québec (et au Vice-Recteur à Montréal,) avec le certificat d'examen de terme du Secrétaire.*]
19 Mardi.—Consécration épiscopale de Son Eminence le Cardinal Taschereau, 1871.—*Congé.*
20 Mercredi.
21 Jeudi.
22 Vendredi.
23 Samedi.
24 Dimanche.
25 Lundi.—Annonciation.—F. d'ob.—Incendie du G. Séminaire, 1866.
26 Mardi.
27 Mercredi.
28 Jeudi.
29 Vendredi.
30 Samedi.
31 Dimanche.—Fête patronale du Recteur de l'Université.

Avril

[*Le Souverain Pontife Pie IX a accordé à perpétuité, aux élèves de l'Université Laval et du Séminaire de Québec, une indulgence plénière qui peut être gagnée dans le cours du mois d'avril, aux conditions ordinaires, pourvu que le jour de leur communion ils visitent la chapelle du Séminaire.*]

1 Lundi.—*Publication des thèses pour le Doctorat en Théologie.*
2 Mardi.
3 Mercredi.
4 Jeudi.
5 Vendredi.
6 Samedi.
7 Dimanche.—La Passion.
8 Lundi.
9 Mardi.
10 Mercredi.
11 Jeudi.
12 Vendredi.—Mgr de Laval donne ses biens au Séminaire, 1680.
13 Samedi.—*Examens dans les Facultés de Droit, de Médecine et des Arts.*
14 Dimanche.—Des Rameaux.
15 Lundi.
16 Mardi.
17 Mercredi.—*Retraite annuelle pour les élèves de l'Université à Québec.*
18 Jeudi.—*Vacances à l'Ecole Polytechnique de Montréal.*
19 Vendredi.
20 Samedi.
21 Dimanche.—Paques.
22 Lundi.—*Vacances de Pâques.*
23 Mardi.—*Rentrée à l'Ecole Polytechnique de Montréal.*
24 Mercredi.
25 Jeudi.
26 Vendredi.
27 Samedi.
28 Dimanche.—De Quasimodo.
29 Lundi.—*Rentrée des pensionnaires de l'Université.—Examens dans les Facultés de Théologie et des Arts.*
30 Mardi.—Naissance de Mgr de Laval, 1623.—Commencement du troisième terme.—*Congé.*

Mai

1 Mercredi. — *Publication des thèses pour l'examen de la Licence en Théologie.*
2 Jeudi.
3 Vendredi.
4 Samedi.
5 DIMANCHE.—SAINTE-FAMILLE. — *Fête patronale du Séminaire de Québec. —Indulgence plénière à la chapelle du Séminaire.*
6 Lundi.—Mort de Mgr de Laval, 1708.
7 Mardi.
8 Mercredi.
9 Jeudi.
10 Vendredi.
11 Samedi.
12 DIMANCHE.
13 Lundi.—*Les élèves en Droit et en Médecine qui doivent subir leurs examens de Licence en juin, doivent présenter leur demande au Recteur avec le certificat d'examens de terme du Secrétaire.*
14 Mardi.
15 Mercredi. — Institution canonique de l'Université Laval par Sa Sainteté Pie IX, 1876.
16 Jeudi.
17 Vendredi.
18 Samedi.
19 DIMANCHE.
20 Lundi.
21 Mardi.
22 Mercredi.
23 Jeudi.—Translation solennelle des restes de Mgr de Laval à la chapelle du Séminaire de Québec, 1878.
24 Vendredi.—F. DE LA REINE.—*Congé.*
25 Samedi.
26 DIMANCHE.
27 Lundi.
28 Mardi.
29 Mercredi.
30 Jeudi.—ASCENSION.—Fête d'obligation.
31 Vendredi.

Juin

[*Le Souverain Pontife Pie IX a accordé, à perpétuité, aux élèves de l'Université Laval et du Séminaire de Québec, une indulgence plénière, qui peut être gagnée dans le cours du mois de juin aux conditions ordinaires, pourvu que le jour de leur communion ils visitent la chapelle du Séminaire.*]

1 Samedi. — *Au commencement de ce mois, excursions scientifiques des élèves de l'Ecole Polytechnique de Montréal.*
2 DIMANCHE. —*Examens de catéchisme au Petit Séminaire.*
3 Lundi.
4 Mardi.
5 Mercredi.
6 Jeudi.
7 Vendredi.—Mgr E.-A. Taschereau premier Cardinal canadien, 1886.
8 Samedi.—Jeûne.
9 DIMANCHE.—PENTECOTE.
10 Lundi.
11 Mardi.
12 Mercredi.—Quatre-Temps.
13 Jeudi.
14 Vendredi.—Quatre-Temps.
15 Samedi.—Quatre-Temps.
16 DIMANCHE.—Arrivée de Mgr de Laval à Québec, 1659.
17 Lundi.—*Examen pour l'Inscription et le Baccalauréat ès Arts.*
18 Mardi.
19 Mercredi.
20 Jeudi.—FÊTE-DIEU.—Fête d'obligation.—Victoria, Reine d'Angleterre, 1837.—Consécration solennelle de l'Université au Sacré-Cœur de Jésus, 1873.
21 Vendredi.
22 Samedi.—*Service funèbre pour les anciens élèves à la chapelle du Séminaire.*
23 DIMANCHE. —*Indulgence plénière et salut de* ST JEAN-BAPTISTE *à la chapelle du Séminaire.*
24 Lundi.—ST JEAN-BAPTISTE.
25 Mardi.—Première messe dite à Québec, 1615.
26 Mercredi.
27 Jeudi.
28 Vendredi.—Jeûne.
29 Samedi.—SS. PIERRE ET PAUL.
30 DIMANCHE.

Juillet

1 Lundi.—Inauguration de la Puissance du Canada, 1867.
2 Mardi.
3 Mercredi. — Fondation de Québec par Champlain, 1608.
4 Jeudi.
5 Vendredi.
6 Samedi.
7 DIMANCHE.
8 Lundi.
9 Mardi.
10 Mercredi.
11 Jeudi.
12 Vendredi.
13 Samedi.
14 DIMANCHE.
15 Lundi.
16 Mardi.
17 Mercredi.
18 Jeudi.
19 Vendredi.
20 Samedi.
21 DIMANCHE.
22 Lundi.
23 Mardi.
24 Mercredi.
25 Jeudi.
26 Vendredi.
27 Samedi.
28 DIMANCHE.
29 Lundi.
30 Mardi.
31 Mercredi.

Août

1 Jeudi.
2 Vendredi.
3 Samedi.
4 DIMANCHE.
5 Lundi.
6 Mardi.
7 Mercredi.
8 Jeudi.
9 Vendredi.
10 Samedi.
11 DIMANCHE.—Fête Patronale de S. E. le Cardinal Taschereau, Visiteur et Chancelier Apostolique de l'Université.
12 Lundi.
13 Mardi.
14 Mercredi.
15 Jeudi.—ASSOMPTION.
16 Vendredi.
17 Samedi.
18 DIMANCHE.
19 Lundi.
20 Mardi.
21 Mercredi.
22 Jeudi.—Visite de Son Altesse Royale le Prince de Galles à l'Université Laval, 1860.
23 Vendredi.
24 Samedi.
25 DIMANCHE.
26 Lundi.
27 Mardi.
28 Mercredi.
29 Jeudi.
30 Vendredi.
31 Samedi.

N. B.—1° *Un examen pour l'Inscription et le Baccalauréat ès Arts commencera le* 2 *septembre.—Les élèves pensionnaires au Petit et au Grand Séminaire de Québec rentrent le* 6 *septembre.—C'est aussi le* 6 *septembre que doivent entrer les élèves pensionnaires de l'Université qui suivent les cours de la faculté des Arts à Québec.—La rentrée des Facultés de Droit et de Médecine aura lieu mercredi, le* 2 *octobre* 1889.—*Les pensionnaires doivent rentrer la veille.*

2° *Les cours vaquent les jours où l'on célèbre les fêtes suivantes :—La fête du Recteur, la naissance de Mgr de Laval, la naissance de la Reine, l'anniversaire du sacre ou de la translation, et la fête patronale du Visiteur de l'Université, la fête de saint Jean-Baptiste (et à Montréal le jour de la translation et la fête patronale de l'Archevêque de Montréal).*

3° *Le jour des Morts* (2 *novembre*) *et le Mercredi des Cendres* (6 *mars*) *il n'y a pas de cours durant les offices de la Cathédrale.*

UNIVERSITÉ LAVAL

CARDINAL PROTECTEUR

L'ÉMINENTISSIME

JEAN SIMEONI

CARDINAL PRÊTRE DE LA SAINTE ÉGLISE ROMAINE

SOUS LE TITRE DE S.-PIERRE-AUX-LIENS,

PRÉFET GÉNÉRAL DE LA SACRÉE CONGRÉGATION DE LA PROPAGANDE.

CONSEIL SUPÉRIEUR

ÉTABLI PAR LA BULLE « INTER VARIAS SOLLICITUDINES » POUR

LA HAUTE SURVEILLANCE DE LA FOI ET DES MŒURS,

NN. SS. LES ARCHEVÊQUES ET ÉVÊQUES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

PERSONNEL DE L'UNIVERSITÉ

ANNÉE 1888-89.

VISITEUR ET CHANCELIER APOSTOLIQUE

L'Eminentissime ELZÉAR-ALEXANDRE TASCHEREAU, Archevêque de Québec, Cardinal prêtre de la Ste Eglise Romaine du titre de Notre-Dame de la Victoire.

VICE-CHANCELIER APOSTOLIQUE

Sa Grandeur Mgr EDOUARD-CHARLES FABRE, Archevêque de Montréal.

RECTEUR

Mgr BENJAMIN PAQUET, Supérieur du Séminaire de Québec.

VICE-RECTEUR A MONTRÉAL

M. J.-EDMOND MARCOUX.

MEMBRES DU CONSEIL

M. LOUIS BEAUDET, Directeur du Séminaire.
L'honorable NAPOLÉON CASAULT, Professeur à la Faculté de Droit.
M. CLÉOPHAS GAGNON, Directeur du Séminaire.

Mgr THOMAS-ETIENNE HAMEL, Directeur du Séminaire.
M. MICHEL-THOMAS LABRECQUE, Directeur du Séminaire.
M. JOSEPH-CLOVIS-K. LAFLAMME, Directeur du Séminaire.
L'honorable CHARLES-FRANÇOIS-STANISLAS LANGELIER, Professeur à la Faculté de Droit.
CHARLES-EUSÈBE LEMIEUX, Écuyer, Professeur à la Faculté de Médecine.
M. J.-EDMOND MARCOUX, Directeur du Séminaire.
M. OLIVIER-E. MATHIEU, Directeur du Séminaire.
Mgr MICHEL-EDOUARD MÉTHOT, Professeur à la Faculté de Théologie et des Arts.
M. EDOUARD PAGÉ, Directeur du Séminaire.
M. LOUIS-HONORÉ PAQUET, Directeur du Séminaire.
M. PIERRE ROUSSEL, Directeur du Séminaire.
LOUIS-JOSEPH-ALFRED SIMARD, Écuyer, Professeur à la Faculté de Médecine.
JOSEPH-CHARLES TACHÉ, Écuyer, Professeur à la Faculté de Médecine.
L'honorable ULRIC-JOSEPH TESSIER, Professeur à la Faculté de Droit.

SECRÉTAIRE DE L'UNIVERSITÉ ET MODÉRATEUR

M. JOSEPH-CLOVIS-K. LAFLAMME.

SECRÉTAIRE A MONTRÉAL

M. GUSTAVE BOURASSA.

BIBLIOTHÉCAIRE

Mgr THOMAS-ETIENNE HAMEL.

FACULTÉ DE THÉOLOGIE

—

DOYENS

Mgr BENJAMIN PAQUET, à Québec.
M. ISAIE-MARIE-CHARLES LECOQ, à Montréal.

—

SECRÉTAIRES

M. LS-ADOLPHE PAQUET, à Québec.
M. HYACINTHE-FRANÇOIS ROUXEL, à Montréal.

—

PROFESSEURS

Mgr BENJAMIN PAQUET, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Théologie, Prélat domestique et Consulteur de la S. C. de l'Index ; Professeur de Théologie morale.

M. LOUIS-HONORÉ PAQUET, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Théologie ; Professeur de Théologie dogmatique.

Mgr MICHEL-EDOUARD MÉTHOT, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Théologie, Maître ès Arts, Prélat domestique ; Professeur d'Écriture Sainte.

M. PIERRE ROUSSEL, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Théologie ; Professeur de Théologie morale.

M. HYACINTHE-FRANÇOIS-DESIRÉ ROUXEL, P. S. S., *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Théologie ; Professeur de Théologie morale.

M. JOSEPH-THÈODULE PARENT, P. S. S., *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Théologie ; Professeur d'Écriture Sainte et de Liturgie sacrée.

M. ISAIE-MARIE-CHARLES LECOQ, P. S. S., *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Théologie ; Professeur de Théologie dogmatique.

M. NICOLAS-VICTOR MANY, P. S. S., *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Théologie ; Professeur d'Hébreu et d'Histoire ecclésiastique.

M. JULES-CL.-MARIE DELAVIGNE, P. S. S., *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Théologie ; Professeur d'Écriture Sainte.

M. THOMAS-MICHEL LABRECQUE, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Théologie et en Droit canonique ; Professeur de Théologie morale.

M. JOSEPH FEUILTAULT, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Droit canonique ; Professeur de Droit canonique.

M. HENRI GOUIN, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Théologie ; Professenr de Théologie dogmatique.

M. LOUIS-ADOLPHE PAQUET, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Théologie ; Professeur de Théologie dogmatique et d'Histoire ecclésiastique.

M. FERDINAND LELANDAIS, P. S. S., *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Théologie ; Professeur de Droit canonique.

M. CLÉMENT-F. PALIN D'ABONVILLE, P. S. S., *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Théologie ; Professeur de Droit canonique et d'Éloquence sacrée.

M. EDOUARD-SATURNIN DANGUY, P. S. S., *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Théologie ; Professeur de Théologie morale.

M. EMILE-EDOUARD GIROT, P. S. S., *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Théologie ; Professeur de Théologie dogmatique.

AGRÉGÉ

M. JOSEPH GIGNAC (Québec), Docteur en Théologie.

FACULTÉ DE DROIT

—

DOYENS

L'honorable ULRIC-JOSEPH TESSIER, à Québec.
L'honorable PIERRE-J.-O. CHAUVEAU, à Montréal.

—

SECRÉTAIRES

ALPHONSE POULIOT, Écuyer, à Québec.
L'honorable HORACE-F.-X. ACHAMBEAULT, à Montréal.

—

PROFESSEURS

L'honorable ULRIC-JOSEPH TESSIER, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Droit et Juge de la Cour du Banc de la Reine ; Professeur de Procédure civile. — Résidence, 70 rue Saint-Louis, Québec.

L'honorable NAPOLÉON CASAULT, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Droit et Juge de la Cour Supérieure ; Professeur de Droit commercial et de Droit maritime. — Résidence, 9 rue Salaberry, Québec.

L'honorable CHARLES-FRANÇOIS-STANISLAS LANGELIER, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Droit et Conseil de la Reine ; Professeur de Droit civil. — Résidence, 51 Grande Allée, Québec.

L'honorable EDMUND-JAMES FLYNN, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Droit et Conseil de la Reine ; Professeur de Droit romain.— Résidence, 15 rue Hamel, Québec.

L'honorable PIERRE-J.-O. CHAUVEAU, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Droit et ès-Lettres, Chevalier de seconde classe de l'Ordre de Pie IX, Chevalier de l'Ordre de S. Grégoire, Officier de l'Instruction Publique de France, Conseil de la Reine, ancien Ministre de l'Instruction Publique de la Province de Québec, Membre de la Société Royale du Canada, Shérif de Montréal ; Professeur de Droit romain.

L'honorable JOSEPH-A. CHAPLEAU, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Droit, Commandeur de l'Ordre de S. Grégoire, Commandeur de la Légion d'honneur, Membre du Conseil Privé de la Reine pour le Canada ; Professeur du Droit international. — Résidence, Ottawa.

L'honorable LOUIS-A. JETTÉ, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Droit et Juge de la Cour Supérieure ; Professeur de Droit civil.— Résidence, 97 rue Saint-Hubert, Montréal.

L'honorable J.-ALPHONSE OUIMET, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Droit et Juge de la Cour Supérieure ; Professeur de Droit administratif.—Résidence, 90 rue Saint-Hubert, Montréal.

L'honorable ALEXANDRE LACOSTE, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Droit, Sénateur et Conseil de la Reine ; Professeur de Droit commercial et maritime.— Résidence, 71 rue Saint-Hubert, Montréal.

L'honorable A.-BASILE ROUTHIER, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Droit et ès-Lettres, Juge de la Cour Supérieure, Commandeur de l'Ordre de S. Grégoire, Membre de la Société Royale du Canada ; Professeur de Droit international.— Résidence, 83 rue Saint-Louis, Québec.

THOMAS-CHASE CASGRAIN, Écuyer, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Droit et Conseil de la Reine; Professeur de Droit criminel.— Résidence, 25 rue Remparts, Québec.

CHARLES CHAMILLY DE LORIMIER, Écuyer, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Droit et Conseil de la Reine ; Professeur de Droit criminel.— Résidence, 77 rue Saint-Hubert, Montréal.

L'honorable MICHEL MATHIEU, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Droit et Juge de la Cour Supérieure ; Professeur de Procédure civile.— Résidence, 56 rue Saint-Denis, Montréal.

ALPHONSE POULIOT, Écuyer, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Droit ; Professeur de Procédure civile.— Résidence, 27 rue du Palais, Québec.

L'honorable HORACE-FRANCOIS-XAVIER ARCHAMBEAULT, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Droit ; Professeur de Droit commercial.— Résidence, 301 rue Dorchester, Montréal.

LOUIS-PHILIPPE SIROIS, Écuyer, Notaire, *Professeur agrégé* (Québec), Docteur en Droit ; Professeur de Droit administratif.— Résidence, 19-21 rue Couillard, Québec.

JOSEPH-J. FRÉMONT, Écuyer, *Professeur agrégé* (Québec), Docteur en droit ; Professeur de Droit civil.— Résidence, 29 rue Ste-Ursule, Québec.

AGRÉGÉS

EUGÈNE LAFONTAINE, Ecuyer, Docteur en Droit (Montréal). — Résidence, 158 rue Cadieux, Montréal.

FRÉDÉRIC-DEBARTZCH MONK, Ecuyer, (Montréal). — Résidence, 372 rue Lagauchetière, Montréal.

ADALBERT FONTAINE, Ecuyer, Docteur en Droit, (Québec). — Résidence, 40 Côte-Ste-Geneviève, Québec.

LS-M.-J.-ALPHONSE BERNIER, Eeuyer, Docteur en Droit, (Québec).—Résidence, Lévis.

PROFESSEURS HONORAIRES

M. AUGUSTE-EUGÈNE AUBRY, LL. D., Chevalier de l'Ordre de St Grégoire et Prof. à la Faculté cath. d'Angers ; ancien Professeur de Droit romain à l'Université Laval.

L'honorable SAMUEL-C. MONK, LL. D., Juge de la Cour du Banc de la Reine ; ancien Professeur de Droit commercial et maritime à l'Université Laval.

FACULTÉ DE MÉDECINE

—

DOYENS

CHARLES-EUSÈBE LEMIEUX, Écuyer, à Québec.
JEAN-PHILIPPE ROTTOT, Écuyer, à Montréal.

—

SECRÉTAIRES

ARTHUR VALLÉE, Écuyer, à Québec.
E.-P. LACHAPELLE, Écuyer, à Montréal.

—

PROFESSEURS

CHARLES-EUSÈBE LEMIEUX, Écuyer, ***Professeur titulaire*** (Québec), Docteur en Médecine ; Professeur d'Anatomie descriptive et topographique, et de Clinique externe à l'Hôtel-Dieu.— Résidence, 23-25 rue Sainte-Ursule, Québec.

JOSEPH - CHARLES TACHÉ, Écuyer, ***Professeur titulaire*** (Québec), Docteur en Médecine et ès Lettres, Chevalier de la Légion d'Honneur ; Professeur de Physiologie.— Résidence, Ottawa.

LOUIS-JOSEPH-ALFRED SIMARD, Écuyer, ***Professeur titulaire*** (Québec), Docteur en Médecine ; Professeur de Pathologie générale, du cours spécial des Maladies des yeux et des oreilles, ainsi que de la Clinique de ces mêmes maladies au Dispensaire, et chargé du cours de Physiologie.— Résidence, 46 rue Saint-Louis, Québec.

CHARLES VERGE, Écuyer, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Médecine ; Professeur de Pathologie interne, de Thérapeutique spéciale et de Clinique interne.— Résidence, 56 rue Sainte-Ursule, Québec.

LAURENT CATELLIER, Écuyer, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Médecine ; Professeur de Pathologie externe, de Médecine opératoire théorique et de Clinique externe à l'Hôpital de la Marine.— Résidence, Hôpital dè la Marine, Québec.

JEAN-PHILIPPE ROTTOT, Écuyer, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Médecine ; Professeur de Pathologie interne et de Clinique interne.— Résidence, 100 rue Berri, Montréal.

EMMANUEL-PERSILLIER LACHAPELLE, Écuyer, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Médecine, Membre associé-étranger de la Société Française d'Hygiène ; Professeur de Médecine légale. — Résidence, 132 rue Saint-Laurent, Montréal.

ADOLPHE LAMARCHE, Écuyer, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Médecine ; Professeur d'Anatomie descriptive.— Résidence, 261 rue Saint-Antoine, Montréal.

ADOLPHE DAGENAIS, Écuyer, *Professeur titulaire* (Montréal, Docteur en Médecine ; Professeur de Tocologie et de la Clinique de Tocologie.— Résidence, 273 rue Dorchester, Montréal.

J.-ALFRED LARAMÉE, Écuyer, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Médecine ; Professeur de Clinique interne.— Résidence, 54 rue Saint-Denis, Montréal.

ARTHUR VALLÉE, Écuyer, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Médecine ; Professeur de Tocologie, de Clinique de Tocologie, de Clinique interne à l'Hôtel-Dieu et de la Clinique des enfants à l'Hospice des Sœurs de la Charité. — Résidence, 22 rue Ste-Anne, Québec.

MICHAEL-JOSEPH AHERN, Écuyer *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Médecine ; Professeur d'Anatomie pra-

tique, de Médecine opératoire, de Clinique externe à l'Hôtel-Dieu et de la Clinique des Maladies des vieillards à l'Hospice Sainte-Brigitte.—Résidence, 32 rue Ste-Anne, Québec.

ALFRED-T. BROSSEAU, Écuyer, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Médecine ; Professeur de Pathologie externe et de Clinique externe.—Résidence, 78 rue St-Denis, Montréal.

NORBERT FAFARD, Écuyer, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Médecine ; Professeur de Toxicologie et chargé du cours de Chimie.—Résidence, 344 rue Amherst, Montréal.

ELZÉAR BERTHELOT, Écuyer, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Médecine ; Professeur d'Anatomie pratique.—Résidence, 199 rue St-Hubert, Montréal.

SÉVÉRIN LACHAPELLE, Écuyer, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Médecine ; Professeur d'Hygiène et de la Clinique des Maladies des enfants.— Résidence, 1310 rue Saint-Joseph, Ville Saint-Henri.

HUGUES-E. DESROSIERS, Écuyer, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Médecine, Membre associé-étranger de la Société Française d'Hygiène, Membre correspondant de la Société Médico-légale de New-York ; Professeur de Matière médicale. — Résidence, 94 rue Saint-Denis, Montréal.

SALLUSTE DUVAL, Écuyer, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Médecine et Licencié ès Sciences ; Professeur de Physiologie et chargé du Cours de Botanique.— Résidence, Ecole Normale Jacques-Cartier, Montréal.

AZARIE BRODEUR, Ecuyer, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Médecine, Lauréat de la faculté de Paris, ancien interne des hôpitaux de la même ville, Chevalier de la Légion d'honneur ; Professeur de Clinique externe et gynécologique.— Résidence, 55 Avenue Union.

A.-A. FOUCHER, Écuyer, ***Professeur titulaire*** (Montréal), Docteur en Médecine, Membre de la Société Française d'Ophthalmologie ; Professeur du Cours spécial des Maladies des yeux et des oreilles, ainsi que de la Clinique de ces maladies.— Résidence, 36 rue Saint-Denis, Montréal.

PHILIPPE WELLS, Écuyer, ***Professeur titulaire*** (Québec), Docteur en Médecine, Professeur de Matière Médicale. — Résidence, 38 rue Couillard, Québec.

EDWIN TURCOT, Écuyer, ***Professeur titulaire*** (Québec), Docteur en Médecine ; Professeur d'Histologie.— Résidence, 17 rue du Palais, Québec.

MICHEL-DELPHIS BROCHU, Écuyer, ***Professeur titulaire*** (Québec), Docteur en Médecine ; Professeur d'Hygiène.— Résidence, 130 rue Saint-François, Québec.

JOSEPH-FRANÇOIS-XAVIER LAVOIE, Écuyer, ***Professeur titulaire*** (Québec), Docteur en Médecine ; Professeur de Médecine légale et de Toxicologie.—Résidence, 157 rue DesFossés, Québec.

AGRÉGÉS

AUGUSTE-C. HAMEL, Écuyer, Docteur en Médecine, Québec. — Résidence, 128 rue Saint-Anne, Québec.

ALBERT MAROIS, Écuyer, Docteur en Médecine, Québec.— Résidence, 51 rue Saint-Louis, Québec.

ARTHUR JOYAL, Écuyer, Docteur en Médecine, Montréal. — Résidence, 93 rue Cathédrale, Montréal.

MICHEL-THOMAS BRENNAN, Écuyer, Docteur en Médecine, Interne à l'Hôpital Notre-Dame, Montréal.— Résidence, 433 rue Craig, Montréal.

ARTHUR DEBLOIS, Ecuyer, Docteur en Médecine, Québec.— Résidence, 28 rue du Palais, Québec.

SIMÉON-E. GRONDIN, Ecuyer, Docteur en Médecine, Québec. — Résidence, 55 rue Buade, Québec.

JOSEPH RODIER, Écuyer, Docteur en Médecine, Montréal.

PROFESSEUR HONORAIRE

ARTHUR-G.-A. RICARD, Écuyer, Docteur en Médecine ; ancien Professeur de Matière médicale à l'Université Laval.

DÉPARTEMENT VÉTÉRINAIRE A QUÉBEC

PROFESSEURS

M. J.-ALPHONSE COUTURE, M.V., Surintendant et Professeur de Matière médicale, de Pathologie interne et externe, et de Clinique vétérinaire.— Résidence, 49 rue des Jardins.

M. PETER-H. CUMMINS, M.V., Professeur d'Anatomie pratique.— Résidence, 6 rue Donnacona.

M. EDOUARD PAGÉ, B. S., Professeur de Chimie.

M. L.-J.-A. SIMARD, M.D., Professeur d'Anatomie comparée, de Pathologie générale, de Physiologie et d'Helmintologie.— Résidence, 46 rue Saint-Louis.

M. EDWIN TURCOT, M.D., Professeur d'Histologie.— Résidence, 17 rue du Palais.

M. J.-CLOVIS-K. LAFLAMME, M.A., Professeur de Botanique.

ÉCOLE VÉTÉRINAIRE FRANÇAISE DE MONTRÉAL

(Affiliée à l'Université Laval)

PROFESSEURS

M. DAUBIGNY, M.V., Directeur de l'École, et Professeur de Pathologie interne et externe, et de Cliniques vétérinaires.

M. E.-P. LACHAPELLE, M.D., Professeur de Pathologie comparée.

M. S. DUVAL, M.D., Professeur de Physiologie comparée.

M. I. CORMIER, M.L., Professeur d'Anatomie descriptive.

M. A.-R.-L. MARSOLAIS, M.D., Professeur de Pathologie générale et d'Obstétrique.

M. H.-E. DESROSIERS, M.D., Professeur de Matière médicale.

M. N. FAFARD, M.D., Professeur de Chimie.

M. H. BERGERON, Professeur d'Helmintologie.

M. L.-H. LORRAIN., Professeur d'Hygiène.

MM. A. LEVESQUE et O. FORTIN, Professeurs d'Anatomie pratique.

FACULTÉ DES ARTS

—

DOYENS

Mgr T.-E. HAMEL, à Québec.
M. P. de FOVILLE, à Montréal.

—

SECRÉTAIRES

M. OLIVIER MATHIEU, à Québec.
M. P.-NAPOLÉON BRUCHÉSI, à Montréal.

—

PROFESSEURS

Mgr THOMAS-ÉTIENNE HAMEL, *Professeur titulaire* (Québec), Maître ès Arts et membre de la Société Royale du Canada ; Professeur de Physique.

Mgr MICHEL-EDOUARD MÉTHOT, *Professeur titulaire* (Québec), Maître ès Arts et Docteur en Théologie ; Professeur de Littérature française.

M. LOUIS BEAUDET, *Professeur titulaire* (Québec), Maître ès Arts ; Professeur de Littérature grecque.

M. JOSEPH-CLOVIS-K. LAFLAMME, *Professeur titulaire* (Québec), Maître ès Arts, Docteur en Théologie, Membre de la Société Géologique de France et de la Société Royale du Canada ; Professeur de Minéralogie et de Géologie, et chargé des cours de Botanique et de Physique.

M. J.-EDMOND MARCOUX, *Professeur titulaire* (Québec), Maître ès Arts ; Professeur d'Astronomie.

M. CLÉOPHAS GAGNON, *Professeur titulaire* (Québec), Maître ès Arts ; Professeur de Littérature latine.

M. OLIVIER MATHIEU, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Théologie et en St Thomas, Maître ès Arts ; Professeur de Philosophie.

M. RAYMOND CASGRAIN, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur ès Lettres, Membre de la Société Royale du Canada ; Professeur d'Histoire de la littérature.

M. LOUIS-NAZAIRE BÉGIN, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Théologie, Membre de la Société Royale du Canada ; Professeur d'Histoire de l'Eglise.

M. EDOUARD PAGÉ, *Professeur titulaire* (Québec), Bachelier ès Sciences ; Professeur de Chimie.

M. EDMOND PARADIS, *Professeur titulaire* (Québec), Maître ès Arts ; Professeur de Mathématiques.

M. JOSEPH BEAUDOUIN, *Professeur titulaire* (Québec), Bachelier ès Arts ; Professeur d'Histoire du Canada.

M. ARTHUR MARCHAND, *Professeur titulaire* (Québec), Bachelier ès Arts ; Professeur d'Histoire universelle.

M. EUGÈNE ROY, *Professeur titulaire* (Québec), Maître ès Arts ; Professeur d'Éloquence.

M. F.-LOUIS COLIN, P. S. S., *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Théologie ; Professeur de Littérature latine.

M. ANDRÉ CUOQ, P. S. S., *Professeur titulaire* (Montréal), Membre de la Société Royale du Canada ; Professeur de Linguistique sauvage.

M. A.-H. VERREAU, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur ès Lettres et Membre de la Société Royale du Canada ; Professeur d'Histoire du Canada.

M. PIERRE ROUSSEAU, P. S. S., *Professeur titulaire* (Montréal) ; Professeur d'Histoire universelle.

M. PIERRE SCHLICKLING, P. S. S., *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Théologie ; Professeur d'Éloquence.

M. ALEXIS-JULES-THÉODORE ORBAN, P. S. S., *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Théologie ; Professeur de Physique.

M. J.-M. EMARD, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Théologie et en Droit Canon ; Professeur d'Histoire de l'Église.

M. J.-F. LALIBERTÉ, P. S. S., *Professeur titulaire* (Montréal) ; Professeur de Littérature grecque.

M. PAUL-NAPOLÉON BRUCHÉSI, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Théologie et Licencié en Droit Canon ; Professeur d'Apologétique chrétienne.

M. ALFRED ARCHAMBEAULT, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Théologie et en Droit Canon ; Professeur de Droit naturel.

M. PIERRE-ALBERT URIQUE, P. S. S., *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Théologie ; Professeur de Philosophie.

M. U.-E. ARCHAMBAULT, *Professeur titulaire* (Montréal), Chevalier de l'Ordre du Saint-Sépulcre, Officier d'Académie ; Professeur d'Économie industrielle.— Résidence, 1999 rue Sainte-Catherine, Montréal.

M. E. BALÈTE, *Professeur titulaire* (Montréal), Officier de la Légion d'Honneur ; Professeur de Mathématiques.— Résidence, 257 rue Saint-Hubert, Montréal.

M. PAUL DE FOVILLE, P. S. S., *Professeur titulaire* (Montréal), ancien élève de l'École Polytechnique et de l'École des Mines de Paris, Licencié ès Sciences, Docteur en Théologie de l'Université Romaine ; Professeur de Sciences comparées.— Résidence, au Grand Séminaire, rue Sherbrooke, Montréal.

M. GUSTAVE DESMAZURES, P. S. S., *Professeur titulaire* (Montréal) ; Professeur d'Archéologie. — Résidence, au Séminaire, rue Notre-Dame, Montréal.

M. C.-A. PFISTER, *Professeur titulaire* (Montréal); Professeur de Chimie.—Résidence, 1205 rue Mignonne, Montréal.

Mgr CYPRIEN TANGUAY, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur ès Lettres ; Professeur d'Archéologie.—Résidence, Ottawa.

Mgr BENJAMIN PAQUET, *Professeur agrégé* (Québec), Bachelier ès Arts et Docteur en Théologie ; Professeur de Droit naturel.

M. LOUIS-HONORÉ PAQUET, *Professeur agrégé* (Québec), Bachelier ès Arts et Docteur en Théologie ; Professeur de Théologie dogmatique en rapport avec les personnes du monde.

LOUIS-JOSEPH-ALFRED SIMARD, Écuyer, *Professeur agrégé* (Québec), Docteur en Médecine ; Professeur de Zoologie, d'Anatomie et de Physiologie comparées.

L'honorable CHARLES-FRANÇOIS-STANISLAS LANGELIER, *Professeur agrégé* (Québec), Bachelier ès Arts et Docteur en Droit ; Professeur d'Économie politique.

M. HENRI GOUIN, *Professeur agrégé* (Québec), Bachelier ès Arts et Docteur en Théologie ; Professeur de Philosophie.

M. LOUIS-ADOLPHE PAQUET, *Professeur agrégé* (Québec), Bachelier ès Arts et Docteur en Théologie ; Professeur d'Apologétique chrétienne.

L'honorable P.-J.-O. CHAUVEAU, *Professeur agrégé* (Montréal), Docteur ès Lettres et en Droit, Membre de la Société Royale du Canada, etc., etc. ; Professeur d'Histoire de la littérature.

L'honorable LOUIS-A. JETTÉ, *Professeur agrégé* (Montréal), Docteur en Droit et Juge de la Cour Supérieure ; Professeur d'Économie politique.

M. PAUL WIALLARD, *Professeur agrégé* (Montréal) ; Professeur d'Élocution.

M. HIPPOLYTE BERNIER, *Professeur agrégé* (Québec) ; Professeur de Philosophie.

M. LOUIS-A. OLIVIER, *Professeur agrégé* (Québec), Bàchelier ès Arts, Professeur de Littérature française.

PROFESSEUR HONORAIRE

M. THOMAS-STERRY HUNT, Docteur ès Sciences, Membre de la Société Royale de Londres, de l'Académie américaine des Arts et des Sciences, de l'Acad. Imp. Léopold Caroli, de la Société Géologique de France et de la Société Royale du Canada, Officier de l'Ordre de la Légion d'Honneur; ancien Professeur de Chimie, de Minéralogie et de Géologie, à l'Université Laval.

Curateur du Musée Numismatique, à Québec.

M. A. RHÉAUME, A. B., T. L.

Curateur du Musée Zoologique, à Québec.

M. CHS-E. DIONNE.

ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE MONTRÉAL

annexée à la faculté des Arts

PROFESSEURS

M. FRÉDÉRIC ANDRÉ, Professeur de Mathématiques, au cours préparatoire.— Résidence, 75 rue Saint-Christophe.

M. ALEXANDRE BONNIN, Professeur de Physique, Chimie et Dessin, au cours préparatoire; de Résistance appliquée, Hydraulique et Machines à vapeur, à l'École.— Résidence, 239 rue Saint-André.

M. EMILE BALÈTE, Professeur de Trigonométrie, Géométrie analytique, Géométrie descriptive, Algèbre supérieure et

Calcul infinitésimal, à l'École. — Résidence, 257 rue Saint-Hubert.

M. C.-A. PFISTER, Professeur de Physique et de Chimie, à l'École.—Résidence, 1205 rue Mignonne.

M. JOSEPH HAYNES, Professeur de Constructions civiles, Construction de machines, Travaux publics, Chemins de fer, et Architecture.—Résidence, 141 rue des Allemands.

M. JOSEPH OBALSKI, Professeur de Géologie et Minéralogie, Exploitation des Mines, Métallurgie.

M. S. DUVAL, Professeur d'Electrotechnie, de Mécanique générale et appliquée.— Résidence, École Normale Jacques-Cartier.

M. J.-EMILE VANIER, Professeur de Géodésie et Topographie.—Résidence, 61 rue Saint-Jacques.

Elèves et autres Etudiants admis à suivre les cours

1° FACULTÉ DE THÉOLOGIE (1)

SECTION DE QUÉBEC

ANNÉE 1887-88

MM. Bernard, Mendoza, *Québec.*
Bernier, Daniel, *Sherbrooke.*
Boilard, Alderic, *Québec.*
Brunet, Ulric, *Québec.*
Caron, Alphonse, *Québec.*
Carrier, Wilfrid, *Québec.*
Cloutier, Etienne, S. B., *Québec.*
Cloutier, Omer, *Québec.*
Côté, Albert, T. L., *Québec.*
Côté, Emile, *Québec.*
Curry, Joseph, *Halifax, N.-E.*
Derome, Jean-Baptiste, *Québec.*
Dion, Albert, A. B., *Québec.*
Dion, Louis, *Québec.*
Doucet, Louis, *Québec.*
Dumais, Ludger, *Québec.*
Emerson, James, *Manchester, E.-U.*
Faucher, Adjutor, *Québec.*
Finen, John-J.-E., A. B., *Saint-Jean, N.-B.*
Foley, William, *Halifax, N.-E.*
Gallivan, Michael-Francis, *N. Y., E.-U.*
Garneau, F.-X., *Québec.*
Gignac, Joseph, T. D., *Québec.*
Godbout, Pierre, *Québec.*
Gosselin, Amédée, *Québec.*
Hudon, Monorat, *Québec.*
Jobin, Joseph, S. B., *Québec.*
Lagueux, Robert, *Québec.*
Langlois, Charles, *Québec.*
LeBlanc, Vital, *Saint-Jean, N.-B.*
Marcoux, Auguste, *Québec.*
McDonald, Ronald, *Antigonish, N.-E.*
McElmeel, Patrick, *Charlottetown, I.-P.-E.*
McKenna, Francis, *Allegheney, E.-U.*
McLellan, A., *Charlottetown, I.-P.-E.*
McMillan, John, *Charlottetown, I.-P.-E.*

(1) Les noms de lieux, dans la faculté de Théologie, indiquent les diocèses.

MM. McMurray, Francis, *Saint-Jean, N.-B.*
Mercier, Théodore, *Québec.*
Montreuil, Joseph, *Saint-Boniface, Man.*
Morisset, Alfred, A. B., *Québec.*
Murdock, Edouard, *Chatham, N.-B.*
(1) Pérusse, Léger, *Québec.*
Picher, Cléophas, *Québec.*
Poirier, Paul-Emile, *Québec.*
Reid, David, *Charlottetown, I.-P.-E.*
Rémillard, Gustave, A. B., *Québec.*
Riley, James, *Manchester, E.-U.*
Rochette, Léon, *Québec.*
Roy, Philéas, *Québec.*
Simard, J.-Cléophas, A. B., *Québec.*
Simard, Henri, A. B., *Québec.*
Soucy, Télesphore, A. B., *Québec.*
Summers, Donald, *Halifax, N.-E.*
Théberge, Prudent, *Québec.*
Trépanier, Théodore, A. B., *Québec.*
Turcotte, Philéas, *Québec.*
Turcotte, Sauveur, *Québec.*
Tyrrell, James, *E.-U.*
Vaillancourt, Abraham, A. B., *Québec.*
Vincent, Arthur, A. B., *Québec.*
Waters, John-James, *Albany, E.-U.*

SECTION DE MONTRÉAL

ANNÉE 1887-88

MM. Achim, L.-J., *Springfield, E.-U.*
Ahern, M.-J., *Springfield, E.-U.*
Aylward, J.-P., *Hamilton, Ont.*
Babineau, M.-P., *Chatham, N.-B.*
Barcelo, A.-L., *Montréal.*
Baron, U.-S., *Sherbrooke.*
Barry, J.-W., *Oregon city, E.-U.*
Beauregard, M., *S.-Hyacinthe.*
Bélanger, N., *S.-Hyacinthe.*
Bellefleur, H.-J., *Manchester, E.-U.*
Benoit, A.-J., *S.-Hyacinthe.*
Bonin, J.-B., *Montréal.*
Bourdeau, O., *Montréal.*
Boyle, J.-J., *Burlington, E.-U.*
Brady, J.-E., *Providence, E.-U.*
Brady, R.-E., *Hamilton, Ont.*
Brien, E.-J., *Montréal.*
Brochu, L.-A., *Montréal.*
Brophy, J.-W., *Montréal.*
Broz, J.-P., *Dubuque, E.-U.*

---

(1) Décédé le 17 mars 1888.

MM. Caisse, L.-J., *Springfield, E.-U.*
Callaghan, L.-I., *Montréal.*
Carroll, J.-P., *Dubuque, E.-U.*
Carson, A.-J., *Kingston, Ont.*
Casey, J.-W., *Montréal.*
Cécyre, J.-D., *Montréal.*
Chauvin, W.-J., *Montréal.*
Chisholm, J.-J., *Antigonish, N.-E.*
Coffey, J.-M., *Providence, E.-U.*
Colin, H.-J., *Montréal.*
Coté, H.-J., *Hamilton, Ont.*
Daigneau, A.-J., *Montréal.*
Dalhoff, H., *Dubuque, E.-U.*
Dequoy, A.-L., *Montréal.*
Desmarais, L.-L., *Oregon city, E.-U.*
Desmond, J.-D., *Manchester, E.-U.*
Desrochers, L.-P., *Montréal.*
Diers, G., *Dubuque, E.-U.*
Donahue, T.-M., *Burlington, E.-U.*
Donnely, J.-J., *Hamilton, Ont.*
Donohue, W.-T. *Dubuque, E.-U.*
Doran, D.-E., *Providence, E.-U.*
Dorgan, E.-A., *Manchester, E.-U.*
Dubuc, L.-A., *Montréal.*
Duff, P.-F., *Providence, E.-U.*
Duffy, J.-J. *Toronto, Ont.*
Dullard, T., *Dubuque, E.-U.*
Dunn, D.-J., *Manchester, E.-U.*
Dutilly, L.-A., *S-Hyacinthe.*
Eckart, H.-C., *Dubuque, E.-U.*
Egan, J.-J., *Hartford, E.-U.*
Ethier, U.-J., *Montréal.*
Farrell, J.-J., *Springfield, E.-U.*
Fitzgerald, J.-A., *Springfield, E.-U.*
Forbes, G.-J., *Montréal.*
Forbes, J.-H., *Montréal.*
Forest, O.-J., *Montréal.*
Futterer, W.-J., *Alton, E.-U.*
Garcia, S.-J., *Santa-Fé, E.-U.*
Garvey, J.-A., *Brooklyn, E.-U.*
Geoffrion, U.-J., *Montréal.*
Gervais, L.-G., *Montréal.*
Gilberton, L., *Santa-Fé, E.-U.*
Giroux, A.-R., *Montréal.*
Goossens, B.-W., *Grand-Rapids, E.-U.*
Grace, W.-F., *Springfield, E.-U.*
Gravel, Z., *Montréal.*
Guilbault, C., *Montréal.*
Haley, P., *Hamilton, Ont.*
Hamelin, H., *Springfield, E.-U.*
Hartigan, W. F., *Springfield, E.-U.*
Hinchy, J.-J., *Hamilton, Ont.*
Hogan, W.-R., *Charlottetown, I.-P.-E.*
Holland, M.-W., *Ogdensburg, E.-U.*
Hurley, J.-A., *Springfield, E.-U.*
Kehoe, F.-D., *Hamilton, Ont.*

MM. Kennedy, P.-J., *Hartford, E.-U.*
Kenney, J.-M., *Springfield, E.-U.*
Kiely, W.-F., *Antigonish, N.-E.*
Killeen, C.-J., *Kingston, Ont.*
Kurz, J.-A., *Dubuque, E.-U.*
Labrie, L.-F., *Montréal.*
Lafontaine, U.-J., *Montréal.*
Lagacé, O.-F., *Montréal.*
Lajeunesse, G.-J., *Montréal.*
Lajoie, P.-A., *Nicolet.*
Landreville, E.-A., *Saint-Boniface, Man.*
Lapalisse, O.-M., *Saint-Hyacinthe.*
Laporte, A., *Montréal.*
Larue, A.-A., *Montréal.*
LeBlanc, L., *Saint-John, N.-B.*
Lechtenberg, C.-B., *Dubuque, E.-U.*
Lessard, A.-H., *Manchester, E.-U.*
Long, P.-J., *Burlington, E.-U.*
Lowney, D.-M., *Providence, E.-U.*
Luehrsmann, G.-H., *Dubuque, E.-U.*
Lyons, P.-J., *Springfield, E.-U.*
Magnan, E.-J., *Grand-Rapids, E.-U.*
Maguire, G.-F., *Providence, E.-U.*
Mahan, O.-W., *Hartford, E.-U.*
Mahar, W.-G., *Cleveland, E.-U.*
Mailhot, A.-T., *Nicolet.*
Maloney, R.-D., *Hamilton, Ont.*
Marshall, G.-F., *Manchester, E.-U.*
Marsolais, A., *Montréal.*
McCabe, P., *London, Ont.*
McDonald, J.-J., *Charlottetown, I.-P.-E.*
McElroy, E.-J., *Providence, E.-U.*
McInnes, R., *Antigonish, N.-E.*
McIntosh, A.-P., *Hamilton, Ont.*
McLaughlin, J.-L., *Portland, E.-U.*
Mealey, E.-J., *Wilmington, E.-U.*
Monbourquette, A.-E., *Antigonish, N.-E.*
Mongenais, O.-H., *Montréal.*
Mugan, J., *London, Ont.*
Mullen, J.-J., *Springfield, E.-U.*
Mullins, D.-P., *Springfield, E.-U.*
O'Conor, D.-J., *Manchester, E.-U.*
O'Hare, C.-J., *Pontiac.*
O'Reilly, C.-J., *Oregon city, E.-U.*
Owens, M.-J., *Providence, E.-U.*
Paquette, J., *Burlington, E.-U.*
Péladeau, A., *Montréal.*
Plouffe, D.-J., *Montréal.*
Poulin, N.-N., *Grand-Rapids, E.-U.*
Primeau, A.-J., *Montréal.*
Quesnel, A.-P., *Montréal.*
Quinlan, P.-J., *London, Ont.*
Reid, J., *Montréal.*
Roberge, M., *Providence, E.-U.*
Robert, A.-A., *Montréal.*
Rocan, E.-C., *S.-Boniface, Man.*

MM. Roux, M.-J., *Montréal.*
Roy, J.-A., *Montréal.*
Ryan, P.-T., *Pontiac.*
Sander, G.-D., *Brooklyn, E.-U.*
Schrembs, J., *Grand-Rapides, E.-U.*
Scollard, D.-J., *Peterborough, Ont.*
Stiller, F.-F., *Utha, E.-U.*
Sullivan, C.-A., *Springfield, E.-U.*
Sullivan, M., *Dubuque, E.-U.*
Sullivan, W.-F., *Providence, E.-U.*
Taken, J.-P., *Dubuque, E-U.*
Tétreau, J.-J., *Nicolet.*
Wallace, E.-P., *Chatham, N.-B.*
Whibbs, G.-F. *Peterborough, Ont.*
Wrin, H.-J., *Springfield, E.-U.*
York, J.-C., *Brooklyn, E.-U.*

2° FACULTÉ DE DROIT

SECTION DE QUÉBEC

ANNÉE 1887-88

MM. Audet, J.-B.-Eugène, *Saint-Anselme.*
Audet, Ferdinand, *Saint-Gervais.*
Audet, Onésime, LL. B., *Saint-Anselme.*
Bouliane, Adjutor, *Malbaie.*
Bernier, J.-Edouard, A. B., *Cap-Saint-Ignace.*
Côté, Jules, L. B., *Québec.*
De Martigny, Camille, L. B., *Saint-Paul-l'Hermite.*
Fiset, Pierre-Paul, *Lorette.*
Gariépy, Georges, A. B., *Trois-Rivières.*
Lessard, Victor, L. B., LL. B., *Saint-Joachim.*
Lefebvre, Thomas, A. B., *Pointe-aux-Trembles, Q.*
Laflamme, Napoléon-K., A. B., *Lyster.*
Machildon, Alfred, *Saint-Pierre-les-Becquets.*
Maltais, David, *Québec.*
Pouliot, J.-Camille, LL. L., *Rivière-du-Loup, en bas*
Renaud, Cyrille, LL. B., *Saint-Ambroise.*
Rochette, Abel, A. B., LL. L., *Québec.*
Rivard, Adjutor, A. B., *Québec.*
Taschereau, Alexandre, A. B., *Québec.*

Archer, Charles, *Québec.*
Carroll, Henry-George, *Kamouraska.*
Cimon, Hubert, *Malbaie.*
Deguise, Charles, *Québec.*
De Varennes, Ernest, *Québec.*
Duggan, Edmund-Jos., *Québec.*
Fiset, L.-G.-Elzéar, *Québec.*
Gingras, Joseph, *Ottawa.*
Gosselin, Guillaume, *Cap-Santé*
Lafrance, C.-A., *Québec.*
Laberge, Victor, *Québec.*
Lebel, Joseph, *Québec.*

MM. Mailloux, Anatole, *Québec.*
Pampalon, Thomas-M.-W., LL. B., *Québec.*
Parent, M.-Louis, *Québec.*
Rémillard, A., LL. B., *Québec.*
Robillard, Charles, *Montréal.*
Robitaille, J.-B., LL B., *Québec.*
Roy, Flavien-Edouard, *Lévis.*
Taschereau, Ch.-Edmond, *Québec.*

SECTION DE MONTRÉAL

ANNÉE 1887-88

MM. Allan, James-B., *Montréal.*
Beaudoin, Arsène, LL. B., *L'Assomption.*
Bernard, Edmond, *Belœil.*
Bissonnette, Jean-B., *St-Jean-Dorchester.*
Boissonneau, Amédée, *St-Timothée.*
Bouchard, Henri, *St-Valentin.*
Cardinal, Théodule, *St-Rémi, Napierville.*
Cédras, Lactance, *Montréal.*
Chaffers, John, *St-Césaire, Rouville.*
Chagnon, J.-M.-Alponse, *Verchères.*
Chauveau, Pierre-A.-R.-D. *Montréal.*
Chauvin, M.-Adolphe-L.-A.-R., *Terrebonne.*
Chevalier, Maurice, *Sorel.*
Cloutier, Adolphe, *Montréal.*
Colpron, Napoléon, *St-Isidore.*
Crépeau, Odilon, LL.-B., *Hancock, Mich., E.-U.*
Demers, J.-Narcisse, *Berthier.*
Demers, Louis-Noël, *Montréal.*
Desrosiers, Adrien, *Vaudreuil.*
Ducharme, Pierre-Camille, *St-Félix de Valois.*
Dupré, Louis-Philippe, *Montréal.*
Ecrément, Louis-Gustave, *St-Jacques de l'Achigan.*
Ethier, Camille, *St-Paul-l'Ermite.*
Feron. Michael, *Montréal.*
Fiset, J.-Arthur, *Contrecœur.*
Fournier, Oscar, *St-Jean-Dorchester.*
Gauthier, Louis-Joseph, *Montréal.*
Gélinas, Eugène, *Montréal.*
Geoffrion, J.-Amédée, *Varennes.*
Giroux, F.-X.-Arthur, *Farnham.*
Godin, Eugène-H., *Trois-Rivières.*
Hénault, Alfred, *Beauharnois.*
Jasmin, Vincent, *Saint-Laurent.*
Jocks, John-Waniente, *Caughnawaga.*
Joubert, A.-W.-Beaumont, *Terrebonne.*
Laberge, Edouard, *Montréal.*
Labine, J.-B.-Gustave, *Montréal.*
Ladouceur dit Martin, Edmond-A.-B., *Saint-André d'Argenteuil.*
Lahurantaye, Gédéon de, *Vaudreuil.*

MM. Lamarche, Louis-Joseph, *Mascouche.*
Langlois, Godefroi, *Ste-Scholastique.*
Laporte, M. l'abbé, Vicaire à *Ste-Brigitte de Montréal.*
Larochelle, Michel-Gordon, *Sorel.*
Lauzon, Alfred, *St-Zotique.*
Lippé, Alexandre, *Actonvale.*
Lorimier, Raoul-G. de, *Montréal.*
Lussier, Joseph, *Richelieu.*
Maréchal, Théophile, *Montréal.*
Martel, Samuel, *Trois-Rivières.*
Martigny, Camille-Lemoyne de, *St-Jérôme.*
Martin, Wilfrid, *Isle Bizard.*
Masson, Louis, *Terrebonne.*
Mathieu, Georges-Etienne, *Montréal.*
Merizzi, Ph.-Romuald, *St-Cyprien.*
Meunier, Hector, *Yamachiche.*
Monet, Dominique, *St-Michel de Napierville.*
Morin, J.-Victor, LL. B., *St-Hyacinthe.*
Pagnuelo, Wilbrod, *Montréal.*
Pelletier, Hormisdas, *Marieville.*
Plourde, Ubalde, *St-Grégoire de Nicolet.*
Poitras, Wilfrid, *Valleyfield.*
Rinfret, Albert, *Maskinongé.*
Rochon, Joseph-Edouard, *Saint-Lin.*
Roy, François-Xavier, *Saint-Norbert d'Arthabaska.*
Sanche, Hubert, *Ste-Thérèse.*
St Denis, Hormisdas, *Saint-Clet.*
Schétagne, Henri, *Ste-Anne-du-bout-de-l'Ile.*
Stanton, Edwin, *Montréal.*
Tellier, Honoré, *Ste-Thérèse.*
Théoret, Joseph-Arthur, LL. B., *Pointe-Claire.*
Thuot, Augustin-El., *Iberville.*
Trudel, Augustin, *Montréal.*
Trudel, F.-X.-Henri, *Montréal.*
Villeneuve, Frédéric-Edouard, *Montréal.*

FACULTÉ DE MÉDECINE

SECTION DE QUÉBEC

ANNÉE 1887-88

MM. Aubry, Albert, L. B., *Ste-Marthe de Vaudreuil.*
Bacon, Gustave, *Saint-Thomas.*
Bédard, Ephraïm, L. B., M. B., *Charlesbourg.*
Boisseau, J.-B.-Pierre, *Québec.*
Boucher, George-Alphonse, M. B., *Saint-Edouard de Lotbinière.*
Brassard, Antonio, M. B., *Saint-Grégoire.*
Brodeur, Oscar, L, B., *Sherbrooke.*
Cantin, Narcisse, *Saint-Romuald.*
Cloutier, Georges, A. B., *Saint-Joseph de Beauce.*

MM. Constantin, Jules, L. B., M. B., *Québec.*
Côté, Léon, *Québec.*
Faucher, Pierre, A. B., M. B., *Québec.*
Feuiltault, F.-X., A. B., M. D., *Lévis.*
Fortier, René, A. B., *Québec.*
Guérard, Joseph, A. B., M. B., *Saint-Laurent, I. O.*
Hayes, John, A. B., M. B , *Richmond.*
Lacerte, Joseph-Rémi, A. B., *Lévis.*
Lavoie, Arthur, M. L., *L'Islet.*
Lélaidier, Eugène, L. B., *Saint-Pierre-les-Becquets.*
Lord, Philippe, *Lévis.*
Paquin, Rosaire, S. B., M. B., *Portneuf.*
Préfontaine, Horace, L. B., *Saint-Fulgence, Durham Sud.*
Provençal, Edouard, M. B., *Beauport.*
Roy, Joseph, *Saint-Jean-Port-Joly.*
Savard, Edmond, M. B., *Chicoutimi.*
Simard, E.-T.-Arthur, A. B., M. B., *Québec.*
St Hilaire, J.-L.-Emile, M. B., *Québec.*
Toutant, Thomas, *Champlain.*
Verge, Charles, L. B., M. B., *Québec.*
Villeneuve, P.-E.-Alphonse, L. B., *St-Romuald.*

Bédard, Jos.-Armand, M. B., *Québec.*
Brousseau, Léger, *Québec.*
Caron, Télesphore, *St-Léon.*
Catelier, Alfred, *Québec.*
Costolow, Achille, M. B., *Québec.*
Côté, C.-Eugène, M. B., *Québec.*
DeBlois, Charles, *Québec.*
Dion, Thomas, *Québec.*
Dolbec, Phidime, *Québec.*
Dufresne, Jean-Bte, *Québec.*
Gagné, Louis, *Cap-St-Ignace.*
Gélinas, Wilfrid, *Baie-du-Febvre.*
Genest, Ludger-Malcolm, *St-Bernard.*
Giroux, G.-Albert, M. B., *Québec.*
Giroux, Gaudiose, *Québec.*
Laberge, Germain, *St-Edouard de Lotbinière.*
Larue, Damase, M. B., *St-Antoine.*
Lebel, Edouard-Albert, *Québec.*
Lefrançois, V.-Sosthènes, M. L., *Québec.*
Legendre, Louis-Philippe, M. B., *Ste-Croix.*
Martineau, Elie, *Québec.*
Miller, Lucien, *Québec.*
Morin, Charles, *St-Nicholas.*
Morin, Philéas, *St-Anselme.*
Nesbitt, Thomas, *Québec.*
Noël, Jos.-L.-Alidor, M. B., *Québec.*
Pelletier, L.-Adélard, *Québec.*
Pelletier, Sylvio, *Ile-aux-Œufs, Saguenay.*
Plante, C.-Herménégilde, M. B., *Québec.*
Poliquin, Joseph, M. L., *Lévis.*
Potvin, Arthur, M. B., *Québec.*
Rainville, D.-Euclide, M. B., *Ste-Marie de Monnoir.*
Rioux, Chs-Edouard, *Sherbrooke.*

MM. Roy, Philippe, *St-François, Rivière du Sud.*
Saint-Jorre, J.-J.-Télesphore, *Québec.*
Savary, J.-F.-Thomas, M. D., *St-Raymond.*
Strapp, Walter-Anthony, *Hâvre-de-Grâce, Terreneuve.*
Synott, Prosper, *Québec.*
Tremblay, Joseph, *Baie-St-Paul.*
Trudel, Pierre, M. B., *Nicolet.*
Vézina, Charles, *St-Michel.*
Vézina, Ls-Victor, M. B., *Ile-aux-Coudres.*

PHARMACIE

MM. Béland, J.-R., *Ste-Julie de Somerset.*
Bernier, Georges, *Edmundston, N.-B.*
Clavet, Moïse-Napoléon, *Québec.*
Defoy, Eugène, *Québec.*
Delisle, Tréflé, *Ancienne-Lorette.*
Gagnon, David, *St-Romuald.*
Lamothe, Alexandre, *Québec.*
Laurent, Henri, *Québec.*
Lebel, Charles, *Québec.*
Martel, Télesphore, *Lorette.*
Martineau, Joseph, *Lévis.*
Pelletier, Alfred, *Trois-Rivières.*
Roberge, J.-L., *Ste-Julie de Somerset.*
Ruel, Pierre, *St-Joseph de Lévis.*
Shea, James, *Québec.*
Vaillancourt, Chs., *Chippewa Falls, Wis., E.-U.*
Webb, Robert, *Québec.*
Willis, Henry, *Québec.*

DÉPARTEMENT VÉTÉRINAIRE

MM. Beaulieu, E.-William, *Fraserville.*
Gauvreau, Sabin, *Rimouski.*
Guay, F.-X., *Chicoutimi.*
Lemoine, Alphonse, *Québec.*
Mailloux, Cyrias, *St-Arsène.*
Simard, Aurélien, *Rimouski.*
Taschereau, de Montarville, *Québec.*
Tremblay, Alfred, *Eboulements.*
Tremblay, Aram, *Québec.*

SECTION DE MONTRÉAL

ANNÉE 1887-88

MM. Auger, Narcisse, *St-Léon.*
Bélanger, Ferdinand, M. B., *Ste-Thérèse.*
Bellemare, Alexis, *Ste-Anne d'Yamachiche.*
Bissonnette, O.-Arthur, *Montréal.*
Boulet, Rodolphe, *Joliette.*
Chagnon, J.-E.-Philippe, *Verchères.*
Chaurest, Joseph, *Montréal.*
Chévrier, Gust.-Rodolphe, *Ottawa.*
Codère, Adolphe, *St-Ours.*
Daignault, Edouard, *St-Jacques-le-Mineur.*
Daunais, Charles-Edouard, *Ste-Anne-des-Plaines.*
De Cotret, Elphège, M. D., *Montréal.*
De Cotret, Oswald, *Montréal.*
De Cotret, Raoul, *Montréal.*
De Martigny, Adolstan-Lemoyne, M. B., *Montréal.*
Derome, Simon, *St-Jacques-le-Mineur.*
Desjardins, Joseph, M. B., *Montréal.*
Désy, Louis-Joseph, M. B., *Ile-du-Pads.*
Doiron, Jérôme, *Rustico, I.-P.-E.*
Duhamel, Henri-M., *Montréal.*
Dussault, Napoléon, *Sherbrooke.*
Fortier, Henri-Oct., *Ottawa.*
Fugère, Ed.-Napoléon, *Montréal.*
Gariépy, Jos.-Camille, *Montréal.*
Gauthier, Wilfrid, *Upton.*
Harwood, Louis de Lotbinière, M. B., *Verchères.*
Johnson, J.-Octave, *St-Jacques-de-l'Achigan.*
Laberge, Jos.-Edouard, M. L., *Ste-Philomène.*
Labrèche-Smith, George, *Ottawa.*
Lalonde, Urich-J., *Ile-Perrot.*
Laurin, Edmond, M. B., *Casselman, Ont.*
Laviolette, Camille, M. B., *St-Jérôme.*
Lavoie, Napoléon, M. L., *St-Martin, Ile-Jésus.*
Leduc, L.-P.-Napoléon, *Sorel.*
Lemay, Jos.-Daniel, *Ste-Emmélie de Lotbinière.*
Leriche, Ls-Elzéar, *Montréal.*
Lesage, George-Ed., M. B., *Montréal.*
Létourneau, Joseph-N., M. B., *Biddeford, Maine, E.-U.*
McDuff, Stanislas, *Montréal.*
McKay, Eugène, M. B., *Papineauville.*
Mercier, Oscar-F., M. B., *Montréal.*
Mount, John-N.-P., M. L., *Montréal.*
Ostiguy, Emile, M. B., *Chambly.*
Pelletier, Joseph-E., *Montréal.*
Pelletier, L.-Jean-Bte, *St-Arsène de Témiscouata.*
Pichette, Aquila, *Nicolet.*
Plette, David-A., *Montréal.*
Plouffe, Daniel-A., *St-Martin.*
Poirier, S.-Simon, M. B , *Longueuil.*
Pontbriand, Joseph-T.-Dubreuil de, M. B.; *Sorel.*

MM. Poutré, J.-Ephrem, *St-Jean.*
Ricard, Arthur, M. D., *Montréal.*
Rourke, John-W., *Montréal.*
Sasseville, A.-Max.-Nicolas, *West Farnham.*
Schiller, Ls-Edouard, M. L., *Maskinongé.*
Thériault, Horace, M. L., *Montréal.*
Thuot, John-V., *Montréal.*
Valois, L.-J.-Alméida, M. B., *Pointe-Claire.*
Vanasse, Jos.-Edouard, *Maskinongé.*
Villeneuve, Georges, M. B., *Montréal.*

ÉCOLE VÉTÉRINAIRE

MM. Alarie, G., *St-Janvier.*
Bibeau, A.-J., *Ste-Dorothée.*
Bovy, G., *Montréal.*
Brault, G., *St-Louis de Gonzague.*
Charest, J.-A., *Montréal.*
Damour, L.-D., *Montréal.*
Daubigny, V.-T., *Montréal.*
Dauth, G.-A., *Coteau-du-Lac.*
De Lorinier, C., *Montréal.*
Demers, L.-J., *Montréal.*
Desmarteau, W.-B., *St-Denis.*
Duclos, F.-A. *St-Pie.*
Dufresne, C., *Montréal.*
Dumas, P., *Montréal.*
Durocher, D.-W., *St-Denis.*
Etienne, A., *St-Pie.*
Ferland, E., *Montréal.*
Girard, A., *St-Lazare.*
Grothé, M., *Montréal.*
Guy, J.-O., *St-Léonard.*
Guy, A.-J.-N., *Ste-Rose.*
Lafricain, N., *Montréal.*
Leclaire, T., *Lachine.*
Leduc, C.-L., *Montréal.*
Letiecq, A., *St-André-Avellin.*
Masson, N., *Montréal.*
Mignault, N.-T., *St-Denis.*
Mount, C.-H., *Montréal.*
Nolin, E., *Montréal.*
Nolin, N.-O., *Montréal.*
Nelson, W.-P., *Montréal.*
Pépin, V., *Drummondville.*
Plette, D.-A.. *Montréal.*
Pouliot, L., *L'Islet.*
Reid, A., *Montréal.*
Sénécal, C.-A., *Montréal.*
Tellier, J.-A., *Sorel.*

4e FACULTÉ DES ARTS

SECTION DE QUÉBEC

ANNÉE 1887-88

MM. Archer, Charles, *Québec.*
Beaulieu, J.-B., *Lévis.*
Bogue, John-Jos., *Sillery.*
Boulanger, Pierre, *Ste-Agathe de Lotbinière.*
Brousseau, Docile, *Québec.*
Cantin, Narcisse, *St-David.*
Carrier, Ls-Napoléon, *Lévis.*
Cauchon, Théodore, *St-Romuald.*
Cimon, Hubert, *Malbaie.*
Demers, Louis, *Lévis.*
Dionne, A.-Arthur, *Ste-Anne-Lapocatière.*
Frenette, Joseph, *Malbaie.*
Gendron, Jules, *Saint-François de Montmagny.*
Lapierre, Charles-Arthur, *Québec.*
Leclerc, Joseph, *Québec.*
Lortie, Jules, *Québec.*
Marcotte, Arthur; *Ste-Anne-Lapérade.*
McAvoy, Daniel, *Québec.*
Morisset, Côme, *Québec.*
Myrand, Alfred, *Québec.*
Paradis, Philippe, *Québec.*
Potvin, Jos.-Adjutor, *Québec.*
Taschereau, Edmond, *Québec.*

Dolbec, Phidime, *Québec.*
Hanley, Charles, *Boston, E.-U.*
Hanley, Dudley, *Boston,, E.-U.*
McNamara, Thomas, *Québec.*
Parent, G.-J., *Montréal.*
Prévost, J.-B., *Ste-Scholastique.*

Sont aussi censés être élèves de la faculté des Arts les élèves en Médecine de première et de seconde année, pour la Chimie et la Botanique ; ainsi que les élèves des deux années de Philosophie du Petit Séminaire de Québec, pour tout le cours.

ÉCOLE POLITECHNIQUE DE MONTRÉAL

ANNÉE 1887-88

MM. Arcand, Oscar, *Bécancour.*
Archambault, Urgel, *Montréal.*
Auclair, Henri, *St-Vincent-de-Paul.*
Beauchamp, Théodore, *Varennes.*

Bellerose, Albéric, *Nicolet.*
Beullac, Marcel, *Montréal.*
Boucher, Urgel, *St-Barthélemy.*
Brosseau, Alcide, *St-Jean-d'Iberville.*
Demers, Joseph-Léopold, *Montréal.*
Delisle, Olivier, *Montréal.*
Faribault, C.-Arthur, *L'Assomption.*
Fortier, Sifroy, *St-Sébastien.*
Fusey, Ernest, *Ste-Ursule.*
Gauthier, Hormisdas, *Montréal.*
Gravel, Avila, *Montréal.*
Lafontaine, Emery, *St-Edouard.*
Lefebvre, Hercule, *St-Constant.*
Loignon, Ernest, *Montréal.*
Michaud, André, *St-André.*
Montpetit, Ludger, *Montréal.*
Parent, Paul, *Montréal.*
Parrot, Daniel, *St-Louis de Lotbinière.*
Richard, Thomas, *Watton.*
Spenard, Joseph, *Québec.*
Vincent, Arthur, *Longueuil.*
Warren, James, *Malbaie.*

Grands Séminaires Affiliés

L'affiliation des Grands Séminaires à l'Université Laval consiste dans l'acceptation, par l'Évêque du diocèse, de certains points fondamentaux qui servent de base à l'obtention des degrés en Théologie. Les élèves des Grands Séminaires affiliés peuvent obtenir le titre de Bachelier en Théologie en subissant avec succès un certain nombre d'examens trimestriels dans leur propre Grand Séminaire.

Le Grand Séminaire de Québec, comprenant tous les étudiants en Théologie qui sont sous sa juridiction ou qui en suivent les cours.—*Québec.*

Le Grand Séminaire du Collège de Sainte-Anne.—*Sainte-Anne-Lapocatière.*

Le Grand Séminaire de Rimouski.—*Rimouski.*

Le Grand Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal.—Ce Grand Séminaire, devenu la section montréalaise de la faculté de Théologie de l'Université Laval, a aussi tous les privilèges des Grands Séminaires affiliés.—*Montréal.*

Collèges Affiliés

Pour être affilié à l'Université Laval, un collège doit 1° enseigner *au moins* les matières nécessaires pour mettre les élèves en état de se présenter aux épreuves du Baccalauréat et de l'Inscription dans la faculté des Arts; 2° exiger, comme sanction générale, que ses élèves subissent l'examen des Lettres après la Rhétorique, et l'examen des Sciences et de la Philosophie, après les deux années de Philosophie.

Le Petit Séminaire de Québec, *Québec*.—Supérieur, Mgr Benjamin Pâquet, A. B., T. D.

Le Séminaire de Nicolet, *Nicolet*.—Supérieur, Très Révérend M. Isaac Gélinas, A. M., V. G.

Le Collège de Sainte-Anne, *Sainte-Anne-Lapocatière*.—Supérieur, Mgr Ch. Poiré, Camérier d'honneur de Sa Sainteté.

Le Petit Séminaire de Sainte-Thérèse, *Sainte-Thérèse de Blainville*.—Supérieur, Révérend M. L. Charlebois.

Le Séminaire des Trois-Rivières, *Trois-Rivières*. — Supérieur, Révérend M. H. Baril.

Le Petit Séminaire de Saint-Germain de Rimouski, *Rimouski*.—Supérieur, Révérend M. P. Saucier, Chanoine.

Le Petit Séminaire de Chicoutimi, *Chicoutimi*.—Supérieur, Révérend M. Amb. Fafard.

Le Petit Séminaire de Sherbrooke, *Sherbrooke*.—Supérieur, Révérend M. J.-L.-H. Roy.

Le Collège de Lévis, *Lévis*.—Supérieur, Révérend M. F.-N. Fortier, S. B.

Le Petit Séminaire de Saint-Hyacinthe, *Saint-Hyacinthe*. —Supérieur, Révérend M. Rémi Ouellette, Chan.

Le Petit Séminaire de Monnoir, *Sainte-Marie de Monnoir*.—Supérieur, Révérend M. F.-X. Jeannotte.

Le Collège de l'Assomption, *L'Assomption*.—Supérieur, Révérend M. Ferréol Dorval, V. F.

Le Collège de Joliette, *Joliette*.—Supérieur, Révérend M. C. Beaudry, S. V., V. F.

Le Collège Saint-Laurent, *Saint-Laurent*, près Montréal.—Supérieur, Révérend Père Geoffrion, C. S. C.

Le Collège Bourget, *Rigaud*.—Directeur, Révérend M. T.-R. Coutu, S. V.

Le Collège de Montréal, *Montréal*.—Supérieur, M. l'abbé F.-L. Colin, P. S. S., T. D.

GRADUÉS DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

DEPUIS SA FONDATION JUSQU'A JUILLET 1888.

BACHELIERS

1° BACHELIERS ÈS SCIENCES (1)

MESSIEURS

1856—Jean Delâge.
Hammond Gowen.
1859—Hubert Beaudet.
Charles-A. Delâge.
Narcisse Fortier.
François Gagné.
1861—Auguste Laverdière.
Hilaire Marceau.
Raphaël Danis.
1862—Honoré Constantin.
O.-C. Godin.
1863—Wilbrod Couture.
Louis-David Larose.
Conrad Gill.
1864—Zéphirin Lorrain.
1865—Pierre Boily.
Paul Larocque.
Antoine Ouellet.
1866—Ernest Audette.
Elzéar Couture.
Philéas Lessard.
Herménégilde Dubé.
J.-O. Dubois.
Arthur Duval.
1867—Etienne Grondin.
William Sheehy.
François Cinq-Mars.
Joseph Marquis.
1868—Réal Guénard.
Nazaire Pâquet.
1869—Zoël Lambert.
1870—Eutrope Dionne.
James Ballantyne.
Joseph Dumas.
Louis Hébert.
Zéphirin Caron.
Pierre Genest.
Honoré Julien.
Napoléon Lemoine.
1871—Avila Cherrier.
Arthur Desjardins.
Charles-Phil. Richard.
Lionel Lindsay.

MESSIEURS

1871—Frédéric Thétreault.
Pierre Ruel.
Arsène Piché.
Arthur StLouis.
Ferdinand Gauvreau.
1872—Raymond Caisse.
Antoine Lemay,
Ernest Duguay.
Philippe-Joseph Brady.
Edmond Duchesnay.
1873—Edouard Lamontagne, Q.
Alphonse Beaudet, Q.
Gabriel Cloutier, S.-A.
Jean-Baptiste Bérubé, Q.
Charles Lespérance, Q.
Joseph Bouliane, S.-A.
Joseph Drapeau, S.-A.
Jean Pelletier, S.-A.
1874—Norbert Proulx, N.
Olivier Beauchesne, N.
Olivier Mathieu, Q.
Edouard Pagé, Q.
Jules Quesnel, S.-T.
Adolphe Blondin, N.
Anthime Carrières, S.-T.
1875—Joseph Brousseau, Q.
Stephen Proulx, N.
Alfred Pâquet, Q.
Félix Pinault, R.
1876—Philippe Hébert, N.
Edouard Belleau, Q.
Louis Tremblay, S.-A.
Anatole Camiré, N.
Charles Tessier, N.
Zotique Legris, N.
1877—Edmond Paradis, Q.
Philippe Dechêne, S.-A.
Herménégilde Bouffard, Q.
Etienne Gosselin, S.-A.
Louis Lessard, S.-A.
1878—Louis Gagnon, Q.
George Bellerive, Q.
Achille Thibault, R.

---

(1) Pour être BACHELIER ÈS SCIENCES, il faut avoir conservé au moins les *deux-tiers* des points alloués à l'examen des *Sciences*, et au moins le *tiers* à celui des *Lettres*.

MESSIEURS

1878—Stanislas Doucet, N.
Charles Gouin, Q.
George Paquin. Q.
Maxime Fillion, Q.
Charles Leclerc, S.-A.
Arthur Gouin, Q.
1879—Arthur Vaillancourt, S.-T.
Rodrigue Laberge, S.-T.
Alfred Perron, R.
Achille Rousseau, Q.
1880—Marie-Rosaire-Geo. Matte, Q.
L.-E. Pelletier, Q.
Luc Hébert, N.
Lucien Lavallée, N.
Théophile Paré, N.
1881—Louis Coulombe, Q.
Louis Lepage, R.
Joseph Sirois, R.
Olympe Joly, J.
1882—Jules-Eug. Aurélien Angers, Q.
Joseph-Octave Langlois, Q.
Louis-Adolphe Grenier, Q.
Joseph-Elzéar Galerneau, Q.
Louis Rousseau, S.-A.
David Gagnon, S.-A.
Philippe Delisle, S.-A.
Abel Tremblay, C.
Edmond Joncas, Q.

MESSIEURS

1882—Alfred Manseau, Jol.
1883—Thomas Marcoux, Q.
Télesphore Simard, Q.
Jos-Adélard-Alf. Castonguay, Q.
François-Joseph Langlais, Q.
F.-X.-Alfred Roy. Q.
Jos.-Ulric East, Q.
Honoré Garceau, T.-R.
Antoine Langis, R.
1884—André Michaud, Q.
C.-Olivier Laflèche, N.
1885—C.-Rosaire Paquin, Q.
M.-J.-Napoléon Picher, Q.
Robert Brady, N.
1886—C.-Etienne Cloutier, Q.
Joseph-F.-X. Jobin, Q.
1887—Ovide Larouche, Ch.
Charles Guilbeault, Jol.
1888—Félix Dugal, Q.
Michel-T.-P. Lambert, Q.
Ernest Sylvestre, Jol.
Wilfrid Laurendeau, Jol.
Arthur Asselin, Jol.
Placide Desrosiers, Jol.
Zénon Fontaine, Jol.
Pierre Pichettte, Jol.
Albert Forget, Jol.

2° BACHELIERS ÈS LETTRES (1)

MESSIEURS

1856—Richard Alleyn.
Charles Dallaire.
Isaïe Jodoin.
1857—Joseph Nadeau.
1859—Mathias Huot.
1861—Pierre Mackay.
Marcel Chabot.
Patrick Doherty.
Napoléon Laliberté.
Henri-Thomas Taschereau.
1864—Henri Pâquet.
1865—Théodore Jobin.
1866—Crawford Lindsay.
Philippe Sylvain.
1867—Henri Delagrave.
1868—Isidore-Noël Belleau.
Basile Desrochers.
Anselme Déziel.
Edouard Labrecque.
Allyre Collet.
Charles Darveau.

MESSIEURS

1869—Henri Têtu.
Apollinaire Gingras.
Narcisse Proulx.
Onésiphore Turgeon.
Théodule Delagrave.
Adjutor Turcotte.
Frédéric Gauthier.
1870—J.-Bte-Honoré Chouinard.
Charles Clément.
Ernest Delisle.
Félix Gendron.
1871—Théophile Gonthier.
Adalbert Blanchet.
Cléophas Gagnon.
Antoine Gobeil.
Lawrence Cannon.
1872—Narcisse Parant.
Napoléon Bernier.
Peter O'Leary.
1874—Adjutor Samson.
1875—Jean Gosselin, Un.

(1) Pour être BACHELIER ÈS LETTRES, il faut avoir conservé au moins les *deux-tiers* des points alloués à l'examen des *Lettres*, et au moins le *tiers* à l'examen des *Sciences*.

Messieurs

1875—David Pampalon, Q.
Emile Dionne, Un.
Arthur Poliquin, Un.
Charles Couture, Un.
Eudore Poirier, S.-T.
1876—Thomas Chapais, Un.
Ls-Jos. Bourassa, S.-A.
Frs-Xav. Gosselin, Et. pr.
René Labbé, S.-A.
Joseph Bergeron, Q.
Abraham Paradis, Q.
Olivier Moisan, Q.
1877—Joseph Turcotte, Q.
Victor Charland, Q.
Joseph-Edmond Roy, Un.
George Lemay, Q.
Eugène Belleau, Q.
1878—Edouard Bouffard, Q.
Pierre Langlois, S.-T.
Joseph-E. Desrochers, Q.
Ls-Elie d'Anjou, R.
1879—A.-Philippe-E. Panet, Et-pr.
Siméon Tourigny, N.
Arthur Delisle, Q.
1880—Osias Gagnon, Sh.
Eusèbe Belleau, L.
Chs-Edouard Dorion, Q.
Joseph Fortin, Q.
1881—Alfred Létourneau, Q.
Joseph Lavoie, S.-A.
Chs-Eugène D'Amour, R.
Edmond Lachapelle, As.

Messieurs

1882—Edouard Letendre, Q.
Ls-Albert-Renvoysé Rousseau, Q.
Hor.-Ernest Choquette, S.-H.
Wilfrid Larose, As.
Auguste Rocher, As.
Edmond Perrault, Jol.
1883—Emeric Legault, S.-L.
Henri-E. Vanier, S.-L.
1884—Ludovic Brunet, Q.
Séraphin Maheu, Q.
Victor Lessard, Q.
Henri-Arthur Lachance, Q.
Omer Beaubien, Q.
1885—Deus Boucher, N.
Jules Constantin, Q.
1886—Ephraïm Bédard, Q.
C.-Arthur Pettigrew, Q.
Charles Verge, Q.
Oscar Brodeur, Sher.
H. Préfontaine, Sher.
Alexandre Lippé, Sher.
Joseph McKinnon, S.-L.
Godefroi Langlois, S.-L.
Jean-Bte Papillon, Nic.
Jules-E. Côté, Et. pr.
1887—J.-Camille de Martigny, S.-T.
J.-B.-Alphonse Blouin, Q.
Noé Prud'homme, Jol.
A.-E. Aubry, S.-T.
1888—D.-E.-Léon Rousseau, Q.
G.-A.-Coderre, Sher.

3° BACHELIERS ÈS ARTS (1)

Messieurs

1854—Benjamin Pâquet.
Pierre Roussel.
1855—Thomas-Aimé Chandonnet.
John O'Brien.
1856—Pierre Audet.
George Dormer.
Honoré Lecours.
Jean Matte.
Côme Morisset.
Hugh-Gates Murray.
1857—Napoléon Maingui.
George Desbarats.
1858—Gaspard Bourdages.
Régis Gosselin.
Charles-Narcisse Hamel.
Charles Lindsay.
Eugène Renault.

Messieurs

1858—Charles-François-Stanislas Langelier.
Basile Routhier.
1859.—Laurent Catellier.
Louis-Honoré Pâquet.
Alexis Pelletier.
Antonin Nantel.
1860—Napoléon Cinq-Mars.
1861—François Thérien.
1862—Louis-Nazaire Bégin, avec prix du P. de Galles.
1863—Auguste Gosselin, avec prix du P. de Galles.
Cyrias Pelletier.
1864—François Audet.
Joseph Bédard.
Louis Gauthier.

---

(1) Pour être Bachelier ès Arts, il faut avoir conservé aux moins les *deux-tiers* des points alloués, tant à l'examen des *Lettres* qu'à celui des *Sciences*.

MESSIEURS

1865—Jos.-Eudore Cauchon.
Louis Langis, avec prix du P. de Galles.
Léon Vidal.
James-George Colston.
Jos.-Herménégilde Lecourt.
1866—George Côté.
François-Xavier Gosselin.
Philippe Landry.
Adrien Papineau, avec prix du P. de Galles.
Louis Sanfaçon.
Félix Kavanagh.
Ed. Leclerc.
1868—Elzéar Bellemare.
Edouard Ling.
Joseph Dumont.
Clovis Laflamme.
Malcolm Guay.
Philéas Fortier.
1869—Charles Bourque.
Edmond Marcoux.
1870—Benjamin Demers, avec prix du P. de Galles.
Cyrille-Alfred Marois.
Phidime Giguère.
John O'Farrell.
Anastase Bernard.
Thomas Bérubé.
Nérée Beauchemin.
1871—Alphonse Pouliot, avec prix du P. de Galles.
Anselme Rhéaume.
Salluste Duval.
Louis Asselin.
Philéas Boulet.
1872—Ernest Nadeau.
Victor Huart.
Auguste Bourbonnais.
Thomas-Michel Labrecque.
1873—Lindor Ethier, N., avec prix du P. de Galles.
Placide Roy, Q.
Médéric Roy, N.
Télesphore Laflèche, N.
Delphis Brochu, Q.
Arthur Belleau, Q.
Charles Fitzpatrick, Q.
Jean Gosselin, S.-A.
1874—Victor Livernois, Q.
Zéphirin Lahaye, N.
Hippolyte Sirois, Q.
Alfred de Lachevrotière, Q.
Louis Savard, Q.
Jean Chaisson, Q.
Alfred Pouliot, Q.
1875—Henri Cimon, Q.
Cyrille Noël, Q.
Grégoire Auclair, Q.

MESSIEURS

1875—Médéric Tremblay, Q.
François Faguy, Q.
1876—Chs-Eug. Pouliot, Q.
Félix Landry, Q.
Paul Chenard, S.-A.
Louis Pelletier, S.-A.
Evariste Prince, N.
Joseph Girard, Q.
Edouard Pilon, S.-T.
Joseph Lemaître, N.
Joseph Feuiltault, Q.
Pierre Jutras, N.
Alphonse Pelletier, S.-A.
William Verge, Q.
Israël Hamel, N.
Joseph Roy, Q.
1877—Alphonse Lemieux, Q.
Henri Gouin, Q.
Athanase Biron, N.
Louis StPierre, S.-A.
Joseph de Champlain, R.
Arthur Chamberland, R.
Louis-A. Lavoie, R.
Gilbert Lemieux, Q.
Adolphe Michaud, S.-A.
Philéas Laberge, Un.
Joseph Savard, Q.
Eugène Gauvreau, Q.
Félix Blanchet, S.-A.
George Pelletier, S.-A.
1878—Louis-A. Pâquet, Q.
Arthur Scott, Q.
Alphonse Corriveau, N.
Elzéar Delamare, Q.
Joseph Beaudouin, Q.
Arthur Marchand, Q.
Ferdinand Béland, N.
Hermann Brunault, N.
Alfred Tremblay, S.-A.
Alphonse Bélanger, R.
Paul Blouin, Q.
Alphonse Têtu, S.-A.
Edmond Bernier, Q.
Chs-Edouard Brunault, N.
Charles Boulay, Q.
Louis Paradis, Q.
Alphonse Garneau, Q.
Onil Milot, N.
Pierre d'Auteuil, Q.
Damien Gratton, S.-T.
Alexandre Lafrance, Q.
Jules Gratton, S.-T.
Arthur Hébert, Q.
Elzébert Roy, Q.
James Prendergast, Q.
Honoré Fréchette, Q.
Adalbert Fontaine, Q.
Octave Gagnon, Q.
1879—Gilbert Miville Dechêne, S.-A.

MESSIEURS

1879—Philippe Bérubé, R.
Daniel Hennessey, S.-T.
Avila Bourbonnais, S.-T.
Ferdinand Dupuis, S.-A.
Alfred Richard, S.-A.
F.-X. Gosselin, Q.
Valère Gosselin, Q.
1880—Jos.-Arthur Lynch, Q.
Edouard Baril, N.
Emile Tardivel, Q.
Hubert Lessard, Q.
Ernest Chouinard, Q.
G. Brousseau, Q.
Clément Leclerc, Q.
J.-A. Dionne, Q.
H.-A. Dionne, Q.
J.-O.-Edm. Verret, Q.
Chs Prince, N.
J.-Miville Dechêne, S.-A.
R.-A. Drapeau, R.
Alphonse Bernier, Q.
Alexandre Jodoin, Q.
1881—Edmond Paré, Q.
Jules Bauset, Q.
Napoléon Angers, Q.
Philéas Corriveau, Q.
Philéas Théberge, Q.
Eugène Roy, Q.
Augustin Gagnon, R.
Philippe Pinault, R.
Ovide Côté, R.
Chs-A. Gauvreau, R
Elie Morris, R.
Joseph Rioux, R.
Alexandre Maltais, C.
Jos.-Etienne Gagnon, L.
Napoléon Préville, J.
Alcibiade Durand, J.
Ls-Elzéar Pelletier, Q.
1882—R. P. Arthur-Barry O'Neil,
(*Collège Memramcook.*)
Théodule Blais, Q.
Eugène Lapointe, Q.
Joseph-Odina Guimont, Q.
Louis-Amateur Olivier, Q.
George Payette, S.-T.
William Early, S.-T.
Fortunat Fournier, R.
Médard Belles-Isles, R.
Joseph Roy, C.
Joseph Marchand, As.
Alfred Marsolais, As.
William-J. Kelly, S.-L.
Alfred Crevier, S.-L.
1883—Rosario Morissette, Q.
Nazaire Olivier, Q.
Jos.-Clovis Arsenault, Q.
Patrick Durkin, Q.

MESSIEURS

1883—Joseph LeVasseur, S.-A.
Louis Bacon, S.-A.
Lucien Gauvreau, S.-A.
Pierre Marchildon, T.-R.
François Boulay, T.-R.
Dorothée Fournier, R.
Elphège-L. Guertin, S.-L.
Frédéric Tessier, S.-L.
David-R. Murphy, S.-L.
Eugène Murphy, S.-L.
Ls-Jos.-Octave Sirois, R.
Jean-Bapt. Ruest, R.
Ls-Philippe Demers, S.-H.
J.-B.-Alphonse Bélanger, As.
Stanislas Deslierres, Monn.
Jean-Bapt. Bélanger, R.
1884—Edouard Plamondon, Q.
Abraham Vaillancourt, Q.
Auguste Beaudry, Q.
Joseph Simard, Q.
Frs-Xavier Feuiltault, Q.
Albert Dion, Q.
Théodore Trépanier, Q.
Louis Fortier, Q.
Jos.-Adelme Lavoie, Rim.
Ernest Devoy, N.
Arthur-O. Papillon, N.
John-J. Lenehan, S.-L.
John-J.-E. Finen, S.-L.
Thomas-J. Daley, S.-L.
Arthur Théoret, S.-L.
George-W. Brown, S-L.
Patrick-Henry Brown, S.-H.
1885—Ludger Alain, C.
Claud Wheeler, Q.
Alphonse Belles-Isles, Q.
Thomas Lefebvre, Q.
J.-Florian Lavoie, Q.
Joseph-G. Boucher, Q.
Camille Pouliot, Q.
J.-Abel Rochette, Q.
Pierre-V. Faucher, Q.
Siméon Bernard, Q.
Joseph Richard, Jol.
Jean-Baptiste Choinière, S.-L.
Zéphirin Migneron, S.-L.
Louis Guertin, S.-L.
Eugène Gélinas, N.
1886—John Hayes, Sher.
Alfred Leblanc, Sher.
Jodn Mullen, S.-L.
Gaudiose Laguerre, Nic.
Philippe Lajoie, Nic.
Hector Désaulniers, Nic.
J.-B. Bissonnette, S.-H.
J. Cardin, J.
René Fortier, Q.
Arthur Simard, Q.

MESSIEURS

1886—Gustave Rémillard, Q.
François Pelletier, Q.
Alexandre Taschereau, Univ.
J.-Cléophas Simard, Q.
Alfred Morisset, Q.
Joseph Guérard, Q.
Arthur Larrivée, Q.
Télesphore Soucy, Q.
F. Rouleau, Rim.
J.-D. Lebel, Rim.
1887—Albert Constantinault, Bourg.
Gédéon de la Durantaye, As.
Joseph-R. Lacerte, Q.
G.-Adjutor Rivard, Q.
Arthur Vincent, Q.
Ls-Henri-L. Simard, Q.
Désiré-H. Girouard, Un.
J.-B. Chouinard, Rim.
G. Leclerc, Rim.
Ls-Hormisdas Langlais, Rim.
Adalbert Guillot, Q.
John-P. McGrath, Un.

MESSIEURS

1887—Moses O'Bready, Sher.
Nap. Ferland, Jol.
Alfred Laliberté, Jol.
Georges Gariépy, T.-R.
Achile Daigle, T.-R.
Arsène Prévost, Bourg.
Hormisdas Hamelin, Sher.
O. Dubois, Sher.
1888—N. Gariépy, Q.
J.-T.-P. Hébert, Q.
Eug. Pâquet, Q.
Pierre Bouffard, Q.
A. Carrier, Sher.
G. Colclough, Rim.
R. Colclough, Rim.
Frédéric Gélinas, Nic.
Georges Desilets, Nic.
F.-X. Pelland, Jol.
Michel Roberge, Jol.
Henri Martel, Jol.
Anthime Jolicœur, Jol.

4° BACHELIERS EN MÉDECINE (1)

MESSIEURS

1857—Magloire Turcot.
B. Goulet.
1858—Romuald Gariépy.
Elzéar Desjardins.
John Fitzpatrick.
1859—Louis-J.-Alfred Simard.
1860—Alfred Lachaine.
1861—Apollinaire-E. Grenier.
1862—Laurent Catellier.
Charles-Antoine Delâge.
Napoléon Dion.
Charles Verge.
1863—Ulric Arcand.
1864—Olivier-Alphonse Hébert.
1865—Conrad Gill.
Edmond Héroux.
Charles Lesage.
1866—W.-Solfrid Larue.
Henri-Josué Martin.
1867—Jean-Baptiste Bolduc.
Romuald Fiset.
Paul-Etienne Grandbois.
Jules-Guernon Lussier.
George Matte.

MESSIEURS

1867—Albert Philion.
1868—L.-J.-Lactance Archambault.
Louis-Elie Beauchanp.
Charles Gingras.
1869—Ferdinand Doherty.
Gustave Turcotte.
Pierre-Arch.-Anaclet Collet.
Michael Coote.
1870—Wilbrod Mayrand.
Malcolm Guay.
Basile Desrochers.
Benjamin Blouin.
Emile Dubé.
Adolphe Lemire.
1871—Evans Rochette.
Cyrille-Emile Vaillancourt.
Ernest Delisle.
Zéphirin Gravel.
Michel Fiset.
Arthur Vallée.
Louis Gauvreau.
1872—Narcisse-Eutrope Dionne.
Moïse Rheault.
Joseph-Philippe Ladrière.

(1) Pour être BACHELIER EN MÉDECINE, il faut avoir subi avec succès le *premier* examen de la Licence en Médecine, ou avoir mérité au *moins* la note *assez bien* à tous les examens de terme pendant les *neuf* premiers termes.

Messieurs

1872—Louis-Napoléon Fortin.
Richard-Philip Alleyn.
Richard-Tancrède Fortier.
Joseph-Odilon Lauriault.
William Maguire.
Edwin Turcot.
Joseph-Phidime Giguère.
Honoré Labrecque.
Pierre Lemieux.
Louis-Ephrem Olivier.
Louis Verner.
Samuel Pouliot.
Damase Rossignol.
Auguste Ross.
Amédée-Arthur Tousignant.
1873—Nérée Beauchemin.
Charles Clément.
Philéas Boulet.
Arthur Desjardins.
Thomas Tremblay.
Cléophas Choquette.
Eusèbe Beaudry.
Josué Pinault.
Edouard Scallon.
Onésime Mazurette.
Wenceslas Bilodeau.
Joseph-Eugène Turcot.
Edmond Brun.
Théodore Talbot.
1874—Odilon Desjardins.
Hugues-E. Desrosiers.
Joseph-Côme Maranda.
Patrick-G. Jennings.
L.-J.- Amable Dostaler.
David Lepage.
Auguste Bourbonnais.
J.-Frs-Régis Latraverse.
Tancrède Lamoureux.
Joseph-Robert Alexander.
Arthur-L. Smith.
Alfred Dion.
George Bolduc.
Louis-Frémont Burroughs.
C.-Horace-Miville Dechêne.
Gabriel Lachance.
G.-Philibert Tanguay.
Thomas Laliberté.
George-D.-B. Watters.
1875—Michel-Delphis Brochu.
Charles-Vivian O'Connor.
Joseph-H.-A. Matte.
Joseph-Paradis Lavoie.
J.-G.-Charles Lespérance.
George-Stanislas Grégoire.
Antoine-Emm. Belleau.
Louis Crépault.
Charles-Alphonse Dubé.
Arsène-Alf.-Mathias Falardeau.
Joseph Godbout.

Messieurs

1875—Joseph-Adhémar Jeannotte.
L.-N.-Emile Lacoursière.
Abraham Larochelle.
Arthur-Frédéric Poulin.
Alphonse Letellier de St-Just.
George Fréchette.
1876—Peter Conroy.
Edouard Morin.
Gasp.-Hya. Turcot.
Pierre Blanchet.
Patrick-Peter Delaney.
Léon-Achille Gauvreau.
Jos.-Edou.-Alphonse Méthot.
Jos.-Edou.-Hercule Poisson.
Jos.-Adjutor Samson.
Israël Joncas.
Henri Trudel.
Arthur-Alfred Watters.
James-Henry Ward.
1877—Eugène Bédard.
Frs-X. Gosselin (de St-Charles).
Simon Grenier.
L.-U.-Aurèle Noël.
Hippolyte Sirois.
J.-D.-Ernest Girard.
Charles-E.-A. Côté.
L.-Arthur Poliquin.
L.-O.-Maxime Bellemare.
Jos.-A. Langlois.
H.-Philippe Rouleau.
1878—J.-Félix Landry.
William-A. Verge.
L.-S.-Alfred de la Chevrotière.
M.-T.-Edouard Belleau.
Pierre-H. Brassard.
Pierre-S.-W.-A. Gauvreau.
Joseph-H.-Edm. Veilleux.
E.-Odina Cloutier.
Abraham Paradis.
Narcisse-E. Roy.
Ls-Ant. Généreux.
Victor-C. Sansfaçon.
Aloy.-P. Renneker.
Chs-Narcisse Gauvreau.
1879—Damase Carrières.
Samuel-J. Kelly.
L.-Clovis Mayrand.
Joseph-Alphonse Marcoux.
Joseph-A. Pelletier.
Auguste-C. Hamel.
Emile Poirier.
William-H. Blagdon.
Edmond-H. Provost.
Aimé Trudel.
Zéphirin-Stanislas Giasson.
Joseph-Eusèbe Bergeron.
Charles-Noël Barry.
George-Théophile Moreau.
L.-G.-Philéas Deblois.

Messieurs

1880—Joseph-Valère Côté.
Joseph Cherrier, M.
Aimé Gaboury, M.
Isaïe Cormier, M.
1881—Hubert-Alfred Pinault.
Louis-Charles-Alex. de Léry.
Charles-Eusèbe Lemieux.
Charles-Salluste Roy.
John-Columbus Howe.
Francis-E. Devlin.
Arthur-Alphense DeBlois.
Thomas Duhig.
Gustave-Adolphe Casgrain.
Ephrem Lessard.
George-William Jolicœur.
Félix-Gustave Lafontaine, M.
Joseph Chaffers, M.
Joseph Leroux, M.
Albert Thibaudeau, M.
Louis-Eugène-Nap. Matte, M.
Joseph-Wilfrid Prévost, M.
Arthur Joyal, M.
1882—Louis-Elzéar Pelletier.
Louis-Michel Moreau.
Joseph-Pierre DeBlois.
Patrick Coote.
George Matte.
Alfred Morin.
Joseph-Henri Sinclair.
Joseph Desjardins, M.
Michael-Thomas Brennan, M.
Joseph Surprenant, M.
Paul-Arthur David, M.
Rodrigue Mignault, M.
Emile Sylvain, M.
1883—Etienne Gosselin.
Sifroi Dumont.
Frédéric-Stanislas Caron.
Ls-François Lepage.
Pierre Monat.
J.-B.-Octave-Léon Noël.
Michael-Henry Brophy.
Alphonse Lamothe.
1884—Alfred-Edouard Richard, Q.
Jules Paradis, Q.
Louis-Auguste Gagné, Q.
Alfred Létourneau, Q.
Louis-Philippe Normand, Q.
Amédée-Anaclet Bernard, Q.
Eugène Larue, Q.
Siméon-Eugène Grondin, Q.
Charles Collet, Q.
Alexandre Boucher, Q.
Oscar Cloutier, Q.
Louis-Victor Benoit, Q.
Horace-Ernest Choquette, Q.
J.-O. Lambert, M.
Wilbrod-Antoine Hénault, M.
1885—Chs.-F.-Xav. Prévost, Q.

Messieurs

1885—Jos.-François Langlais, Q.
Nazaire Gingras, Q.
Adjutor Couturier, Q.
Louis-Philippe Picard, Q.
Joseph Cinq-Mars, Q.
C.-E.-Albert de Villers, Q.
Jean-Baptiste Richard, M.
Charles Marsil, M.
N.-Gédéon Chabot, M.
Arthur Delisle, M,
L.-N. Delorme, M.
S. Filiatrault, M.
Ch.-Ov. Ostiguy, M.
L.-J-Hercule Roy, M.
1886—J.-Damase Pagé, Q.
J.-F.-Thomas Savary, Q.
F.-X. Feuiltault, Q.
Henri Béïque, Q,
Egide Gingras, Q.
Joseph Poliquin, Q.
Arthur Lavoie, Q.
Sosthènes Lefrançois, Q.
Jos-Zéphirin Triganne, Q.
P.-Ulderic Garneau, Q.
Alf.-Antoine Duhamel, M.
Jos.-A.-Théode Mayrand, M.
J.-Arthur Ricard, M.
Ls-Edouard Schiller, M.
Jos.-Arthur Daignault, M.
Elphège-R. de Cotret, M.
Horace Thériault, M.
Chs-Edouard Rasconi, M.
John-N.-P. Mount, M.
1887—Els.-Edouard Labrecque, Q.
Antonio Brassard, Q.
L.-P. Legendre, Q.
J.-Fréd.-Jules Constantin, Q.
Rosaire Paquin, Q.
J.-A.-Ephraïm Bédard, Q.
Damase Larue, Q.
Philippe Lord, Q.
Pierre-V. Faucher, Q.
J.-O. Sirois, Q.
Pierre Trudel, Q.
Edmond Savard, Q.
Arthur Potvin, Q.
J.-Edouard Laberge, M.
J.-B.-Emile Ostiguy, M.
J.-Stanislas Desjardins, M.
George Villeneuve, M.
J.-T.-D. de Pontbriand, M.
Ls-J.-B. Pelletier, Q.
1888—J.-A. Boucher, Q.
C.-E. Côté, Q.
C.-A.-E. Costolow, Q.
J. Guérard, Q.
G.-Alb. Giroux, Q.
John Hayes, Q.
J.-L.-Alidor Noël, Q.

MESSIEURS

1888—E.-T.-Arthur Simard, Q,
C.-Herm. Plante, Q.
J.-Armand-M. Bédard, Q.
D.-Euclide Rainville, Q.
J.-L.-Emile Saint-Hilaire, Q.
P.-E.-Alphonse Villeneuve, Q.
Charles Verge, Q.
L.-Victor Vézina, Q.
Edouard Provençal, Q.

MESSIEURS

1888—J.-Narcisse Létourneau, M.
J.-Rodolphe Boulet, M.
Oscar-F. Mercier, M.
S.-Simon Poirier, M.
L. de Lotbinière Harwood, M.
J.-E. Lesage, M.
Ad.-Lemoyne de Martigny, M.
Oswald René de Cotret, M.

5° BACHELIERS EN DROIT (1)

MESSIEURS

1856—Richard Alleyn.
Charles-Etienne Dallaire.
Hammond Gowen.
1857—Georges Desbarats.
1858—Côme Morisset.
Alexandre Fraser.
Guillaume Bossé.
Arthur Casgrain.
Pantaléon Pelletier.
1859—Jean-Baptiste Hébert.
1860—A. Blais.
Gaspard Bourdage.
Jean-Baptiste Delâge.
Chs-Frs-St. Langelier.
A.-Basile Routhier.
1861—L.-A. Seers.
Charles-Narcisse Hamel.
F.-Régis Gosselin.
Charles-P. Lindsay.
Félix Rainville.
1862—Henri-Thomas Taschereau.
Joseph Etu.
Jean Blanchet.
Edouard Gauthier.
René Casgrain.
1863—Ludger Hould.
Marcel-Hubert Chabot.
1864—Pierre Mackay.
Ivan-Tolkien Wotherspoon.
Zéphirin Mayrand.
1865—James-George Colston.
Raphaël Danis.
Louis-Honoré Huot.
Cyrias Pelletier.
Alfred Prendergast.
Jules-Ernest Larue.
1866—François-Xavier Audet.
Jean-Alfred Charlebois.
Trefflé Ouimet.
Lucien-Amédée Turcotte.
1867—Joseph Bédard.

MESSIEURS

1867—Charles-Ignace Gill.
Guillaume Languedoc.
Léon Vidal.
1868—Joseph-Eudore Cauchon.
Elzéar-A. Déry.
James-N. Humphry.
Théodore Jobin.
Gaspard LeMoyne.
Crawford-W. Lindsay.
Ferdinand Roy.
1869—Hector Marchildon.
Frs-Eug.-Alfred Evanturel.
1870—Henri Delagrave.
Stanislas Perreault.
René Dupont,
Thomas Molony.
François-Fortunat Rouleau.
1871—Wilbrod Miller.
Isidore-Noël Belleau.
Godefroi Gourdeau.
1872—Théodore Pâquet.
Joseph Maltais.
François-Xavier Lemieux.
Joseph-Alphonse Rouleau.
Charles Chartré.
Achille LaRue.
Linière Taschereau.
1873—Jean-Narcisse Proulx.
Honoré-J.-B. Chouinard.
Thomas Nesbitt.
Taschereau Fortier.
Tancrède Grondin.
Edouard Bégin.
1874—Albert-Joseph-Taché Bender.
David-R uleau Barry.
C.-E.-Léonidas Dionne.
Arthur Legaré.
Jules Tessier.
Robert-StBarbe Young.
1875—Jules-Alexandre LeMoine.
Olivier-Eugène Rouillard.

(1) Pour être BACHELIER EN DROIT, il faut avoir mérité *au moins* la note *assez bien* à tous les examens de terme pendant *tout le cours*.

Messieurs

1875—Owen-Barnard Devlin.
Jean-Charles-L.-T. Chapais.
Pierre-Paul-Ernest Smith.
Edward-Graves Meredith.
Joseph Allaire.
Henry-Sebastian O'Connor.
Edouard Philibert.
1876—Rob.-Peel-W. Campbell.
Charles Fitzpatrick.
Auguste Tessier.
Thomas-Connolly Aylwin.
1877—Joseph-G. Couture.
A.-Gustave Dionne.
Charles-Panet Angers.
Onésiphore-D. Labrie.
Arsène Piché.
1878—J.-Isaac Lavery.
Joseph-Edouard Boily.
J.-Eugène Drolet.
Edouard-LaRue Burroughs.
Edmund-Roche Alleyn.
John-C. O'Donnell.
James-Langlois Bell.
1879—Cusack-P. Roney.
L.-Félix-M. Pinault.
Charles-Eugène Pouliot.
François-Xavier Gosselin.
Joseph-Evariste Prince.
Archibald Cook.
Eugène Simard, M.
1880—L.-Chs-A. Angers.
Joseph-Edmond Roy.
J.-Boutin Bourassa.
Phil.-Michel Laberge.
Louis-Joseph Riopel.
Alexandre-Ignace Gauvreau.
Louis-Frémont Burroughs.
Philippe-Auguste Choquette.
Joseph Savard.
J.-E.-Alfred StGeorge.
William-Noble Campbell.
L.-Nap. Guindon, M.
Joseph-Edouard Paradis, M.
1881—Arthur-Félix-Alf. Chamberland.
Jean-Pierre-Honoré Chassé.
Guillaume-Georges Bellerive.
Joseph-Alfred Rinfret, M.
Louis-George-Auguste Cressé, M.
Joseph-Stanislas Doucet, M.
Augusts-Etienne Mackay, M.
Louis-Edouard Turgeon, M.
Jos.-Alphonse-Pierre d'Auteuil.
Marie-Hidall Simard.
James-Pierre Prendergast.
Paul-Jean-Baptiste Blouin,
Emeric-Philippe Bertrand, M.
Toussaint-Théop. Brousseau, M.
Joseph-Dominique Leduc, M.
Louis-Jean-Etienne Taché, M.

Messieurs

1882—Arthur-Cyrille-Albert Malouin.
Thomas Blanchet.
J.-Edmond Fortin.
Jacques Bureau.
Auguste-Théodore Chalifour.
Joseph Grenier.
Joseph-Alfred-Emile Chouinard.
Elz.-Robert-Adolphe Taschereau.
Théod.-Alphée-A. Marquis.
Jean-George LeBoutillier.
Achille Carrier.
Edmond-Gustave Joly.
Valère Gosselin.
Jean-Baptiste-Hercule Dorion.
Charles Grenier.
Alfred Morency.
Joseph-Philippe Martel, M.
Maurice Baillairgé, M.
Joseph Baulne, M.
George-Elzéar Fortin, M.
M.-L.-Amédée Bissonnette, M.
Jos-Eugène-Ed. Marion, M.
Amédée Dugas, M.
Eusèbe Laliberté, M.
Edouard-Ulric Lafontaine, M.
Pierre-Uldéric Renaud, M.
Pierre-Elzéar Drouin, M.
William-G. Morgan, M.
Cornelius McCully, M.
Pierre-T. Poirier, M.
Henri-Arthur Cholette, M.
Ls-Napoléon Champagne, M.
1883—Charles-Isaïe Labrie.
Edm.-Stanislas Garneau.
Louis-Rodolphe Roy.
Jos-Daniel Plamondon.
Charles-François Roy.
Adolphe-Alfred Drapeau.
Pierre-Antonin Bidégaré.
Amédée-Jos.-Chenest Beaubien.
Edmond Lortie.
Firmin Campbell.
Louis-Arsène Lavallée, M.
Daniel-Jean Hennessey, M.
Jos.-Arthur Lynch, M.
Jos.-Stanislas Leroux, M.
Joseph Mélançon, M.
Jos.-George-Evariste Héroux, M.
Geo.-Robert-Arthur Prieur, M.
Ls-Joseph Papineau, M.
Tancrède-Toussaint Moreau, M.
David-Arthur Lafortune, M.
Raoul Dandurand, M.
Jos.-Pierre Roy, M.
Cuthbert-Alph. Chênevert, M.
Romulus-H. Laurendeau, M.
Chs-Horace StLouis, M.
Chs.-Edouard Gagnon, M.
1884—Jos.-Alphonse Boissonnault, Q.

MESSIEURS

1884—Alfred Dionne, Q.
Damase-Eleusippe-Er. Larue, Q.
Léonce-Auguste Rinfret, Q.
Jean Bouffard, Q.
Edmond-George Paré, Q.
Herménégilde-Jos.-Octave Roy, Q.
Joseph-Charles StAmant, Q.
Charles-Adélard Gosselin, Q.
Louis-David Morin, Q.
Charles-Salomon Roy, M.
François-Raymond Marceau, M.
Charles-Eusèbe Gratton, M.
Jean-Lomer Gouin, M.
Victor Allard, M.
Edouard Bauset, M.
George Laurendeau, M.
Arthur-Hetchings Chambers, M.
Edouard-Jean Bédard, M.
John-George-Godefroy Goffin, M.
Jean-Henri-Rom. Delfausse, M.
Joseph-Octave-Charles Olivier, M.
Louis-Philippe Brodeur, M.
Louis Bélanger, M.
Ernest-Louis Desaulniers, M.
1885—Jos.-Albert Hébert, M.
Charles Lanctôt, M.
Jos.-Odilon Marceau, M.
Joseph-A. Brunet, M.
Louis-Philippe Tremblay, M.
Ernest-S. Mathieu, M.
Philéas Corriveau, Q.
George Lemay, Q.
Robert-Errol Bouchette, Q.
Joseph-Félix Dumontier, Q.
Philémon DeVarennes, Q.
G.-Emile Larue, Q.
Cyrille-Hector Champagne, M.
Théoph.-Apollinaire Corriveau, Q.
James-Secretan Dunbar, Q.
George-E.-A. Jones, Q.
Achille-Auguste Rhéaume, Q.
Stanislas-Adolphe Germain, M.
Albert-E. De Lorimier, M.
Léon Gérin, M.
Jos.-Antoine Villiard, M.
1886—Pierre-Emile Bélanger, Q.
Joseph Létourneau, Q.
Jos.-Edouard Chabot, Q.
J.-Théophile Lemieux, Q.
Félix Larue, Q.
F.-X.-Arthur Tremblay, Q.
François-Xav. Lemieux, Q.
Blaise Letellier, Q.

MESSIEURS

1886—Charles D'Amour, Q.
Louis de G. Prévost, M.
E. Hénault, M.
M.-J.-Alfred-Lemire Marsolais, M.
L.-Adélard Brien, M.
L.-J.-Ovide Hétu, M.
Arch.-Chaussegros de Léry Macdonald, M.
Ls-Wilfrid Sicotte, M.
L.-Philippe Demers, M.
L.-A.-Aimé Gendron, M.
R.-Stanislas Lacoursière, M.
David-R. Murphy, M.
Jos.-F.-Philéas Forget, M.
Ls-Amédée Gaboury, M.
Auguste Rocher, M.
Hector Chauvin, M.
Charles-M. Ducharme, M.
Jos.-Edmond Perrault, M.
1887—Jos.-H. Bourget, Q.
G.-Cyrias Roy, Q.
Louis-Omer Beaubien, Q.
Louis-G. Belley, Q.
J.-Edouard Plamondon, Q.
Philippe-Jos. Jolicœur, Q.
Ludger Alain, Q.
Chs-Auguste Edge, Q.
J.-P.-Alphonse Bégin, Q.
Adélard Turgeon, Q.
Wilfrid Larose, M.
L.-P.-H. Viau, M.
F.-E. Meredith, M.
H.-H.-A. Gervais, M.
A.-A.-A. Bruneau, M.
J.-B. Robitaille, Q.
A. Rémillard, Q.
E. Bourgeois, M.
A. Legaré, M.
F. Cormier, M.
1888—Cyr. Renaud, Q.
Vict. Lessard, Q.
T.-M.-W. Pampalon, Q.
L.-O. Audet, Q.
J.-A. Théoret, M.
J.-B.-M.-V. Morin, M.
A. Crépeau, M.
A. Beaudouin, M.
J.-Boyce Allen, M.
P.-O. Lavallée, M.
Eug.-Hon. Godin, M.
Fran.-Ubalde Plourde, M.
Eug. Gélinas, M.
Hubert Sanche, M.

6e BACHELIERS EN THÉOLOGIE (1)

MESSIEURS

1870—George-Pierre Côté.
Adrien Papineau.
1871—Joseph-Clovis Laflamme.
David Gosselin.
René Casgrain.
1872—Henri Têtu.
J.-Edmond Marcoux.
Zoël Lambert.
Benjamin Demers.
Thomas Bérubé.
Honoré Leclerc.
Daniel McIntosh.
Cyrille-Alfred Marois.
1873—Anselme Rhéaume.
1874—Adalbert Blanchet, Q.
T.-Michel Labrecque, Q.
Edouard Carrier, Q.
Paul Dubé, S.-A.
Zéphirin Caron, S.-A.
Fortunat Pelletier, S.-A.
Narcisse Proulx, S.-A.
Octave Pelletier, S.-A.
John O'Farrell, S.-A.
Patrick Towhay, S.-A.
Joseph Lavery, S.-A.
Frs-Xavier Garneau, S.-A.
Charles Richard, S.-A.
1875—Lionel Lindsay, Q.
Cléophas Gagnon, Q
Eric Audette, Q.
Frs-Henri Bélanger, Q.
Ernest Nadeau, Q.
Jacques Gauthier, Q.
Joseph-Alph. Huart, Q.
John Hogan, Q.
Edward Walker, Q.
Peter-M. O'Leary, S.-A.
Alphonse Carbonneau, R.
1876—Michael McKenzie, Q.
William-B. McDonald, Q.
Arthur Caron, Q.
Placide Roy, Q.
Jean Chaisson, Q.
Olivier Mathieu, Q.
Louis Guérin, Q.
Gabriel Cloutier, S.-A.
Jean-B. Gosselin, S.-A.
Arthur Belleau, Q.
1877—Frs-Xav. Bélanger, Q.
Laughlin McDonald, Q.
Joseph Quinan, Q.
William Hamilton, Q.

MESSIEURS

1878—George McCrea, Q.
Alfred Pâquet, Q.
1879—John-Lawson McDonald, Q.
Narcisse-Alph. Lemieux, Q.
William Grant, Q.
John Seubert, Q.
Emile Dionne, S.-A.
George Pelletier, S.-A.
Louis St Pierre, S.-A.
Louis Lessard, S.-A.
A.-Percy Philipps, R.
1880—Henri-Arthur Scott, Q.
A.-Eustace Maguire, Q.
John Connolly, S.-A.
Jos.-Cajetan Bérubé, R.
Joseph de Champlain, R.
Louis Savoie, R.
Emile Pouliot, R.
Henry-Charles Becker, M.
Dennis McMahon, M.
Albert-John McKeon, M.
Henri Gouin, Q.
Olivier Moisan, Q.
J.-Ls-Honoré Fréchette, Q.
Joseph-D. Beaudouin, Q.
Gilbert-Arthur Lemieux, Q.
William O'Leary, Q.
1881—Herménégilde Bouffard, Q.
Daniel-Webster Moriarty, Q.
Joseph-Alexandre Lafrance, Q.
Arthur Marchand, Q.
Charles Boulay, Q.
Albert Rouleau, Q.
1882—Etienne-Olivier Corriveau, Q.
Jean-Casimir Drolet, Q.
Robert Hughes, Q.
Lachlan McPherson, Q.
Patrick-Sarsfield O'Ryan, Q.
Jean-Baptiste Bélanger, R.
Achille Thibeau, R.
1883—Jos.-Marie-Alphonse Genest, Q.
1884—Jos.-Olivier-Edmond Verret, Q.
Alfred-Edward Burke, Q.
John-A. McDonald, Q.
Arthur-J. Timon, Q.
Gédéon-Stanislas Hamel, Q.
Thomas-S. Gibbons, M.
1885—Angus Chisholm, Q.
Pierre Plante, Q.
Joseph Laberge, Q.
Rosario Morissette, Q.
S.-L.-J. Sirois, Rim.

(1) Pour être BACHELIER EN THÉOLOGIE il faut avoir mérité *au moins* la note *assez bien* à six examens de terme, comprenant au moins la moitié des manuels de dogme et de morale adoptés dans l'établissement affilié où l'on étudie.

Messieurs

1885—J.-D. Rioux, Rim.
Thomas Marcoux, Q.
1886—Chs-Fran. Kane, M.
Frs-Jn Butler, M.
J.-B. Levasseur, Q.
Albert Côté, Q.

Messieurs

1887—Joseph Gignac, Q.
Alfred Bastien, M.
1888—P.-A.-R. Lagueux, Q.
J.-L.-E.-G. Rémillard, Q.
J.-E.-L. Poirier, Q.
J.-T.-P.-O. Cloutier, Q.

7° BACHELIERS EN DROIT CANONIQUE

Messieurs

1879—Narcisse-Alph. Lemieux, Q.
Jean Hébert, Q.
John Seubert, Q.
1880—Jos.-D. Beaudouin, Q.
J.-L.-H. Fréchette, Q.
A.-Eustace Maguire, Q.
William O'Leary, Q.
G.-Benjamin Dionne, Q.
1881—Herménégilde Bouffard, Q.
Arthur Scott, Q.

Messieurs

1881—Albert Rouleau, Q.
1882—Etienne-Olivier Corriveau, Q.
Jean-Casimir Drolet, Q.
Hubert Lessard, Q.
Patrick-Sarsfield O'Ryan, Q.
1884—Jos.-Olivier-Edmond Verret, Q.
John Bradley, Q.
Alfred-Edward Burke, Q.
John-A. Macdonald, Q.
Arthur-J. Timon, Q.

MAITRES OU LICENCIÉS

1° LICENCIÉ EN PHILOSOPHIE

1882—M. Olivier Mathieu.

2° LICENCIÉ ÈS SCIENCES

1887—M. Salluste Duval.

3° MAITRES ÈS ARTS

Messieurs

1857—Thos-E. Hamel, *ad eumdem.*
Cyrille-E. Legaré, *ad eumdem.*
1858—Louis Beaudet, *ad eumdem.*
1859—Edouard-Michel Méthot.
Charles-Honoré Laverdière.
1863—François Desaulniers.
Louis Dagenais.
Pierre Lagacé.
François-Ignace Paradis.
Antoine-Narcisse Bellemare.
Octave Audet.
1866—André Pelletier.
Irénée Douville.

Messieurs

1867—Antonin Nantel.
François-A.-Hubert LaRue.
1868—J.-Elie Panneton.
Isaac Gélinas.
Bruno Leclerc.
Achille Vallée.
1871—Charles Bacon.
1874—Thomas Moreau.
1876—Charles Baillairgé.
Elzéar Couture.
1879—Emmanuel Guilbert.
Pierre Girard.
1880—François-X. Cloutier.

MESSIEURS

1880—Napoléon Caron.
R. P. J.-Cel. Carrier, C. S.
Jos. Séguin, S. V.
Magloire Légaré.
Joseph-Delphis Meunier.
François-Xavier Jackel.
M.-Thomas Labrecque.
Charles-Philippe Richard.
1881—Joseph Giguère.
Alphonse Bérard.
François-Xav.-Eugène Ecrément.
R. P. Auguste Dion.
1882—R. P. Moïse McGarry.
R. P. Godefroy Robert.
R. P. Charles Jolly.
R. P. Théophile Paré.
R. P. Auguste Louage.

MESSIEURS

1882—R. P. Amédée Guy.
R. P. Alfred Roy.
R. P. Philéas-Fréd. Bourgeois.
Cléophas Gagnon.
1883—Louis Richard.
Raymond Caisse.
Télesphore Laflèche.
1884—Jos.-Clovis-K. Laflamme.
Jos.-Edmond Marcoux.
1885—Victor Huart.
Eugène Roy, *ad eumdem*.
1886—J.-A.-P. Lefebvre.
Athanase Biron.
1887—Olivier-E. Mathieu.
Edmond Paradis.
Joseph Roy.
P.-J. Peemans, C. S. V.

4° LICENCIÉS EN MÉDECINE

MESSIEURS

1855—François-A.-Hubert Larue, *avec distinction*.
1856—Napoléon Lavoie, *avec distinction*.
1860—Romuald Gariépy, *avec distinction*.
Louis-J.-Alfred Simard, *avec grande distinction*.
1861—Alfred Lachaine, *avec distinction*.
1863—Charles-Antoine Delâge, *avec distinction*.
Napoléon Dion, *avec distinction*.
Charles Verge, *avec distinction*.
Laurent Catellier.
1866—Damase Archambault.
Charles-Alexandre Lesage.
1867—F.-X.-Edmond Héroux, *avec distinction*.
Camille Lafontaine.
Thomas-Godfrey McGrath, *avec distinction*.
Lucien Moraud.
1868—Solfrid-Wilbrod Larue.
Romuald Fiset, *avec distinction*.
Michael Ahern, *avec distinction*.
Henri-Josué Martin.
J.-Edouard Badeaux, *avec distinction*.
1869—Jules-Guernon Lussier, *avec distinction*.
A.-George Matte, *avec distinction*.
Paul-Etienne Grandbois, *avec grande distinction*.
Cyrille Lacombe, *avec distinction*.
J.-Bte Bolduc, *avec distinction*.

MESSIEURS

1869—A.-Albert Phillon, *avec distinction*.
B.-Gérin Lafontaine, *avec distinction*.
Zotique Rousseau.
Hubert Neilson.
1870—Edmond Gauvreau.
Charles Gingras.
L.-J.-Lactance Archambault, *avec grande distinction*.
Alfred-Miville Dechêne, *avec grande distinction*.
Chs Delagrave, *avec distinction*.
Edouard Rouleau, *avec distinction*.
Wilbrod Mayrand.
Louis-Elie Beauchamp.
Napoléon Fiset.
Antoine Larue.
Edmond de Sales Laterrière.
George Garon.
Horace Crépault.
1871—Michael Coote.
Adolphe Lemire.
Cyrille-Emile Vaillancourt.
1872—Joseph-Eusèbe Grondin.
Basile Desrochers.
Gustave Turcotte.
Moïse Rheault.
Joseph-Edouard Ladrière.
Joseph-Benjamin Blouin.
Evans Rochette, *avec distinction*.
1873—William Maguire.
1874—Edwin Turcot, *avec distinction*.
Ephrem Olivier, *avec distinction*.
Philippe Charest, *avec distinction*.

MESSIEURS

1874—Honoré Labrecque.
Charles Clément.
Odilon Lauriault.
Charles-Nérée Beauchemin.
Théodore-A. Talbot.
Thomas Tremblay.
Richard-Ph. Alleyn.
Charles-A. Casgrain.
M.-R.-A. Tancrède Fortier.
Louis-Napoléon Fortin, *avec distinction*.
Jules-Nelson Fraser.
Pierre-E. Lemieux.
Auguste Ross.
1875--Fl.-Ch.-Tancrède Lamoureux.
Eusèbe Beaudry.
Joseph-Eugène Turcot.
George Bolduc.
Léandre Hamelin.
Narcisse-Arthur Desjardins.
Louis-Joseph Dostaler.
George-D.-B. Watters.
1876—Auguste Bourbonnais, *avec distinction*.
Mat.-Alf.-Arsène Falardeau.
Alfred Paquin.
G.-Al.-Philibert Tanguay.
André-David Lepage.
Chs-Alphonse Dubé.
1877—Louis Crépault.
George Fréchette.
Joseph Godbout.
Adhémar Jeannotte.
Charles Lespérance.
Alphonse Letellier de St Juste.
Arthur-F. Poulin.
George-S. Grégoire.
Abraham Larochelle.
1878--Patrick-Peter Delaney.
Gaspard-H. Turcot, *avec distinction*.
J.-Adjutor Samson.
Henri Trudel, *avec distinction*.
L.-U.-J.-M.-Aurèle Noël, *avec distinction*.
Charles-F. Couture.
L.-Oct.-Maxime Bellemare.
Jos.-E. Bolduc.
Henri-Philippe Rouleau.
Arthur-E.-Z. Vincelette.
Léon-Achille Gauvreau.
Edouard Morin.
1879—Chs-Narcisse Gauvreau, *avec distinction*.
A.-Israël Joncas, *avec distinction*.
François-Xavier Gosselin, *avec distinction*.
Joseph-A. Langlois, *avec distinction*.

MESSIEURS

1879—Eugène Bédard.
Pierre-H. Brassard.
Simon Grenier.
Charles-E.-A. Côté.
1880—Joseph-Hubert Joannette, *avec grande distinction*, M.
Jos.-Arthur Cardinal, *avec grande distinction*, M.
Victor Sanfaçon, *avec distinction*.
Ls-Stanislas-Zéphirin Giasson.
Narcisse-Emile Roy.
1881—William-Herménégilde Blagdon.
Ls-Chs-Alexandre-Chaussegros de Léry.
Jos.-Rodolphe Tranchemontagne, M.
George-Henry Oliver, M.
Alfred Savard, M.
1882—Gustave-Adolphe Casgrain.
Joseph-Alphonse Marcoux.
Joseph-Valère Côté.
Isaïe Cormier, M.
Gustave Demers, M.
Ls-Eugène-Napoléon Matte, M.
Rodolphe-Gaspard Janson, M.
1883—Chs-Eusèbe Lemieux, *avec distinction*.
Emile Sirois.
George-Wm-Lachaine Jolicœur, *avec distinction*.
Edmond Boulanger.
Edmond Perron.
Edmond Bastien, M.
Félix-Gustave Lafontaine, M.
Jos.-Wilfrid Prévost, M.
1884—Jos.-Henri Sinclair, Q.
Etienne Gosselin, Q.
Frédéric-Stanislas Caron, Q.
Eugène Larue, Q.
Jos.-Euclide Tremblay, M.
1885—Chs-Frs-Xav. Prévost, Q.
Albert de Villers, Q.
Alphonse Lamothe, Q.
Gaudiose Paradis, Q.
P.-Arth. David, *avec distinction*, M.
1886—N.-Gédéon Chabot, *avec distinction*, M.
L.-G. Arthur Delisle, M.
Wilbrod-Ant. Hénault, M.
Arsène Lavallée, M.
J.-C. Howe, Q.
William Delaney, Q.
1887—Damase Pagé, Q.
Joseph Cinq-Mars, *avec distinction*, Q.
Joseph Edge, Q.
Adjutor Couturier, Q.
Pantaléon Pelletier, Q.

MESSIEURS

1887—George Tremblay-Bélanger, Q.
Paul Brière, Q.
Louis-Roch Perreault, M.
Jos.-A.-Théode Mayrand, M.
Naz. Gingras, Q.
1888—Joseph Poliquin, Q.

MESSIEURS

1888—Arthur Lavoie, Q.
P.-V.-Sosthènes Lefrançois, Q.
Ls.-Edouard Schiller, M.
J.-H. Thériault, M.
Ferdinand Bélanger, M.

5° LICENCIÉS EN DROIT

MESSIEURS

1860—Côme-A. Morisset, *avec distinction.*
1861—Chs-Frs-Stanislas Langelier, *avec grande distinction.*
1862—Charles - Narcisse Hamel, *avec distinction.*
1865--James - George Colston, *avec grande distinction.*
1868--Joseph Bédard, *avec distinction.*
Lucien Turcotte, *avec grande distinction.*
1871--Charles Darveau.
Ernest Cimon.
1872—Hubert - Edouard-Adjutor Turcotte.
1873--Edmund-James Flynn, *avec distinction.*
1874—Louis Asselin, *avec distinction.*
Lawrence Cannon.
1875—Louis-Ph. Sirois, *avec distinction.*
Charles Langelier.
1876—Alphonse Pouliot.
1877—Thomas - Chase Casgrain, *avec grande distinction.*
Victor-A.-E. - Benoit Livernois, *avec distinction.*
P.-V.-Amédée Robitaille, *avec distinction.*
Philippe-H. Malouin.
J.-B.-Alfred Cloutier.
Urbain Lapointe.
Lawrence Stafford.
1878—R. - Maurice StJacques, *avec grande distinction.*
Jules-Joseph-P. Frémont, *avec grande distinction.*
Horace-F.-X. Archambeault, *avec grande distinction.*
1879—Pierre-Eugène Lafontaine, *avec grande distinction*, M.
Thomas Chapais, *avec distinction.*
Bruno Nantel, *avec distinction*, M.
Charles-Alphonse Léveillé, M.
Joseph-Adolphe Chauret, M.
Joseph-Adélard Descarries, M.
Jules-André StJulien, M.

MESSIEURS

1880—L.-Ph. Pelletier, *avec grande distinction.*
Richard-Tuson Henneker.
Onésime Boisvert, *avec grande distinction*, M.
Achille Dorion, *avec grande distinction*, M.
Alexandre Lamirande, M.
1881—Simon - Napoléon Parent, *avec distinction.*
Adalbert Fontaine.
Elzébert-Edouard Roy.
Charles - Lemoine de Martigny, *avec grande distinction*, M.
Joseph - Octave Drouin, *avec grande distinction*, M.
Joseph Emard, *avec distinction*, M.
Henri-Gérin Lajoie, *avec destinction*, M.
Arthur David, M.
1882—Albert Lemay, *avec distinction.*
Henry Aylen, *avec distinction.*
François-Siméon Tourigny.
Charles-McPherson Holt.
Thomas Fortin, *avec grande distinction*, M.
Jos-Henri-Napoléon Richard, *avec grande distinction*, M.
Napoléon-Antoine Belcourt, *avec grande distinction*, M.
Louis-Arsène-Herman Comeau, M.
1883—Gilbert - Miville Dechesne, *avec grande distinction.*
Ernest Chouinard, *avec distinction.*
Arthur-Ernest Mountain.
Adolphe Dionne.
Alphonse Bernier.
Eusèbe Belleau.
Alexandre Jodoin, M.
1884—Jos.-Mathias Tellier, *avec grande distinction*, Q.
Edouard Dorion, *avec distinction*, Q.
François-Xavier Gosselin, Q.
Charles-Sandwith Campbell, *avec grande distinction.*

Messieurs

1886—James - Secretan Dunbar, *avec grande distinction*, Q.
George-E.-A. Jones, *avec distinction*, Q.
Jos. - Edouard Taschereau, *avec distinction*, Q.
Nazaire Olivier, *avec distinction*, Q.
Gustave-Faribault Hamel, Q.
Paul-Vilmond Savard, Q.
L.-Philippe Demers, *avec grande distinction*, M.
1887—H. - H. - Achille Gervais, *avec grande distinction*, M.

Messieurs

1887—Fréd.-Ed. Meredith, *avec distinction*, M.
Auguste Beaudry, *avec distinction*, Q.
Ls-Ph.-H. Viau, *avec grande distinction*, M.
L.-P. Bérard, M.
Ludovic-E. Brunet.
Antoine-J. T.-C. Taschereau, Q.
Jean-Bte Bélanger, Q.
C.-Sam. Rioux, Q.
1888—J.-Ald. Rochette, *avec distinction*, Q.
J.-Camille Pouliot, Q.

6° LICENCIÉS EN THÉOLOGIE

Messieurs

1870—Rémi Faure, *avec grande distinction*.
1871—Louis Gauthier, *avec grande distinction*
1872—Adrien Papineau, *avec distinction*.
Clovis Laflamme, *avec grande distinction*.
1873—Thomas Bérubé, *avec grande distinction*.
Cyrille-Alfred Marois, *avec distinction*.
1875—Anselme - Napoléon Rhéaume, *avec grande distinction*.
1876—Edward Walker, *avec distinction*.
1877—Jean Chaisson, *avec distinction*.
Olivier Mathieu, *avec grande distinction*.
1878—Joseph Quinan, *avec grande distinction*.
1879—Joseph Feuiltault, *avec grande distinction*.
Henry-Chs Becker, *avec distinction*, M.

Messieurs

1879—Albert-John McKeon, M.
Dennis McMahon, M.
1880—William-Henry Grant, *avec grande distinction*.
1881—Joseph-Claver Bessette, *avec distinction*.
Arthur Scott, *avec grande distinction*.
1883—Patrick - Sarsfield O'Ryan, *avec grande distinction*.
Lachlan McPherson, *avec distinction*.
1884—Jos.-Ol.-Edmond Verret.
1885—Angus Chisholm, *avec grande distinction*.
Pierre Plante, *avec distinction*.
Joseph Laberge, *avec distinction*.
1886—Joseph-E.-B. Levasseur, *avec distinction*.
1887—Albert Côté, *avec grande distinction*.
Joseph Gignac, *avec distinction*.

DOCTEURS

1° DOCTEURS EN PHILOSOPHIE

1878—M. Thomas-Salvatore Talamo.
1883—M. Olivier Mathieu, *ad eumdem*.
1884—M. Benoit Lorenzelli.

2° DOCTEURS ÈS SCIENCES

1857—M. Thomas-Sterry Hunt.

1880—M. L'abbé Provancher.

3° DOCTEURS ÈS LETTRES

1857—M. Jean-Baptiste-Antoine Ferland.
1867—L'hon. Pierre-J.-O. Chauveau.
1877—M. Raymond Casgrain.
M. Bernard O'Reilly.
1978—Son Excellence Mgr G. Conroy.
Son Excellence Lord Dufferin, gouv.-gén. du Canada.
M. H.-A. Verreau.
1880—Mgr Joseph-Sabin Raymond.
L'hon. Adolphe-Basile Routhier.
M. Alexis-Albert Lefaivre, Con. gén. de France.
M. Lucien Brun, Prof. à l'Univ. Cath. de Lyon.
1880—M. Claudio Jannet, Prof. à l'Univ. Cath. de Paris.
1883—Son Excellence le Marquis de Lorne, Gouverneur-gén. du Canada.
M. Louis-Edouard Bois.
Mgr Cyprien Tanguay.
M. Joseph-Chs Taché.
1888—M. Louis Fréchette.
M. Narc. Faucher de Saint-Maurice.
M. George Stewart *Jr.*
M. L.-P. Lemay.
L'hon. F.-G. Baby.
M. Rameau de St-Père.

4° DOCTEURS EN MÉDECINE

MESSIEURS

1853—Jean Blanchet.
Charles Frémont.
James-Arthur Sewell.
Jean-Zéphirin Nault.
Jean-Etienne Landry.
Alfred Jackson.
1858—Charles-Eusèbe Lemieux.
1859—François-A.-Hubert Larue.
1865—Napoléon Lavoie.
Romuald Gariépy.
Louis-J.-Alfred Simard.
Alfred Lachaine.
Laurent Catellier.
Charles-Antoine Delâge.
Napoléon Dion.
Charles Verge.
Olivier-Alphonse Hébert.
1866—L.-Conrad Gill.
1867—David-Louis Larose.
L.-Eugène Rousseau.
1870—Edmond Héroux.
Edouard Badeaux.
Paul-Etienne Grandbois.
Louis-Joseph-Lactance Archambault.
Alfred-Miville Dechêne.
Alfred Beauchemin.
1871—Ferdinand Doherty.
Pierre-Achille-Anaclet Collet.
1872—Malcolm Guay.
Félix-Emile Dubé.

MESSIEURS

1873—Zéphirin Gravel.
Ernest Delisle.
Michel Fiset.
Louis Gauvreau.
Arthur Vallée.
1874—Samuel Pouliot.
Narcisse-Eutrope Dionne.
Joseph-Phidime Giguère.
Josué-Nic. Pinault.
Onésime Mazurette.
Damase Rossignol.
1875—Joseph-Philéas Boulet.
Louis-Elzéar-Odilon Desjardins.
Wenceslas Bilodeau.
1876—Joseph-Côme Maranda.
Jos.-Hu.-Amb. Matte.
Hugues-Ev. Desrosiers.
Louis-Frémont Burroughs.
J.-Fr.-Régis Latraverse.
Patrick-Ge. Jennings.
Arthur-Lapthorn Smith.
Michel-Delphis Brochu.
Flavien-Alfred Dion.
Thomas Laliberté.
1877—Joseph-Paradis Lavoie.
L.-N.-Emile Lacoursière.
J.-E.-Hercule Poisson.
Antoine-Emmanuel Belleau.
1878—Joseph-Charles Taché.
Hippolyte Sirois.
Peter Conroy.

Messieurs

1878—J.-E.-Alphonse Méthot.
Arthur-Alfred Watters.
Pierre Beaubien, *ad eumdem.*
Pierre Munro, *ad eumdem.*
Jean-Philippe Rottot, *ad eumdem.*
Eugène-H. Trudel, *ad eumdem.*
J.-Gaspard Bibaud, *ad eumdem.*
Joseph-Emery Coderre, *ad eumdem.*
Thos-E.-D'Odet d'Orsonnens, *ad eumdem.*
William-H. Hingston, *ad eumdem.*
Alfred-T. Brosseau, *ad eumdem.*
Emmanuel-P. Lachapelle, *ad eumdem.*
Angus-C. Macdonald, *ad eumdem.*
Arthur-G.-A. Ricard, *ad eumdem.*
Adolphe Dagenais, *ad eumdem.*
J.-Alfred Laramée, *ad eumdem.*
George-O. Beaudry, *ad eumdem.*
1879—Charles-M. Filiatrault, *ad eumdem.*
Norbert Fafard, *ad eumdem.*
Elzéar Berthelot, *ad eumdem.*
Sévérin Lachapelle, *ad eumdem.*
Salluste Duval, *ad eumdem.*
Azarie Brodeur, *ad eumdem.*
A.-A. Foucher, *ad eumdem.*
L.-S.-A. de la Chevrotière.
1880—Michael Ahern.
Jos.-Henri-Edmond Veilleux.
M.-T.-Edouard Belleau.
Edmond-Victor Prévost.
Louis-Clovis Mayrand.
William-Alexandre Verge.
Jean-Félix Landry.
Louis-Antoine Généreux.
Edouard-Odina Cloutier.
Flavien Dupont, M.
Joseph-Ernest Lacaille, M.
Damase Carrières, M.
1881—Philippe Wells.
Joseph Pelletier.
Joseph-Emile Poirier.
Aimé Trudel.
Louis-Guillaume-Philéas DeBlois.
Auguste-Charles Hamel.
François-Xavier-Arthur Gaboury, M.
Joseph-Edmond Lemaître, M.
Joseph-Eusèbe Bergeron.
1882—Albert-L.-E. Mar is.
Arthur-Etienne Hébert.
Elzéar Laberge.
Pierre-Paul-Jos. Cherrier, M.
1883—Edwin Turcot.
Alfred Pinault.
Ephrem Lessard.
Salluste Roy.

Messieurs

1883—Arthur DeBlois.
Chs Henri Simard.
Théophile Paré.
Emile Sylvain.
André-Samuel Brien, M.
Arthur-Jos.-Evariste Cormier, M.
Frank Devlin, M.
Fr.-Xav. Gagnier, M.
Jérôme David Gauthier, M.
Jos.-Octave Goyette, M.
Arthur Joyal, M.
Joseph Leroux, M.
Avila-Romuald-Lemire Marsolais, M.
Chs-Eusèbe Lemieux, Q.
1884—Jos.-Pierre DeBlois, Q.
Jacques-Alfred Morin, Q.
Jos.-Arthur Milette, Q.
Louis-Michel Moreau, Q.
Louis-Elzéar Pelletier, Q.
Patrick Coote, Q.
George-Rosaire Matte, Q.
Joseph-Julien Surprenant, M.
Joseph-Roy Desjardins, M.
Hormisdas Boucher, M.
Charles-Narcisse Valin, M.
Ernest Duval, M.
Elie Barnaud, M.
Michael-Thomas Brennan, M.
1885—Joseph Houle, M.
Gaston Smith, M.
Louis Lepage, Q.
Siméon Grondin, Q.
Michael-H. Brophy, Q.
Pierre Monat, Q.
J.-Hector Palardy, Q.
Ls-Auguste Gagné, Q.
1886—Alfred Létourneau, Q.
Charles Collet, Q.
Alexandre Boucher, Q.
J.-Napoléon Legault, M.
A.-Anaclet Bernard, M.
H.-Ernest Choquette, M.
J.-Ls-Napoléon Delorme, M.
P.-Uldéric Garneau, M.
Ls-Philippe Normand, M.
Chs-Ovide Ostiguy, M.
L.-J.-Hercule Roy, M.
David Marsil.
1887—A.-Geo.-Henri Béïque, Q.
Frs-Jos. Langlais, Q.
Henri Marchand, Q.
Jos.-Zéph Triganne, Q.
Ls-J.-O. Sirois, Q.
Jean-Bte Richard, M.
Chs-V. Emmanuel Marsil, M.
Arthur DeLisle, M.
J.-Arthur Daigneault, M.
Ant.-Alfred Duhamel, M.

MESSIEURS

1888—F.-X.-Feuiltault, Q.
J.-F.-T. Savary, Q.

MESSIEURS

1888—Arthur Ricard, M.
Elphège-A. René de Cotret, M.

5° DOCTEURS EN DROIT

1854—L'hon. Auguste-Norbert Morin.
M. Jacques Crémazie.
1855—L'hon. William Badgley.
L'hon. Jean-Thomas Taschereau.
L'hon. Ulric-Joseph Tessier.
1857—M. Auguste-Eugène Aubry, *ad eumdem.*
1864—M. George-D. Gibbs.
1865—L'hon. René-Edouard Caron.
L'hon. John Dewey Day.
L'hon. Napoléon Casault.
M. Jean Langlois.
1870—M. James-George Colston.
1878—L'hon. C.-F.-S. Langelier.
L'hon. Richard Alleyn.
L'hon. Edmund-James Flynn.
M. Côme-Séraphin Cherrier.
L'hon. Samuel S. Monk.
L'hon. P.-J.-O. Chauveau.
L'hon. Thomas J.-J. Loranger.
L'hon. Jos.-A. Chapleau.
L'hon. Louis-A. Jetté.
L'hon. J.-Alphonse Ouimet.
Son Excellence Lord Dufferin.
1879—L'hon. Alexandre Lacoste.
1880—L'hon. Sir A.-A. Dorion.
L'hon. William-C. Meredith.
1882—L'hon. Sir Hector-L. Langevin.
M. Chs Chamilly de Lorimier.
L'hon. Chs-Louis Champagne.
M. Pierre-Eugène Lafontaine.
1883—L'hon. Ad.-Basile Routhier.
1884—Son Excellence le Marquis de Lansdowne.
1886—Son Excellence l'hon. Rodrigue Masson.
L'hon. Gédéon Ouimet.
L'hon. Michel Mathieu.
L'hon. Horace Archambeault.
M. Alphonse Pouliot.
M. Ls-Philippe Sirois.
1887—M. D.-A. O'Sullivan.
M. Joseph-Tasch. Frémont.
M. Adalbert Fontaine.
M. Ls-Alp.-Jos.-Bernier.
1888—Son Excellence l'hon. A.-R. Angers.

6° DOCTEURS EN DROIT CANONIQUE

1856—Mgr Elzéar-Alexandre Taschereau, *ad eumdem.*
1877—M. Albert-André Blais, *ad eumdem.*
1881—M. Joseph Feuiltault, *ad eumdem.*
1883—M. Michel-Thomas Labrecque, *ad eumdem.*
1884—M. François Santi.
1885—M. Achille Quadrozzi.
Mgr Elphège Gravel.
1887—Mgr Félix Cavagnis.

7° DOCTEURS EN THÉOLOGIE

1852—M. Léon Gingras, *ad eumdem.*
1853—M. Louis-Jacques Casault, *ad eumdem.*
1865—Mgr Benjamin Pâquet, *ad eumdem.*
M. Ls-Honoré Pâquet, *ad eumdem.*
M. Ls-Naz. Bégin, *ad eumdem.*
1871—M. Rémi Faure.
M. Louis Gauthier.
1873—M. Joseph-Clovis Laflamme.
1877—M. D.-Edward Walker.
1878—M. Olivier-E. Mathieu.
M. Jean Chaisson.
1878—M. Joseph-Alexandre Baile, P. S. S.
M. Frédéric-Louis Colin, P. S. S.
M. Hyacinthe-F.-D. Rouxel, P. S. S.
M. Joseph-Théophile Parent, P. S. S.
M. Jean-Amable Trémolet, P. S. S.
M. Narcisse-Amable Troie, P. S. S.
M. Isaïe-Marie-Charles Lecoq, P. S. S.

1878—M. Jean-Pierre Schliekling, P. S. S.
M. Alexis-Jules-Théod. Orban, P. S. S.
M. Nicolas-Victor Many, P. S. S.
Son Excellence Mgr G. Conroy.
Mgr Michel-Edouard Méthot.
M. Pierre Roussel.
1879—M. Joseph Quinan.
M. W.-C. Becker, M.
M. Bernard O'Reilly.
M. Jules-Marie Delavigne, P. S. S.
M. Jean-Baptiste Thibaud, P. S. S.
M. François-Hippolyte Dupret, P. S. S.
1881—Mgr Cyrille-Etienne Legaré, V.G.
M. William-Henry Grant.
M. Jos.-Narcisse Martin, P. S. S.
M. Paul-Napoléon Bruchési, *ad eumdem.*
1882—M. Alphonse Lemieux, *ad eumdem.*
1882—M. Henri Gouin, *ad eumdem.*
1883—M. Michel-Thomas Labrecque, *ad eumdem.*
M. Ls-Adolphe Pâquet, *ad eumdem.*
M. Pierre-Marie Hamon, P. S. S.
1884—M. Dominique-Antoine Bartone.
M. Achille Quadrozzi.
M. Patrick-Sarsfield O'Ryan.
M. François Satolli.
1885—M. Clément-F. Palin d'Abonville. P. S. S.
1886—M. Joseph-E. Laberge.
M. Angus-J. Chisholm.
M. Pierre Plante.
M. Pierre-Albert Urique, P. S. S.
1887—M. J.-M. Emard.
M. Jos.-E.-B. Levasseur.
1888—M. J.-N. Gignac.
M. H.-A. Scott.
M. Edouard-Saturnin Danguy, P. S. S.
M. Emile-Edouard Girot, P. S. S.

PRIX ET MEDAILLES

décernés à la fin de l'année académique 1887-88

FACULTÉ DE DROIT

MÉDAILLE ANGERS.

Prix donné par Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur Angers, et décerné à l'élève qui a subi les meilleurs examens de terme pendant ses trois années d'études légales.

Médaille obtenue par M. Abel Rochette, LL. L.

FACULTÉ DE MÉDECINE

PRIX MORRIN (QUÉBEC)

4e année.—1er Prix.—
2e Prix.—*Ex æquo* { A. Lavoie, M. L. / S. Lefrançois, M. L.
2e année.—1er Prix.—E. St Hilaire, M. B.
2e Prix.—*Ex æquo* { Jos. Guérard, M. B. / John Hayes, M. B.

FACULTÉ DES ARTS

PRIX DU PRINCE DE GALLES

(depuis qu'il n'est plus attaché au Baccalauréat ès Arts).

RHÉTORIQUE

Messieurs

1873—Alfred Cloutier, Q.
1874—Joseph Lemaître, N.
1875—Alphonse Lemieux, Q.
1876—Achille Routier, Q.
1877—Gilbert Miville, S.-A.
1878—Gaudiose Brousseau, Q.
1879—Alphonse Bernier, L.
1880—L.-M. Gérin, N.

Messieurs

1881—Thomas-J. Kelly, S.-L.
1882—Louis Fortier, Q.
1883—Thomas Lefebvre, Q.
1884—Napoléon Laflamme, Q.
1885—Adalbert Guillot, Q.
1886—Pierre Bouffard, Q.
1887—Philéas Roy, L.
1888—Aurèle Nadeau, L.

PHILOSOPHIE

MESSIEURS

1875—Ls-Félix Pinault, R.
1876—Félix Landry, Q.
1877—Henri Gouin, Q.
1878—Alphonse Corriveau, N.
1879—Philippe Bérubé, R.
1880—Edouard Baril, N.
1881—Ovide Côté, R.

MESSIEURS

1882—Théodule Blais, Q.
1883—Clovis Arsenault, Q.
1884—Ernest Devoy, N.
1885—Eugène Gélinas, N.
1886—Joseph Guérard, Q.
1887—John McGrath, Univ.
1888—Pierre Bouffard, Q.

Sont admissibles à concourir pour ce prix tous ceux qui, à l'examen des Lettres ou à l'examen des Sciences du Baccalauréat ès Arts, conservent au moins les *quatre cinquièmes* de la somme des points, sans avoir moins du *sixième* sur aucune matière distincte.

Voici la liste des élèves qui ont eu droit de concourir pour les Prix du Prince de Galles, au dernier concours. Les élèves marqués d'un astérique n'ont pas concouru.

RHÉTHORIQUE

MESSIEURS

Vital Larose, Ass.
Edmond Dubé, Jol.
* Israël Bélanger, Jol.
Doria Richard, Jol.
* Thos Préville, Jol.
Alexandre Guibault, Jol.
Camille Roy, Q.
Frédéric Boulanger, Q.
Edouard Houde, Q.
Thos Meagher, S.-H.
* Alfred Saint-Amour, S.-H.
Ls Levasseur, S.-L.
Urgèle Viau, S.-L.
Auguste Harwood, S.-L.
John McGee, S.-L.
Elphège Hébert, S.-L.
Arthur Trudeau, S.-L.
* Joseph Ménard, S.-L.
* Thos Kelly, S.-L.

MESSIEURS

* Chs Décary, S.-L.
* Edouard Martin, Rim.
Aurèle Nadeau, Lév., *Prix.*
* Chs Boivert, Lévis.
Arth. Macdonald, Nic.
P.-Louis Gravel, Nic.
Pierre Lamontagne, S.-A.
Jos.-Els. Lamoureux, Sher.
Adélard Harpin. Sher.
* Auguste Tapin, T.-R.
D. Roberge, M.
J.-E. Roy, M.
J.-M. Denault, M.
A. Curotte, M.
L.-N. Dubuc, M.
A. Grondin, M.
* Gust. Boissonneault, S.-T.
* Phil. Larocque, Mon.

PHILOSOPHIE

MESSIEURS

* Jos. Sylvestre, Ass.
Gédéon Deshaies, Jol.
* Wilfrid Laurendeau, Jol.
* Arthur Asselin, Jol.
* Placide Desrosiers, Jol.
* Zénon Fontaine, Jol.
* Anthime Jolicœur, Jol.
Pierre Bouffard, Q., *Prix.*
* Nap. Gariépy, Q.
Pierre Hébert, Q.

MESSIEURS

* Siméon Dionne, S.-H
* Geo. Colclough. Rim.
Emile Gelly, Léo.
Geo. Desilets, Nic.
Freddy Gélinas, Nic.
Alfred Carrier, Sher.
* Gilles Leblanc, T.-R.
* Casimir Leblanc, T.-R.
* Elie Auclair, S.-T.
* H. Bergeron, Mon.

Département Vétérinaire

DIPLOMES ACCORDÉS DURANT L'ANNÉE 1887-88,

dans les Écoles Vétérinaires annexées à l'Université Laval.

DIPLOMES DE 1er DEGRÉ

MM. J.-Amédée Charest, M.
Albert Letiecq, M.
Ls-J. Demers, M.

DIPLOMES DE M. V.

MM. W. Beaulieu, Q.
Alph. Lemoine, Q.
Ls-Clovis Leduc, M.
Nap. Masson, M.
J.-A. Charest, M.
Alph. Reid, M.
Ls-Jos. Demers, M.

ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE MONTRÉAL

DIPLOMES D'INGÉNIEUR CIVIL, 1888

MM. Avila Gravelle, *avec grande distinction.*
F.-X.-Ernest Loignon, *avec grande distinction.*
John-Arthur Vincent, *avec grande distinction.*
L.-D.-Emery Lavigne, *avec distinction.*
J.-A.-T. Beauchamp, *avec distinction.*
L.-J. Demers, *avec distinction.*
André Michaud.
Aug.-Daniel Parrot.
L.-A. Montpetit.

Cours des facultés durant l'année 1888-89

—

COURS DE LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE (1888-89), A QUÉBEC

PREMIER TERME

THEOL. MORAL. (Jun.)— *De Actibus humanis. De Conscientia. De Peccatis.* — 3 h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi.

THEOL. MORAL. (Sen.)— *De Pœnitentia.— De Indulgentiis et Jubilæo.*— 5 h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi.

THEOL. DOGM. (Jun.) —*De Divina Religione.*— 5 h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi.

THEOL. DOGM. (Sen.)— *De Gratia.*— 3 h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi.

THEOL. DOGM. (Sen.)— *De Sacramentis in genere. De Baptismo.* — 10¼ h. A. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi.

JUS CANON. (Jun.) — *Institutiones.*— 10¼ h. A. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi.

SCRIP. SACRA.— 8½ h. A. M. Mercredi, Samedi.

HIST. ECCL.— 8½ h. A. M. Mardi, Vendredi.

THEOL. PAST.— 10¼ h. A. M. Jeudi.

ELOQ. SAC.— 8¼ h. P. M. Mardi.

CONF. SPIR.— 5 h. P. M. Dimanche.

SECOND TERME

THEOL. MORAL. (Jun.)— *De Virtutibus. De Legibus.*— 3 h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi.

THEOL. MORAL (Sen.) — *De Præceptis Decalogi.* — 5 h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi.

THEOL. DOGM. (Jun.) — *De Traditione et Sacra Scriptura.* — 5 h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi.

THEOL. DOGM. (Sen.) — *De Virtutibus infusis.* — 3 h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi.

THEOL DOGM (Sen.) — *De Confirmatione. De Eucharistia.* — 10½ h. A. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi.

JUS CANON. (Jun.) — *Institutiones.* — 10½ h. A. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi.

SCRIP. SACRA — 8½ h. A. M. Mercredi, Samedi.

HIST. ECCL. — 8½ h. A. M. Mardi, Vendredi.

THEOL. PAST. — 10½ h. A. M. Jeudi.

ELOQ. SAC. — 8½ h. P. M. Mardi.

CONF. SPIR. — 5 h. P. M. Dimanche.

TROISIÈME TERME

THEOL. MORAL. (Jun.) — *De Sacramentis in genere. De Censuris et Irregularitatibus.* — 3 h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi.

THEOL. MORAL. (Sen.) — *De Præceptis Ecclesiæ.* — 5 h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi.

THEOL. DOGM. (Jun.) — *De Ecclesia et Rom. Pontifice.* — 5 h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi.

THEOL. DOGM. (Sen.) — *De Novissimis.* — 3 h. P. M. Tous les jours excepté le Jeudi.

THEOL. DOGM. (Sen.) — *De Eucharistia.* — 10½ h A. M. Tous les jours excepté le Jeudi.

JUS CANON. (Jun.) — *Institutiones.* — 10½ h. A. M. Tous les jours excepté le Jeudi.

SCRIP. SACRA.—8½ h. A. M. Mercredi, Samedi.
HIST. ECCL. —8½ h. A. M. Mardi, Vendredi.
CONF. SPIR.—5 h. P. M. Dimanche.

COURS DE LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE (1888-89), A MONTRÉAL

PREMIER TERME

THEOL. DOGM. — *Apologia Religionis Christianæ.* — 3¾ h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi.
THEOL. DOGM. — *De Deo uno. De sanctissima Trinitate. De Deo creatore.* — Mêmes heures.
THEOL. MORAL.—*De Actibus Humanis. De Conscientia. De Legibus.*— 9¼ h. A. M. Lundi, Mardi, Vendredi, Samedi.
THEOL. MORAL.— *De Justitia.*— Mêmes heures.
SCRIPT. SACRA.— *Prolégomènes.*— 8½ h. A. M. Dimanche ; 11 h. A. M. Jeudi.
SCRIPT. SACRA.— *Vetus Testamentum.*— 8 h. A.M. Dimanche ; 11 h. A. M. Mercredi.
SCRIPT. SACRA. – *De Novo Testamento.* – Mêmes heures.
JUS CANON.— *De personis sacris.*— 11 h. A. M. Lundi, Vendredi.
HISTORIA ECCL — *Medius ævus.*— Mêmes heures.
LITURGIA SACRA.— 11¼ h. A. M. Samedi.
ELOQUENCE SACRÉE. – 5 h P. M. Dimanche.
HÉBREU.— 11 h. A. M. Mardi.

DEUXIÈME TERME

THEOL. DOGM.— *De Fontibus divinæ Revelationis. De Ecclesia.*— Mêmes heures qu'au premier terme.
THEOL. DOGM.— *De Verbo Incarnato.*— Mêmes heures.

THEOL. MORAL.— *De Peccatis. De Virtutibus.*— 9½ h. A. M. Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi, Samedi.
THEOL. MORAL.— *De Justitia.*— Mêmes heures.
HEBREU.— 11 h. A. M. Mardi et Jeudi.
Le reste comme au premier terme.

TROISIÈME TERME

THEOL. DOGM.— *De Romano Pontifice. De Genesi et Regula Fidei.* — Mêmes heures qu'au premier terme.
THEOL. DOGM.— *De gratia Christi.*— Mêmes heures.
THEOL. MORAL.— *De Decalogo.*— 9½ h. A. M. Lundi, Mardi, (Jeudi jusqu'à Pâques), Vendredi, Samedi.
THEOL. MORAL.— *De Contractibus.*— Mêmes heures.
Le reste comme au premier terme.

COURS DE LA FACULTÉ DE DROIT (1888-89), A QUEBEC

PREMIER TERME

M. F. LANGELIER.— Droit civil ———————— 8 h. A. M.
M. E. FLYNN.— Droit romain ———————— 9 h. A. M.
M. L.-P. SIROIS.— Droit administratif ————— 4½ h. P. M.
M. A -B. ROUTHIER.— Droit international —— Dans le cours du terme

DEUXIÈME TERME

M. J. FRÉMONT.— Droit civil ———————— 8 h. A. M.
M. E. FLYNN.— Droit romain ———————— 9 h. A. M.
M. T.-C. CASGRAIN.— Droit criminel ——————— 9 h. A. M.
M. A. POULIOT.— Procédure civile ————————— 4½ h. P. M.

TROISIÈME TERME

M. F. LANGELIER.— Droit civil———————————8 h. A. M.
M. E. FLYNN.— Droit romain ———————————9 h. A. M.
M. T.-C. CASGRAIN.— Droit criminel————————9 h. A. M.

COURS DE LA FACULTÉ DE DROIT (1888-89), A MONTRÉAL

PREMIER TERME

M. LAFONTAINE.— Droit administratif————————8 h. A. M.
M. JETTÉ.— Droit civil————————————————9 h. A. M.
M. CHAUVEAU.— Droit romain————————————4½ h. P. M.
M. DE LORIMIER.— Droit criminel——————————4½ h. P. M.

DEUXIÈME TERME

M. MATHIEU.— Procédure civile——————————8 h. A. M.
M. JETTÉ.— Droit civil————————————————9 h. A. M.
M. CHAUVEAU.— Droit romain————————————4½ h. P. M.
M. DE LORIMIER.— Droit criminel——————————4½ h. P. M.
M. CHAPLEAU.— Droit international——Dans le cours du terme.

TROISIÈME TERME

M. JETTÉ.— Droit civil————————————————8½ h. A. M.
M. CHAUVEAU.— Droit romain————————————4½ h. P. M.

COURS DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE (1888-89), A QUÉBEC

M. SIMARD. — Ophthalmologie et Otologie. —8 h. A. M.
Luudi, Mercredi et Vendredi.

M. CATELLIER.—Clinique externe (Hôpital de la Marine).—8 h. A. M. Mardi, Jeudi et Samedi, jusqu'au 1er Novembre.

M. LEMIEUX.—Clinique externe (Hôtel-Dieu).—9.30 h. A. M. Mardi et Samedi (Octobre).

M. VALLÉE.—Clinique interne et gynécologique (Hôtel-Dieu).—9.30 h. A. M. Lundi, Mercredi et Vendredi (Octobre).

M. AHERN.—Clinique externe (Hôtel-Dieu).—9.10 h. A. M. Mardi et Samedi (Nov. et Décembre).

M. WELLS.—Clinique interne et gynécologique (Hôtel-Dieu).—9.10 h. A. M. Lundi, Mercredi et Vendredi (Novembre et Décembre).

M. SIMARD. – Clinique ophthalmologique et otologique (Hôtel-Dieu).—9.30 h. A. M. Jeudi (Oct.); 9.10. h. A. M. Jeudi, depuis le 1er Nov.; et (Dispensaire) 10.20 h. A. M. Jeudi.

M. LEMIEUX.—Anatomie descriptive.—11 h. A. M. tous les jours.

M. AHERN.—Anatomie pratique.—1.30 h. P. M. à 3.30 h. tous les jours, depuis le 6 Novembre.

M. TURCOT.—Histologie normale.—2 h. P. M. tous les jours, jusqu'au 6 Novembre.

M. VERGE.—Pathologie interne.—3 h. P. M. tous les jours

M. CATELLIER.—Pathologie externe.—4 h. P. M. tous les jours.

M. VALLÉE.—Tocologie.—5 h. P. M. tous les jours.

M. SIMARD.—Physiologie.—8 h. P. M. tous les jours, depuis le 2 Nov.

M. VALLÉE.—Clinique de Tocologie (Hospice de la Miséricorde).—Sur avis spécial.

M. VALLÉE.—Clinique des Maladies des enfants (Hospice de la Charité).—Sur avis spécial.

M. AHERN.—Clinique des Maladies des vieillards (Hospice Ste-Brigitte).— Sur avis spécial.

N. B.—Il y a Clinique au Dispensaire à 10.20 h. A. M. Lundi, Mercredi et Vendredi.

Pour la *Chimie*, voir *Faculté des Arts.*

DEUXIÈME TERME

M. CATELLIER.—Pathologie externe et Médecine opératoire.— 8 h. A. M. tous les jours.

M. LEMIEUX —Clinique externe (Hôtel-Dieu).—9.10 h. A. M. Mardi et Samedi (Janvier et Février).

M. VERGE.—Clinique interne et gynécologique (Hôtel-Dieu).— 9.10 h. A. M. Lundi, Mercredi et Vendredi (Janvier et Février).

M. AHERN.—Clinique externe (Hôtel-Dieu).—9.10 h. A. M. Mardi et Samedi (Mars et Avril).

M. VALLÉE.—Clinique interne et gynécologiqne (Hôtel-Dieu). —9.10 h. A. M. Lundi, Mercredi et Vendredi (Mars et Avril).

M. SIMARD.—Clinique ophthalmologique et otologique (Hôtel-Dieu).—9.10 h. A. M. Jeudi; et (au Dispensaire) 10.20 h. A. M. Jeudi.

M. LEMIEUX.—Anatomie descriptive.—11 h. A. M. tous les jours.

M. TURCOT.—Histologie pathologique.—1 h. P. M. tous les jours, jusqu'au 15 Février.

M. AHERN.—Médecine opératoire.—1 h. P. M. à 3 h. P. M. tous les jours, depuis le 15 Mars.

M. AHERN.—Anatomie pratique.—2 h. P. M. à 4 h. P. M. tous les jours, jusqu'au 15 Mars.

M. BROCHU.—Hygiène.—3 h. P. M. tous les jours, depuis le 15 Mars.

M. VERGE.—Pathologie interne —2 h. P. M. tous les jours.

M. Wells.— Matière médicale et Thérapeutique générale.— 4 h. P. M. tous les jours, depuis le 15 Février.

M. Vallée — Tocologie, Gynécologie et Maladies des enfants. — 5 h. P. M. tous les jours.

M. Lavoie.— Toxicologie.— 5 h. P. M. tous les jours, depuis le 20 Mars.

M. Simard. — Physiologie.— 8 h. P. M. tous les jours, jusqu'an 1er Mars.

M. Simard.— Pathologie générale. — 8 h. P. M. tous les jours, depuis le 1er Mars.

M. Vallée.— Clinique de Tocologie (Hospice de la Miséricorde).— Sur avis spécial.

M. Vallée.— Clinique des Maladies des enfants (Hospice des Sœurs de la Charité).— Sur avis spécial.

M. Ahern.— Clinique des Maladies des vieillards (Hospice Ste-Brigitte).— Sur avis spécial.

N. B.—Il y a Clinique au Dispensaire à 10.20 h. A. M. Lundi, Mercredi et Vendredi.

Pour la *Chimie*, voir *faculté des Arts*.

TROISIÈME TERME

M. Catellier.— Clinique externe (Hôpital de la Marine).— 8 h. A. M. Lundi, Mercredi et Vendredi (Mai et Juin).

M. Ahern.— Clinique externe (Hôtel-Dieu).— 9.10 h. A. M. Mardi et Samedi (Avril).

M. Vallée.— Clinique interne et gynécologique (Hôtel-Dieu).— 9.10 h. A. M. Lundi, Mercredi et Vendredi (Avril).

M. Lemieux.—Clinique externe (Hôtel-Dieu).— 9.30 h. A. M. Mardi et Samedi (Mai et Juin).

M. WELLS.— Clinique interne et gynécologique (Hôtel-Dieu).— 9.30 h. A. M. Lundi, Mercredi et Vendredi (Mai et Juin).

M. SIMARD.— Clinique ophthalmologique et otologique (Hôtel-Dieu).—9.30 h. A. M. Jeudi, et (au Dispensaire) 10.30 h. A. M. Jeudi.

M. BROCHU.—Hygiène.—11 h. A. M. tous les jours.

M. SIMARD.—Pathologie générale.—4 h. P. M. tous les jours.

M. WELLS.—Matière Médicale et Thérapeutique générale.—5 h. P. M. tous les jours.

M. VALLÉE.—Clinique de Tocologie (Hospice de la Miséricorde). —Sur avis spécial.

M. VALLÉE.— Clinique des Maladies des enfants (Hospice des Sœurs de la Charité).— Sur avis spécial.

M. BROCHU.— Clinique des Maladies des enfants (Hôpital du Sacré-Cœur).— Sur avis spécial.

M. AHERN.— Clinique des Maladies des vieillards (Hospice Ste-Brigitte).—Sur avis spécial.

N. B.— Il y a Clinique au Dispensaire à 10.30 h. A. M. Lundi, Mercredi et Vendredi.

Pour la ***Botanique***, voir ***Faculté des Arts***.

COURS DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE (1888-89), A MONTRÉAL

PREMIER TERME

M. BRODEUR.— Clinique de Gynécologie (Maternité).— 8 h. A. M. Lundi, Mercredi, Vendredi.

M. DUVAL.— Physiologie.—8 h. A. M. tous les jours.

M. FAFARD.— Chimie.—9 h. A. M. tous les jours.

M. FOUCHER.— Ophthalmologie et Otologie.—9 h. A. M. Mardi, Jeudi, Samedi.

M. LAMARCHE.— Anatomie descriptive — 10 h. A. M. tous les jours.

M. LARAMÉE.— Clinique interne (Hopital Notre-Dame) — 11 h. A. M. Lundi, Mercredi, Vendredi.

M. BROSSEAU.— Clinique externe (Hôpital Notre-Dame).— 11h. A. M. Mardi, Jeudi, Samedi.

M. BERTHELOT.— Anatomie pratique.— 2 h. P. M. tous les jours.

M. ROTTOT.— Pathologie interne.— 3 h. P. M. tous les jours.

M. DESROSIERS.— Toxicologie.— 4 h. P. M. tous les jours.

M. BROSSEAU.— Pathologie externe.— 5 h. P. M. tous les jours.

M. DAGENAIS.— Clinique de Tocologie (Maternité).—Sur avis spécial.

SECOND TERME

M. BRODEUR.— Clinique de Gynécologie (Maternité).— 8 h. A. M. Lundi, Mercredi, Vendredi.

M. DUVAL.— Physiologie.— 8 h. A. M. tous les jours, jusqu'au 1er Février.

M. E.-P. LACHAPELLE.— Pathologie générale.— 8 h. A. M. tous les jours, depuis le 1er Février.

M FAFARD.— Chimie.— 9 h. A. M. tous les jours.

M. FOUCHER — Clinique ophthalmologique (Hôpital Notre-Dame). — 9 h. A. M. Mardi, Jeudi, Samedi.

M. LAMARCHE.— Anatomie descriptive. — 10 h. A. M. tous les jours.

M. BROSSEAU.— Pathologie externe.— 10 h. A. M. tous les jours.

M. JOYAL.— Histologie.— 11 h. A. M. tous les jours.

M. LARAMÉE.— Clinique interne (Hôpital Notre-Dame).— 11 h. A. M. Lundi, Mercredi, Vendredi.

M. BROSSEAU — Clinique externe (Hôpital Notre Dame).— 11 h. A. M. Mardi, Jeudi, Samedi.

M. BERTHELOT.— Anatomie pratique.— 2 h. P M tous les jours, jusqu'au 15 mars.

M. BERTHELOT.— Médecine opératoire pratique.— 2 h. P. M. tous les jours, après le 15 mars.
M. ROTTOT.— Pathologie interne.— 3 h. P. M. tous les jours.
M. DESROSIERS.— Matière médicale et Thérapeutique.— 4 h. P. M. tous les jours.
M. DAGENAIS.— Tocologie. — 5 h. P. M. tous les jours.
M. DAGENAIS — Clinique de Tocologie (Maternité).— Sur avis spécial.

TROISIÈME TERME.

M. BRODEUR. — Clinique de Gynécologie (Maternité).— 8 h. A. M. Lundi, Mercredi, Vendredi.
M. E. LACHAPELLE.— Pathologie générale.— 8 h. A. M. tous les jours.
M. DUVAL.—Botanique.—9 h. A. M. tous les jours, excepté le Jeudi.
M. JOYAL.—Histologie.— 10 h. A. M. tous les jours.
M. S. LACHAPELLE.— Clinique des Maladies des enfants (Hôpital Notre-Dame). — 10 h. A. M. le Mardi.
M. LARAMÉE.—Clinique interne (Hôpital Notre-Dame).— 11 h. A. M. Lundi, Mercredi, Vendredi.
M. BROSSEAU.—Clinique externe (Hôpital Notre-Dame).— 11 h. A. M. Mardi, Jeudi, Samedi.
M. S. LACHAPELLE.— Hygiène.— 3 h. P. M. tous les jours.
M. DESROSIERS.— Matière médicale et Thérapeutique.— 4 h. P. M. tous les jours.
M. DAGENAIS.—Tocologie.— 5 h. P. M. tous les jours.
M. DAGENAIS.— Clinique de Tocologie (Maternité).— Sur avis spécial.

DÉPARTEMENT VÉTÉRINAIRE, QUÉBEC

1888-89

PREMIER TERME

M. PAGÉ.— Chimie, 8 h. A. M. tous les jours.

M. COUTURE.—Matière médicale.— 8 h. A. M. Lundi, Mercredi, Vendredi.

M. SIMARD.— Anatomie comparée.— 9 h. A. M. Lundi, Mercredi, Vendredi.

M. COUTURE.— Clinique vétérinaire.— 9 h. A. M. Mardi, Jeudi, Samedi.

M. TURCOT.— Histologie.— 2 h. P. M. tous les jours jusqu'au 6 Novembre.

M. CUMMINS.— Dissection.— 1 h. P. M. tous les jours après le 6 Novembre.

M. SIMARD.— Physiologie.— 8 h. P. M. tous les jours depuis le 2 Novembre.

M. RHÉAUME.— Botanique.— 4 h. P. M. tous les jours.

M. COUTURE.— Pathologie interne et externe.— 5 h. P. M. tous les jours.

DEUXIÈME TERME

M. PAGÉ.— Chimie.— 8 h. A. M. tous les jours.

M. COUTURE.—Matière médicale.— 8 h. A. M. Lundi, Mercredi et Vendredi.

M. COUTURE.—Clinique vétérinaire.— 9 h. A. M. Mardi, Jeudi et Samedi.

M. SIMARD.— Anatomie comparée.— 9 h. A. M. Lundi, Mercredi et Vendredi.

M. CUMMINS.— Dissection.— 1 h. P. M. tous les jours.

M. SIMARD.— Physiologie et Pathol. générale.— 8 h. P. M. tous les jours.

M. SIMARD.— Entozoaires.— 4 h. P. M. Mardi et Samedi.

M. Couture.— Patholog. interne et externe.— 5 h. P. M. tous les jours.

ORDRE DES COURS VÉTÉRINAIRES, A QUÉBEC

Première année.— Chimie, Botanique, Anatomie descriptive et pratique, Histologie, Physiologie, Pathologie générale, et Entozoaires.

Deuxième année.— Mêmes cours que la première année, et de plus : Matière médicale, Pathologie médicale et chirurgicale et Cliniques.

Troisième année.— Matière médicale, Pathologie médicale et chirurgicale et Cliniques.

COURS DE L'ÉCOLE VÉTÉRINAIRE FRANÇAISE DE MONTRÉAL, 1888-89

(affiliée à l'Université Laval)

PREMIER TERME

M. Duval. — Physiologie comparée.—8 h. A. M.
M. Fafard.— Chimie.— 9 h. A. M.
M. Daubigny.— Pathologie interne et externe.— 10 h. A. M.
M. Daubigny.— Cliniques.— 11 h. A. M.
M. I. Cormier.— Anatomie descriptive.— 2 h. P. M.
M. Marsolais.— Pathologie générale.— 3 h. P. M.
M. Desrosiers.— Matière médicale.— 4 h. P. M.
M. E.-P. Lachapelle.— Pathologie comparée.— 5 h. P. M.
MM. A. Levesque et O. Fortin.— Anatomie pratique.— 7 h. P. M.

SECOND TERME

M. Duval.— Physiologie.— 8 h. A. M.
M. Fafard.— Chimie.— 9 h. A. M.

M. Desrosiers.— Matière médicale.— 10 h. A. M.
M. Daubigny.— Pathologie interne et externe.— 11 h. A. M.
M. Daubigny.— Cliniques.— 1 h. P. M.
M. Cormier.— Anatomie descriptive.— 2 h. P. M.
M. Marsolais.— Obstétrique.— 3 h. P. M.
M. H. Bergeron.— Entozoaires.— 4 h. P. M.
M. L.-H. Lorrain.— Hygiène.— 5 h. P. M.
MM. A. Levesque et O. Fortin.— Anatomie pratique.— 7 h. P. M.

ORDRE DES COURS VÉTÉRINAIRES, A MONTRÉAL

Première année.— Chimie, Anatomie descriptive et pratique, Physiologie comparée, Matière médicale, Médecine et Chirurgie vétérinaires, Cliniques, Pathologie générale.

Deuxième année.— Histologie, Obstétrique, Maréchalerie, et toutes les matières de première année.

Troisième année.— Médecine et Chirurgie vétérinaires, Anatomie pratique et descriptive, Hygiène, Cliniques, Maréchalerie, Entozoaires.

COURS DE LA FACULTÉ DES ARTS (1888-89), A QUÉBEC

PREMIER TERME

M. Laflamme.— Physique.— 9 h. A. M. et 2 h. P. M. tous les jours, excepté le Jeudi.
M. Paradis.— Arithmétique et Algèbre.— 8 h. A. M. tous les jours ; 3 h. P. M. tous les jours, excepté le Jeudi.
M. Pagé.— Chimie inorganique, générale, médicale et biologique.— 8 h. A. M. tous les jours.
M. H. Bernier.— Philosophie : Logique.— 9 h. A. M. et 2 h. P. M. tous les jours, excepté le Jeudi.

M. O.-E. MATHIEU.—Théologie naturelle.— 3 h. P. M. tous les jours, excepté le Jeudi.

M. LAFLAMME.— Botanique.— 3 h. P. M. (excepté le Jeudi), jusqu'au 6 Novembre.

DEUXIÈME TERME

M. PAGÉ.— Chimie organique, générale, médicale et biologique. — 8 h. A. M. tous les jours.

M. H. BERNIER.— Métaphysique.—9 h. A. M. et 2 h. P. M. tous les jours, excepté le Jeudi.

M. LAFLAMME.— Minéralogie et Géologie.— 9 h. A. M. Lundi, Mercredi, Vendredi.

M. PARADIS.—Géométrie.— 8 h. A. M. tous les jours ; et 3 h. P. M. tous les jours, excepté le Jeudi.

M. O. MATHIEU.— Philosophie morale.— 3. h. P. M. tous les jours, excepté le Jeudi.

TROISIÈME TERME

M. LAFLAMME.— Botanique.— 2 h. P. M. tous les jours, excepté le Jeudi.

M. PARADIS.—Géométrie et Trigonométrie.— 3 h. P. M. tous les jours, excepté le Jeudi.

M. H. BERNIER.— Métaphysique.—9 h. A. M. et 2 h. P. M. tous les jours, excepté le Jeudi.

M. PARADIS. — Astronomie.— 8 h. A. M. tous les jours, excepté le Jeudi après le 1er mai.

M. O. MATHIEU.— Philosophie morale.— 3 h. P. M. tous les jours, excepté le Jeudi, jusqu'au 15 mai.

Cours que les Élèves doivent suivre pendant l'année 1888-89

FACULTÉ DE DROIT, A QUÉBEC ET A MONTRÉAL

Première année.— Droit romain ; Droit civil ; Droit administratif ; Droit international.

Seconde et troisième année.—Droit civil ; Procédure ; Droit criminel ; Droit administratif ; Droit international.

FACULTÉ DE MÉDECINE, A QUÉBEC ET A MONTRÉAL

Première année.— Chimie, Botanique, Anatomie descriptive et pratique, Histologie, Physiologie, Pathologie générale et Hygiène.

N. B.— Les élèves admis à l'étude au printemps doivent de plus suivre la Matière médicale et les Cliniques.

Deuxième année.— Chimie, Botanique, Anatomie descriptive et pratique, Histologie, Physiologie, Pathologie générale, Matière médicale et les Cliniques. Les élèves admis à l'étude au printemps doivent de plus suivre la Tocologie.

Troisième année.—Matière médicale, Pathologie interne et externe, Médecine légale, Ophthalmologie et Otologie, Tocologie, Médecine opératoire pratique, Clinique interne, externe, gynécologique, ophthalmologique et otologique, des accouchements, des Maladies des enfants et des vieillards.

Quatrième année.— Matière Médicale, Pathologie interne et externe, Médecine légale, Ophthalmologie et Otologie, Tocologie, Médecine opératoire pratique, Clinique interne, externe, gynécologique, ophthalmologique et otologique, des accouchements, des Maladies des enfants et des vieillards.

FACULTÉ DES ARTS, A QUÉBEC

Première année.— Mathématiques ; Philosophie (Logique et Métaphysique) ; Botanique.

Seconde année.— Philosophie (Théologie naturelle, et Morale) ; Physique ; Chimie ; Astronomie ; Minéralogie et Géologie.

Remarques.—1° Les cours sont obligatoires, dans l'ordre indiqué, pour tous les élèves, inscrits et non inscrits ; cet ordre ne peut être enfreint sans une permission expresse du Recteur ou du Vice-Recteur. 2° Tous les étudiants sont obligés de subir les examens trimestriels sur ces cours. 3° Les cours de Médecine sont disposés de manière à pouvoir absolument être suivis en trois ans complets ; dans ce cas, les élèves de première année suivent en même temps les cours spéciaux de seconde ; et ainsi de suite.

ANNÉE ACADÉMIQUE (1887-88)

I

Séance de clôture à Québec, le 22 juin 1888

Allocution du Recteur

Je ne veux pas déroger à la coutume suivie jusqu'à ce jour par le Recteur de l'Université Laval, et avant de procéder à la distribution des diplômes et à la proclamation des vainqueurs dans les différents concours, vous me permettrez de rappeler brièvement les principaux faits qui méritent d'être signalés dans l'année académique 1887-88.

Deux événements ont été pour nous la cause d'une bien grande douleur et de pertes pour ainsi dire irréparables.

En premier lieu, vous le savez tous, Mesdames et Messieurs, la plus belle et la plus considérable portion de nos richesses artistiques a été détruite dans l'incendie de l'antique chapelle du Séminaire, qui était aussi, aux jours des grandes solennités, la chapelle de l'Université. Les nombreuses marques de sympathies reçues à cette occasion, sympathies auxquelles nous avons été sensibles, nous ont en même temps prouvé toute l'étendue du malheur qui venait de nous frapper, puisque partout on le considérait comme un malheur national.

Grâce aux secours que l'amitié et la bienveillance publique nous font espérer, nous entretenons l'espoir qu'une nouvelle chapelle s'élèvera bientôt sur le même emplacement. Il est à souhaiter qu'elle soit belle, puisqu'elle aura l'insigne honneur d'abriter sous ses voûtes les restes vénérés de l'illustre fondateur de l'Eglise du Canada, et du Séminaire de Québec, restes qui, sans doute, selon le vœu le plus ardent de tous les catholiques de notre pays, sortiront, un jour, glorieux du tombeau pour prendre place sur les saints autels !

La Providence n'a pas borné ses épreuves à la destruction de notre vénérable chapelle et de nos inappréciables peintures. Elle nous a frappés d'une manière encore plus sensible, en nous enlevant, contre toute attente, un ami sincère, un conseiller éclairé, un défenseur habile, courageux et dévoué. Depuis le jour de sa fondation, l'Université, constamment absorbée par les travaux de son organisation et les luttes nécessaires au soutien de son existence, n'a guère eu le temps de louer ses bienfaiteurs. Mais lorsque ces soucis auront disparu — ce qui, il faut l'espérer, ne tardera pas — alors elle saura grouper autour du nom immortel de Mgr François de Montmorency-Laval tous ceux de ses bienfaiteurs et de ses amis, et certes, parmi ces noms, celui de Mgr Dominique Racine, premier évêque de Chicoutimi, tiendra un rang d'honneur.

Au nombre des événements heureux se présente d'abord la célébration du Jubilé sacerdotal de sa Sainteté le Pape Léon XIII, glorieusement régnant. L'Université Laval, chaque fois que l'occasion l'y invite, ne manque jamais d'offrir au Pontife Romain l'hommage profond de son respect filial, de son amour et de sa reconnaissance. N'est-ce pas de Rome, en effet, qu'elle tient la vie, qu'elle reçoit la lumière et la force ? Pour me

servir des paroles d'un Père de l'Eglise : « On voit sortir du soleil une » foule de rayons, mais il n'y a qu'un foyer de lumière. Il y a plusieurs » rameaux dans le même arbre, mais un seul tronc fondé sur une seule » racine. Plusieurs ruisseaux coulent de la même source, mais ils appar- » tiennent, malgré leur abondante diversité, à une commune origine. » Coupez le rayon, plus de lumière. Brisez le rameau et séparez-le de » l'arbre, il va périr et ne produira rien. Isolez le ruisseau de sa source, » il va tarir. Telle est l'Eglise et tel est Pierre. La divine lumière qui » pénètre l'Eglise et embrasse de ses rayons le monde entier, vient d'un » point unique qui distribue sa clarté dans tous les lieux...... C'est là le » sein qui nous a enfantés à la vie, le lait qui nous a nourris, l'esprit qui » nous anime.»

Oui ! c'est là le sein qui a enfanté notre Université catholique, le lait qui l'a animée jusqu'à ce jour, et nous en avons la douce confiance, cet esprit ne cessera point de la vivifier.

A part les raisons de commune allégresse, l'Université Laval éprouvait donc un besoin spécial de se réjouir. Reconnaissant en Pie IX un père et un protecteur dévoué, la gratitude lui faisait un devoir de saluer en Léon XIII, non seulement un protecteur et un père, mais encore un insigne et zélé bienfaiteur. Aussi, ce fut avec une bien grande joie, que le 13 janvier de la présente année, l'Université Laval qui, dans cette même salle, avait fêté les noces d'or de Pie IX, convia l'élite de la société québecquoise pour célébrer avec elle le Jubilé sacerdotal de Léon XIII. Ce que l'Université Laval a fait à Québec, elle l'a accompli à Montréal avec une pompe et une solennité non moins grandes, et devant un auditoire non moins distingué.

Quelques semaines auparavant une adresse avait été envoyée au Saint-Père, au nom des deux sections de l'Université. Léon XIII, par l'entremise du Cardinal Secrétaire d'Etat, nous a fait parvenir une touchante réponse que vous serez sans doute heureux d'entendre.

« Parmi les nombreuses adresses de félicitations présentées au Saint- » Père à l'heureuse occasion du cinquantenaire de son ordination sacer- » dotale, Sa Sainteté a justement attaché un prix tout spécial à celle qui » lui est venue de votre remarquable université.

« C'est qu'en effet l'Auguste Pontife regarde l'Université Laval d'un œil » de particulière bienveillance, soit à cause des liens très étroits qui l'unissent » au Saint-Siège, soit à raison de la grandeur des avantages qu'offre cette » Institution pour les études qui importent le plus à l'Eglise parmi les » fidèles du Canada.

« L'attention du Souverain Pontife s'est porté également sur le fond et la » forme de cette adresse, qui est remplie de sentiments de dévouement et » d'affection envers sa Personne, ainsi que d'observations très sages sur les » maux présents de la société et sur les remèdes que la religion seule peut » y apporter.

« C'est pourquoi Sa Sainteté m'a chargé d'offrir à cette Institution scien- » tifique si méritante de longs et vifs remercîments pour le plaisir profond » que ces félicitations lui ont causé, pour les vœux qu'elle lui exprime en » termes si affectueux et si choisis.

« Sa Sainteté veut aussi qu'en son nom, j'exhorte l'Université à pour- » suivre avec une ardeur toujours nouvelle sa haute mission, qui est de » répandre les sciences, et principalement les sciences sacrées parmi la » jeunesse canadienne, et que j'annonce qu'Elle envoie du fond du cœur à » tous les Supérieurs, Professeurs et élèves de cette même Université la » Bénédiction Apostolique.»

Avant tout le Pape est un père, et cette Université s'inclinera toujours avec amour et reconnaissance sous sa main bénissante. Selon les gracieuses images des livres saints, la bénédiction d'un père, à plus forte

raison, celle du Saint-Père, est comme un riche trésor que l'enfant amasse dans son cœur, une couronne de gloire sur son front, une chaine d'or à son cou.

La bénédiction du Pape, — c'est la pensée d'un grand évêque,— renferme, exprime plus qu'un vœu, car elle est féconde et créatrice ; elle a une vertu secrète pour opérer et donner le bien qu'elle souhaite, pour faire croître, prospérer et fleurir : bien plus encore que celle des parents, elle est le gage assuré d'une vie longue et heureuse sur cette terre : *Ut sis longævus super terram.*

Je ne vous apprendrez rien, Mesdames et Messieurs, en vous disant que tous les professeurs ont, comme par le passé, déployé dans leur enseignement un grand zèle et un égal dévouement. Vous le savez, ce n'est pas l'éclat de l'or qui entraîne leur courage et stimule leur ardeur : quelque chose de plus élevé s'offre à leur ambition, c'est la grandeur et la noblesse de la cause à laquelle ils sont fiers de consacrer leurs talents. L'éducation universitaire au point de vue chrétien et catholique, et sous l'immédiate direction de l'Eglise, voilà ce qui peut assurer à notre pays les bienfaits de la vraie civilisation. Telle est aussi l'œuvre féconde aux progrès de laquelle nos professeurs se dévouent, s'efforçant chaque jour d'infuser dans les veines de cette studieuse jeunesse, qui sera bientôt la classe dirigeante de notre société, la sève intellectuelle, morale et religieuse dont s'alimente la vie des peuples. Prêtres et laïques, tous comprennent le rôle sacré qu'ils ont à remplir dans cette Université catholique. En enseignant ainsi au nom de l'Eglise, on peut dire, en effet, que chaque professeur dans sa chaire est comme un apôtre du vrai, du beau et du bon.

Signalons en passant un fait aussi consolant qu'honorable pour notre jeune Université. L'Institut de France a déposé deux couronnes sur la tête de nos professeurs. Nous eût-elle consultés sur la manière de distribuer ces palmes, qu'il nous aurait été bien difficile de mieux les partager. La rivalité entre Québec et Montréal est proverbiale,— non pas certes au point de vue du développement matériel, car s'il en fut ainsi autrefois, depuis longtemps déjà Québec a mis bas les armes et ne sait plus que chanter les lamentations du prophète, — mais au point de vue intellectuel, une noble et louable émulation existe et existera toujours entre les deux villes, grâce à l'Université Laval. Or il semble que l'Institut de France, par une délicate attention, ait voulu tenir compte de cet état de choses ; puisque de ses deux couronnes, l'une est échue à Montréal, l'autre à Québec ; la première décernée par l'Académie des Sciences, tombant sur la tête d'un professeur laïque, pour récompenser la science, la seconde, donnée par l'Académie française, venait se placer sur celle d'un prêtre, pour honorer les lettres. C'est avec une grande joie que le Recteur, dans cette séance solennelle, adresse au nom de toute l'Université les plus vives félicitations à Monsieur le Docteur Brodeur, professeur à la faculté de Médecine de Montréal, et à Monsieur l'abbé Raymond Casgrain, professeur d'histoire de la littérature à la faculté des Arts à Québec. Non seulement je leur adresse des félicitations, mais je leur fais aussi les remerciments de toute l'Université ; car l'honneur qu'ils ont reçu rejaillit sur l'Institution tout entière.

C'est là, Messieurs, disons-le, une preuve éclatante que si nos professeurs, comme ceux des universités des autres pays, pouvaient percevoir des émoluments assez considérables pour leur permettre de conserver à l'étude tout leur temps et toutes les forces vives de leur intelligence, nous verrions malgré le froid glacial de cette contrée, fleurir les palmes en abondance.

Notre Université catholique ne se borne pas à instruire la jeunesse, et à la préparer par un solide enseignement aux grades académiques : elle convie encore à des conférences scientifiques et littéraires, avec les élèves

des différentes facultés, tous ceux qui savent goûter les pures jouissances de l'esprit. C'est ainsi que pendant les deux premiers termes de cette année, un auditoire d'élite, ayant à sa tête un Prince de l'Eglise, a constamment entouré plusieurs fois par semaine la chaire des cours publics. Le représentant de notre Gracieuse Souveraine en cette Province, qui n'omet aucune occasion de montrer son amour pour les sciences et les lettres, et qui en encourage de toutes manières la culture, nous a fait l'honneur d'assister à plusieurs reprises aux leçons de nos conférenciers.

Par ces lectures publiques, l'Université, tout en instruisant et récréant ses amis, fait mieux connaître et apprécier le véritable caractère et la valeur de sa doctrine, dans les différentes branches des connaissances humaines.

A part les leçons données dans ses chaires, il est une autre sorte d'enseignement que l'Université n'a pas peu contribué à fonder et à promouvoir, et par lequel elle peut atteindre ses anciens élèves, ainsi que toutes les personnes instruites qui ont le temps de lire. Sous la direction d'un certain nombre de professeurs de la faculté des Arts une publication périodique a été commencée, et si l'on peut en juger par ses premiers cahiers, elle réalisera, à coup sûr, toutes les espérances que son apparition fit d'abord concevoir.

Le *Canada-Français* n'est pas à proprement parler une revue universitaire, comme le sont certaines publications en Europe. Toutefois, il revêt des caractères qui lui assurent à un haut degré la pureté de la doctrine et une garantie d'orthodoxie bien fondée.

Tout le monde connaît les encouragements qu'il a reçus de l'Eminentissime Cardinal Taschereau, Archevêque de Québec et Chancelier Apostolique de l'Université. En outre le Saint-Père, dans une lettre écrite par ses ordres à l'honorable juge Routhier, professeur à la faculté de Droit, a manifesté *son entière approbation pour le sage programme de la nouvelle Revue du Canada, et a accordé de tout cœur Sa Bénédiction Apostolique à tous ses fondateurs et collaborateurs.*

Nous pouvions très certainement compter à l'avance sur l'entière approbation de Léon XIII. Car, « depuis son avènement au trône pontifical, ce » grand Pape, dit le Cardinal Taschereau dans une lettre au Gérant du » *Canada-Français*, n'a cessé d'exhorter les catholiques désireux de servir » la cause de la religion, à cultiver les hautes études de théologie, de » philosophie, d'histoire et de littérature : ses encycliques, ses brefs et » autres documents d'une importance capitale sont là pour mettre sa pensée » en lumière. Jamais Pape n'a déployé plus d'énergie et de persévérance » que Léon XIII pour assurer à l'Eglise sa suprématie dans la sphère des » sciences...... Votre Revue, sans être une publication officielle de l'Uni» versité Laval, répondra, au moins approximativement, à un désir souvent » exprimé à Rome, que l'Université Laval eût une revue pour compléter son » œuvre.»

Vous voyez, Mesdames et Messieurs, que notre Institution élargit chaque année le cercle de son action et de son enseignement. Elle travaille avec persévérance suivant les exhortations du Saint-Siège à remplir pour le bien de la Patrie et de la Religion, tout ce que comporte le nom d'Université et surtout d'Université catholique.

II

Adresse présentée à Sa Sainteté Léon XIII,

à l'occasion de son Jubilé sacerdotal, par l'Université Laval

Dans les premiers jours du mois de janvier de la présente année, l'Université Laval, tant à Québec qu'à Montréal, a envoyé une adresse commune au Saint-Père, à l'occasion de la cinquantième année de son ordination sacerdotale. Cette adresse fut remise au Pape le 16 janvier. Le Saint-Père, après l'avoir soigneusement examinée, déclara qu'elle était un vrai chef-d'œuvre et pour le fond et pour la forme; il ordonna qu'une réponse fut faite immédiatement, et dicta lui-même ce que cette réponse devait contenir. De plus, Sa Sainteté donna des ordres pour que l'adresse de l'Université Laval fût placée dans l'exposition Vaticane, au milieu des œuvres d'art admirables et sans nombre envoyées au Saint-Père de toutes les parties du monde.

A trois personnes revient surtout le mérite de l'adresse de l'Université Laval: à celui qui l'a rédigée, et dont la modestie nous oblige de taire le nom; à l'humble artiste (la supérieure des Tertiaires attachées au Séminaire) qui l'a copiée et enluminée, sur les meilleurs modèles d'écriture gothique du moyen âge; et à monsieur T. Lemieux, notre relieur-artiste de Québec.

Voici le texte de cette adresse:

Très Saint Père,

Le monde catholique tout entier tressaille de joie à l'approche du glorieux anniversaire de la consécration sacerdotale de Votre Sainteté. Partout on s'agite pour célébrer dignement cet événement solennel; partout l'on se prépare à Vous donner les témoignages les plus éclatants d'un dévouement inaltérable. En ce beau jour, des dons et des offrandes, riches produits des sciences et des arts, seront déposés à Vos pieds; déjà les populations les plus éloignées comme les plus voisines s'émeuvent, et l'on voit d'innombrables pèlerins s'acheminer vers la Ville Eternelle pour honorer de leurs hommages le Pontife-Roi, pour le consoler dans l'amertune de ses douleurs et pour recevoir ses encouragements et ses bénédictions. Ce sera comme une nouvelle Epiphanie, l'imposante manifestation de la grandeur et du pouvoir du Vicaire de Jésus-Christ, à laquelle s'appliqueront d'elles-mêmes les paroles du prophète: « Reges Tharsis et insulæ munera offerent; reges Arabum et Saba dona adducent » Et puis, il restera de ces fêtes un très précieux témoignage, nous voulons dire cette exposition publique des dons et des offrandes par lesquels se seront accusés, avec tant d'éclat, le zèle et la piété des nations, des diocèses, des grands de la terre et aussi de Vos plus humbles enfants.

Les populations du Canada ne pouvaient rester indifférentes à ce pieux mouvement. Vous le savez, Très Saint Père, l'Eglise du Canada s'est toujours distinguée par sa dévotion singulière envers le Saint-Siège. Si nous remontons jusqu'à son origine, nous voyons que, par une disposition spéciale sans doute de la Providence, elle a toujours été immédiatement dépendante du Saint-Siège; et ce n'est pas sans surprise que nous lisons dans nos annales qu'à l'époque même où fleurissaient les doctrines gallicanes, le premier Evêque de la Nouvelle-France obtint du plus absolu des

monarques que son siège ne fût soumis qu'au Successeur de Pierre. Plus tard, par le malheur des temps et par suite des guerres qui arrachèrent violemment le Canada du sein de sa mère patrie, et lui imposèrent un trop long isolement, nos rapports avec la Sainte Eglise Romaine furent nécessairement restreints ; mais, grâces en soient rendues à Dieu, ils ne furent jamais rompus, et nos populations ne cessèrent pas de lui être inviolablement attachées par le plus filial dévouement. Nous n'en voulons d'autres preuves que les larmes qui furent répandues, les prières et les protestations qui s'élevèrent vers le ciel, lorsque vinrent pour l'Eglise Romaine les temps mauvais et que la persécution, tantôt cruelle et barbare, tantôt, sous des formes plus douces, toujours perfidement ingénieuses, s'attaqua successivement à plusieurs de Vos illustres prédécesseurs.

Il nous est permis, nous semble-t-il, de rappeler ces souvenirs, non point assurément pour glorifier nos ancêtres, ni pour nous féliciter nous-mêmes de sentiments et d'actes qui n'étaient qu'un juste retour de reconnaissance après tant de bienfaits dont le Saint-Siège avait comblé le Canada; mais nous voulons seulement, en faisant revivre ici la mémoire de ces événements, ranimer et réchauffer encore notre zèle et notre dévouement envers le Chef auguste de lEglise Catholique.

Le Canada est donc sollicité par de bien puissants motifs à s'unir au reste du monde pour célébrer le Jubilé sacerdotal de Votre Sainteté.

Mais, Très Saint Père, il est dans notre chère patrie, une institution à laquelle incombe, d'une manière toute spéciale, une si noble et si douce obligation. Cette institution, c'est l'Université Laval, fondée et soutenue par le Séminaire de Québec auquel elle est inséparablement unie. C'est sous l'aile, sous la protection de la puissance pontificale qu'elle est née et qu'elle a grandi : c'est de cette haute protection qu'elle s'est servi comme d'une arme invincible pour vaincre tous les obstacles, et comme d'un bouclier impénétrable contre toutes les attaques. S'il lui a été donné de réaliser les progrès quelle devait légitimement poursuivre, de s'accroître, d'assurer son influence dans toutes les parties de la Province de Québec par l'extension de ses facultés à Montréal et par l'affiliation des séminaires et des collèges classiques, c'est à Votre illustre prédécesseur Pie IX, c'est à Vous-même, Très Saint Père, qu'elle le doit.

Aussi les Directeurs et Professeurs de l'Université Laval et du Séminaire de Québec demandent-ils humblement aujourd'hui qu'il leur soit permis de s'unir à leurs frères, les catholiques du monde entier, pour Vous offrir, en leur nom et au nom de leurs élèves, les félicitations les plus respectueuses, et de se joindre à Votre Sainteté afin d'adresser à Dieu des actions de grâces, pour toutes les grande choses qu'il lui a plu de Vous faire accomplir sur différents théâtres.

En effet, Très Saint Père, avec quel orgueil et quelle reconnaissance l'histoire racontera les œuvres si nombreuses de piété et de charité que Vous avez opérées naguère dans Votre Diocèse de Pérouse, les reformes et les progrès que Vous y avez ménagés dans tous les genres d'enseignement et surtout le magnifique élan que Vous imprimiez dès lors aux études sacrées ! Avec quelle admiration elle rappellera ces Lettres Pastorales, dans lesquelles Vous ne cessiez de poursuivre l'erreur et de faire briller aux yeux de tous le flambeau de la vérité ! Telle entre autres, cette œuvre magistrale, ce mandement que Vous adressâtes à Vos bien-aimés diocésains pour le Carême de l'année 1877. C'est là qu'avec une pénétration et une profondeur étonnantes Vous signaliez les attaques insensees par lesquelles *l'homme ennemi* tâche de faire croire de nos jours que la civilisation chrétienne, laquelle cependant a fait, pendant bientôt dix-neuf siècles, la gloire et le bonheur du monde, n'est pas la vraie civilisation, mais qu'il faut plutôt la chercher, cette civilisation véritable, dans le plus

pur naturalisme, dans le produit de ce qu'on appelle avec un vague trompeur le progrès moderne.

Un philosophe, cité par Votre Sainteté elle-même, l'a dit : « Chose merveilleuse, la réligion chrétienne, qui semble n'avoir d'autre but que notre bonheur dans l'autre vie, assure encore notre félicité sur la terre ! » — Cette grande vérité, Vous l'avez, Très Saint Père, surabondamment prouvée en exaltant d'une part les progrès matériels dans le vaste champ des sciences expérimentales, des arts et de l'industrie, mais aussi d'autre part, en faisant toucher du doigt les maux, les excès, les abus qu'ils peuvent engendrer ; en montrant que la Sainte Eglise, loin de mettre des entraves à ce genre de progrès, l'a toujours approuvé, encouragé dans ses justes limites, mais que cependant il faut qu'elle intervienne comme modératrice pour lui imprimer une sage direction. Aussi, suivant la parole d'un autre philosophe, « faire l'histoire de la civilisation chez les nations modernes, c'est faire l'histoire de l'Eglise. »

L'année suivante, Votre Sainteté complétait cette première Pastorale par une seconde. Vous y envisagiez la civilisation sous un plus noble aspect ; car Vous la considériez « comme étant destinée à perfectionner les relations de l'homme moral, point de vue le plus élevé, le plus important et celui qui est d'une application quotidienne ». Et certes, Très Saint Père, qui n'admirerait avec quelle autorité et quelle force Vous prouviez que l'Eglise, par la charité qu'elle inspire, par le maintien de la société conjugale et des lois sacrées de la famille, par les notions chrétiennes d'autorité et d'obéissance qu'elle sait si bien inculquer, que l'Eglise, disons-nous, est la plus féconde inspiratrice et le meilleur rempart de la morale dans la première de toutes les sociétés, la famille, et aussi, quelles que soient leurs formes politiques, dans les grandes sociétés nationales !

Cette seconde Lettre Pastorale était datée de Rome où Vous avait appelé la confiance de Votre illustre prédécesseur, et, en la terminant, Vous aviez la douleur d'annoncer à Vos diocésains un événement qui devait avoir les conséquences les plus importantes et les plus graves pour le monde catholique, nous voulons dire la mort du Pape Pie IX. « Priez, disiez-Vous, priez Dieu qu'il daigne accorder promptement à son Eglise un nouveau Chef ; priez Dieu qu'il le couvre de Sa protection lorsqu'il sera élu, afin qu'il puisse, au milieu des tempêtes en fureur, conduire au port si désiré la nacelle mystique confiée à sa direction. »

Cette prière ne tarda pas d'être exaucée, Très Saint Père ; car, après quelques jours de Conclave, le Cardinal Archevêque-Evêque de Pérouse était, aux applaudissements universels, proclamé Vicaire de Jésus-Christ.

Comme le voyageur, arrivé au sommet d'une haute montagne, jette de tous côtés des regards sur l'immense étendue que maintenant son œil embrasse dans son ensemble et dans ses détails, ainsi Votre Sainteté, parvenue à la dignité suprême du Pontificat, vit s'ouvrir devant Elle un plus vaste horizon et se dérouler sous ses yeux un champ aussi remarquable par son étendue que par les difficultés qu'il offrait à la culture : les nations, jadis chrétiennes, aujourd'hui irréligieuses ou indifférentes, dont il était nécessaire de réveiller la foi ; tant d'erreurs de toutes sortes, qui, pour la plupart, avaient déjà été condamnées, il est vrai, mais dont Vous aviez à arrêter la diffusion ou les progrès ; l'orgueilleuse raison humaine, source de la fausse science, qu'il fallait, tout en respectant ses droits légitimes, abattre aux pieds de la révélation et remettre en sa vraie place. Ce n'est pas tout. Le principe de l'autorité devait être soit ravivé, soit fortifié ; car le magistère et les privilèges de la Sainte Eglise étaient audacieusement niés ou criminellement violés, de même que les droits sacrés des parents sur l'éducation de leurs enfants étaient affaiblis ou complètement anéantis. Le Pape lui-même avait été dépouillé de cet

antique domaine temporel si évidemment nécessaire pour qu'il puisse librement et fructueusement exercer sa chargé apostolique : il fallait ménager la restitution de ce Principat, afin de rendre à la Papauté sa puissance et son prestige d'autrefois.

Voilà, Très Saint Père, le tableau qui se déroulait d'abord sous Vos yeux. Que de difficultés à vaincre ! Que d'obstacles à surmonter ! Que de travaux à entreprendre ! Mais cette redoutable vision ne troubla pas Votre Sainteté. Aidé du secours divin, appuyé sur la protection du Prince des Apôtres, Vous traçates, sans hésitation ni retard, dans Votre première Encyclique *Inscrutabili Dei consilio* un vaste programme, qui est resté le vrai programme de Votre Pontificat et que Vous communiquâtes immédiatement aux évêques et à tous les fidèles du monde catholique.

De ces maux déplorables, qui affligent la Sainte Eglise, Votre Sainteté indiquait comme cause principale le mépris qu'on affiche de nos jours pour l'autorité de l'Eglise et du Pontife romain, qui, au nom du Christ, doivent exercer une suprême juridiction sur le monde, et être en même temps la base, le soutien, la force vengeresse de toute autre autorité légitime et fidèle à sa mission. N'est-il pas, en effet, de toute évidence que si les sociétés civiles ne sont pas appuyées sur les principes éternels de la vérité et du droit, elles manquent de fondement ? Or c'est l'Eglise et son Chef qui sont les gardiens vigilants du droit et de la vérité. Et qui oserait dire que l'Eglise, lorsqu'elle a joui de sa liberté, n'a pas dignement rempli cette sublime mission ? N'est-ce pas elle qui a raminé le flambeau de la vérité, qui a détruit l'esclavage, rappelé l'homme à sa dignité véritable et répandu partout les sciences et les arts ? Votre Sainteté concluait que pour remédier à ces maux, il faut rétablir dans les esprits la vraie notion de la justice et la pratique des vertus chrétiennes, rendre à l'Eglise et au Pontife romain le libre exercice de leur ministère et leur restituer cette situation calme et assurée dans laquelle les avait placés la divine Providence. Tel est, Très Saint Père, le magnifique programme que, dès l'aurore de Votre règne, Vous Vous imposiez et que Vous avez toujours poursuivi par l'envoi de Vos nonces, par Vos Lettres Apostoliques et par ces instructions spéciales qui se sont si rapidement succédé, soit à l'adresse de peuples entiers, soit à celle des Ordres religieux, soit même à l'adresse de personnages dont la dignité ou l'influence personnelle pouvaient servir la cause de la religion et de la société. Par là, permettez-nous de le proclamer bien haut, Votre Sainteté s'est posée l'égal de ces grands papes, Vos prédécesseurs, qui se sont distingués entre tous les autres par leurs vues profondes, leur doctrine et leurs œuvres.

Parlant ici au nom de l'Université Laval, d'une institution chargée par le S.-Siège lui-même du haut enseignement des sciences divines et humaines dans la Province de Québec, nous voulons, Très Saint Père, tout spécialement rappeler un des principaux titres de Votre Sainteté à la reconnaissance et à l'admiration universelles.

Depuis longtemps, dans Votre éminente sagesse, Vous aviez compris quels liens étroits unissent l'intelligence de l'homme à sa volonté, et jusqu'à quel degré l'ignorance et l'erreur peuvent abaisser ou pervertir les nations. Aussi l'un des premiers soins de Votre Pontificat réparateur fut-il de ramener les esprits aux puissantes études de ce qui intéresse le perfectionnement intellectuel et moral de l'humanité. A cet effet parut Votre incomparable Encyclique *Æterni Patris*, que le monde savant accueillit avec un si vif enthousiasme, et dans laquelle Vous proposiez aux maîtres et aux disciples de la vraie science, comme lumière et comme guide, l'Ange de l'Ecole, saint Thomas d'Aquin.

Nous aimons à le dire, Très Saint Père, Votre parole fut pour l'Université Laval une lumière ; et depuis quelques années, c'est ce brillant flam-

beau des doctrines de saint Thomas, puisées à leurs sources les plus pures, qui éclaire sa marche dans l'enseignement de la théologie et de la philosophie catholique. Notre université est heureuse de participer ainsi, dans une ample mesure, aux bienfaits si éclatants que la restauration des sciences sacrées et profanes répand aujourd'hui avec tant d'abondance sur le monde entier.

Pour mieux assurer les succès de Son œuvre, Votre Sainteté, suivant l'usage des Pontifes romains, s'est efforcée par Ses Lettres et Ses Instructions de ranimer la piété dans le cœur de tous les fidèles. Elles les a invités, à plusieurs reprises, à recourir à la puissante protection de la Vierge Immaculée, les exhortant à lui adresser surtout les prières du très saint Rosaire, ces prières si anciennes, si efficaces par elles-mêmes, par l'approbation et la recommandation de l'Eglise, et si fécondes en merveilleux effets de grâce et de salut. Pour gagner à la sainte cause de la religion d'autres défenseurs encore, Vous excitez les fidèles à implorer le secours du glorieux Archange saint Michel, Patron de l'Eglise. Enfin, Vous avez choisi, entre les pieuses confréries répandues en si grand nombre dans l'univers catholique, la confrérie du Tiers-Ordre de saint François, parce que Vous la jugiez, à cause de l'humilité et de la charité de ce grand patriarche, mieux appropriée aux besoins, aux maladies et aux faiblesses de notre tempe. Vous l'avez, par Votre volonté souveraine, réformée dans ses règles, enrichie de nouvelles faveurs, et Vous exhortez les fidèles de toute condition à en devenir les membres.

Le Ciel, Très Saint Père, ne pouvait refuser de répandre sur ces nobles travaux d'amples bénédictions et de récompenser par d'heureux résultats Votre politique toujours empreinte de sagesse, de prudence et de conciliation. En effet, si à l'exemple du Sauveur lui-même qui, au rapport de l'évangéliste, « docebat sicut auctoritem habens », Vous avez enseigné la vérité avec autorité, Vous Vous êtes en même temps montré l'imitateur fidèle de ce divin Maître dans sa charité et sa douceur : « Arundinem quassatam non confringet et linum fumigans non extinguet ». Aussi, en Allemagne, des lois oppressives de la liberté de l'Eglise ont été rappelées ; en France, malgré le mauvais vouloir des gouvernements et la puissance des sectes, la religion est maintenue et la masse de la nation reste catholique ; en Espagne, en Amérique, en Orient comme en Occident partout, l'avenir religieux semble moins sombre et offre de plus solides apparences.

Chose remarquable ! On a vu des gouvernements hostiles se rapprocher de Vous et même solliciter Votre bienfaisante intervention. C'est avec une respectueuse satisfaction que les peuples Vous voient renouer des rapports d'amitié avec les puissances même hérétiques, schismatiques et païennes, conquérir une large part d'influence dans les affaires de l'Europe, et reprendre au dehors la mission pacificatrice qui fut jadis l'apanage de la Papauté. Au moment même où nous offrons à Votre Sainteté cette humble et filiale expression de notre amour, Elle a envoyé en Irlande, dans ce pays si fidèle et si malheureux, un délégué chargé d'une mission toute conciliatrice. Nous ne saurions prévoir, Très Saint Père, toutes les suites de cette démarche, mais du moins aura-t-elle pour résultat d'affaiblir de plus en plus les préventions anglicanes contre tout ce qui vient de Rome. Puisse-t-elle avoir cette autre conséquence, que nous, Canadiens-Français, attachés par les vues impénétrables de la Providence à l'Empire Britannique, appelons de tous nos vœux, de rétablir d'une manière solide et durable des relations officielles entre le Vatican et l'Angleterre. Et sans doute, l'esprit pénétrant de Votre Sainteté l'a compris avant nous, quel bien ne pourrait pas faire à la cause de l'Eglise l'Angleterre, revenue de ses longs égarements et convertie au catholicisme, par ses

millions de sujets répandus sur toute la surface du globe, par ses richesses et par son esprit d'entreprise !

A la vue de ces merveilles de Votre règne, les impies eux-mêmes, comme les magiciens de l'Egypte dont parle l'auteur de l'Exode, ne finiront-ils pas par s'écrier : « Hic digitus Dei est ? »

Puissiez Vous, Très Saint Père, continuer, pendant de longues années encore, à étonner le monde par cet admirable mélange de force et de douceur, de résistance et de conciliation, qui se fait sentir dans tous Vos actes, à poursuivre l'erreur jusque dans ses derniers retranchements et à diriger les nations chrétiennes vers la vérité et la justice. C'est le vœu que forment aujourd'hui tous Vos fidèles enfants.

Le monde ouvrira-t-il enfin les yeux à la lumière que Votre Sainteté fait briller devant lui ? L'Europe, du moins, si privilégiée acceptera-t-elle enfin le règne du Christ ? se soumettra-t-elle de nouveau à son joug si doux et si bienfaisant ? reconnaîtra-t-elle le droit de la Sainte Eglise à cette indépendance que lui a donnée son divin Fondateur ? comprendra-t-elle que le devoir des puissances, comme ce serait leur bonheur et leur gloire, c'est de servir Dieu, son Eglise et son Pontife ? Sans doute, c'est là le secret de Dieu. Mais si, pour user des paroles de Bossuet, « si notre jugement ne nous trompe pas, si, rappelant la mémoire des années écoulées, nous en faisons un juste rapport au temps présent, nous osons croire et nous voyons les sages concourir à ce sentiment, que les jours d'aveuglement s'écoulent et qu'il est temps désormais que la lumière revienne. » Oui, tout semble indiquer que nous verrons bientôt se produire un grand changement, que les peuples seront forcés par leur intérêt même de revenir sur leurs pas et de se jeter dans les bras de leur mère la Sainte Eglise, et que la nation italienne elle-même sera heureuse, nouvel enfant prodigue, de tomber aux pieds de son Père, le Pontife romain, auquel elle doit tant et qu'elle a si gravement offensé ! « Ecce facta sunt omnia nova ! »

Saint Grégoire VII, Très Saint Père, disait en mourant : « J'ai aimé la justice, et voilà pourquoi je meurs en exil. » Nous en avons la ferme confiance, Votre Sainteté sortira de cet état de gène et d'isolement où croient l'avoir pour jamais ensevelie les machinations impies des uns et la coupable indifférence des autres. Il faut que le peuple italien finisse par comprendre que pour lui la sécurité du présent et la stabilité de l'avenir sont fondées sur la liberté de l'Eglise et l'indépendance de son Chef.

Quoiqu'il en soit, Très Saint Père, de ces prévisions et de ces espérances qui nous sont si douces, les actes et les œuvres qui ont marqué ces dix premières années de Votre Pontificat ont suffi pour élever aux yeux de tous l'autorité et le prestige de la Papauté à un point qu'ils n'avaient pas depuis longtemps atteint ; et nous dirons avec un illustre Cardinal qui fut cher à Votre cœur : « Le pape dépossédé parle en Maître du monde ; il et plus roi que ses vainqueurs, plus roi que ses gardiens. Si, à l'heure qu'il est, un héraut d'armes planant au-dessus de tous les trônes vacillants, venait crier : Le Roi ! c'est vers le trône pontifical qui tous les regards se porteraient à l'instant ! »

Daignez, Très Saint Père, agréer ces félicitations et ces hommages que nous Vous offrons, humblement prosternés à Vos pieds, dans ces jours solennels, et répandre sur nous et sur l'Université, de l'autel où Vous allez monter après cinquante années de dévouement sacerdotal, Vos plus précieuses bénédictions !

III

Réponse à l'adresse de l'Université Laval

(*Traduction*)

Aux Très illustres Seigneurs

Monsieur le Recteur de l'Université Laval à Québec, et Monsieur le Vice-Recteur de la même Université à Montréal.

Très illustres Seigneurs,

Parmi les nombreuses adresses de félicitations présentées au Saint-Père à l'heureuse occasion du cinquantenaire de Son ordination sacerdotale, Sa Sainteté a justement attaché un prix tout spécial à celle qui lui est venue de votre remarquable Université.

C'est qu'en effet l'Auguste Pontife la regarde d'un œil de particulière bienveillance, soit à cause des liens très étroits qui l'unissent au Saint-Siège, soit à raison de la grandeur des avantages qu'offre cette Institution pour les études qui importent le plus à l'Eglise parmi les fidèles du Canada.

L'attention du Souverain Pontife s'est portée également sur le fond et la forme de cette adresse, qui est remplie de sentiments de dévouement et d'affection envers Sa Personne, ainsi que d'observations très sages sur les maux présents de la société et sur les remèdes que la religion seule peut y apporter.

C'est pourquoi Sa Sainteté m'a chargé d'offrir à cette Institution scientifique si méritante de longs et vifs remercîments pour le plaisir profond que ses félicitations lui ont causé, pour les vœux qu'elle lui exprime en termes si affectueux et si choisis.

Sa Sainteté veut aussi qu'en son nom j'exhorte l'Université à poursuivre avec une ardeur toujours nouvelle sa haute mission, qui est de répandre les sciences sacrées parmi la jeunesse canadienne, et j'annonce qu'Elle envoie du fond du cœur à tous les Supérieurs, Professeurs et Elèves de cette même Université la Bénédiction Apostolique.

En m'acquittant de cette tâche auprès de vos Seigneuries illustrissimes, je me sens honoré de leur faire part des sentiments de haute estime avec lesquels je me déclare

De Vos Seigneuries illustrissimes

Le serviteur très dévoué,

(Signé) M. CARD. RAMPOLLA.

Rome, 17 janvier, 1888.

IV

ORAISON FUNÈBRE

DE

Mgr DOMINIQUE RACINE

PREMIER ÉVÊQUE DE CHICOUTIMI

Prononcée dans la Basilique de Québec, le 1er Février 1888,

M. LABBÉ LOUIS-H. PAQUET

Docteur en théologie et professeur à l'Université Laval

> ***Ipse dedit quosdam quidem apostolos.*** **(Eph. IV, 11.)**
> **C'est Dieu lui-même qui nous a donné quelques apôtres.**

Eminence (1), mes frères,

La cérémonie funèbre à laquelle nous assistons, cérémonie qui attire dans les nefs de cette basilique une foule si nombreuse et si recueillie, est par elle-même un éloge bien éloquent de celui qui en est l'objet.

Les cendres de Mgr D. Racine sont à peine refroidies, ses restes inanimés ne reposent pas encore sous les dalles du sanctuaire de sa cathédrale inachevée, et cependant voici que, par les ordres de Son Eminence le cardinal archevêque de Québec, cette église métropolitaine revêt ses plus solennels habits de deuil, et de tous côtés on accourt pour honorer la mémoire, non pas d'un grand de la terre, non pas même d'un prélat célèbre par des actions d'éclat, par des écrits retentissants ou encore par une longue et brillante administration de quelque florissant diocèse, mais pour honorer la mémoire du plus modeste, du plus obscur, du plus pauvre des évêques.

Fait presque inouï dans l'histoire de nos solennités religieuses, qu'un service funèbre soit célébré, dans la première et la plus vénérable église de tout un pays, avant même que la tombe se soit définitivement fermée sur la dépouille mortelle de celui pour qui nous venons tous verser des larmes et des prières ! Fait inouï qui parle bien haut à l'honneur du brave et noble évêque qui vient d'être enlevé à notre admiration et à notre amour, qui parle aussi bien haut à l'honneur du prince de l'Eglise qui a commandé ces pompes funèbres à la première nouvelle du tragique événement dont la ville de Chicoutimi fut le théâtre samedi dernier.

---

(1) Son Eminence le cardinal Taschereau, archevêque de Québec.

Quelle est donc la cause d'une distinction si grande, si extraordinaire, qu'au premier abord elle nous paraîtrait même tenir de l'étrange ?

Ah ! M. F., c'est qu'il s'agit ici d'honorer, dans la personne de l'humble évêque de cette lointaine région du Saguenay, un *apôtre*, un *véritable apôtre* dans toute la force du mot, de ce mot qui est pourtant le plus fort que puisse nous fournir le langage ecclésiastique lorsqu'il s'agit de désigner l'un de ces travailleurs infatigables qui ont consacré leur vie entière à cultiver, à arroser de leurs sueurs la vigne chérie du Seigneur. *Ipse dedit quosdam quidem apostolos.*

I

L'apôtre ! Ce mot simple et sublime à la fois, résume admirablement toute la carrière, tant sacerdotale qu'épiscopale, de Mgr Dominique Racine, premier évêque de Chicoutimi.

Pour qu'un homme, consacré au service de Dieu et de l'Eglise, puisse mériter, en droit et en vérité, un titre si grand devant la terre et devant le ciel, il faut qu'il ait été doué par Dieu lui-même d'un ensemble de qualités bien précieuses et bien rares. Mais il faut qu'il soit, avant tout,—personne, je crois, ne voudra contredire cette assertion — homme de conseil et d'action, homme de dévouement et de cœur.

Or, M. F., plus j'examine les œuvres de Mgr Racine, plus je scrute les motifs qui l'ont dirigé dans toutes ses entreprises, plus j'étudie les traits admirables de cette belle figure de prêtre et d'évêque, plus aussi je me convaincs que rien chez lui n'a manqué de ce qui constitue l'homme vraiment apostolique.

L'apôtre n'a pas seulement à prêcher l'Evangile aux nations. Il lui faut en même temps fonder des églises, créer des œuvres dans lesquelles l'esprit de Jésus-Christ puisse se conserver et se perpétuer à travers les âges. Le succès d'une pareille mission requiert deux forces également nécessaires : le conseil et l'action ; le conseil qui ordonne, l'action qui exécute ; le conseil que la prudence dirige, l'action que le courage et l'énergie commandent.

Qui déjà ne reconnaît à ces premiers traits la sympathique figure de celui que nous pleurons ?

Jeune vicaire à Notre-Dame de Québec, après avoir fait ses études classiques et ecclésiastiques au séminaire de la même ville, on le voit, dès le principe, déployer, dans la modeste sphère de son action, cette sagesse de dessein, cette énergie d'exécution, qui devaient le suivre sur de plus vastes théâtres.

Je ne puis me dispenser de rappeler ici que c'est lui qui, par son zèle actif et ingénieux, sauva de l'oubli, probablement de la ruine, ce pieux sanctuaire de Notre-Dame des Victoires, d'où chaque jour tant de grâces et de bénédictions se répandent sur les fidèles de cette paroisse.

Curé de Saint-Basile, puis de Saint-Patrice de la Rivière-du-Loup, partout son esprit organisateur, son courage au-dessus de toutes les épreuves, témoignèrent que le sang de l'apôtre bouillonnait dans ses veines, et qu'il était de la race de ceux qui s'épuisent et meurent au service de Jésus-Christ.

Mais Dieu le destinait à des travaux plus grands encore.

Une immense vallée venait de s'ouvrir au défricheur canadien et appelait en même temps la semence évangélique. Son poste était tout trouvé ; il fut nommé curé de Chicoutimi.

Ici, M. F., commence à proprement parler cette vie de l'apôtre, dont les travaux antérieurs n'étaient qu'un prélude, et qui, se poursuivant à travers

les diverses fonctions de curé, de vicaire forain, de vicaire général, devait s'épanouir par l'épiscopat et s'éteindre sous son pesant fardeau.

Qui dira les travaux accomplis, le zèle déployé, les privations endurées par ce dévoué curé de Chicoutimi dans l'intérêt des âmes dont il était chargé?

Aussi quand vint l'heure où l'on jugea qu'il fallait donner un évêque à cette jeune contrée du Saguenay, encore pauvre de biens acquis, mais riche des espérances de l'avenir, l'opinion publique désigna de suite celui que Rome ne pouvait manquer de choisir.

Il ne nous est pas possible de renfermer dans le cadre restreint de cet éloge funèbre tout ce qu'a fait Mgr D. Racine pour organiser et développer l'immense diocèse confié à sa sollicitude. Qu'il nous suffise de rappeler ses principaux titres à la reconnaissance de son pays.

Deux choses surtout contribuent à former un peuple : l'éducation religieuse, la culture du sol.

L'éducation religieuse forme l'esprit et le cœur du peuple; la culture du sol le rend maitre de la forêt et la convertit en champs fertiles d'où sort la richesse publique.

Eh bien ! M. F., éducation et colonisation, voilà le double objectif des travaux et des efforts de Mgr Racine pendant toute sa carrière. Ceux qui ont visité le diocèse de Chicoutimi dans ces dernières années, se sont sans doute demandé comment, dans un pays si nouveau et avec aussi peu de ressources, Mgr Racine était parvenu à bâtir une cathédrale, à fonder un grand et un petit séminaire, deux couvents pour l'instruction des filles, et un établissement de charité publique. Le mot de l'enigme, c'est l'esprit de conseil et d'initiative, l'énergie presque surhumaine du premier évêque de cette jeune contrée.

Apôtre de l'Evangile, il l'était, vous le voyez, dans le vrai sens du mot. Il fut aussi l'apôtre de la colonisation, et c'est en très grande partie à son zèle infatigable que le district de Québec doit d'être relié aujourd'hui par une voie commode et rapide avec cette vaste et fertile contrée du Saguenay destinée à recevoir le trop plein de notre population toujours croissante, et qui sera avant longtemps le grenier fertile qui alimentera nos marchés. Autant Mgr Racine merite le titre d'apôtre de l'Evangile, autant il merite celui de patriote et de bienfaiteur de son pays par le mouvement qu'il a imprimé à la colonisation dans toute l'étendue de ce qu'on a appelé et de ce que l'on appellera avec de plus en plus de raison le royaume du Saguenay.

II

Nous venons de voir l'homme de conseil et d'action ; voyons maintenant, en peu de mots, l'homme de dévouement et de cœur.

Les plus belles actions aux yeux des hommes sont souvent bien petites aux yeux de Dieu. Que faut-il, au point de vue de la foi, pour frapper de stérilité les actes en apparence les plus éclatants et les plus féconds ? Un motif intéressé, un sentiment égoïste, une pensée de glorification personnelle, un retour malheureux sur soi-même, lorsque tout devrait être rapporté à Dieu, à ce Dieu jaloux à qui appartient tout honneur et toute gloire.

Le véritable dévouement, le dévouement désintéressé, est chose bien rare, même dans les vocations qui en exigent le plus.

J'ose dire que Mgr Dominique Racine a été un modèle accompli de cette abnégation complète, de ce sublime oubli de soi-même qui est le trait caractéristique de l'apôtre dans son type le plus parfait.

Tout pour Dieu, tout pour l'Eglise, qu'il aimait d'un amour ardent et passionné, tout pour les âmes confiées à ses soins, tout pour son clergé dont il était le père tendre et adoré, tout pour l'avancement de ses œuvres fondées au prix de labeurs et de sacrifices de tous genres; pour lui-même rien, jamais rien.

La Providence, qui l'avait destiné à reproduire fidèlement sous nos yeux le dévouement apostolique des plus illustres fondateurs de nouvelles églises, sut le préparer par degrés à la mission difficile qui lui était réservée, comme fondateur de l'église de Chicoutimi.

Curé, comme nous l'avons vu, d'abord de Saint-Basile, puis de la Rivière-du-Loup, il n'avait même pas de presbytère; il logeait, soit dans une mansarde, soit dans l'obscur soubassement d'une pauvre sacristie; mais il ne se plaignit jamais.

Le même sort l'attendait à Chicoutimi, où tout était à faire. Il a été dix ans évêque; et, sur ces dix années de labeurs ardus et fructueux, pendant lesquels on voit s'élever par ses soins une magnifique cathédrale, des maisons d'éducation et de charité; sur ces dix années consacrées tout entières à l'avancement, à la prospérité d'une région qui sera plus tard l'un des plus riches joyaux de notre domaine national, il a passé quelques semaines à peine chez lui, dans ce qu'il appelait, avec une joie que je serais tenté de dire enfantine, sa maison, sa petite maison. Et pourtant cette maison, nous l'avons vue! Le plus humble rentier de Québec aurait eu honte de l'habiter!

Soyons juste cependant. Il songeait à construire une résidence épiscopale convenable, non pour lui-même — il se trouverait mal à l'aise, désorienté, lui l'apôtre, lui le missionnaire, dans un logement vaste et spacieux — mais au moins pour ses successeurs. Cette résidence n'est pas encore sortie de terre, il est vrai; mais le successeur de l'évêque apôtre trouvera déjà recueillie et soigneusement conservée une bonne partie de la somme nécessaire pour qu'un jour l'évêque du royaume du Saguenay puisse être chez lui et recevoir chez lui les membres de son clergé.

Homme de dévouement et de cœur! Ah! mes frères, que ne puis-je ici faire appel à des souvenirs personnels! Mais la dignité de cette chaire ne l'autoriserait peut-être pas. Je puis au moins en appeler au témoignage de ceux qui, comme nous, ont connu intimement ce cœur d'or, cet ami fidèle, ce caractère sincère et loyal, cette nature franche et généreuse, toutes ces belles qualités de l'intelligence sans doute, mais du cœur surtout; qualités qui se reflétaient si admirablement dans sa figure sympathique et expressive, dans sa démarche vive et décidée, dans sa conversation chaude, animée, toute pétillante de verve et d'esprit.

Mais il faut me borner. Et pourtant vous me permettrez de rapporter un trait qui résume tous les autres.

Il y a de cela trois ans. On était au cœur de l'hiver. De grands intérêts ecclésiastiques réclamaient à Québec la présence de Mgr D. Racine comme celle de ses collègues dans l'épiscopat. Il faut traverser 52 lieues de neiges et de montagnes; mais il n'hésite pas, et on le connait si bien que personne ne doute qu'il sera l'un des premiers rendus à l'appel de son métropolitain.

La réunion épiscopale terminée, il s'agit maintenant pour l'un des évêques de se transporter à Rome par la saison la plus rigoureuse. Le choix tombe sur Mgr D. Racine. Ne craignez rien, il ira quoique il en coûte. Mais avant de quitter Chicoutimi pour se rendre à Québec, il n'avait pas prévu ce voyage à Rome. Eh bien! il se remet bravement en route pour le Saguenay, pourvoit rapidement aux besoins de son diocèse pendant son absence, et au bout d'une semaine ou à peu près il est de retour à Québec, prêt à s'embarquer pour la Ville Eternelle, ayant parcouru, dans l'espace

de quelques jours, par des routes impraticables, au milieu de froids intenses et de tempêtes effroyables, une distance de 160 lieues environ.

Ah ! nous le voyons encore, au moment de ce départ pour aller soutenir à Rome une seconde fois les plus chers intérêts de l'église de Québec. Jamais, nous dit-il, sacrifice ne m'a tant coûté ; j'en ai le cœur tout brisé ! Mais le devoir était là. Il partit. Par sa loyauté et sa droiture, par cette manière nette et franche d'exposer une cause qui portait avec elle l'accent même de la vérité, il surmonta tous les obstacles et fit prévaloir les droits de la justice. Il laissa à Rome, dans l'esprit du Saint-Père, des cardinaux, l'impression la plus favorable, la plus profonde et la plus durable. Mais je m'arrête, M. F. Je me hâte de conclure cet éloge bien imparfait sans doute, qu'il m'a fallu en quelque sorte improviser, mais que l'amitié a imposé à ma faiblesse.

Tel a été l'homme, tel a été l'apôtre dont l'église de Chicoutimi et de la province de Québec tout entière déplore amèrement la perte.

Si, pour mesurer l'étendue de cette perte, il fallait ajouter une dernière considération à ce que je viens de vous dire, j'appellerais votre attention sur la vivacité des souvenirs qui s'attachent au nom de Mgr D. Racine, sur l'universalité des regrets que sa mort laisse dans les cœurs.

Les sympathies qu'un homme reçoit pendant la vie sont quelquefois trompeuses ; elles peuvent prendre leur source dans un sentiment dissimulé d intérêt et d'égoïsme. Il n'en est pas ainsi des sympathies et des regrets qui éclatent sur une tombe.

Or, quel spectacle s'offre à nous depuis quelques jours ? celui de la douleur la plus profonde et la plus universelle. C'est un concert général d'éloges et de regrets, concert lugubre et solennel auquel prennent part le peuple, le clergé, les communautés religieuses de cette ville, tous les organes de l'opinion publique, enfin les amis sans nombre que comptait parmi nous le digne et saint évêque que la mort, l'impitoyable mort vient de coucher si brusquement dans la tombe. Concert éloquent que celui-là, M. F., plus éloquent que ne pourrait être aucune parole humaine.

Hélas ! il n'est plus cet homme de Dieu, cet apôtre vaillant et intrépide qui jamais ne se laissa abattre par la grandeur du travail et par les difficultés de la lutte ! Je me trompe. Des hauteurs du ciel où déjà sans doute les anges qui président à nos éternelles destinées ont transporté son âme, la foi nous autorise à croire qu'il continuera de suivre de son regard paternel les progrès spirituels et matériels de ce peuple qui lui était si cher, de cette église qu'il aima d'un amour si tendre.

Il n'est plus ; mais sa mémoire vivra dans ses œuvres, dans le cœur de son peuple et de ceux qui eurent le bonheur de connaître son mérite ou de jouir des charmes indicibles de son amitié. L'histoire de notre église canadienne, sous le nom de Mgr de Laval, premier évêque de Québec, inscrira le nom de Mgr D. Racine, premier évêque de Chicoutimi.

O noble évêque, trop vite enlevé à notre affection, agréez ce suprême hommage rendu à votre mémoire, au nom de l'illustre métropolitain de cet archidiocèse à qui vous étiez si profondément dévoué au nom de cette université catholique que vous avez si généreusement servie, au nom de la ville de Québec tout entière qui eut les prémices de votre zèle et qui vous a suivi avec intérêt, avec amour, dans les diverses phases de votre carrière apostolique.

Nos prières et nos larmes vous accompagnent au-delà de la tombe, et jamais votre souvenir ne s'effacera de notre mémoire.—Ainsi soit-il.

Dons faits à l'Université Laval, à Québec, de juillet 1887 à juillet 1888

BIBLIOTHÈQUE

Académie commerciale catholique de Montréal.
    Palmarès, 1887-88.
Alliance française, Paris.
    Mémoire sur les travaux d'améliorations exécutés aux embouchures du Danube par la Commission Européenne, en vertu du traité de Paris du 30 mars 1856 ; avec un atlas de 59 planches.
Archevêché de Montréal.
    Mandements et circulaires de l'année.
Archevêché d'Ottawa.
    Mandements et circulaires de l'année.
Archevêché de Québec.
    Mandements et circulaires de l'année.
Baillairgé, M. le Chevalier Charles, A. M., M. S. R. C.
    Rapport de l Ingénieur de la Cité de Québec. gérant de l'Aqueduc.
Baillairgé, G.-F., Dép. Min des Trav. Publics, Ottawa.
    17 brochures diverses.
Beaudet, Rév. M. Louis, du Sem. de Québec.
    Recensement de la ville de Québec pour 1716. (Don de l'Editeur.)
Bernier, Alphonse, Ec., LL. D.
    Thèse de Doctorat. (Don de l'auteur.)
Bourke, Capt. John-G. (Par l'entremise de la Smithsonienne.)
    Compilation of notes on human ordure in rites of a religious character. (Don de l'auteur.)
Brodeur, Azarie, Ec., M. D., Prof. à l'U. Laval.
    De l'intervention chirurgicale dans les affections du rein. (Don de l'auteur.)
Bryn Mawr College, Philadelphia.
    President's report, 1886-87.
Bureau of Ethnology, Washington, D. C.
    Bibliography of the Siouan languages, by J.-C. Pilling.
Carroll Institute, Washington, D. C.
    Annual Report, 1887.
Casgrain, M. l'abbé H.-R., Prof. à l'Univ. Laval.
    Voyage au Canada, par J. B. C.
Cercle Ville-Marie, Montréal.
    Historique du Cercle. Rapport, 1886-87.
Chauveau, M. Pierre, fils.
    Frédéric Ozanam, sa vie et ses œuvres. (Don de l'auteur.)
Collège Bourget, Rigaud.
    Annuaire 1887-88.

Collège Joliette.
Annuaire 1887-88.
Collège de Ste-Anne-Lapocatière.
Annuaire No 1, 1887-88.
Collège de St-Boniface, Man.
Année académique 1887-88.
Collège de St-Laurent, près Montréal.
Annuaire 1887-88.
Noces d'or du R. Pére J. Rézé.
Collège St-Marie, Montréal.
Annuaire 1887-88.
Collège (Royal) of Surgeons of Edinburgh, Scotland.
Regulations for candidates for qualifications and for diplomas.
Collet, M. Oscar-W.
Verses commemorating the death of Marquette. (Don de l'auteur.)
Columbia College, New-York.
Annual Register, 1887-88.
Handbook of information, 1887-88.
Columbian University, Washington.
Announcement and catalogue of the National Medical College, 1887-88.
Commission Géologique du Canada.
Catologue of Canadian Plants, Part III.
Côté, Augustin, et Cie.
Le Journal de Québec : Exemplaire spécial pour la Bibliothèque.
Dalhousie University, Halifax, N. S.
Calendar 1888-89.
Dawson, S.-E., Esq., Montréal.
A Study on The *Princess*.
Handbook for the Dominion of Canada.
The massacre of the Cedars.
Copyright in books.
Specific duties on books.
Conditions to obtain copyright in Canada. (Dons de l'auteur.)
Dawson, Sir William.
The University in relation to professional education. (Don de l'auteur.)
Deblois, Rev. G.-I.
System of Book-keeping. (Don de l'auteur.)
De Bognie, Rév. Père, Sup. des Rédemptoristes de Ste-Anne de Beaupré.
De facultate docendi, par le R. P. Jansen.
Département de l'Agriculture, Ottawa.
Recensement du Manitoba, 1885-86.
Résumé statistique pour l'année 1886.
Le guide du colon.
La pratique de la laiterie.
Rapport sur les Archives Canadiennes 1882, 1886.
Report on the Canadian Archives, 1881, 82, 85, 86.
Département de la Marine, Ottawa.
Report of the Meteorological Service of the Dom. of Canada, 1884.
19th annual Report of the Depart. of Marine.
Report of the Hudson's Bay exploration of 1886, with charts.
List of lights and fog signals in the Dominion of Canada.
Dion, M. le Dr Louis.
Mémoire sur la vaccination. (Don de l'auteur.)

Doin, M. Octave, Editeur, Paris.
Leçons chimiques sur les tænias de l'homme, par Berenger-Féraud.
Archives de Médecine navale.—Année 1887.

Dugal, Rév. M. Louis, curé de St-Basile, N.-B.
Leo Taxil, 4 vols.
Rituel de Québec, 170?.

Echanges internationaux (par l'entremise du Gouvernement Fédéral du Canada).
Comptes des Bâtiments du Roi.—Vol. 2nd.
Annales de l'Académie de la Rochelle.

Evanturel, Alfred, Ec., M. P. P., Ont.
Report of the Minister of Education, Ont. 1887.
Special report on the Ontario educational Exhibition, at Philadelphia, 1876.

Evêché de Chicoutimi.
Mandements et circulaires de l'année.

Evêché de Nicolet.
Mandements et circulaires de l'année.

Evêché de Rimouski.
Mandements et circulaires de l'année.

Evêché de Sherbrooke.
Mandements et circulaires de l'année.

Evêché de St-Hyacinthe.
Mandements et circulaires de l'année.

Evêché des Trois-Rivières.
Mandements et circulaires de l'année.

Fairchild, Geo.-M., jn.
Canadian Leaves. Papers read before the Canadian Club of New-York.

Faucher de Saint-Maurice, Narc., Ec.
Le Canada et les Canadiens-Français pendant la guerre franco-prussienne. (Don de l'auteur.)

Gagnon, l'hon. C.-A.-E., Secrétaire Provincial.
Jugements et délibérations du Conseil Souverain de la Nouvelle France. Vols III et IV.

Gisborne, F.-N , Esq., M. S. R. C.
Telephone. (Don de l'auteur.)

Gouvernement fédéral, Ottawa.
Actes du Canada et des Provinces, non abrogés par les Statuts revisés, 1887.
Statuts du Canada, 1887. (fr. et ang.)
Documents de la session, 1887. Vol. XX, No 1-17.
Journaux du Sénat, vol. XXI.
Journaux de la Chambre des Communes, vol. XXI.

Gouvernement du Manitoba.
Statutes of the Province of Manitoba, vol. I.

Gouvernement de la Province de Québec.
Documents de la session, vol. 20. (fr. et ang.)

Hamel, C.-N., Ecr.
Rapport du Conseil Supérieur, Société St-Vincent-de-Paul, 1887.

Hamel, Mgr T.-E., du Sém. de Québec.
Cinq volumes, divers.

Harvard University, Cambridge, Mass., U. S.
University Bulletin, No 38, 40.
105th annual catalogue of the Medical School, 1887-88.

Hoffmann, G.-Ch., Esq., F. R. S. C., Ottawa.
Fresenius Qualitative Chemical Analysis.
Honeyman, Rev. D., D. C. L., F. R. S. C.
Proceedings and Transactions of the Nova-Scotian Institute of Natural Science. Vol. VII, Part I.
Institut canadien de Québec.
Annuaire No 12.
Johns Hopkins University, Baltimore.
Register for 1887-88.
University Circulars, July 1888.
Kingsford. Wm., Esq.
The Canadian canals.
A Canadian political coin.
M. Kingsford and Sir H. Langevin. (Dons de l'auteur.)
The Colonies and India in London, by T. Cross.
Laflamme, Rev. M. J.-C.-K., du Séminaire de Québec.
Le Docteur Michel Sarrasin. (Don de l'auteur.)
Orton. Preliminary report on petroleum and gas.
The Taconic of Georgia., by Jules Marcou.
Lafrance, C.-J.-L., Ec.
Comptes du Trésorier de la Cité de Québec.
Langevin, Sir Hector, C. B , K , C. M. G., Ministre des T.-Publ., Ottawa.
Statistical abstract and record, 1886.
Tableaux statistiques graphiques, de 1868 à 1887.
Mineral production of Canada. 1887.
Scientific Dairy Practice, by W. H. Lynch.
Lareau, Edmond, Ecr, LL. D., Prof. à l'Univ. McGill.
Histoire de la littérature, 2 exemplaires.
Histoire du Droit canadien, 2 exemplaires. (Dons de l'auteur.)
Legaré, Mgr C.-E., V. G., Prot.-Apost.
Un lot de Mandements.
Legislative Library of Nova Scotia, Halifax.
Annual report of the Library Commissioners and Librarian, 1887.
Lesage, Mr P., Raismer, Nord, France.
Traité du cubage du bois, par E. Lesage.
La chanson de Roland.
Trois conférences de Mr P. Foncin.
Lory, Rev. Père P.-H., S. J.
Order of proceedings, University of Manitoba, 1888.
Lynch, Mgr J.-J., Arch. de Toronto.
Life of Archbishop Lynch.
Macmillan et Co., London.
History of England, for beginners, by Arabella Buckley.
Mallet, M. le Major Edmund, Washington, D. C.
Catholic Family annual, 1888.
Annuaire Catholique, 8e année, 1888.
Manitoba University, Winnipeg.
Calendar and Syllabus for 1886 and 1887.
Marchand, l'hon. F.-G.
Report of the Superintendant of Public Instruction 1885-86.
Marois, Mgr C.-A., de l'Archevêché de Québec.
Sketch of the parish of St-Mary, Almonte, Ont.
Massachusetts Institute of Technology, Boston, Mass.
Annual catalogue, 1887-88.
McGauran, Geo.-D., M. D., New York.
Xavier Union. Reports of the Board of Direction, 1887.

McGill College and University, Montreal.
Annual Calendar, 1887-88.
Mercier, l'hon. Honoré, Premier Min., Prov. de Québec.
Discours prononcé le 10 av. 1888 au Club Nat. (Don del'auteur.)
Meteorological Service, Dominion of Canada.
Monthly weather Review.
Méthot, Mgr M.-E., du Sém. de Québec.
Bronchain, Merveilles du très saint Rosaire.
Newberry Library.
Proceedings of the Trustees to 5 Jan. 1888.
New York State Library, Albany.
Library reports, 67, 68, 69.
Hist. and Statis. Record, 1885.
Museum Reports, 32, 38, 39.
N. Y. and Pa. Boundary, 1886.
Regents Reports, 99.
New York State Archives. vol. 1.
Ottawa Field Naturalist Club.
The Ottawa Naturalist for 1887-88.
Nizet, Mr F.
Projet de catalogue idéologique des périodiques. (Don de l'aut.)
Ouimet, l'hon. Géd.
Rapport du Surint. de l'Ins. Pub. pour 1886-87.
Pâquet, Mgr B., du Sém. de Québec.
Notice biog. sur l'abbé E. Bonneau, par l'abbé T.-G. Rouleau.
Informatio... introductionis causæ F. de Montmorency Laval.
Pâquet, Rev. M. Henri, curé de Ste-Pétronille.
Le Propagateur de la dévotion à Ste Philomène.
Pâquet, Rév. M. L.-H.
19 brochures diverses.
Pouliot, Alphonse, Ecr, Prof. à l'Université Laval.
Annual...catalogue of the College of Surgeons, Baltimore, 1887-88.
Prendergast, M. J.-Arthur, Winnipeg.
The Selkirk settlement.
The French element of the Can. N. W., by Father Drummond, S. J.
Facts about Manitoba.
Anderson on vacant lands of Man. and N. W.
Report of Delegates on the Disallowance Policy.
Robertson's political manual of Man. & N. W.
Prendergast, hon. James-P., Secret-Prov. Man.
Statuts refondus, fr. at angl.
Journaux de l'Ass. Lég.
Journaux du Conseil Lég.
Statuts.
Prince, Dr A.-E., Jacksonville, Ill., U. S.
An aseptic atmosphere.
The Pulley method of advancing the rectus. (Dons de l'auteur.)
Quebec Harbour Commission.
Reports for 1887.
Queen's College and University, Kingston.
Calendar 1888-89.
Examination Papers, 1888.
Quézel, Rév. M. Louis, Vicaire à St-Jean-Bap. de Québec.
Collection complète du journal « La Vérité ».
Rhéaume, Rév. M. Ans., du Sém. de Québec.
27 th annual meeting of the Numismatic Soc. of New York, 1885.

Rochette, M. Léon, Québec.
Langue internationale, par Dr Esperanto.
Secrétaire provincial de l'Ile du Prince-Edouard.
The Acts of the General Ass. of Prince Edw. Island, 1886-87.
Séminaire de Nicolet.
Année académique, 1886-87.
Séminaire de Sherbrooke.
Annuaire 1887-88.
Séminaire de Ste-Thérèse.
Annuaire 1887-88.
Smith Wm., Esq., Député Ministre de la Marine, Ottawa.
Report of the Meteorological service, 1884.
Smithsonian Institution, Washington.
Bibliography of the Esquimo Language, by J.-C. Pilling.
Report, 1885, Part II.
Miscellaneous collections, vol. 31.
Société Royale du Canada.
5e volume des Transactions et Mémoires.
St. Charles College, near Ellicott City, Md.
Catalogue 1887-88.
St. Paul Medical College, St. Paul, Minn.
Annual Calendar, 1887-88.
Taschereau, Son Eminence le Cardinal.
Affections du rein, par Az. Brodeur.
Tessier, Cyrille, Ecr, N.-P., Québec.
M. Bayle's historical and critical Dictionary, 5 in-fol.
Toronto Public Library.
Fourth annual report, 1887.
Trinity College School, Port Hope, Ont.
Calendar, 1887-88.
Trudelle, Rév. M. Chs., Chapelain, Hôp. du Sacré-Cœur.
La paroisse de Charlesbourg. (Don de l'auteur.)
United States Naval Academy (par M. A.-N. Brown), Annapolis, Md., U.S.
Annual Register, 1879-1887. (8 cahiers.)
Examination Papers, 1881-82.
Università (Regia) di Bologna.
Annuario, 1887-88.
Università di Torino.
Annuario, 1887-88.
Université de Louvain.
Annuaire, 1887-88.
Thèses, faculté de Théologie, Nos 566 à 587.
De Lantsheere. Du bien.
Liber memorialis.
Mémoires de la Societé littéraire, T. IX et XIII.
Thèses, faculté de Philosophie, Nos 18, 19.
Dissertation, De Coster.
University of Michigan, Ann Arbor.
Calendar, 1887-88.
University of Mount Allison College, Sackville, N.-B.
Calendar, 1888.
University of Pennsylvania, Philadelphia.
Catalogue and announcements, 1887-88.
University of Toronto.
Calendar, 1887-88.

University of Trinity College, Toronto.
Calendar, 1888.
Vaillancourt, Mr l'abbé A.-M.-H.
Historique de l'église N.-D. des Vict., Québec.
Vanasse, F. Ecr., M.P.
Deux exemplaires du Résumé statistique pour 1886.
Wharton, M. Francis, LL. D. Washington.
A digest of the international law of the U. S. (Don de l'auteur.)
Winnipeg Board of Trade.
Plain facts regarding the disal. of Man. railway Charters.
An open letter to the shareholders of the C. P. R. Co.

GÉOLOGIE ET MINÉRALOGIE

Ahern, M. le Dr Mich., Professeur à l'Université Laval.
Fossiles du rocher de Québec, plus de 30 échantillons.
Atkinson, M. W.
Fossiles du drift de Lévis.
Brousseau, M. L., étudiant en Médecine.
Plus de cinquante échantillons de roches et de fossiles.
Pagé, Rév. M. E., du Sém. de Québec.
Fragment de veine quartzeuse.
Rossignol, M. D.
Trilobites du lac Saint-Jean.

MUSÉE RELIGIEUX

Prendergast, l'hon. James, Sec. Prov. Man.
Souvenir de Mgr Provencher.

NUMISMATIQUE

Burke, Rév. A.-E., Charlottetown, I. P. E.
Un 10 kreuzer d'Autriche, 1860, en papier.
Un billet de 100 *lire* « Jubilé sacerdotal de Léon XIII ».
Côté, M. G.-E., Montréal.
Une pièce espagnole.
Dupuis, Rév. M. J.-B.-C.
Quatre monnaies italiennes.
Giroux, Rév. M. G., curé de Lorette.
Une pièce de monnaie.
Hôtel-Dieu de Québec.
Un sou, George II d'Angleterre, 1754.
Jolicœur, Rév. M. Siméon.
Une pièce des Etats-Unis.
Lansdowne, Son Excellence le Marquis de, Gouv. Gén. du Canada.
Deux exemplaires, argent et bronze, des médailles qu'il donnait en prix dans les collèges.
Legaré, Mgr C.-E., Vic.-Gén., Prot. Apost.
Deux médailles commémoratives du Jub. sacerd. de Léon XIII.
Un jeton de Louis XIV, « Oculis dormitat apertis ».
Une médaille de Léon XIII, commémorative du règlement de la question des îles Carolines.

Maguire, Rév. M. A.-E., Chapelain de Bellevue.
Un billet de $1, de la *City Bank*, 1857.
Une pièce française, médaillon.
Murphy, Mr Patrick.
Un piton 12½ cents, Price Brothers & Co.
Un jeton, Quebec Lacrosse Club.
Un jeton, C.-E.-A. Langlois, « Drink St. Léon Water ».
Un half dollar, H. Gagnon.
51 pièces, argent de divers pays.
Poirier, M. Emile, Eccl.
Un jeton de Wellington.
Un 40 *reis* de Jean, régent du Portugal, 1813.
Pouliot, Alph., Ecr., Prof. à l'Université Laval.
Un centin, Newfoundland, 1873.
Un franc de Napoléon III, empereur.
Un centin, Devins and Bolton, Montreal, 1867.
Pouliot, Eug., Ecr., avocat.
Une monnaie de papier, américaine.
Servais, M. Arthur.
Une pièce d'Espagne.
Shaughnessey, Rev. Mr., curé en Ecosse.
Une grande médaille de première communion.
Deux médailles de l'Immaculée Conception.

Dons faits à l'Université Laval, à Montréal, de juillet 1887 à juillet 1888

BIBLIOTHÈQUE

Anonyme.

Journal des audiences du Parlement de Paris, 1622 à 1660. 5 vol. in-fol.
La grande conférence des ordonnances et édits royaux.—P. Guesnoy, 3 vols in-fol.
Documents parlementaires.— 100 vols.
Traité des hypothèques.— Me H. Basnage, 2e édit.
Edits et ordonnances royaux, 1803, vol. 1er.
Le parfait Procureur. P.-H. Duval, vol. 1er.
Théorie des matières féodales et censuelles.— Hervé, t. 1er.
Causes célèbres et intéressantes.— M. Richer, t. 7e.
Traduction des Institutes de Justinien.— Ferrière.
Eléments d'histoire générale, 1re série. L'abbé Millot, 4 vols.
Histoire littéraire des troubadours, 2 vols.
Les intérêts des nations de l'Europe développés relativement au commerce, 1 vol.
Tableau de l'histoire moderne.
Les aventures de Télémaque.— Edit. de Boston.
History of the pleads of the crown, by Sir M. Hale.
Collection of precedents.
Cases in crown law.
Compendium of the Law of Evidence, by Thos Peake.
Historical law tracts.
Custom and excise laws, by Ch. Pope, 2e édit.
Treaties on the Law of idiocy and lunacy, by A. Highmore, 1 vol.
The laws relating to the poor, by Francis Couet, 2 vols.
Cases determined at *nisi prius* in the court of King's Bench, by Thos. Peake, 1 vol.
Chitty's pleading.
Pothier, on Obligations.
The Argenteuil Case, by J.-J.-C. Abbott.
Advise to Grand Jurors in cases of blood, by Jach. Babington.
Declarations and pleadings, by W. Bohuse.
Practice of the High Court of chancery, by Jos. Harrison.
The French treaty and tariff of 1860, by H. Reader Lack.
Titi Livii historiarum quod exstat, 1740.
Plusieurs manuels classiques, français et anglais.

Brodeur, M. le Dr Azarie, Prof, à l'Univ. Laval.

De l'intervention chirurgicale dans les affections du rein (thèse de doctorat.) (Don de l'auteur).

Carroll Institute, Washington.
Annual report of the Board of Directors, 1887.
Chapleau, l'hon. A., Professeur de l'Univ. Laval.
Le Droit international.
Léon XIII, homme d'Etat, discours prononcés à l'Université Laval.
Chauveau, M. Pierre, Fils.
Frédéric Ozanam, sa vie et ses œuvres.—(Don de l'auteur.)
Dental Association of the Province of Quebec.
By-laws and Act of incorporating.
Desrosiers, M. le Dr E.-H., Professeur à l'Univ. Laval.
The Bristish Medical Journal, année 1883.
The New York Medical Journal, années 1871 et 75.
Brochures diverses.
Desrosiers, M. J., avocat.
Blackstone's Commentaries of the Laws of England.—Edition américaine, 4 volumes.
An Abridgment of the Law of *Nisi prius*, by V. Selwin, 2 vols.
La Semaine religieuse de Montréal, années 1883-84.
Plusieurs volumes de documents parlementaires, et de classiques français et anglais.
Foville, M. l'abbé de, Doyen de la Faculté des Arts à Montréal.
L'administration de l'agriculture au contrôle général des finances (1885-87). — A. de Foville et H. Pigeonneau.
La France économique. — A. de Foville.
Le Morcellement, — du même auteur.
La transformation des moyens de transport et ses conséquences économiques et sociales, — du même.
Gouvernement Fédéral du Canada.
Actes du Canada et des Provinces, non abrogés par les statuts révisés, 1887.
Le même ouvrage, texte anglais.
Documents sessionnels, 4 volumes.
Rapports des ministres, 8 volumes.
Résumé statistique pour l'année 1886.
Tableau du commerce et de la navigation du Canada.
Census of Manitoba.
Report on Canadian Archives, by D. Brymner, 1887.
Sessional Papers. Answers to addresses.
Gouvernement de Québec.
Jugements et délibérations du Conseil souverain de la Nouvelle-France, t. IV.
Journals of the Legislative Assembly of the Province of Quebec. Session 1887.
Journals of the Legislative Council of Quebec, 1st Session of the 6th Parliament.
Jetté, l'hon. Juge, Professeur de l'Université.
Documents parlementaires, 40 volumes.
Lachance, M. Séraphin.
The retrospect of practical medicine and surgery.
Mallet, major Edmund, Washington.
An Address delivered at the laying of the cornerstone of the Catholic University, at Washington, by J.-L. Spalding, Bishop of Peoria.
Annuaire catholique pour l'année bissextile 1888, 8e année.

Ozanam, M. le Dr C., de la Faculté de Paris.
La circulation et le pouls.
Des anesthésies en général. (Dons de l'auteur.)

Pagnuelo, M. S., avocat, C. R.
Rapport du Secrétaire-trésorier du Conseil général du Barreau de la Province de Québec, 1887.

Recorder de Montréal, Son Honneur le.
Rapport annuel, 1887.

Rolland, M J.-B. et Fils.
Almanach des familles, 1888.

Surgeon general's office of the U. S. Army.
Index-catalogue of the Library, vol. 8.

Têtu, Mgr et M. l'abbé Gagnon.
Mandements, lettres pastorales et circulaires des Evêques de Québec.

Trésorier de la Cité de Québec.
Rapport annuel, 1887.

Université Centrale de Madrid.
Annuaire 1886-87.
Un discours.

Université Royale de Bologne.
Annuaire, 1887-88.

L'UNIVERSITÉ LAVAL

L'Université Laval a été fondée en 1852, par le Séminaire de Québec. La Charte Royale, qui lui a été accordée par S. M. la Reine Victoria, a été signée à Westminster, le 8 décembre 1852.

Par la Bulle *Inter varias sollicitudines* du 15 avril 1876, le Souverain Pontife Pie IX, de glorieuse et sainte mémoire, a donné à l'Université Laval son complément en lui accordant l'érection canonique solennelle avec les privilèges les plus étendus.

En vertu de cette Bulle, l'Université a pour Protecteur à Rome, auprès du Saint-Siège, Son Eminence le Cardinal Préfet de la Propagande. La haute surveillance de la doctrine et de la discipline, c'est-à-dire, de la foi et des mœurs, est dévolue à un Conseil Supérieur composé de NN. SS. les Archevêques et Evêques de la Province de Québec, sous la présidence de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec, nommé lui-même Chancelier Apostolique de l'Université.

En vertu de la Charte Royale, le Visiteur de l'Université Laval est toujours l'Archevêque catholique de Québec, qui a droit de *veto* sur tous les règlements et sur toutes les nominations. Le Supérieur du Séminaire de Québec est de droit le Recteur de l'Université. Le Conseil de l'Université se compose des Directeurs du Séminaire de Québec et des trois plus anciens professeurs titulaires de chacune des facultés.

Il y a quatre facultés, qui sont les facultés de Théologie, de Droit, de Médecine et des Arts. Les professeurs de la faculté de Théologie sont nommés par le Visiteur. Tous les autres sont nommés par le Conseil ; ils sont révocables *ad nutum*. Les degrés auxquels peuvent arriver les élèves, dans chacune des facultés, sont ceux de Bachelier, de Maître ou Licencié, et de Docteur. La bonne conduite est une condition essentielle pour l'obtention des degrés.

L'Université Laval, dès le principe, s'est placée sous la protection spéciale de la Très Sainte Vierge Marie et a choisi pour sa fête patronale la fête de l'Immaculée Conception. Le 20 juin 1873, l'Université s'est consacrée solennellement au Sacré Cœur de Jésus.

Conformément à la décision de la S. C. de la Propagande, en date du 1er février 1876, qui a été publiée dans l'Annuaire de l'année 1877-78, une extension des facultés de l'Université Laval a été faite en faveur de Montréal pour procurer à cette ville tous les avantages de l'Université Laval, c'est-à-dire, que l'on a augmenté le nombre des professeurs des différentes facultés, pour permettre de donner à Montréal le même enseignement qu'à Québec. Les sections de facultés établies à Montréal sont désignées collectivement par le terme de Succursale de l'Université Laval. Les sections de Montréal et de Québec sont, au point de vue des attributions, sur un pied absolu d'égalité, puisqu'elles font respectivement partie des mêmes facultés ; elles sont chargées, à Montréal comme à Québec, de l'enseignement et des examens, et elles sont des comités de consultation pour le Conseil Universitaire, qui siège à Québec.

D'après la Charte Royale, confirmée par la décision romaine, il ne peut y avoir qu'une seule faculté de chaque dénomination. Les professeurs d'une même faculté, à Québec et à Montréal, sont donc absolument sur le même pied, soumis aux mêmes règlements et jouissant des mêmes privilèges.

ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT

L'année académique comprend neuf mois et se divise en trois termes. Le premier commence vers le commencement d'octobre, et finit à Noël, le second finit à Pâques, et le troisième finit à la fin de juin.

L'enseignement se donne par des professeurs *titulaires*, par des professeurs *agrégés* et par des professeurs *chargés de cours*. Les premiers sont seuls professeurs proprement dits, peuvent seuls être membres du Conseil Universitaire et avoir voix délibérative dans les conseils des facultés. Un professeur titulaire dans une faculté ne peut plus, depuis l'année 1871-72, être nommé professeur titulaire dans une autre ; mais il peut y être professeur agrégé ou chargé de cours.

Les cours sont privés dans les facultés de Théologie, de Droit et de Médecine. Cependant tout prêtre peut être admis aux cours de Théologie ; il en est de même à l'égard des avocats et des notaires pour les cours de Droit, et à l'égard des médecins et des chirurgiens pour les cours de Médecine. Dans la faculté des Arts il y a des cours publics et des cours privés ; ceux-ci ne sont que pour les élèves ou étudiants de la faculté.

Une fois par semaine, dans les cours privés, le professeur consacre le temps d'une leçon à un examen de ses élèves sur les matières étudiées pendant la semaine.

A la fin de chaque terme, tous les élèves sont examinés sur les différentes matières qui leur ont été enseignées durant ce terme. Cet examen, qui est oral, se fait devant des jurys de trois professeurs. Les résultats, qui sont consignés dans les registres, se traduisent par l'une des six notes *Très bien*, *Bien*, *Assez bien*, *Médiocre*, *Mal*, *Très mal*, selon le cas. Tout examen partiel qui mérite l'une des trois dernières notes, est entaché d'un vice qui s'oppose à l'obtention des degrés, jusqu'à ce qu'il soit remplacé, à un terme ultérieur, par un examen suffisant.

Il y a deux classes d'élèves : les *élèves inscrits* ou *élèves* proprement dits, qui ont subi avec succès les examens de l'Inscription dans la faculté des Arts ; et les *élèves étudiants*, qui n'ont pas subi cet examen. Pour les facultés de Droit et de Médecine, les jeunes gens qui se proposent de pratiquer comme avocats, notaires ou médecins, dans la Province de Québec, doivent, même pour être reçus à titre d'*élèves étudiants*, avoir été admis à l'étude par les bureaux respectifs du Barreau, de la Chambre des Notaires et du Collège des Médecins de la Province de Québec. Ces deux classes d'élèves sont absolument sur le même pied, toute la différence consistant en certains avantages pécuniaires faits au premiers.

Faculté de Théologie

Les professeurs de Théologie sont nommés par l'Archevêque de Québec, Visiteur et Chancelier apostolique de l'Université, sur présentation du Conseil Universitaire.

L'enseignement se donne en quatre années et se divise comme suit :

Les cours de première année comprennent les Prolégomènes, c'est-à-dire :

1° Pour le Dogme, les traités

De Divina Religione,
De Traditione et S. Scriptura,
De Ecclesia et Rom. Pontifice ;

2° Pour la Morale :

De Actibus humanis,
De Conscientia,
De Legibus,
De Peccatis,
De Virtutibus,
De Sacramentis in genere,
De Censuris et irregularitatibus ;

3° Pour le Droit Canonique :

Les Institutions.

Ces cours se répètent tous les ans pour les élèves de première année.

Le reste de l'enseignement théologique est divisé en trois séries simultanées, deux pour le Dogme et une pour la Morale, qui peuvent être suivies par les mêmes élèves et qui durent trois années chacune, ce qui complète le cours en quatre ans.

Aucun élève en Théologie n'est admis à moins qu'il n'ait exhibé au Recteur ou au Doyen la permission et les lettres testimoniales de son Evêque.

L'inscription comme élève s'obtient régulièrement en subissant avec succès les examens requis par la faculté des Arts. Cet examen est de rigueur pour le diocèse de Québec, en vertu d'une décision de l'Archevêque de Québec. Régulièrement les élèves des diocèses où il n'y a pas de séminaire affilié peuvent être inscrits au premier terme de Théologie où ils obtiennent des notes suffisantes.

Pour obtenir le Baccalauréat en Théologie, il faut être élève inscrit, avoir suivi les cours durant six termes à l'Université ou dans un Grand Seminaire affilié, et avoir obtenu au moins la note *Assez bien* pour toutes les matières de ces examens, qui doivent embrasser la moitié des manuels de dogme et de morale adoptés par les établissements où l'on étudie, ainsi que les autres matières obligatoires qui s'enseignent dans cet intervalle de temps.

La Licence en Théologie peut s'obtenir à la fin de la troisième année par les Bacheliers en Théologie qui ont eu au moins la note *Assez bien* sur toutes les matières, aux examens des deux premiers termes de cette troisième année, ou qui ont réparé un examen défectueux par un examen subséquent et qui, à la fin du troisième terme, subissent 1° l'examen du terme avec le même succès sur les matières autres que la Théologie dogmatique et morale : 2° une double épreuve spéciale, l'une écrite, l'autre orale, sur la partie de la Théologie dogmatique et morale vue dans cette troisième année.

La langue latine est la seule dont on puisse faire usage dans ces épreuves. L'épreuve orale dure une heure et peut être publique. Il est accordé six heures pour l'épreuve écrite ; dans cette dernière, on remet au candidat un exemplaire de la Vulgate sans notes, et le Concile de Trente. L'épreuve écrite peut se faire dans les séminaires affiliés, mais l'examen oral se fait régulièrement à Québec, ou à Montréal pour les élèves du Grand Séminaire de Montréal.

Chacune des matières de l'examen, tant écrit qu'oral est appréciée au moyen de l'une des six notes *Très bien*, *Bien*, *Assez bien*, *Médiocre*, *Mal*, *Très mal*. Une quelconque des trois dernières notes est éliminatoire.

Le candidat est Licencié *avec grande distinction* s'il n'a que des notes *Bien* et *Très bien* et que les *Très bien* dominent. Il est reçu *avec distinction* si, dans le même cas, les *Bien* sont en aussi grand nombre ou en plus

grand nombre que les *Très bien*, et même s'il y a quelques *Assez bien*, pourvu que ces derniers soient rachetés par un nombre double de *Très bien*. Dans les autres cas il est simplement admis.

Le Doctorat en Théologie peut s'obtenir par les Licenciés en Théologie au bout de la quatrième année d'étude, par une série d'examens de terme et d'examens spéciaux analogues à ceux qu'il faut subir pour la Licence, en y ajoutant la partie du Droit canonique qui concerne les empêchements de mariage. Seulement l'examen tout entier se fait à l'Université, l'épreuve orale est toujours publique et doit durer au moins une heure et demie.

DROIT CANONIQUE

Le Baccalauréat en Droit canonique s'obtient à la fin des *Institutions*, aux conditions ordinaires. Ceux qui commencent l'étude du Droit canonique après un cours complet de Théologie, sont considérés *ipso facto* comme Bacheliers en Droit canonique.

La Licence et le Doctorat en Droit canonique s'obtiennent à la fin de la troisième année du cours de Droit canonique. Les élèves qui n'ont que les notes *Bien* et *Très bien* pour toutes les matières sont admis au Doctorat; celui qui a quelqu'autre note est admis à la Licence ou est renvoyé suivant le cas.

Faculté de Droit

1° ENSEIGNEMENT

L'enseignement se donne en trois ans et comprend les matières suivantes

Droit romain, 210 leçons.
Droit civil, 630 leçons.
Procédure civile, 144 leçons.
Droit commercial et Droit maritime, 108 leçons.
Droit criminel, 108 leçons.
Droit administratif, 150 leçons.
Droit international, 30 leçons.

Pour arriver aux degrés, il n'est pas nécessaire d'être inscrit, mais il faut avoir suivi les cours avec régularité

Le Baccalauréat s'obtient à la fin de la troisième année par ceux qui ont subi avec succès tous les examens de termes, ou qui ont réparé les examens défectueux. Les certificats d'assiduité aux cours qui sont donnés aux étudiants en Droit qui n'ont pas obtenu un degré, doivent contenir les notes détaillées, bonnes ou mauvaises, de leurs examens de termes.

La Licence peut s'obtenir à la même époque que le Baccalauréat, par ceux qui, ayant droit d'ailleurs au Baccalauréat, remplacent le neuvième examen de terme par un double examen spécial, l'un oral, l'autre écrit, embrassant toutes les matières de l'enseignement.

Les Licenciés en Droit ne peuvent se présenter aux épreuves du Doctorat qu'une année au moins après la Licence. Les épreuves consistent à

soutenir publiquement, en présence des Docteurs et des Professeurs de la faculté, une thèse sur un sujet pris dans la matière de l'enseignement de la faculté et un certain nombre de propositions appartenant aux principales parties de cet enseignement.

2° PRIX DANS LA FACULTÉ DE DROIT

MÉDAILLE ANGERS

Son Excellence, l'hon. M. Angers, Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec, veut bien donner une Médaille annuellement, pendant son temps d'office, à celui des élèves de Droit de troisième année à Québec qui a obtenu la plus grande somme de bonnes notes aux examens de terme ordinaires durant les trois années d'études.

PRIX CASGRAIN

M. Thomas-Chase Casgrain, Professeur de Droit criminel, veut bien donner un Prix à l'élève qui sort le premier d'un concours sur le Droit criminel, dans chacune des années où le cours se donne.

Faculté de Médecine

1° ENSEIGNEMENT

L'enseignement de la faculté de Médecine se donne en quatre années. Cet enseignement comprend les matières suivantes, divisées en deux sections, les Primaires et les Finales :

Primaires

Anatomie descriptive et topographique, 240 leçons.
Anatomie pratique, 180 leçons de deux heures.
Anatomie microscopique ou Histologie, 120 leçons.
Physiologie, 160 leçons.
Pathologie générale, 160 leçons.
Hygiène, 120 leçons.

Les élèves doivent en outre suivre, à la faculté des Arts, les cours suivants :

Chimie générale, médicale et biologique, 240 leçons.
Botanique, 60 leçons.

Finales

Matière médicale et Thérapeutique générale, 240 leçons.
Pathologie externe et Médecine opératoire théorique, 240 leçons.
Pathologie interne et Thérapeutique spéciale, 240 leçons.
Tocologie, Gynécologie et Maladies des enfants, 240 leçons.
Médecine légale, 60 leçons.
Toxicologie, 60 leçons.
Maladies des yeux et des oreilles, 60 leçons.
Médecine opératoire pratique, 40 leçons.
Clinique externe, 270 leçons.
Clinique interne, 270 leçons.
Clinique des maladies des yeux et des oreilles, 60 leçons.
Clinique des accouchements, de gynécologie, des maladies des enfants et des maladies des vieillards, suivant avertissement.

COURS PRATIQUES DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE

Cliniques

Convaincue qu'il est d'une nécessité urgente de préparer les jeunes médecins à l'exercice de leur art, non seulement par des cours théoriques étendus et très développés, mais encore par des leçons pratiques et l'étude constante des diverses maladies aux lits mêmes des malades, l'Université a cru devoir aller beaucoup au delà des exigences de la loi pour le nombre de ses Cliniques. Ainsi, outre que le nombre de leçons de Clinique qui se donnent dans les Hôpitaux de Québec et de Montréal dépasse celui qui est exigé par la loi provinciale, les élèves de l'Université ont, aux Dispensaires, une Clinique interne et externe facultative et une clinique obligatoire sur les maladies des yeux et des oreilles, sans compter les leçons de Médecine légale pratique qu'ils peuvent avoir dans l'occasion.

DISPENSAIRES

A ces établissements, tous les pauvres, sans distinction de croyances ou d'origines, reçoivent gratuitement les soins que requiert leur état.

Les élèves assistent à l'examen des malades, reçoivent des Médecins de service des explications ou leçons cliniques et sont chargés de la préparation et distribution des remèdes, et des pansements. Les élèves de quatrième année visitent à domicile, sous la direction des Médecins de l'établissement, ceux des malades qui ne peuvent se rendre au dispensaire.

Dispensaire à Québec

Ce Dispensaire a été ouvert en 1866. Mons. le Curé de Notre-Dame de Québec et le Recteur de l'Université en sont les directeurs.

Les Professeurs de l'Université et autres Médecins nommés par ceux-ci, sont chargés du service médical ; des Sœurs veillent à l'entretien des salles et reçoivent les malades.

Le Docteur Simard, professeur du cours des Maladies des yeux et des oreilles à l'Université, est chargé *spécialement* et *exclusivement* du traitement de ces maladies. Le docteur Venner est chargé *exclusivement* du traitement des maladies dentaires.

Dispensaire Notre-Dame, rue Notre-Dame, Montréal

Le Dispensaire Notre-Dame est attaché à l'Hôpital Notre-Dame.

Les professeurs de la faculté de Médecine de l'Université Laval à Montréal et autres Médecins nommés par eux, sont chargés du service médical : les Sœurs de Charité veillent à l'entretien des salles et reçoivent les malades.

Le Dispensaire est ouvert tous les jours depuis midi jusqu'à 1 h. ou 2 h., suivant le besoin.

Le docteur Foucher, professeur du cours des Maladies des yeux et des oreilles à l'Université, est chargé *spécialement* et *exclusivement* du traitement de ces maladies. Le docteur L.-J.-B. Leblanc est chargé *exclusivement* du traitement des maladies dentaires.

Dispensaire St-Joseph, rue Cathédrale, Montréal

Les Professeurs de la faculté de Médecine de l'Université Laval ou autres Médecins par eux nommés, sont chargés du service médical à ce Dispensaire pendant les mois de Décembre, Janvier, Février, Mars, Avril et Mai.

Arrêté disciplinaire relatif aux Dispensaires

I. Les étudiants en Médecine doivent fréquenter régulièrement les Dispensaires, conformément aux dispositions suivantes :

Pour les maladies des yeux et des oreilles, ils suivent l'ordre qui leur est indiqué par M. le professeur. Pour les autres jours de la semaine, les élèves viennent par groupes de dix suivant l'ordre de doyen à l'Université et suivant qu'il est réglé tous les ans. Les groupes se succèdent à tour de rôle tous les mois.

II. Tous doivent se montrer respectueux et obéissants envers les Médecins de service et envers les Dames Religieuses.

III. Ils doivent se tenir dans la salle de consultation ou dans la pharmacie et, sous aucun prétexte, ne doivent aller dans la salle d'attente des malades.

IV. Ils ne doivent engager aucune conversation avec les malades.

V. Ils ne doivent prescrire pour les malades ou faire les visites à domicile *que sur l'ordre* des Médecins.

VI. Ils ne doivent prendre pour leur propre usage aucun des médicaments de la pharmacie non plus que des instruments de chirurgie.

VII. Ils ne doivent ni fumer, ni crier, ni siffler, ni même parler haut dans aucune des salles du Dispensaire.

VIII. Les Médecins du Dispensaire et les Dames Religieuses ont toute l'autorité nécessaire pour faire observer les divers articles de ce règlement.

16

Expertises Médico-Légales à Québec

Avec la bienveillante permission de Monsieur le Coroner à Québec, les élèves de l'Université sont admis à assister aux diverses enquêtes qui se font à la Morgue, et peuvent profiter des avantages considérables que leur offre cet établissement pour l'étude de la Médecine légale pratique. Le nombre des enquêtes qui se font chaque année à la Morgue est très considérable et très varié.

2° DEGRÉS EN MÉDECINE

Pour obtenir la Baccalauréat dans la faculté de Médecine, il suffit d'avoir suivi les cours conformément aux règlements durant neuf termes (trois ans) et d'avoir obtenu, à tous les examens de ces neuf termes, l'une des notes *Assez bien*, *Bien*, ou *Très bien* pour toutes les matières, ou d'avoir réparé les mauvaises notes par des examens subséquents suffisants. On peut encore obtenir le Baccalauréat en Médecine après six termes seulement (deux ans), aux conditions exprimées plus haut, pourvu que le sixième examen de terme soit remplacé avec succès par le premier examen de la Licence ou du Doctorat en Médecine.

La Maîtrise ou Licence, et à plus forte raison le Doctorat, donne droit de pratiquer la Médecine, la Chirurgie et l'Art obstétrique ; mais le Licencié ou le Docteur en Médecine est tenu de faire reconnaître légalement son diplôme par le Bureau provincial de Médecine.

Pour être admis aux épreuves de la Licence et du Doctorat, le candidat doit 1° avoir suivi régulièrement l'enseignement complet de la faculté (cependant les étudiants qui ont suivi des cours dans une autre institution, peuvent, en exhibant au Recteur (ou au Vice-Recteur, à Montréal) des certificats convenables, être admis à compléter leurs cours) ; 2° avoir subi avec succès les examens de termes sur toutes les matières de l'enseignement, ou avoir réparé les examens défectueux.

Les épreuves spéciales de la Licence et du Doctorat sont au nombre de deux et se subissent régulièrement : la première, sur les *Primaires*, à la fin de la seconde année ; la seconde, sur les *Finales*, à la fin du cours. Ces épreuves sont orales et par écrit.

Il est accordé six heures pour chaque composition écrite, dont le sujet est pris dans une partie quelconque de l'enseignement de la faculté. L'examen oral ne dure pas moins d'une heure à chaque épreuve. Il y a en outre un examen clinique, au lit des malades, sur la Pathologie interne et sur la Chirurgie.

Une seule note *Mal* ou *Très mal* est éliminatoire et même *une* note *Médiocre* à l'examen final. Une note *médiocre* à l'examen des *Primaires* ne fait pas interrompre la séance : seulement le candidat est tenu, pour être admis, de réparer sa mauvaise note en subissant avec succès un nouvel examen sur la même matière lors de la seconde épreuve.

Si le candidat, aux deux épreuves, n'a que des notes *Bien* ou *Très bien*, il est admis au grade de Docteur en Médecine. Il l'est encore si, ayant eu quelques notes *Assez bien* à la première épreuve, il répare cet échec relatf en subissant un nouvel examen sur les mêmes matières avec les notes *Bien* ou *Très bien* lors de la seconde épreuve.

S'il reste des notes *Assez bien* non rachetées au second examen, le candidat n'est admis qu'au grade de Licencié en Médecine. Il est Licencié *avec distinction*, s'il a deux fois plus de *Très bien* que d'*Assez bien*, sinon il est simplement admis à la Licence.

3° PRIX DANS LA FACULTÉ DE MÉDECINE

PRIX MORRIN A QUÉBEC

M. le Dr Joseph Morrin a légué à l'Université une somme de $2,000 dont la rente doit être employée en prix en faveur des élèves en Médecine. Cette rente est partagée en quatre parts, savoir : 1° deux parts d'un tiers chacune pour former deux premiers prix ; 2° deux parts d'un sixième chacune pour former deux seconds prix.

Un premier et un second prix sont mis à la disposition des élèves de seconde année ; deux prix semblables sont offerts aux élèves de dernière année. Les élèves de première année sont admis à concourir avec ceux de seconde ; et les élèves de troisième année, avec ceux qui terminent leur cours.

Le concours se fait par écrit et il est absolument analogue à l'épreuve écrite de la Licence et du Doctorat en Médecine ; la séance ne doit pas dépasser six heures. Les concurrents signent leur ouvrage d'un pseudonyme, et mettent leur véritable nom avec leur pseudonyme dans une enveloppe cachetée, qui n'est ouverte qu'après la correction. Les prix sont donnés en argent et au mérite absolu.

4° ÉQUIVALENCE ACCORDÉE A L'UNIVERSITÉ LAVAL PAR LE COLLÈGE ROYAL DES CHIRURGIENS DE LONDRES

Par un arrangement spécial avec le Collège Royal des Chirurgiens de Londres, les élèves de l'Université Laval y jouisssnt des privilèges suivants :

1° L'examen de l'Inscription est reconnu comme équivalent de l'examen préliminaire du Collège Royal des Chirurgiens de Londres.

2° Les certificats d'assiduité aux cours de Médecine suivis à l'Université Laval par les élèves *inscrits*, après leur inscription, sont reconnus pour autant par le même Collège.

3° Les Docteurs en Médecine de l'Université Laval sont admissibles à l'examen pour le Diplôme de Membre du Collège Royal des Chirurgiens de Londres.

DÉPARTEMENT VÉTÉRINAIRE, QUÉBEC

A la demande et avec le concours du Gouvernement Provincial, l'Université a ouvert, à Québec, un Département Vétérinaire.

L'enseignement s'y donne en français ; mais il n'y a aucune restriction quant à la nationalité des élèves.

L'enseignement vétérinaire dure trois années, comprenant deux termes par année, le terme de Noël et le terme de Pâques.

Les cours commencent dans la première semaine d'octobre, en même temps que les cours de Droit et de Médecine, et se terminent au commencement d'avril.

L'enseignement comprend les cours suivants, dont les uns se donnent à la faculté des Arts et à la faculté de Médecine, et dont les autres sont spéciaux, savoir :

Botanique,
Chimie,
Anatomie comparée, appliquée surtout aux animaux domestiques,
Anatomie pratique,
Entozoaires,
Physiologie,
Histologie,
Pathologie générale,
Matière médicale vétérinaire,
Pathologie médicale et chirurgicale vétérinaire,
Maréchalerie,
Cliniques vétérinaires,

Le Surintendant du Département Vétérinaire est Monsieur Jos.-A. Couture, M. V., Professeur.

CONDITIONS D'ADMISSION

Les élèves doivent être au moins dans leur 18ème année, et avoir suivi l'équivalent d'un bon cours commercial ou industriel complet. En conséquence, outre leur extrait de naissance et un témoignage de bonne conduite, ils doivent exhiber un diplôme ou certificat du Supérieur ou du Principal d'un collège commercial ou industriel, attestant un cours comme susdit suivi avec succès. A défaut d'un tel certificat, ils devront subir un examen préliminaire sérieux sur les matières qui constituent un cours commercial.

Le prix de l'enseignemont du Département Vétérinaire est de $150 pour tout le cours, ou $50 par année, à raison de $25 par terme, payables d'avance au commencement de chaque terme.

La dissection se paie à part, $2 par année.

☞ Le Gouvernement met à la disposition des élèves, surtout de langue française, quinze bourse dont les titulaires peuvent suivre gratuitement tous les cours théoriques. Il est à espérer que nos jeunes compatriotes qui se sentent du goût pour cette science si utile, profiteront d'un tel avantage et tâcheront de se qualifier, en faisant, dans nos excellents collèges commerciaux, un cours sérieux qui les mette en état de suivre avec profit les cours du Département Vétérinaire.

Un Hôpital vetérinaire, ainsi qu'un Dispensaire pour les pauvres, sont annexés à ce département et sont sous la surintendance de M. J.-A. Couture, M. V.

Le Dispensaire est ouvert tous les mardis et jeudis, de 8 à 9 heures du matin. Ce sont les élèves, sous la direction de M. Couture, qui ont charge du Dispensaire. Les élèves suivent en outre la clientèle des professeurs vétérinaires, laquelle est considérable.

S'adresser, pour l'inscription, au Recteur et au Secrétaire de l'Université.

ÉCOLE VÉTÉRINAIRE FRANÇAISE DE MONTRÉAL

AGRÉGÉE A L'UNIVERSITÉ LAVAL

Nos 378 et 380 rue Craig.

Le cours complet de cette Ecole comprend trois sessions de six mois chacune. Chaque session commence dans la première semaine d'octobre et se termine à la fin de mars.

L'enseignement se donne en français, mais sans restriction quant à la nationalité des élèves, et comprend les cours suivants :

Médecine et Chirurgie vétérinaires,
Cliniques,
Matière médicale vétérinaire,
Anatomie descriptive des animaux domestiques,
Pathologie générale,
Anatomie pratique,
Entozoaires,
Obstétrique,
Pathologie comparée,
Hygiène vétérinaire,
Maréchalerie.

Les cours de Chimie, Physiologie et Histologie se donnent à l'Université ; les autres, à l'Ecole vétérinaire, rue Craig Nos 378 et 380.

Un Hôpital vétérinaire fait partie de l'Ecole. Les élèves prennent soin des patients sous la direction du Professeur Daubigny, ce qui les oblige à suivre la Clinique et à assister aux nombreuses et intéressantes opérations qui s'y font.

Une Association médicale vétérinaire est attachée à l'Ecole : elle compte déjà 35 membres parmi lesquels six Docteurs en Médecine, tous professeurs à l'Université Laval ou à l'Ecole Vétérinaire. Avec la cotisation des membres il a été fondé une bibliothèque qui renferme déjà une centaine de volumes traitant de la Médecine véterinaire et des sujets qui se rattachent à cette science.

Les principaux journaux de Médecine et d'art vétérinaire publiés en France sont reçus régulièrement tous les quinze jours, et mis à la disposition des élèves.

Le Directeur de l'Ecole est M. le Professeur Daubigny, M. V.

CONDITIONS D'ADMISSION A L'ÉCOLE VÉTÉRINAIRE FRANÇAISE DE MONTRÉAL

Nul ne peut être admis à concourir pour l'admission s'il n'a 18 ans accomplis au 1er octobre de l'année dans laquelle il concourt.

Les candidats sont examinés sur la langue française, l'arithmétique, la géométrie, la géographie, l'histoire de France, l'histoire d'Angleterre et l'histoire du Canada.

Toutefois les Bacheliers ès Arts, ès Sciences ou ès Lettres sont dispensés de cet examen, ainsi que ceux qui ont déjà été admis et qui ont commencé à suivre les cours dans une Ecole Vétérinaire ou de Médecine ; mais ils

sont sujets à tous les autres règlements tant généraux que particuliers de l'Ecole Vétérinaire Française et de l'Université Laval.

Chaque candidat, outre son extrait de naissance et un certificat de bonne conduite, doit être muni d'un certificat ou de cartes de cours constatant ce qu'il a déjà étudié.

DÉBOURSÉS DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE VÉTÉRINAIRE FRANÇAISE

Vingt bourses sont à la disposition des élèves qui en feront la demande les premiers. Ces bourses donnent le droit de suivre les cours gratuitement.

Ces bourses une fois prises, ceux qui désirent étudier la Médecine vétérinaire devront payer $150 pour tout le cours, soit $50 par session annuelle, payables $25 par terme.

La dissection et l'immatriculation se paient à part.

S'adresser, pour l'inscription au Vice-Recteur de l'Université Laval, et au Directeur V.-T. Daubigny.

Faculté des Arts

1° ENSEIGNEMENT

L'enseignement complet de la faculté des Arts, conduisant à la Maîtrise ès Arts, n'est pas encore organisé, faute d'élèves. Vu le peu de ressources que présente le pays comme encouragement à la recherche de ce grade, il est peu probable que cet enseignement soit organisé de sitôt d'une manière sérieuse.

En attendant, et jusqu'au 1er septembre 1888, les professeurs et officiers des Collèges affiliés à l'Université Laval peuvent être promus au grade de Maître ès Arts, sans examen, pourvu qu'ils aient été chargés, pendant toute la durée de huit années scolaires, d'un ou de plusieurs des emplois suivants : ceux de préfet des études, de professeur de Philosophie, de professeur de Rhétorique, de professeur de Belles-Lettres, de professeur de Sciences mathématiques, physiques et naturelles, et de professeur de Chimie.

Les cours qui se donnent actuellement à la faculté des Arts, sont de deux sortes, les cours publics et les cours privés.

COURS PUBLICS A QUÉBEC (*)

Ces cours, qui se donnent à 8 heures du soir, pour la commodité du public, n'ont pas de durée limitée et varient d'une année à l'autre, de manière que le même sujet ne revienne pas avant une période d'au moins trois ans, bien que le titre d'un cours puisse rester le même pendant les

(*) Les hommes seuls sont admis à ces cours.

trois années. Les sujets sont variés et choisis parmi ceux qui offrent le plus d'attrait et d'utilité pour le public.

Les étudiants en Droit et en Médecine, les élèves de l'Ecole Normale et les élèves de dernière année de Philosophie du Petit Séminaire qui forment comme l'auditoire obligé de ces cours, peuvent y puiser une foule de notions utiles, qu'ils contribueront à disséminer plus tard dans tout le pays, comme prêtres, médecins, avocats, notaires ou instituteurs.

COURS PUBLICS A MONTRÉAL

Ces cours, inaugurés avec succès l'année dernière, seront repris à l'automne. Ils se donneront deux fois la semaine, au Cabinet de lecture paroissial, 1717, rue Notre-Dame, et le sujet de chaque leçon sera indiqué à l'avance.

COURS PRIVÉS A QUÉBEC

Les cours privés comprennent toutes les matières exigées pour le second examen de l'Inscription et du Baccalauréat ès Arts. Cet enseignement dure deux ans et embrasse les matières suivantes :

Philosophie, 260 leçons.
Mathematiques, 200 leçons.
Physique, 160 leçons.
Chimie, 120 leçons.
Botanique, 40 leçons.
Astronomie, 40 leçons.
Minéralogie, 20 leçons.
Géologie, 20 leçons.
Architecture, 10 leçons.

Ces cours sont suivis en entier par les élèves en Philosophie du Petit Séminaire de Québec, qui sont censés élèves de la faculté des Arts ; et partiellement par les élèves en Médecine de première et de seconde année, qui sont aussi réputés élèves de la faculté des Arts pour la Chimie et la Botanique.

Peuvent encore être admis à ces cours les élèves et autres jeunes gens déjà admis à suivre les cours de Droit et de Médecine ; les jeunes gens, non élèves du Séminaire, mais qui ont subi avec succès le premier examen de l'Inscription (ils sont réputés élèves) ; enfin les jeunes gens qui étudient la Pharmacie, le Génie civil, l'Arpentage, l'Architecture, etc.

COURS PRIVÉS A MONTRÉAL

Les cours de Chimie et de Botanique se donnent à la faculté de Médecine.

Il sera donné avis des autres cours privés qui seront établis en dehors de l'Ecole Polytechnique mentionnée ci-après.

2° ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE MONTRÉAL

ANNEXÉE A LA FACULTÉ DES ARTS DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

L'Ecole Polytechnique de Montréal a été fondée, au mois de novembre 1873, par l'hon. Gédéon Ouimet, alors Ministre de l'Instruction publique, et par les Commissaires d'Ecoles catholiques de la cité de Montréal.

En 1887, d'un commun accord, et avec l'agrément du Gouvernement de la Province de Québec, l'Ecole Polytechnique a été confiée à l'Université Laval, qui l'a annexée à sa faculté des Arts.

L'Ecole Polytechnique a pour objet spécial l'enseignement scientifique et technique nécessaire aux diverses professions fondées sur les sciences physiques et leurs applications, et notamment à celle d'ingénieur pour toutes les diverses branches de l'industrie et des travaux publics; elle donne aussi à tous ses élèves les notions théoriques et pratiques requises pour l'arpentage, la construction des ponts, chaussées, etc.

COURS PRÉPARATOIRE

L'Ecole a, comme annexe, un cours dit préparatoire à l'Ecole Polytechnique.

Sa durée est d'une année. Il est sous la même direction et régi par les mêmes règlements que l'Ecole.

Il est fait dans l'intérêt des jeunes gens qui, dans certains cas, ne pourraient se procurer l'instruction requise pour être admis à suivre les cours de l'Ecole Polytechnique.

CONDITIONS D'ADMISSION AU COURS PRÉPARATOIRE

Pour être admis à ce cours, il faut :

1° Etre âgé de 17 ans au moins.

Le Vice-Recteur peut accorder, dans certains cas, une dispense d'un an.

2° Subir un examen satisfaisant sur les matières ci-après:

- 1° Langue française (obligatoire): grammaire, littérature, composition.
- 2° Langue anglaise (facultative): mêmes sujets.
- 3° Géographie, physique et politique: les cinq parties du monde.
- 4° Histoire du Canada et les principaux faits de l'Histoire d'Angleterre, de France, ou d'histoire générale.
- 5° Calcul arithmétique dans toutes ses parties.

Bien que la langue anglaise soit facultative, il est désirable que les candidats soient quelque peu familiarisés avec cette langue.

MATIÈRES DE L'ENSEIGNEMENT DU COURS PRÉPARATOIRE

Les mathématiques élémentaires comprenant :

- 1° L'Arithmétique théorique, 60 leçons.
- 2° La Géométrie élémentaire, 200 leçons.
- 3° L'Algèbre élémentaire, 160 leçons.
- 4° La Géométrie descriptive (ligne et plan), 25 leçons.
- 5° La Trigonométrie rectiligne, 25 leçons.

Les élèves ont en outre 60 séances de dessin de 2½ heures et reçoivent les premières notions de chimie.

N.B.— Les leçons ordinaires durent une heure et demie au Cours préparatoire comme à l'Ecole Polytechnique.

Ce cours est d'une année. Les élèves qui, à la fin de l'année, ne sont pas admis à l'Ecole Polytechnique peuvent être autorisés à redoubler.

ÉCOLE POLYTECHNIQUE

La durée des études de l'Ecole Polytechnique est de trois ans. L'élève peut toutefois obtenir l'autorisation de redoubler une année.

L'Université ne concède le crédit scientifique qui est inhérent au titre d'ancien élève de l'Ecole Polytechnique qu'à celui qui a fait la totalité du cours. A son regard, nul ne peut se prévaloir de ce titre qu'à cette condition.

CONDITIONS D'ADMISSION A L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE

1° Etre âgé de 18 ans (sauf dispense comme ci-dessus.)

2° Avoir subi avec succès les examens de fin d'année du Cours préparatoire.

Si le candidat n'a pas suivi le Cours préparatoire, il peut être admis à subir, à l'ouverture des cours de l'année scolaire, un examen sur les matières du programme de ce cours, sauf le dessin, et même si on le juge à propos, sur les matières exigées pour l'admission au Cours préparatoire.

MATIÈRES DE L'ENSEIGNEMENT A L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE

Algèbre supérieure, } 60 leçons.
Calcul différentiel et intégral }
Géométrie analytique, 140 leçons.
Géométrie descriptive (surfaces), 50 leçons.
Electrotechnie, 45 leçons.
Physique générale, 120 leçons.
Physique industrielle, 45 leçons.
Chimie générale, 120 leçons.
Chimie industrielle, 50 leçons.
Chimie analytique, 60 leçons.
Technologie chimique, 30 leçons.
Mécanique générale, 65 leçons.
Mécanique appliquée, 45 leçons.
Résistance appliquée, 45 leçons.
Etablissement et construction des machines, 90 leçons.
Architecture et constructions civiles, 90 leçons.
Travaux publics, 30 leçons.
Chemins de fer, 60 leçons.
Machines à vapeur, 45 leçons.
Géologie, Minéralogie, 30 leçons.
Exploitation des mines, 30 leçons.
Métallurgie, 30 leçons.
Cosmographie, 35 leçons.
Topographie et géodésie, 45 leçons.

Dessin, 180 leçons de 2½ h.

Dessin topographique, 45 leçons de 2½ h.

Les cours proprement dits sont complétés par des exercices pratiques et des travaux techniques.

DIPLÔMES ET CERTIFICATS D'ÉTUDES

A la fin du cours, il est délivré aux élèves des diplômes d'ingénieur, ou des certificats d'études.

Les diplômes sont de 4 degrés :

Le 1er degré est accordé à l'élève qui a obtenu une moyenne générale de sortie de 18 et au-dessus.

Le 2ème degré est accordé à l'élève qui a obtenu une moyenne générale de sortie de 16½ à 18 exclusivement.

Le 3ème degré est accordé à l'élève qui a obtenu une moyenne générale de sortie de 15½ à 16½ exclusivement.

Le 4ème degré est accordé à l'élève qui a obtenu une moyenne générale de sortie de 14 à 15½ exclusivement.

Au-dessous de 14 jusqu'au minimum de 10, il n'est délivré que des certificats constatant que l'élève a suivi les cours à l'Ecole Polytechnique.

Nul ne recevra de diplôme ou de certificat s'il ne s'est au préalable mis en règle avec l'administration.

PRIX PETER-S. MURPHY (1)

FONDÉS EN 1874, AU NOMBRE DE TROIS

I

Une médaille d'argent, frappée à l'effigie du donateur, est destinée à l'élève le plus méritant de la troisième année, pourvu que la moyenne générale de ses notes, pour le cours complet, atteigne au minimum 16½ sur 20.

II

Une bourse de cinquante piastres est mise annuellement à la disposition d'un élève choisi par l'administration de l'Ecole, pour payer ses cours.

III

Après le décès du généreux donateur, une semblable bourse de cinquante piastres sera mise annuellement, pour le même objet, à la disposition d'un autre élève, choisi également par l'administration de l'Ecole.

BOURSE PRUDENT BEAUDRY (2)

Cette bourse, annuelle et perpétuelle, de cent cinquante piastres ($150), est fondée en faveur d'un élève qui, sans elle, serait dans l'impossibilité de faire son cours Polytechnique.

---

(1) M. Peter-S. Murphy. Officier d'Académie (France), ancien Commissaire des Ecoles catholiques de Montréal, membre du Conseil de l'Instruction Publique pour la Province de Québec.

(2) La fondation de cette bourse a été faite à Los-Angelès (Californie), le 26 mai 1875, par acte sous seing privé, ayant valeur éventuelle d'acte testamentaire, et déposé le 1er octobre de la même année, après acceptation, en l'Etude de M. J.-E.-O. Labadie, Notaire à Montréal.

Les conditions sont en outre que le boursier soit catholique et canadien, et qu'il donne pleine satisfaction tant pour la conduite que pour le succès.

DÉBOURSÉS A FAIRE PAR LES ÉLÈVES

1° Droit d'inscription, cinq piastres, dû par tout élève, sans aucune exception, dès qu'il est déclaré admis, et valable pour tout le temps que l'élève demeure inscrit sans interruption sur les registres de l'Ecole.

2° Rétribution scolaire, cinquante piastres par année, payables par semestre et d'avance avec escompte de 10 pour cent si le payement en est fait dans les 15 premiers jours du semestre. Cette rétribution comporte l'usage des instruments et collections et en un mot du matériel servant à l'enseignement, de même que l'accès à la bibliothèque et l'usage des livres qu'elle contient.

Les substances de laboratoire employées et consommées dans leur travaux personnels restent à la charge des élèves, ainsi que les bris et détériorations d'objets de laboratoire, instruments et objets quelconques, quand ces détériorations sont de leur fait.

3° Droits d'examen et de diplôme d'ingénieur, fixés à vingt piastres, dus à la fin du cours d'études.

N. B.—Les comptes dus par les élèves sortants, doivent être réglés avec l'administration le premier de juin, au plus tard.

3° DEGRÉS DANS LA FACULTÉ DES ARTS

Le seul degré qui offre quelque intérêt actuel dans la faculté des Arts est celui de Bachelier, puisque c'est le seul qui se donne sur examen.

Il y a trois Baccalauréats dans la faculté des Arts : le Baccalauréat ès Arts, le Baccalauréat ès Lettres et le Baccalauréat ès Sciences. Tous trois, ainsi que l'Inscription, sont des certificats de bonnes études secondaires, mais faites avec des succès différents.

Tout candidat à l'Inscription ou au grade de Bachelier dans la faculté des Arts, doit subir deux examens l'un ordinairement après la Rhétorique, l'autre à la fin du cours de Philosophie. Ces examens se font par écrit, en français ou en anglais, au choix du candidat. Cependant une partie de l'examen, généralement une des questions d'histoire, doit se faire dans l'autre langue. Le travail est divisé en six séances au Premier examen (examen des Lettres), et en quatre au Second (examen des Sciences).

Les sujets de l'examen des Lettres, avec les nombres de points à gagner, sont :

1° Une version latine, 18 points ;

2° Une version grecque, 18 points ;

3° Un thème latin, 18 points ;

4° L'Histoire universelle, l'Histoire du Canada et la Géographie, 28 points, dont 4 pour traiter l'Histoire du Canada *en anglais* ;

5° Les principes et l'histoire de la Littérature et de la Rhétorique, 20 points ;

6° Une composition littéraire, 36 points.

Les matières de l'examen des Sciences sont :

1° Philosophie intellectuelle et morale, 30 points ;
2° Physique et Chimie, 24 points ;
3° Mathématiques et Astronomie, 24 points ;
4° Histoire naturelle, 12 points.

Les Mathématiques ne supposent que l'Arithmétique, l'Algèbre jusqu'aux équations du second degré inclusivement, la Géométrie élémentaire et la Trigonométrie rectiligne. En Histoire naturelle on ne demande que la Botanique, la Minéralogie et la Géologie.

La durée de ces divers examens forme un total de *trente-sept heures*. Les candidats n'apportent avec eux ni livres, ni notes, ni même de papier; on leur fournit ce qui leur est indispensable, et ils trouvent des dictionnaires dans le lieu des séances.. Leurs noms ne doivent pas se trouver sur les copies de leur travail ; ils le remplacent par un pseudonyme, et leur nom propre n'est connu qu'après toute correction faite. Les candidats ne peuvent sortir pendant le temps des séances, que pour des raisons majeures approuvées par celui qui préside. S'ils donnaient lieu, en manquant à quelque avis ou recommandation, de pouvoir être soupçonnés de s'être procuré le secours de quelque personne, de quelque ouvrage ou de quelques notes, leur travail ne serait pas apprécié.

Les candidats, à chaque examen, sont distribués en trois catégories : la première se compose de ceux qui ont conservé au moins les deux-tiers de leurs points en somme, sans avoir été au-dessous du sixième en aucune matière ; la seconde comprend ceux qui, sans avoir les deux-tiers, ont au moins le tiers de leurs points en somme, et au moins le neuvième sur chaque matière ; enfin, la troisième catégorie renferme ceux qui n'ont pas conservé le tiers de la somme des points. Ceux qui ne peuvent être classés dans la première ou dans la seconde catégorie que parce qu'il leur manque le sixième ou le neuvième dans quelques matières, sont tenus de reprendre ces matières avec un succès suffisant, à un examen subséquent, faute de quoi, ils perdent leurs droits à être classés.

Les candidats de la première catégorie aux deux examens sont Bacheliers ès Arts.

Ceux de la première catégorie à l'examen des Lettres et de la seconde à celui des Sciences, sont Bacheliers ès Lettres.

Les candidats de la seconde catégorie aux deux examens sont *inscrits*. Cette *inscription*, qui se trouve acquise, à plus forte raison, par ceux qui sont Bacheliers, équivaut à la *matriculation* des Universités anglaises.

☞ L'Inscription de l'Université Laval est reconnue comme correspondant à l'examen préliminaire du Collège Royal des Chirurgiens de Londres.

Pour être admis, en dehors des Collèges affiliés, à subir les examens de l'Inscription et du Baccalauréat ès Arts, il faut en faire la demande au Recteur par écrit, quinze jours au moins avant le commencement de l'examen, et lui envoyer en même temps un certificat de bonnes mœurs signé par le Supérieur du Collège où l'on étudie. S'il y a plus de deux mois qu'on a cessé de fréquenter un collège, il faut un second certificat, signé par son curé ou son ministre.

Les élèves des Collèges affiliés ne sont pas tenus de faire cette demande ni d'envoyer le certificat ci-dessus ; ils ne se déplacent pas pour composer. Les compositions sont corrigées dans les Collèges affiliés respectifs. Les résultats ainsi que les devoirs corrigés sont envoyés à l'Université, pour y être conservés comme pièces de record. Ces pièces sont constamment

accessibles aux délégués des Collèges, qui peuvent les examiner chaque fois qu'ils le désirent. (1)

MATIÈRES DES ÉPREUVES DU 1ER EXAMEN DE L'INSCRIPTION ET DU BACCALAURÉAT DANS LA FACULTÉ DES ARTS, 1888

PREMIER EXAMEN

Composition.—Les Canadiens, espérant toujours recevoir du secours de la France, veulent reprendre leur capitale. Lévis les a conduits sur les Plaines d'Abraham où, sept mois auparavant, Wolfe et Montcalm s'étaient rencontrés. Avant la bataille, il leur tient ce discours.

St-H.

Histoire Universelle.— 1. Charlemagne. (3e cat.)
Programme : Commencement.— Evénements politiques, civils et religieux.— Guerres, batailles célèbres, conquêtes.— Caractère du chef.— Grands hommes politiques, militaires, religieux.— Littérature.— Beaux-arts.— Fin du règne.— Appréciation.
2. Suppression des Jésuites. (4e cat.)

Rim.

Histoire du Canada.— 1. Rigaud de Vaudreuil.— 2. Elgin. (2e cat.)
Programme : Limite et caractère du gouvernement ; principaux événements civils et religieux, dates importantes ; état de la colonie.— EN ANGLAIS.

Rim.

Géographie.— 1. Etats de l'Eglise au commencement du pontificat de Pie IX. (2e cat.)
Programme : Bornes.— Aspect général.— Rivières principales.— Capitale et villes principales.— Religion.— Langue.— Forme du Gouvernement.

2. Mexico. (4e cat.)
Programme : Situation.— Particularités remarquables.

Rim.

---

(1) Les élèves sortis d'un Collège affilié avant leur Rhétorique, ou avant leur seconde année de Philosophie, ne peuvent se prévaloir de la permission ci-dessus pour subir le Premier ou le Second examen avant l'époque où ils l'auraient subi au Collège, à moins d'avoir une *recommandation* formelle et motivée du Supérieur du Collège.

Littérature et Rhétorique.—Des images: Définition; qualités; règle à suivre dans la distribution des images. (1e cat.)

De l'éloquence politique: Définition; son importance; énumérer et définir les qualités morales et oratoires de l'orateur politique. (2e cat.)

Saint Bernard. (3e cat., 1e div.)

PROGRAMME: Quand, où il a vécu.—Enumération de ses principaux ouvrages.—Appréciation générale de l'auteur.

ST-L.

Version latine.— Plurimum dicit oratori conferre Theophrastus lectionem poetarum ; multique ejus judicium sequuntur ; neque immerito : namque ab his in rebus spiritus, et in verbis sublimitas, et in affectibus motus omnis, et in personis decor petitur, præcipueque velut attrita quotidiano actu forensi ingenia optime rerum talium blanditia reparantur : ideoque in hac lectione Cicero requiescendum putat. Meminerimus tamen, non per omnia poetas esse oratori sequendos, nec libertate verborum, nec licentia figurarum; genus ostentationi comparatum, et præter id, quod solam petit voluptatem, et eam, fingendo non falsa modo, sed etiam quædam incredibilia, sectatur, patrocinio quoque aliquo juvari ; quod alligata ad certam pedum necessitatem non semper uti propriis possit, sed depulsa recta via, necessario ad eloquendi quædam deverticula confugiat ; nec mutare quædam modo verba, sed extendere, corripere, convertere, dividere cogatur : nos vero armatos stare in acie, et summis de rebus decernere, et ad victoriam niti.

QUINTILIEN.

ST-H.

Thème latin.—Confiance en Dieu.—« Cherchez avant tout le royaume de Dieu et sa justice, » peut-être ensuite vous donnera-t-il la richesse. Mais qu'il vous la donne ou vous la refuse, certainement vous ne la désirerez pas et vous n'y tiendrez pas. Lorsque tous les jours, avec une foi pleine et un cœur soumis, on demande à Dieu « le pain quotidien » ; lorsqu'on dit sincèrement : que votre volonté soit faite ! la vie est assez assurée, l'homme est assez en repos de ce côté-là. Le sublime « Pater » des catholiques est fait pour tous les hommes, pour le riche comme pour le pauvre. En nous l'enseignant, Dieu a voulu nous apprendre à toujours compter sur lui, à ne jamais compter que sur lui. Mes champs sont vastes, mes greniers sont pleins : qu'est-ce que tout cela ? Dieu n'a-t-il point à ses ordres, pour tout détruire, les vents et les feux du ciel ? Ne peut-il pas, en un clin d'œil, de mes champs couverts de moissons faire des abîmes ? Non ! mon pain n'est pas là ! Il est, comme celui du pauvre paysan, dans ma prière de chaque jour.

L. VEUILLOT.

CHIC.

Version grecque.—Exorde de l'éloge funèbre de S. Mélèce.

Ηὔξησεν ἡμῖν τὸν ἀριθμὸν τῶν ἀποστόλων ὁ νέος ἀπόστολος, ὁ συγκαταψηφισθεὶς μετὰ τῶν ἀποστόλων· εἵλκυσαν γὰρ οἱ ἅγιοι πρὸς ἑαυτοὺς τὸν ὁμότροπον, τὸν ἀθλητὴν οἱ ἀθληταὶ, τὸν στεφανίτην οἱ στεφανῖται, τὸν ἁγνὸν τῇ ψυχῇ οἱ καθαροὶ τῇ καρδίᾳ, τὸν κήρυκα τοῦ λόγου οἱ ὑπηρέται τοῦ λόγου. Ἀλλὰ μακαριστὸς μὲν ὁ πατὴρ ἡμῶν τῆς τε ἀποστολικῆς συσκηνίας καὶ τῆς πρὸς τὸν Χριστὸν ἀναλύσεως· ἐλεεινοὶ δὲ ἡμεῖς· οὐ γὰρ ἐᾷ μακαρίζειν ἡμᾶς τοῦ πατρὸς τὴν εὐκληρίαν ἡ ἀωρία τῆς ὀρφανίας. Ἐκείνῳ κρεῖττον ἦν τὸ σὺν Χριστῷ εἶναι διὰ τῆς ἀναλύσεως· ἀλλ' ἡμὶν χαλεπὸν τὸ διαζευχθῆναι τῆς πατρικῆς προστασίας. Ἰδοὺ γὰρ βουλῆς καιρὸς, καὶ ὁ συμβουλεύων σιγᾷ. Πόλεμος ἡμᾶς περιεστοίχισται, πόλεμος αἱρετικὸς, καὶ ὁ σρατηγῶν οὐκ ἔστι. Κάμνει ταῖς ἀῤῥωστίαις τὸ κοινὸν σῶμα τῆς Ἐκκλησίας, καί τὸν ἰατρὸν οὐχ εὑρίσκομεν. Ὁρᾶτε ἐν ποταποῖς τὰ ἡμέτερα. Ἐβουλόμην, εἴ πως οἷόν τε ἦν, τονώσας ἐμαυτοῦ τὴν ἀσθένειαν, συναναβῆναι τῷ ὄγκῳ τῆς συμφορᾶς, καί τινα ῥῆξαι φωνὴν κατ' ἀξίαν τοῦ πάθους.

S. Grégoire de Nysse.

Sherb.

SECOND EXAMEN

Botanique.—1. Structure des trachées et des vaisseaux laticifères.
2. Insertion des verticilles floraux.
3. Germination des spores des acotylédones.

Qué.

Minéralogie.—1. Principales formes hémiédriques du système cubique et du système hexagonal.
2. Définition des groupements irréguliers, dendrites, druses.
3. *Composition chimique, système cristallin, principaux caractères spécifiques et usages des espèces suivantes* : Calcaire, sel-gemme, magnétite.

Qué.

Géologie.—1. Définir les roches de sédiment, métamorphiques et plutoniques ; donner les caractères distinctifs de chacun de ces groupes.
2. Solfatares et fumerolles, geysers et sources thermales.
3. Restes organiques caractéristiques de l'époque éozoïque et de l'époque Champlain.

QUÉ.

Mathématiques.—1. *Rapports et proportions :* Définitions ; propriété fondamentale des proportions.
2. Si deux hommes gagnent 24 piastres en 15 jours, combien 5 hommes de la même force gagneront-ils en 7 jours ?
3. Deux robinets coulant ensemble peuvent remplir un réservoir en 12 heures. L'un d'eux coulant seul, le remplirait en 30 heures ; combien l'autre, coulant seul, mettrait-il de temps à remplir le même réservoir ?
4. Résoudre l'équation suivante :

$$8 + x - \frac{26}{8 - x} = 1.$$

5. Un propriétaire vend un immeuble au prix de \$1200, payables \$100 comptant, et le reste \$100 par année. L'acheteur offre au vendeur de lui payer le tout comptant s'il veut lui faire une réduction. Quelle réduction doit faire ce dernier sur les \$1200, de manière à ce que ni l'un ni l'autre ne perde, les intérêts étant calculés à 5 °/。?
6. Toute parallèle à l'un des côtés d'un triangle détermine un second triangle semblable au premier (*dém.*).
7. Dans un tronc de cône, le rayon de la grande base a 8 pieds ; le rayon de la petite base, 6 ; la hauteur du tronc est de 8 pieds. Trouver le volume.
8. Mesurer la distance d'un lieu à un point inaccessible par les procédés trigonométriques (*indiquer ces procédés*).

RIM.

Astronomie.—1. Le jour solaire est plus grand que le jour sidéral (*explication*).
2. La terre est sensiblement sphérique (*preuve*).
3. Longueur du cône d'ombre projeté par la terre (*démonstration*).
4. Calendrier (*notion succincte sur ses réformes*).

RIM.

Physique.—1. Force centripète et force centrifuge (*déf.*) ; leur expression algébrique (*dém.*).
2. Pressions supportées par un corps plongé dans un liquide, principe d'Archimède (*notions*).
3. Absorption des gaz par les liquides ; lois.
4. Tuyaux sonores (*déf.*). Tuyaux à bouche.
5. Fusion (*déf.*) ; ses lois. Chaleur latente et chaleur de fusion (*déf.*).
6. Lentilles (*déf.*). Différentes espèces de lentilles (*déf.*). Assimilation des lentilles aux prismes pour la marche des rayons lumineux (*notions*).
7. Action réciproque des courants et des aimants (*not.*).
8. Nuages ; leur formation.

SHER.

Chimie.—1. Acides, bases, corps neutres, sels (*déf.*).

2. Soufre (*propriétés physiques, propriétés chimiques caractéristiques, préparation*).

3. Fer (*propriétés physiques, propriétés chimiques caractéristiques, extraction*).

4. Huiles essentielles (*notion générale, méthode d'extraction, usages*).

SHER.

Philosophie.—1. Jugement. Jugement a priori, a posteriori, médiat, immédiat. Être parfait. Le parfait absolu, relatif. Contrat bilatéral, unilatéral.—(2e cat.).

PROGRAMME : Définition ; exemples, s'ils sont possibles.

2. Enoncer et expliquer les lois du syllogisme disjonctif (avec exemple pour chacune).—(3e cat.)

3. Le principe de causalité est certain et évident.—(3e cat.).

4. On doit rejeter le panthéisme réel et celui de Spinosa.—(3e cat.).

5. Il n'y a dans l'homme qu'une seule âme.—(3e cat.).

6. L'homme doit aimer Dieu au-dessus de toute chose, le connaître, et pour cela, la révélation lui est nécessaire d'une nécessité morale.—(3e cat.).

PROGRAMME : Démontrer les thèses ; lorsqu'il s'agit d'un système, il faut l'exposer avant d'en démontrer la vérité ou la fausseté.

RIM.

3e PRIX DANS LA FACULTÉ DES ARTS

CONCOURS DE POÉSIE ET D'ÉLOQUENCE

Ces concours sont ouverts à tous les compétiteurs de bonne volonté résidant dans la Puissance, qui ne sont ni membres ni officiers de l'Université Laval, ni élèves des collèges et des écoles.

Ils sont essentiellement en langue française.

Les travaux du concours d'éloquence ne doivent pas exiger moins d'une demi-heure de lecture, ni plus d'une heure, à moins qu'une dérogation à cet égard ne soit permise formellement par la faculté des Arts.

Trois médailles frappées aux armes de l'Université Laval, avec l'inscription « Prix d'Eloquence » ou « Prix de Poésie » et la date, sont proposées aux Lauréats : une en or, la seconde en argent, la troisième en bronze.

Ces prix sont donnés au mérite absolu, et proclamés en séance solennelle de l'Université.

L'œuvre des concurrents doit être adressée en double copie et *franco*, au Secrétaire de la faculté des Arts avant le 31 mai de l'année du concours et porter une épigraphe ou devise reproduite dans un pli cacheté contenant le nom et la demeure de l'auteur, avec la déclaration signée que l'ouvrage est inédit. Chaque concurrent est libre de ne concourir que pour la médaille d'or. Il suffit pour cela qu'il exprime son désir en tête de son travail.

Toutes les pièces présentées au concours deviennent la propriété de la faculté des Arts, qui, seule, peut permettre de les publier.

Ces pièces sont soumises à l'appréciation d'un jury choisi par cette même faculté.

Les compétiteurs qui se font connaître directement ou indirectement avant la proclamation des Lauréats, sont exclus du concours.

PRIX DU PRINCE DE GALLES

Son Altesse Royale le Prince de Galles, à l'occasion de sa visite à l'Université Laval, le 20 août 1860, a daigné faire don à cette institution de la somme de $800 pour fonder un ou des prix en faveur des élèves.

La rente de cette somme, divisée en deux parties égales, forme les deux prix appelés *Prix du Prince de Galles*.

Sont admissibles à concourir pour ces prix les élèves de la première catégorie qui, à l'une ou à l'autre des deux épreuves du Baccalauréat ès Arts subies au concours de la fin de l'année scolaire, ont conservé au moins les quatre-cinquièmes de la somme de leurs points.

Les candidats admissibles ont à faire, pour le prix de l'épreuve des Lettres, une composition spéciale, française ou latine, et une seconde composition tirée au sort; pour le prix de l'épreuve des Sciences, une dissertation sur quelques questions de Philosophie et une seconde composition tirée au sort. Ces compositions spéciales sont corrigées à Québec par des comités de délégués des différents Collèges affiliés.

L'élève qui réussit le mieux dans ces compositions spéciales soit pour les Lettres, soit pour les Sciences, pourvu qu'il ait conservé au moins les deux-tiers des points alloués, a droit au prix correspondant.

Comme il s'agit d'un concours, ces prix ne peuvent pas être gagnés par une reprise d'examen ou par un second essai.

☞ Au grand concours décennal du Baccalauréat et de l'Inscription dans la faculté des Arts, les compositions spéciales ne sont pas nécessaires. Chacun des deux prix est donné respectivement à celui des élèves de la *première catégorie* de chacune des deux épreuves du Baccalauréat ès Arts, qui subit son examen avec le plus de succès, pourvu qu'il y conserve au moins les quatre-cinquièmes de la somme de ses points, et que ce ne soit pas en vertu d'une reprise ni totale, ni partielle. Ne peuvent prétendre à ces Prix, dans cette circonstance, que ceux qui participent au concours général.

ÉPREUVES POUR LE PRIX DU PRINCE DE GALLES, JUIN 1888

PHILOSOPHIE

(*1re Catégorie.* PROGRAMME : Définition.—Exemples s'ils sont possibles.)

1. Propositions contradictoires, contraires.
2. Vérité logique, vérité métaphysique.
3. Mal physique et mal moral.
4. Crainte, crainte grave, crainte légère.

(3e *Catégorie*. PROGRAMME : Démontrer les thèses ; lorsqu'il s'agit d'un système, il faut l'exposer avant d'en démontrer la vérité ou la fausseté.)

1. Deux propositions contradictoires ne peuvent être ni vraies ni fausses en même temps.
2. Deux propositions contraires ne peuvent être vraies en même temps ; elles peuvent être simultanément fausses en matière contingente, mais non en matière nécessaire.
3. Les essences des choses ne nous sont pas complètement inconnues.
4. Dieu ne peut vouloir le mal moral ni *per se* ni *per accidens*.
5. L'action faite sous l'influence de la crainte est simplement volontaire ; elle est involontaire *secundum quid*.

Composition supplémentaire

(*tirée au sort*)

MATHÉMATIQUES

1. En vendant du thé $96.60 les cent livres je gagne 15 °/₀ ; combien par cent gagnerai-je ou perdrai-je en le vendant 85 centins la livre ?
2. Règle des signes dans la multiplication algébrique (*démonstration*).
3. Résoudre l'équation suivante :

$$\frac{x-16}{x-14} - \frac{x+16}{x+14} = \frac{x-11}{x-10} - \frac{x+11}{x+10}$$

4. Un bataillon est formé de sept compagnies composées d'un égal nombre de soldats ; chaque compagnie peut être disposée de manière à former un carré compact. On forme aussi avec tous les hommes du bataillon un grand carré de quatre hommes de profondeur tout le long du périmètre, laissant ainsi un espace libre à l'intérieur. La surface de ce dernier carré vaut 16 fois celle du carré formé par une seule compagnie. On demande combien il y a d'hommes dans chaque compagnie.
5. Tout tronc de pyramide triangulaire à bases parallèles est équivalent à trois pyramides ayant pour hauteur commune la hauteur de ce tronc, et pour bases respectives : 1° la base inférieure ; 2° la base supérieure ; 3° une moyenne proportionnelle entre ces deux bases (*démonstration*).
6. Un arc AC = 28° 35′, tourne autour d'un diamètre BB′ perpendiculaire à sa corde ; quelle est la surface de la zone décrite, le rayon du cercle étant 5.43 mètres ?
7. Dans un triangle rectangle, l'hypothénuse est à l'un des côtés de l'angle droit comme 18 est à 7 : on demande la valeur des angles aigus.

ASTRONOMIE

1. Ascension droite et déclinaison (*déf*).
2. Aperçu sur la constitution physique du soleil.
3. Pourquoi les éclipses de soleil arrivent-elles plus souvent et sont-elles vues moins souvent que les éclipses de lune ?

4. Lois de Képler (*énoncé*).
5. Vénus (*distance au soleil, volume, révolution diurne, révolution autour du soleil et satellites*).

RHÉTORIQUE

COMPOSITION

Monsieur Rameau de Saint-Père, vrai représentant de la France catholique par les sentiments nobles, généreux et religieux, ami sincère des Canadiens-Français, connaissant parfaitement leur histoire, est appelé à faire un discours à Québec le jour de la Saint-Jean-Baptiste. Dans ce discours, il doit donner des conseils au peuple canadien-français. FAIRE CE DISCOURS.

M. Rameau est l'auteur de *La France aux colonies* et de *Une colonie féodale en Amérique.*

Composition supplémentaire

(*tirée au sort*)

LITTÉRATURE ET RHÉTORIQUE

1. En quoi consistent la délicatesse et la pureté du goût ?
2. Définition de la métaphore, de l'hyperbole, de la comparaison et de la prosopopée.
3. DE LA RIME : Définition. Quand est-ce que la rime est masculine et quand est-elle féminine ? Principaux cas où la rime est vicieuse ou insuffisante. Quand est-elle suffisante ou riche ?
4. Définition des bienséances oratoires, à quoi elles se rapportent.
5. Faire connaître les qualités que doit avoir l'orateur du barreau.
6. Tragédie. (*Principaux auteurs qui l'ont cultivée avec succès. Indication de leurs ouvrages les plus remarquables.*)
7. Bourdaloue. (*Quand et où il a vécu. Enumération de ses principaux ouvrages. Appréciation générale de l'auteur.*)

AVANTAGE FAIT AUX BACHELIERS ÈS ARTS PAR LE SÉMINAIRE DE QUÉBEC

Tout Bachelier ès Arts qui conserve en somme, dans les deux examens, 182 points ou plus, peut suivre gratuitement les cours d'une des facultés à Québec, tant qu'il obtient la note *Très bien* à tous les examens de terme.

FONDATION HODGSON

Feu le Rév. George-W. Hodgson et M. Edward-J. Hodgson, avocat, de Charlottetown, Ile du Prince-Edouard, ont fondé, en mémoire de leur père M. Daniel Hodgson, une bourse de $125 annuellement, à l'aide de laquelle un jeune homme de l'Ile du Prince-Edouard peut étudier, pendant trois ans, dans une des trois universités suivantes : McGill, Laval, Dalhousie. Chaque université vient à tour de rôle. L'année dernière était le tour de l'Université Dalhousie.

Pour avoir droit à cette bourse, le candidat doit sortir le premier d'un concours fait à Charlottetown et dont les conditions ont été acceptées par les trois universites susdites.

Bibliothèque à Québec

La Bibliothèque, qui renferme aujourd'hui plus de 100,000 volumes sur toutes les branches des Lettres et des Sciences, est ouverte aux professeurs et aux élèves tous les jours, dimanches et jeudis exceptés, de 9 h. à 11 h. A. M., et de 3 h. à 5 h. P. M. Elle est fermée pendant les vacances.

Discipline

1° DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Nul n'est réputé élève ou étudiant de l'Université à moins qu'il n'ait obtenu son inscription comme tel. Le Recteur, qui accorde cette inscription, peut exiger de l'aspirant de nouvelles preuves de moralité, s'il s'est écoulé plus de six mois depuis qu'il a subi le dernier examen de l'inscription. A Montréal, cette inscription se donne par le Vice-Recteur local.

L'inscription ne vaut que pour l'année courante, et doit se renouveler au commencement de chaque année universitaire. Ce renouvellement ne s'accorde cependant qu'à ceux qui s'en sont montrés dignes par leurs talents, leur travail et leur bonne conduite.

Les élèves de tous degrés doivent signer, en entrant, l'engagement d'observer toutes les règles de l'Universite.

Tous les élèves doivent remplir avec exactitude les devoirs de la religion. Les catholiques assistent aux offices de leur paroisse les dimanches et jours de fêtes. On leur recommande instamment le fréquent usage des sacrements.

A Québec, le Recteur peut faire donner des conférences religieuses aux élèves catholiques, lorsqu'il le trouve opportun. Tous doivent y assister avec régularité. A Montréal, c'est l'autorité diocésaine qui est chargée de la direction et de la surveillance religieuse des élèves.

L'assiduité au travail, la subordination et le respect à l'égard des officiers et des professeurs de l'Université, des procédés honnêtes envers tout le monde, et enfin l'observation de toutes les règles de l'Université, sont pour les élèves des devoirs dont l'infraction est toujours réprimée.

Les blasphèmes, les paroles obscènes, les actions et les propos qui pourraient faire juger un élève coupable d'irréligion ou d'immoralité, ou compromettre l'honneur de l'Université, exposent à une peine encore plus sévère et même à l'expulsion.

La fréquentation des maisons de jeu et de celles où l'on vend à boire, est interdite, de même que l'entrée de celles dont la réputation serait mauvaise ou équivoque.

Les élèves ayant à leur disposition, dans la bibliothèque de l'Université, les ouvrages dont ils ont besoin, ne doivent s'abonner à aucune autre. Ils doivent s'abstenir de fréquenter les salles de lecture de la ville, où plusieurs trouveraient l'occasion de perdre leur temps et de négliger leurs études.

Ils sont tenus de fréquenter les cours avec exactitude. Les professeurs prennent note des absences, et celles-ci sont enregistrées ; outre qu'elles exposent à des peines, lorsqu'elles se font sans raison suffisante, les élèves courent risque de se voir refuser, à la fin du cours, les certificats d'assiduité dont ils auront besoin.

Les élèves ne peuvent s'absenter des leçons, ni sortir de la ville, pour un ou plusieurs jours, sans autorisatien, et lorsque, pour cause de maladie, ils sont retenus au logis, ils doivent en informer au plus tôt.

Lorsqu'un élève a eu de longues ou de fréquentes absences, il peut en faire insérer les motifs au registre de l'Inscription, pourvu qu'il les fournisse par écrit et en très peu de mots.

Les peines autorisées à l'égard des élèves de l'Université sont :

1° L'admonition particulière ;
2° L'admonition devant tous les élèves de la faculté ;
3° La suspension du droit de fréquenter les cours, ou l'un d'eux ;
4° Le renvoi temporaire ;
5° Le renvoi illimité ;
6° L'exclusion ou le renvoi définitif.

Les trois dernières peines, lorsqu'elles ont été prononcées par le Conseil d'une faculté ou par le Modérateur, ne s'infligent que du consentement du Recteur, ou du Vice-Recteur à Montréal. S'il croit devoir le refuser, il est tenu de porter l'affaire devant le Conseil de l'Université, qui maintient ou annulle la décision des premiers juges.

L'élève condamné au renvoi illimité ou à l'exclusion, peut appeler lui-même de cette sentence au Conseil de l'Université.

Les élèves simplement *inscrits* et les étudiants ont une robe semblable à celle des Bacheliers, sauf les manches qui sont sans aucune bordure.

Les élèves et les étudiants des facultés de Droit et de Médecine sont tenus de porter le costume universitaire 1° aux cours de leurs facultés respectives : 2° lorsqu'ils assistent en corps aux offices religieux ; 3° dans toutes les autres circonstances où le Recteur le juge convenable. Cependant les élèves et les étudiants en Médecine sont dispensés du costume pour assister aux leçons qui se font dans l'amphithéâtre de démonstration pratique, et lorsqu'ils vont suivre les leçons Cliniques qui se donnent dans les hôpitaux.

2° CONDUITE A L'UNIVERSITÉ

Les élèves ne doivent se trouver dans leur salle d'attente qu'un quart d'heure au plus avant l'heure des leçons ou de l'ouverture de la Bibliothèque. Ils peuvent y parler pourvu qu'ils le fassent de manière à ne déranger personne dans la maison, et à n'être pas entendus dans la rue.

Les élèves des facultés de Droit et de Médecine doivent être en costume complet pour assister aux leçons des professeurs. L'appariteur peut refuser l'admission à ceux qui se présentent sans costume. Il n'y a d'exception que celle mentionnée plus haut pour les étudiants en Médecine.

Les élèves ne sont admis dans la salle des leçons qu'après le signal donné par l'appariteur, et ils doivent en sortir aussitôt que la leçon est terminée. Ils y occupent, pendant tout le terme, la place qu'ils ont prise ou qu'on leur a assignée au commencement du terme. Ils demeurent assis pendant les leçons, et peuvent se couvrir, s'ils sont en costume. Néanmoins celui à qui le professeur s'adresse nommément, ou qui s'adresse lui-même au professeur doit demeurer découvert aussi longtemps que le professeur lui parle, ou qu'il parle au professeur. A la rentrée et à la sortie du professeur, toutes les personnes présentes dans la salle se lèvent, et les élèves se découvrent.

Les professeurs ont toute l'autorité nécessaire pour maintenir l'ordre pendant leurs leçons. Ils peuvent même, dans ce but, forcer à se retirer toute personne dont la conduite ne serait pas convenable.

Les élèves et autres étudiants ne doivent ni chanter, ni siffler, ni crier, ni courir, ni fumer dans l'Université. Ils ne parlent dans les allées, les escaliers ou le vestiaire qu'autant que le demande la politesse envers les officiers et les professeurs de l'Université, ou les personnes du dehors. Ils ne doivent s'arrêter dans ces lieux que pour le même motif.

Il est strictement défendu à tous les élèves d'écrire, de faire des figures ou d'en apposer sur quelque partie de la maison ou de l'ameublement que ce soit. Les élèves et autres qui contreviendront à cette défense seront tenus de payer la somme nécessaire pour remettre les choses dans un état convenable, sans être exempt de la peine que méritera leur désobéissance.

Tout dommage fait à la maison ou aux meubles est réparé aux frais de celui qui en est l'auteur, et l'appariteur en est responsable, s'il ne le fait pas connaître.

3° RÈGLEMENT DES ÉLÈVES INTERNES DE L'UNIVERSITÉ A QUÉBEC

N.-B.—Le pensionnat est redevenu obligatoire a Québec pour tous ceux dont les parents n'habitent pas la ville.

Art. I. Le but du Séminaire, en ouvrant un pensionnat pour les élèves de l'Université, a été de les maintenir dans la pratique de leurs devoirs religieux, et de les éloigner des dangers auxquels les jeunes gens sont ordinairement exposés dans les villes. Pour atteindre ce but, on exigera de tous ceux qui habitent la maisom, qu'ils se montrent chrétiens en tout et partout, et qu'ils évitent avec soin tout ce qui peut mettre en péril leur vertu ou celle de leurs confrères.

Art. II. Les règlements de l'Université étant obligatoires pour tous les élèves, les internes devront les observer fidèlement, et il est même à désirer que leur exactitude à cet égard puisse servir d'exemple pour les externes.

Art. III. Les élèves internes auront la liberté d'aller en ville, durant le jour. Le Directeur, cependant, aura toujours le droit de suspendre ces sorties, s'il s'aperçoit qu'on en abuse ou qu'elles constituent une perte de temps notable.

Art IV. Le soir, les élèves ne pourront sortir sans une permission spéciale du Directeur. Une semblable permission sera nécessaire pour s'absenter des repas.

Art. V. Les professeurs de l'Université et les membres du clergé seront admis aux récréations communes chaque fois qu'ils le désireront; mais il faudra l'agrément du Directeur pour y introduire toute autre personne.

Art. VI. C'est dans les parloirs que les élèves recevront ordinairement les personnes du dehors qui voudront les voir. Ils pourront néanmoins admettre quelquefois dans leur chambre leurs parents et des hommes bien connus et respectables tant par leur âge que par leur conduite. Pour y recevoir des femmes, ils devront obtenir la permission du Directeur, laquelle ne sera jamais accordée à un élève que pour sa mère, sa tante âgée, sa sœur âgée et pour les personnes qui accompagneraient ces parentes.

Art. VII. Lorsque les élèves seront à la maison, c'est dans leur chambre qu'ils devront passer le temps destiné à l'étude. Ils pourront néanmoins se trouver alors dans la chambre de lecture, pourvu qu'ils n'y conversent pas, s'ils s'y rencontrent plusieurs.

Art. VIII. Au signal d'une leçon, les élèves qui doivent y assister s'y rendront immédiatement et sans bruit, et ils reviendront de même aussitôt qu'elle sera finie, à moins qu'ils n'en soient empêchés par quelque motif légitime.

Art IX. Lorsqu'un élève sera dans sa chambre, la porte ne devra jamais être fermée de manière à rendre l'entrée de cette chambre inaccessible au Directeur.

Art. X. Les élèves n'entreront pas dans les chambres les uns des autres, sans la permission du Directeur.

Art. XI. Les récréations se prendront en commun. S'il arrive cependant qu'un élève aime mieux passer à sa chambre le temps destiné à la récréation, il pourra le faire, pourvu qu'il y demeure seul

Art. XII. Les élèves n'auront dans leurs chambres ni boisson enivrante, ni livres, ni journaux dangereux ou même inutiles. Ils ne pourront fumer à la maison que dans la chambre destinée à cet usage, et pendant les heures de récréation. Si quelqu'un désire fumer dans sa chambre, il devra en obtenir la permission.

Art. XIII. Il n'est permis de parler à voix haute, de chanter ou de jouer des instruments de musique dans la maison qu'aux heures de récréation. Durant le temps des études, les élèves éviteront de converser entre eux: ils ne le feront même avec les personnes du dehors qu'autant que la politesse leur en imposera le devoir, et toujours de manière à ne pas troubler leurs confrères. Depuis la prière du soir jusqu'à celle du matin, le silence devra régner dans la maison.

Art. XIV. Les mouvements journaliers sont comme suit :

A six heures et demie, le lever;
A six heures trois-quarts, la prière du matin et la messe;
A sept heures et quart, le déjeuner, récréation;
A huit heures, étude;
A midi, dîner;

Après le dîner, récréation ;
A une heure et demie, étude ;
A trois heures et demie, récréation ;
A quatre heures, étude ;
A six heures, souper ;
Après le souper, récréation ;
A huit heures, la prière du soir ;
Après la prière, étude ;
A dix heures et demie, le coucher.

ART. XV. Les jours de dimanche et de fête d'obligation, il n'y a d'étude que le matin avant le déjeuner (pour ceux qui n'entendent pas une basse messe), et le soir, après la prière, laquelle se fait, ces jours-là, à neuf heures.

Les élèves catholiques assistent ces jours-là à tous les offices de la Cathédrale, à la place qui leur aura été assignée.

ART. XVI. Pendant les vacances de Noël et de Pâques, ceux qui demeurent au pensionnat observent, par rapport aux repas et aux sorties en ville, les mêmes règles que pendant le reste de l'année.

ART. XVII. Tout dommage fait par un élève à la maison ou aux meubles sera réparé à ses frais.

—A Montréal, comme la direction morale des élèves n'appartient pas à l'Université, c'est à l'autorité diocésaine qu'incombe le soin de veiller au choix des logements des élèves. Les élèves cependant doivent tenir le Vice-Recteur local au courant de leur domicile. L'Université n'intervient ici que pour les constatations extérieures et pour la sanction, au besoin, des règlements universitaires.

Déboursés que les élèves ont à faire.

ANNÉE ACADÉMIQUE 1888-89.

PENSION AU PENSIONNAT A QUÉBEC.

Les trois termes, vacances de Noël et de Pâques comprises..........$120 00

PAYABLES COMME SUIT :

1° Au commencement du premier terme..................................$ 44 00
2° Au commencement du second terme..................................$ 48 00
3° Au commencement du troisième terme..................................$ 28 00

Remarques.—1° Un terme quelconque se paie en entier, à moins d'une absence de trente jours consécutifs.

2° Les chambres à l'usage de ceux qui viennent loger au Pensionnat sont meublées, de manière qu'il n'est nécessaire d'apporter que ses habits et des livres utiles.

3° Tous les cours se paient d'avance au commencement de chaque terme.

COURS PRIVÉS DE LA FACULTÉ DES ARTS A QUÉBEC.

Elèves *inscrits* (1) .... $10 00 par terme.
Chaque cours isolé .... $ 5 00 par terme.
Elèves *non inscrits* .... $12 00 par terme.
Chaque cours isolé .... $ 6 00 par terme.

N. B.—Les élèves de Philosophie du Petit Séminaire ainsi que les élèves déjà admis à suivre les cours des facultés de Droit et de Médecine ne paient pas pour suivre ces cours.

COURS DE DROIT.

Pour le cours entier, comprenant 3 ans ou 9 termes :

Elèves *inscrits* (1) .... $ 90 00
Elèves *non inscrits* $108 00

Ces sommes sont payables, par terme, d'avance, au commencement de chaque terme universitaire, comme suit :

Elèves *inscrits* (1) .... $10 00 par terme.
Elèves *non inscrits* .... $12 00 par terme.

Si quelqu'un obtient la permission de suivre des cours isolés, en dehors du programme régulier, il paie par terme et par cours, $5 ou $6 suivant qu'il est *inscrit* ou *non inscrit*.

COURS DE MÉDECINE

Pour le cours entier, de quelque manière qu'il se suive (non compris la dissection) :

Elèves *inscrits* (1) $180 00
Elèves *non inscrits* $216 00

Ces sommes sont partagées, pour le paiement, en 12, ou 11, ou 9 termes suivant la manière dont l'élève suit ses cours, savoir :

1o. *Pour ceux qui suivent le cours régulier de quatre ans ou de 12 termes :*

Elèves *inscrits* .... $15 00 par terme.
Elèves *non inscrits* .... $18 00 par terme.

---

(1) Les élèves *inscrits* sont ceux qui ont subi avec succès les *deux* examens de l'Inscription ou du Baccalauréat de la faculté des Arts, dans quelque Collège affilié, ou à l'Université.

2o. *Pour ceux qui terminent au printemps, ou qui suivent en 11 termes :*

Elèves *inscrits* ....$16 50 par terme.
Elèves *non inscrits*..$20 00 par terme.

3o. *Pour ceux qui seraient obligés de suivre tous les cours en trois ans ou 9 termes :*

Elèves *inscrits* ....$20 00 par terme.
Elèves *non inscrits*..$24 00 par terme.

4o. *En dehors des conditions précédentes :*

Elèves *inscrits* ....$5 00 par cours et par terme.
Elèves *non inscrits*..................................$6 00 par cours et par terme

N. B.—Ceux qui suivent la dissection paient en outre $5 00 par terme sans déduction.

DÉPARTEMENT VÉTÉRINAIRE.

Voir pages 123, 124.

ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE MONTRÉAL.

Voir pages 128.

PRIX DES DIPLOMES.

D. de Bachelier ès Arts, ou ès Lettres, ou ès Sciences	$ 2 00
D. de Bachelier en Théologie, en Droit ou en Médecine	5 00
D. de Licencié	8 00
D. de Docteur	20 00

Ces prix doivent être payés avant la délivrance du diplôme.
Il n'est plus fait de remise à ceux qui ont le diplôme de Bachelier ès Arts.

Catalogue du Musée Zoologique de l'Université Laval. (1)

Coléoptères.—(SUITE.)

PSEPHENIDÆ

Psephenus, *Hald.*
1 Lecontei, *Lec.* Québec

GEORYSSIDÆ

Georyssus, *Latr.*
1 Carinatus, *Rosenh.* Calvados
2 Pygmæus, *Er.* Pas de Calais
3 Læsicollis, *Germ.* Aveyron

PARNIDÆ

Parnus, *Fab.*
1 Auriculatus, *Er.* Dunkerque
2 Luridus, *Er.* Vosges
3 Prolifericornis, *Fab.* Tary
4 Striatellus, Corse
5 Striatopunctatus, *Heer.* "
6 Viennensis, *Er.* Tary
Elmis, *Latr.*
7 Æneus, *Muls.* Pyrénées
8 Angustatus, *Er.* Aveyron
9 Cupreus, *Er.* Savoie
10 Maugetii, *Latr.* Vosges
11 Nitens, *Muls.* Corse
12 Opacus, *Er.* "
13 Parallelepipedus, *Er.* Aveyron
14 Volkmari, *Pans.* Amiens
Limnius, *Mull.*
15 Dargelasi, *Latr.* France
Stenelmis, *L.*
16 Canaliculatus, *Gyl.* Amiens
Helichus, *Er.*
17 Striatus, *Lec.* Canada
Potamophilus, *Germ.*
18 Acuminatus, *Fab.* Toulouse
Pomatinus, *Sturm.*
19 Substriatus, *Mull.* Calvados
Macronychus, *Mull.*
20 4-Tuberculatus, *Mull.* Toulouse

HETEROCERIDÆ

Heterocerus, *Fabr.*
1 Parallelus, *Kew.* Autriche
2 Lævigatus, " Calvados

Heterocerus, *Fabr.*—(*Suite.*)
3 Senescens, Espagne
4 Hispidulus, *Kew.* Somme
5 Pruinosus, " Aveyron
6 Marginatus, " Calvados
7 Sericans, " Espagne
8 Corsicus, Corse
9 Murinus, *Kew.* Calvados
10 Obsoletus, *Curt.* Cette
11 Femoralis, *Kew.* Calvados
12 Fusculus, " "

LUCANIDÆ

Lucanus, *Scop.*
1 Dama, *Thunb.* Canada
2 Placidus, *Say.* "
3 Cervus, *Linn.* Europe
Pholidotus.
4 Humboldti, France
Dorcus, *MacLeay.*
5 Parallelepipedus, *Linn.* Calvados
6 Parallelus, *Say.* Canada
Sinodendron, *Hellw.*
7 Cylindricum, *Lin.* Europe
8 Rugosum, *Mann.* Etats-Unis
Aulacocylus,
9 *Sp ?* Nouvelle-Hollande
Passalus, *Fab.*
10 Interruptus, Cayenne
11 Cornutus, *Fab.* Canada
Ceruchus, *MacLeay.*
12 Piceus, *Weber.* Canada
Platycerus, *Geff.*
13 Quercus, *Web.* Québec
14 Caraboides, *L.* Europe

SCARABÆIDÆ

Scarabæus.
1 Laticollis, *Linn.* Marseille
2 Semipunctatus, *Muls.* "
Sisyphus, *Latr.*
3 Schæfferi, *Linn.* Calvados
Gymnopleurus, *Ill.*
4 Flagellatus, *Fabr.* Marenne
5 Sturmii, *Er.*
6 Fulgidus, Sénégal

(1) Voir les Annuaires Nos 19, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 30 et 31.

Gymnopleurus, *Ill.*—(*Suite.*)
7 Sinuatus, Chine
8 Geoffroyi, *Panz.* Hongrie
Canthon, *Hffm.*
9 Lævis, *Dr.*— Hudsonias, *Forst.* Canada
Canthidium.
10 Breve, Montevideo
Heliocopris.
11 Gigas, Indes Orientales
Catharsius.
12 Achates, Sénégal
13 Molossus, Chine
Copris, *Geof.*
14 Minutus, *Dr.* Etats-Unis
15 Carolina, *Lin.* "
16 Anaglypticus, *Say.* Canada
17 Lunaris, *L.* Europe
Typocopris.
18 Vernalis, Europe
Phanæus, *McLeay.*
19 Carnifex, *Linn.* Canada
20 Festivus, Cayenne
21 Mimas, *Fab.* Etats-Unis
22 Satyrus, "
Bubas, *Muls.*
23 Bubalus, *Oliv.* France Mérid.
Onitis. *Fabr.*
24 Numida, Algérie
Onthophagus, *Latr.*
25 Hecate, *Pz.*
26 Amyritas, *Oliv.* Pyrénées
27 Ovatus, *Linn.* Canada
28 Schreberi, *Linn.* Aveyron
29 Lucidus, *Fab.* Autriche
30 Taurus, *Linn.* Calvados
31 Vacca, *L.* Europe
Oniticellus, *Lep.*
32 Pallipes, *Fab.* Calvados
33 Flavipes, *Fab.* "
Aphodius, *Ill.*
34 Corvinus, *Er.* Fr. Mérid.
35 Fœtidus, *Fab.* " "
36 Fimetarius, *Linn.* Québec & Fr.
37 Granarius, " Fr. Mérid. & Québec
38 Inquinatus, Fr. Mérid.
39 Vittatus, *Say.* Canada
40 Obscurus, *Fab.* Pyrénées
41 Pecari, *Muls.* "
42 Fossor, *Linn.* Québec
43 Scrutator, *Muls.* Aveyron
44 Terminalis, *Say.* Canada
45 Conjugatus, *Panz.* Lyon
46 Depressus, *Kugel.* Europe
47 Rufipes, *L.* "
48 Sordidus, *Fab.* "
49 Porcatus, *Fab.* "
50 Termicota, *Sturm.* "
51 4-guttatus, *Hb.* "
52 Luridus, *Payk.* "

Aphodius, *Ill.*—(*Suite.*)
53 Scropha, *Fab.* Europe
54 Subterraneus, *L.* "
Dialytes, *Harold.*
55 Striatulus, *Say.* Canada
Amœcius.
56 Elevatus, *Oliv.* Algérie
57 Rugifrons, "
Oxyomus, *Cast.*
58 Alpinus, Alpes
59 Testudinarius, *Muls.* "
Geotrypes, *Latr.*
60 Blackburnii, *Fab.* Québec
61 Corruscans, *Chevr.* Europe
62 Egeriei, *Germ.* Canada & Etats-Unis
63 Lævigatus, *Muls.* Fr. Mérid.
64 Splendidus, *Fab.* Canada
65 Typhæus, *L.* Calvados
66 Sylvaticus, *Muls.* "
67 Stercorarius, *L.* Hongrie
68 Excrementi, *Say.* Canada
69 Pyrenæus, *Charp.* Europe
70 Vernalis, *Muls.* "
71 Hypocrita, " "
Lethrus, *Scop.*
72 Cephalotes, *Er.* Hongrie
Trox, *Fabr.*
73 Crenatus, Montevideo
74 Australasiæ, Nlle Hollande
75 Scaber, *Linn.* France
76 Capillaris, *Say.* Québec
77 Sabulosus, *Linn.* France
78 Carolinus, Etats-Unis
79 Porcatus, *Say.* "
80 Æqualis, " Québec
81 Tuberculatus, *De Geer.* Etats-Unis
82 Perlatus, *Scrib.* Europe
Glaphyrus, *Latr.*
83 Serratulæ, *Kust.* Alger
Amphicoma, *Latr.*
84 Papaveris, Jérusalem
85 Purpuricollis, Nazareth
86 Psilotrichia, "
Bolboceras, *Kirby.*
87 Lazarus, *Fab.* Canada
88 Furcatus, *Herbst.* Etats-Unis
Nicagus, *Lec.*
89 Obscurus, *Lec.* Canada
Lichnanthe, *Burm.*
90 Vulpina, *Hentz.* Etats-Unis
Chasmatopterus, *Latr.*
91 Villosulus, *Latr.* Espagne
Hoplia, *Ill.*
92 Chlorophana, *Er.* Algérie
93 Pubicollis, *Kust.* "
94 Sulphurea, *Luc.* "
95 Deflorata, "
96 Philanthus, *Er.* Calvados
97 Pulverulenta, *Fab.* Italie

Hoplia, *Ill.*—(*Suite.*)

98 Farinosa, *L.* France
99 Trifasciata, *Say.* Canada
100 Cœrulea, *Drury.* France

Serica, *McLeay.*

101 Brunnea, *Linn.* France
102 Sericea, *Ill.* Canada
103 Trociformis, *Burm.* Canada
104 Vespertina, *McLeay.* Canada

Homaloplia, *Staph.*

105 Ruricola, *Fab.* Europe

Triodonta, *Muls.*

106 Cribellata, *Fairm.* Corse

Ochodæus, *Lep.*

107 Chrysomelinus, *Muls.* Autriche

Hymenoplia, *Esch.*

108 Chevrolati, *Muls.* Pyrénées
109 Angusta, Espagne

Dichelonycha, *Kirby.*

110 Elongatula, *Schön.* Québec
111 Linearis, *Gyll.* "
112 Albicollis, *Burm.* "

Macrodactylus, *Latr.*

113 Subspinosus, *Fabr.* Canada

Lachnosterna, *Hope.* (Phyllophaga, *Harr.*)

114 Bidentata, Chine
115 Tristis, *Fabr.* Québec
116 Futilis, *Lec.* Etats Unis
117 Ilicis, *Knoch.* Québec
118 Fusca, *Fröhl.* "
119 Crenulata, " Etats-Unis
120 Fraterna, *Harris.* Canada
121 Cognata, *Barn.* Québec

Trichesthes, *Er.*

122 Pilosicollis, *Knock.* Etats-Unis

Rhizotrogus, *Latr.*

123 Fossulatus, *Muls.* Corse
124 Fuscus, Calvados
125 Monticola, *Blanch.* Espagne
126 Pilicollis, *Sch.* Rhone
127 Vicinus, *Muls.* "
128 Æstivus, *Latr.* Europe
129 Ochraceus, *Ker.* "
130 Maculicollis, "

Anoxia, *Lap.*

131 Australis, *Sch.* France
132 Villosa, *Er.* "

Polyphilla, *Lac.*

133 Variolosa, *Hentz.* Canada
134 Fullo, *L.* Hongrie

Hoplosterus.

135 Nitidicollis, Indes Orient.

Melolontha, *Fabr.*

136 Papposa, *Ill.* Portugal
137 Vulgaris, *Fab.* Europe
138 Albida, "

Pachypus, *Latr.*

139 Cornutus, *Oliv.* Corse

Anisoplia, *Lep.*

140 Agricola, *Fab.* Espagne

Anisoplia, *Lep.*—(*Suite.*)

141 Arvicola, *Ol.* Autriche
142 Austriaca, *Er.* Bohême
143 Deserticola. " "
144 Floricola, *Burm.* Allemagne
145 Lata, *Er.* "
146 Leucaspis, Algérie
147 Syriaca, Syrie
148 Crucifera, *Er.* Carniole

Phyllopertha, *Kirb.*

149 Arenaria, Grèce
150 Horticola, *Linn.* Carniole
151 Campestris, *Latr.* Europe

Anomala, *Sam.*

152 Aurata, *Er.* Carniole
153 Frischerii, *Er.* Tary
154 Oblonga, *Fab.* Allemagne
155 Devota, *Ros.* Espagne
156 Lucicola, *Fab.* Etats-Unis
157 Vagans, *Er.* Espagne
158 Nitens, Cap de B. Esp.
159 Binotata, *Gyll.* France
160 Varians, *Fab.* Canada
161 Vitis, *Linn.* Hongrie
162 Julii, *Duft.* Europe

Popilia.

163 Bipunctata, Cap de B. Esp
164 Indigonacea, Chine
165 Punctata, *Lin.* Pensylvanie

Cotalpa, *Burm.*

166 Lanigera, *Lin.* Canada

Antichira.

167 Clavata, Brésil
168 Chrysis, Cayenne

Adoretus, *Cast.*

169 Limbatus. Bengal

Ligyrus, *Burm.*

170 Relictus, *Say.* Canada

Diloboderus.

171 Abderus, Brésil

Oryctes, *Ill.*

172 Nasicornis, *Lin.* France

Enoplus.

173 Trideus, Nlle Calédonie

Hylotrupes.

174 phorbanta, Malacca

Agaocephala.

175 Cornigera. Brésil

Cotinis. *Burm.*

176 Nitida. *Linn.* Etats-Unis

Megasoma, *Kirby.*

177 Thersites, *Lec.* Etats-Unis

Xyloryctes, *Hope.*

178 Satyrus, *Fabr.* Can. & Etats-Unis

Strategus, *Hope.*

179 Antæus *Fab.* Etats-Unis

Aphonus, *Lec.*

180 Castaneus, *Mels.* Etats-Unis
181 Frater, *Lac.* Canada

Cremastochilus, *Kn.*

182 Canaliculatus, *Kirby.* Québec

Cremastochilus, *Kn.*—(*Suite.*)
183 Harrisii, *Kirby.* Canada
Gymnetis, *McLeay.*
184 Brasiliensis, Brésil
Gnathocera.
185 Varians, Sénégal
Schizorrhina.
186 Australasiæ, Nlle Hollande
Euphoria, *Burm.*
187 Basalis, *Gory.* Mexique
188 Lurida, Brésil
189 Inda, *Linn.* Canada
190 Fulgida, *Fab.* "
191 Herbacea, *Oliv.* Etats-Unis
192 Sepulchralis, *Fab.* "
193 Melancholica, *Gory.* "
Diplognatha.
194 Gagates, Sénégal
Trichius, *Fab.*
195 Zonatus, *Germ.* Tary
196 Abdominalis, *Er.* "
197 Affinis, *Gory.* Québec
198 Piger, *Fab.* Canada
199 Bibens, " "
Trichostetha.
200 Capensis, Cap de B. Esp.
Cetonia, *Burm.*
201 Marginata, Sénégal
202 Florentina, *Herbst.* Italie
203 Ignicollis, *G. et P.* Syrie
204 Interrupta, Sénégal
205 Viridis, *Fab.* Corse
206 Morio, *Muls.* France
207 Stictica, *Linn.* "
208 Aurata, *L.* Hongrie
209 Hirtella, *L.* "
Osmoderma, *Lep.*
210 Eremicola, *Knoch.* Québec
211 Scabra, *Beauv.* "
Cyclocephala, *Latr.*
212 Immaculata, *Burm.* Etats-Unis
Chaeridium, *Lep.*
213 Capistratum, *Fab.*=Histeroides, *Web.* Canada
Valgus, *Scrib.*
214 Hemipterus, *L.* Europe
Amphimallus, *Latr.*
215 Ruficornis, *Fab.* "
216 Solstitialis, *L.* "
217 Ater, *Hb.* "
Pentodon, *Hope.*
218 Punctatus, *Muls.* Europe

BUPRESTIDÆ

Sternocera.
1 Castanea.
2 Æquisignata.
Iulodis, *Esch.*
3 Brullei, *L. G.* Alg.

Iulodis, *Esch.*—(*Suite.*)
4 Olivieri, *L. G.* Alg.
Capnodis, *Esch.*
5 Tenebricosa, *Kaw.* "
Dicerca, *Esch.*
6 Lacustris, *Lec.* Etats-Unis.
7 Dufouri, Chili
8 Tuberculata, *Lap.* Québec
9 Baltimorensis, *Hb.*=Obscura, *Fab.* Canada.
Phænops.
10 Tarda, France
Buprestis, *Linn.*
11 Flavomaculata, Corse
12 Rusticorum, *Kirby.* Canada
13 Fasciata, *Fab.* Québec
14 Maculiventris, *Say.* "
15 Striata, *Fab.* "
16 6-Guttata, Etats-Unis
17 ? Lacustris, *Lec.* "
18 Nuttalli, *Kirby.* Canada
Chrysobothris, *Esch.*
19 Femorata, *Lec.* Québec
20 Trinervia, *Kirby.* Canada
21 Dentipes, *Germ.* Québec
22 Lesueuri, *Gory.* Canada
Melanophila, *Esch.*
23 Longipes, *Say.* Québec
24 Decostigma.
Chalcophora, *Sol.*
25 Liberta, *Germ.* Canada
26 Virginiensis, *Drur.* Québec
Stenurus, *Kirb.*
27 Divaricata, *Say.*
Anthaxia, *Esch.*
28 Concinna, Chili
29 Subænea, *Lec.*=Viridifrons, *Gory,* Etats-Unis
30 Funerula, *Kaw.* Calvados
31 Salicis, *Kaw.* Bohême
32 Cyanicornis, *Fab.* France
33 Millefolii, *Fab.* Europe
Curis.
34 Bella, Chili
Ptosima, *Serv.*
35 11-maculata, *Herbst.* Corse
36 Luctuosa, *Gory.* Etats-Unis
Pl
37 ? Aix
Acmæodera, *Esch.*
38 Adspersula, *Ill.* Tary
39 Discoidea, *Fab.* "
40 Revelieri, *Muls.* Corse
41 Tæniata, *Fab.* Pyrénées
42 Tabula, Etats-Unis
Agrilus, *Sol.*
43 Angustatus, France
44 Bilineatus, *Web.* "
45 Ruficollis, *Fab.* Canada
46 Viridicæruleus, Calvados

Agrilus, *Sol.*—(*Suite.*)
47 Cæruleus. Calvados
48 Fulgens, *Lec.* Canada
49 Gravis, *Lec.*—Torpidus, *Lec.* Québec
Aphanisticus, *Latr.*
50 Emarginatus, *Ksw.* Calvados
Brachys, *Sol.*
51 Terminans, *Lap.*=Aerosa, *Mels.* Canada
52 Tessellata, *Fab.* Etats-Unis
53 Gracilis, *Say.* "
Trachys, *F.*
54 Minuta, *Linn.* Calvados
55 Nana, *Ksw.* "
56 Pygmæa, *Fab.* "
Acmæodera *Esch.*
57 Flavomarginata, *Gory.* Californie
Pelòiosdaphus, ?
58 Depressus.
Pœcilonota, *Esch.*
59 Conspersa, *Gyl.* Calvados
60 Cyanipes, *Lec.* Canada
61 Rutilans, *Fab.* Corse
Coræbus, *L. G.*
62 Rubi, *Lin.* France

EUCNEMIDÆ

Eucnemis, *Ahr.*
1 Capucinus, *Ksw.* Bohême
Tharops, *Cast.*
2 Melasoides, *Ksw.* Fontainebleau

ELATERIDÆ

Adelocera, *Latr.*
1 Carbonaria, *Sch.* Corse
2 Pennata, *Fab.*= Discoidea, *Web.* Québec
3 Aurorata, *Say.* Québec
4 Brevicornis, *Lec.* "
Cryptohypnus. *Esch.*
5 Minutissimus, *Germ.* Aveyron
6 Lapidicola. "
7 4-pustulatus, *Fab.* "
8 Abbreviatus, *Say.* Québec
9 Bicolor, *Esch.* "
10 Planatus, *Lec.* Canada
11 Riparius. *Fab.* France
12 4-guttatus, *Cast.* Aveyron
Drasterius, *Esch.*
13 Figuratus, Syrie
14 Bimaculatus, Aveyron
15 Dorsalis, *Say.* Québec
Cardiophorus, *Esch.*
16 2 punctatus, Amérique
17 Cardisce, *Say.* Canada
18 Convexulus, *Lec.* "
19 Rufipes, France
20 Thoracicus, *F.* Paris

Cardiophorus, *Esch.*—(*Suite.*)
21 Asellus, *Er.* France
Pithyobius, *Lec.*
22 Billingsii ? *Bland.*
23 Rufipes, Calvados
Campylus, *Fischer.*
24 Denticornis, *Kirby.* Canada
Melanotus, *Esch.*
25 Communis, *Gyll.* Québec
26 Fissilis, *Say.* "
27 Decumanus, *Er.* Canada
28 Sagittarius, *Lec.* "
29 Depressus, *Mels.* "
30 Niger, *F. P.* France
31 Rufipes, *P.* "
Athous, *Esch.*
32 Difficilis, *Cand.* Pyrénées
33 Godarti, *Muls.* "
34 Puncticollis, *Ksw.* Corse
35 Vittatus, *Fab.* Tary
36 Rhombeus, *Oliv.* "
37 Subfuscus, *Steph.* "
38 Affinis, *Coup.* Canada
39 Rufifrons, *Rand.* "
40 Maculicollis, *Lec.* Québec
Corymbites, *Latr.*
41 Globicollis, Bohême
42 Aulicus, *Panz.* France
43 Cinctus, Aveyron
44 Latus, *Ksw.* Espagne
45 Pectinicornis, *Lin.* Alger
46 Tessellatus, *Lin.* Calvados
47 Atropurpureus, *Mels.* Québec
48 Cylindriformis, *Hbst.* "
49 Tessellatus, *L.* "
50 Athoides, *Lec.* Canada
51 Ærarius, *Rand.* = resplendens, *Esch.* Québec
52 Æripennis, *Kirby.* "
53 Spinosus, *Lec.* "
54 Triundulatus, *Rand.* "
55 Appressifrons, Amérique
56 Pulcher, *Lec.*= Cruciatus, *Linn.* Québec
57 Pyrrhos, *Hbst.* Canada
58 Falsificus, *Lec.* Québec
59 Viridis, *Say.* Etats-Unis
60 Medianus, *Germ.* "
61 3-undulatus.
62 Nitidulus, *Lec.* = Metallicus, *Payk.* Canada
63 Tarsalis, *Mels.* Québec
64 Æneus, *L.* France
65 Amplicollis, "
66 Multali, Amérique
Alaus, *Esch.*
67 Oculatus, *L.* Canada
Agriotes, *Esch.*
68 Picipennis, Amérique
69 Pilosus, Aveyron
70 Sputator, Tary

Agriotés, *Esch.*—(*Suite.*)
71 Litigiosus, Mancille
72 Mancus, *Say.* Québec
73 Stabilis, *Lec.* "
74 Fucasus, " "
75 Gallicus, *Lac.* France
76 Ustulatus, *Sch.* "
Dolopius, *Esch.*
77 Pauper, *Lec.* = Lateralis, *Esch.* Canada
Adrastus, *Esch.*
78 Luteipennis, *Er.* Calvados
79 Minutus, "
Asaphes, *Kirby.*
80 Brevicollis, Canada
81 Decoloratus, *Say.* Québec
82 Memnomius, *Hbst.* "
83 Æreus, *Mels.* "
84 Melanophthalmus, *Mels.* "
Sericosomus, *Esch.*
85 Incongruus, *Lec* Canada
86 Silaceus, *Say.* "
Crigmus, *Lec.*
87 Texanus, *Lec.* Etats-Unis
Elater, *Linn.*
88 Socer, *Lec.* Ontario
89 Rubrius, *Say.* Québec
90 Apicatus, " "
91 Sellatus, Etats-Unis
92 Luteus, *Lec.* "
93 Pedalis, *Candèze.* Québec
94 Miniipennis, *Lec.* "
95 Lacustris, *Lec.* "
96 Sanguineus, *Cand.* France
97 Fuscatus, *Mels.* Québec
98 Nigricans, *Lec.* Québec
Chalcolepidius, *Esch.*
99 Rubripennis, *Lec.* Etats-Unis
Epiphanis *Esch.*
100 Cornutus, *Esch.* Canada
Agripnus, *Esch.*
101 Sallei, *Lec.* Etats-Unis
Monocrepidius, *Esch.*
102 Auritus, *Herbst.* Québec
103 Vespertinus, *Fab.* Canada
104 Lividus, Québec
Hylocharis, *Latr.*
105 Nigricollis, *Say.* Canada
Œstodes, *Lec.*
106 Tenuicollis, *Rand.* Canada
Limonius, *Esch.*
107 Pilosus, Espagne
108 Cylindriformis, *Say.*
109 Cylindricus, France
110 Bructeri, "
111 Parvulus, *Panz.* "
112 Ectypus, *Say.* Etats-Unis
113 Basillaris, " Canada
Lacon, *Germ.*
114 Murinus, France

Tactonomus, *Ksw.*
115 Holosericus, *Lin.* France

DASCYLLIDÆ

Helodes, *Latr.*
1 Depressus. Tary
2 Mœsta, *Lec.* Etats-Unis
Cyphon, *Fabr.*
3 Pallipes, *Lec.* Québec
4 Collaris, *Guér.* Etats-Unis
5 Ruficollis, *Say.* Québec
Scirtes, *Illiger.*
6 Tibialis, *Guér.* Québec

LAMPYRIDÆ

Photinus, *Lap.*
1 Corruscus, *Linn.* Québec
2 Lacustris, *Lec.* "
3 Borealis, *Rand.* Canada
4 Lucifer, *Mels.* "
5 Ardens, *Lec.* Québec
6 Pyralis, *Linn.* "
7 Angulatus, *Say.* "
Lampyris, *Linn.*
8 Noctiluca, *Linn.* Europe
Photuris, *Lec.*
9 Pensylvanica. *De G.* Québec
Luciola, *Lap.*
10 Lusitanica, *Charp.* Italie
Lucidota. *Lap.*
11 Atra, *Fab.* Canada
Dictyoptera, *Latr.*
12 Perfaceta, *Say.* Québec
13 Sanguineus, Europe
Calopteron. *Guér.*
14 Reticulatum, *Fab.* Québec
15 Apicalis, *Lec.* "
Eros, *Newm.*
16 Coccinatus, *Say.* Québec

TELEPHORIDÆ

Chauliognathus, *Hentz.*
1 Pensylvanicus., *De Geer.* = Americanus, *Tost.* Canada
2 Marginatus. *Fab.* Québec
Telephorus, *Schäffer.*
3 Bilineatus, *Say.* Québec
4 Carolinus, *Fab.* "
5 Corsicus, Corse
6 Obscurus, *Linn.* Tary
7 Nigripes. *Ksw.* Pyrénées
8 Femoralis, *Ksw.* Tary
9 Fraxini, *Say.* Québec
10 Armiger, *Coup.* Canada
11 Scitulus, *Say.* "
12 Luteicollis, *Germ.* "
13 Excavatus, *Lec.* Québec
14 ? Simplex, *Coup.*

Telephorus, *Schäffer*.—(*Suite*.)
15 Restus, *Mels*. Québec
16 Nigricans, *Mull*. Europe
17 Oralis, *Germ*. "
18 Pulicarius, *Fab*. "
19 Rotundicollis, *Say*. Québec
20 Marginellus, *Lec*. "
Silis, *Charp*.
21 Percomis, *Say*. Québec
Rhagonycha, *Esch*.
22 Melanura, Europe
Podabrus, *Westw*.
23 Poricollis, *Lec*. Québec
24 Modestus, *Say*. Canada
25 Punctulatus, *Lec*. "
26 Alpinus, *Payk*. Europe
Malthinus, *Latr*.
27 Glabellus, *Ksw*. Pyrénées
28 Flavicollis, " "
29 Bifasciatus, Tary
Malthodes, *Ksw*.
30 Trifurcatus, *Ksw*. Pyrénées
31 Sanguinolentus, *Fall*. Tary
32 Forcipifer, *Ksw*. Pyrénées

MALACHIDÆ

Collops, *Er*.
1 Nigriceps, *Say*. Etats-Unis
Malachius, *Fab*.
2 Elegans, *Oliv*. Tary
3 Parilis, *Er*. Marseille
4 Marginalis, *Er*. Tary
5 Bipustulatus, *Linn*. Pyrénées
6 Pulicarius, *Er*. Nice
Axinotarsus.
7 Marginalis, *Er*. Nice
Attalus, *Er*.
8 Amictus, *Er*. France
9 Analis, *Er*. "
Anthocomus, *Er*.
10 Rufus, Calvados
11 Flavilabris, *Say*. Canada
12 Fasciatus, *Linn*. Allier
13 Equestris, *Er*. "
14 Minimus. "
Ebæus, *Er*.
15 Thoracicus, *Er*. Allier
Hypebæus.
16 Albifrons, *Er*. Tary
Atelestus, *Er*.
17 Peragallvi, Nice
Troglops, *Er*.
18 Impressipennis, Nice
Colotes, *Er*.
19 Maculatus, *Lap*. Tary
Henicopus, *Stephens*.
20 Confusus, *J. du V*. Pyrénées
Dasytes.
21 Flavipes, *Fab*. Paris
22 Bipustulatus, *Fab*. "

Dasytes.—(*Suite*.)
23 Subæneus, *Sch*. Tary
24 Niger, Europe
25 Cæruleus, *Fab*. Calvados
Dolichosoma, *Steph*.
26 Nobile, *Ill*. Tary
27 Illustre, *Woll*. Algérie
Lobonyx, *J. du V*.
28 Ciliatus, *Grads*. Algérie
Haplocnemus, *Steph*.
29 Cylindricus, Pyrénées
Danacea, *Lap*.
30 Nigritarsis, *Kust*. Aveyron
31 Ambigua, Corse
32 Pallipes, *Panz*. Tary

CLERIDÆ

Denops, *Fish*.
1 Albofasciatus, *Charp*. France
Pillus, *Oliv*.
2 Elongatus, *Lin*. Oise
Opilus, *Latr*.
3 Mollis, *Lin*. Aveyron
4 Domesticus, *Sturm*. "
Thanasimus, *Latr*.
5 Mutillarius, *Fab*. Fontainebleau
6 Formicarius, *Linn*. Normandie
7 Nigripes, *Say*. Québec
8 Dubius, *Fab*. Québec
9 Rosmarus, *Say*. Etats-Unis
10 Sanguineus, *Say*. Québec
Trichodes.
11 Apiarius, *Spin*. France
12 Cabroniformis, *Spin*. Syrie
13 Ammios, *Spin*. Algérie
14 Sipylus, *Fab*. Grèce
15 Leucopsideus, *Oliv*. Algérie
16 Favarius, *Spin*. Turquie
17 Umbellatorum, *Oliv*. Bohême
18 8-punctatus, *Fab*. "
19 4-guttatus, *Stev*. Paris
20 Nuttali, *Kirby*. Etats-Unis
Cymatodera, *Gray*.
21 Bicolor, *Say*. Québec
22 Inornata, *Say*. Canada
Tarsostenus, *Spin*.
23 Univittatus, *Spin*. Paris
Orthoplevra, *Spin*.
24 Sanguinicollis, *Spin*. Hongrie
Laricobius, *Rosenh*.
25 Erichronii, *Rosenh*. Tyrol
Corynetes, *Herbst*.
26 Ruficornis, *Sturm*. Etats-Unis
Necrobia, *Spin*.
27 Bicolor, *Spin*. Espagne,
28 Ruficollis, " Calvados
29 Rufipes, *Fab*. "
30 Defunctorum, *Spin*. Espagne
31 Violacea, *Lin*. Canada
Enoplium, *Latr*.
32 Pilosum, *Fort*. Etats-Unis

Hydnocera, *Nesum.*
33 Curtipennis, *Nesum.* Canada

LYMEXILONIDÆ

Hylecœtus, *Latr.*
1 Dermestoides, *Linn.* Prusse
2 Flabellicornis, *Panz.* "

CUPESIDÆ

Cupes, *Fab.*
1 Capitata, *Fab.* Québec
2 Cinerea, *Say,*— Concolor, *West,* Canada

PTINIDÆ

Hedobia, *Latr.*
1 Imperialis, *Linn.* Marseille
2 Pubescens, *Fab.* "
Ptinus, *Linn.*
3 Abbreviatus, *Boield.* Algérie
4 Aubei, " Marennes
5 Brunneus " Landes
6 Lucasii, " Algérie
7 Dubius, *Sturm.* Calvados
8 Rufipes, *Fab.* Pyrénées
9 Punctatus, *Panz.* "
10 Ornatus, *Muls.* "
11 Submetalicus, "
12 Bidens, *Boield.* "
13 Fur, *Linn.* Québec
Niptus, *Boield.*
14 Hololeucus, *Boield.* Hambourg
15 Crenatus, *Fab.* Allier
Trigonogenius, *Solier.*
16 Exiguus, *Boield.* Pyrénées
Mezium, *Curt.*
17 Affine, *Boield.* Styrie
Gibbium, *Scop.*
18 Scotias, *Fab.* Pyrénées
Dryophilus, *Cheur.*
19 Pusillus, *Gyl.* Paris
Priobium.
20 Castaneum, *Fab.* Compiègne
Anobium, *Fab.*
21 Domesticum, *Fourcr.* Lithuanie
22 Hirtum, *Mag.* Aveyron
23 Paniceum, *Linn.* Charente Infér.
24 Reyi, Marseille
25 Striatum, *Sturm.* "
26 Nitidum, *Sturm.* Paris
27 Tessalatum, *Fab.* Europe
28 Gibbosum, *Say.* Etats-Unis
Xestobius.
29 Pulsaton, *Scholl.* Allier
Ernobius, *Thoms.*
30 Mollis, *L.* Aveyron
31 Pini, France
32 Parens, Corse

Trypopitys, *Redt.*
33 Sericeus, *Say.* Canada
Hadrobregmus, *Thoms.*
34 Errans, *Mels.* Canada
Gastrallus, *J. du V.*
35 Lævigatus, Paris
Oligomerus, *Redt.*
36 Brunneus, *Oliv.* Paris
Ochina, *Sturm.*
37 Hederæ, *Mull.* Aveyron
38 Latreillei, *Bonel.* Nice
Dinoderus, *Steph.*
39 Porcatus, *Lec.* Québec
Ptilinus, *Geoff.*
40 Costatus, *Gyl.* Corse
41 Pectinicornis, *Ill.* "
42 Ruficornis, *Say.* Québec
Metholcus, *J. du V.*
43 Cylindricus, *Germ.* Corse
Xyletinus, *Latr.*
44 Laticollis, *Duft.* Marseille
45 Torquatus, Corse
Xeronthobius,
46 Palleus, Sarepta
Lasioderma, *Steph.*
47 Bubalus, Corse
48 Hæmorrhoidale, France
49 Serricorne, Corse
Mesocœlopus, *J. du V.*
50 Niger, *Mull.* Corse
51 Collaris, Paris
Dorcatoma, *Herbst.*
52 Dresdensis, *Herbst.* Lithuanie
53 Chrysomelina, *Sturm.* Compiègne
54 Affinis, *Sturm.* France
55 Flavicornis, *Sturm.* Hesse
Anytis,
56 Rubeus, *Sturm.* Compiègne
Stagetus.
57 Pellitus, Algérie
Psoa, *Herbst.*
58 Dubia, *Rossi,* Algérie
59 Viennensis, *Herbst.* "
Sinoxylon, *Duft.*
60 Muricatum, *Fab.* Rhone
61 6-dentatum, *Oliv.* Aevyron
Hylopertha, *Guérin.*
62 Pustulata, Angers
Apate, *Fabr.*
63 Xyloperthoides, *J. du V.* Algérie
64 Capucina, *Linn.* Manche
65 Luctuosa, *Oliv.* Corse
66 Bimaculata, *Oliv.* Bohême
67 Varia, *Ill.* Landes
Rhizopertha, *Steph.*
68 Pusilla, *Fab.* Marseille

SPONDYLIDÆ

Parandra, *Latr.*
1 Brunnea, *Fab.* Canada

Spondylis, *Fab.*
2 Upiformis, *Mann.* — Canada

SPHINDIDÆ

Sphindus, *Chevr.*
1 Dubius, *Gyll.* — Algérie

LYCTIDÆ

Lyctus, *Fab.*
1 Canaliculatus, *Fab.* — Aveyron
Hendecatomus, *Mell.*
2 Reticulatus, *Herbst.* — Aveyron

CISIDÆ=CIOIDÆ

Xylographus, *Mell.*
1 Bostrichoides, *L.* — France
Rhopalodontus. *Mell.*
2 Fronticorne, *Panz.* — Hesse
3 Perforatus, *Gyl.* — "
Cis, *Latr.*
4 Festivus, *Panz.* — Calvados
5 Oblongus, *Mels.* — "
6 Villosulus, *Marsh.* — "
7 Regulosus, *Mell.* — Corse
8 Micans, " — Calvados
9 Comptus, *Gyl.* — Compiègne
10 Hispidus, *Mell.* — Paris
11 Nitidus, " — Calvados
Ennearthron, *Mell.*
12 Affine, *Gyll.* — Paris
13 Wagæ, — Lithuanie
Octotemnus, *Mell.*
14 Glabriculus, *Gyl.*

TENEBRIONIDÆ

Zophosis, *Latr.*
1 Abbreviata, — Egypte
2 Cognata, — Jaffa
3 Minuta, *Latr.* — Malaga
4 Osmanlis, — Liban
5 Pusilla, — "
6 Carinata, — Caire
Erodius, *Fab.*
7 Nitidicollis, *Sol.* — Espagne
Adesmia.
8 Anthracina, — Damas
9 Bicarinata, — Caire
10 Procera, — Jérusalem
11 Metallica, — Jéricho
Pachychila, *Esch.*
12 Servillei, *Sol.* — Corse
13 Autumnalis, — Alger
Tentyria, *Latr.*
14 Ligurica, *Sol.* — Corse
15 Portaligri. — Espagne
16 Puncticeps, — Egypte
17 Prolixa, *Rosenh.* — Grenade

Tentyria, *Latr.*—(*Suite.*)
18 Disciollis, — Jérusalem
19 Sauleyi, — Syrie
20 Cypria, — Chrypre
21 Schaumi, — Baléares
22 Arenaria, — Malaga
23 Granatensis, — Escurial
Mesosterna.
24 Trachyptidis, — Damas
Adelostoma, *Duponch.*
25 Cordatum, — Jérusalem
Stenosis, *Herbst.*
26 Comata, — Damas
27 Smyrnensis. *Sol.* — Smyrne
28 Sulcata, — Chrypre
Dichillus, *J. du V.*
29 Minutus, *Sol.* — Malaga
30 Crassicollis, — Syrie
Microtelus.
31 Careniceps, — *Syrie*
Helenophorus, *Latr.*
32 Collaris, *Linn.* — Espagne
Morica, *Sol.*
33 Planata, *Sol.* — Espagne
Akis, *Herbst.*
34 Acuminata, *Sol.* — Espagne
35 Spinosa, " — Tolède
Eleodes, *Esch.*
36 Obsoleta, *Say.* — Canada
37 Extricata " — "
38 Suturalis, " — Etats-Unis
39 Tricostata, " — Canada
40 Parvicollis, *Esch.* — Etats-Unis
41 Quadricollis, " — "
42 Clavicornis, " — "
Cratidus, *Lec.*
43 Osculans, *Lec.* — Etats-Unis
Amphidora, *Esch.*
44 Nigropilosa, *Lec.* — Etats-Unis
45 Littoralis, *Esch.* — "
Scaurus, *Fab.*
46 Sticticus, — Espagne
47 Vicinus, *Sol.* — "
Petrobius.
48 Boryi, — Mt Olympe
Gnaptor, *Sol.*
49 Spinimanus, *Pall.* — Hongrie
Pedinus, *Latr.*
50 Femoralis, *Linn.* — Paris
Blaps, *Fab.*
51 Mortisaga, *Linn.* — Hongrie
52 Brachyura, *Kust.* — Espagne
53 Reflexicollis, *Fisch.* — Autriche
54 Velox, — Jérusalem
55 Fatidica, *Sturm.* — Europe
Asida, *Latr.*
56 Carinata, *Sol.* — Corse
57 Bonvouloiri, — Espagne
58 Corsica, *Sol.* — Corse
59 Costulata, *Sol.* — Espgne
60 Sericea. *Sol.* — Pyrénées

Asida, *Latr.* — (*Suite.*)
61 Holosericea, *Germ.* Espagne
62 Goudoti, *Sol.* "
63 Depressa, *Sol.* Barbarie
64 Brevicorne, "
65 Grisea, *Fab.* Europe
66 Jurinei, *Sol.* Iles Baléares
Ocnera.
67 Latreillei, Europe
Gomorrhana.
68 *Sp.?* Jérusalem
Thrypteris.
69 Pallidis, Jérusalem
Pachyscelis, *Sol.*
70 Coriacea, Jérusalem
71 Rotundata, Liban
Gedeon.
72 Arabicus, Damas
Pimelia, *Fab.*
73 Angulata, Caire
74 Distincta, *Sol.* Espagne
75 Duponti, Alger
76 Mittrei, Jaffa
77 Payrandii, *Sol.* Sardaigne
78 Ruida, *Sol.* Malaga
79 Inflata, *Kb.* Algérie
80 Derasa, Damas
81 Variolosa, Carthagène
82 Fornicata, "
83 Bætica *Sol.* Espagne
84 Bajula, Syrie
Sepidium, *Fab.*
85 Bidentatum, *Sol.* Espagne
Crypticus, *Latr.*
86 Gibbulus, *Kust.* Espagne
Cochrotus, *Luc.*
87 Unicolor, *Lucas.* Espagne
Dendarus, *Latr.*
88 Coarcticollis, *Muls.* Espagne
89 Impressus, Bethléem
90 Piceus, Jaffa
91 Miliaris, Syrie
92 Syriacus, "
Heliopathes, *Muls.*
93 Cribratus, Espagne
94 Gibbus, *Muls.* Europe
95 Simulans, Espagne
96 Abbreviatus, *Oliv.* Fr. Mérid.
97 Ibericus, *Muls.* Espagne
Scleron, *Hope.*
98 Orientale, Caire
Opatrum, *Fab.*
99 Gregarium, *Rosenh.* Espagne
100 Granigerum, Jérusalem
101 Perlatum, *Germ.* Escurial
102 Rusticum, *Ol.* Malaga
103 Viennense, *Duft.* Autriche
104 Sabulosum, *Linn.* Hongrie
Microsítus, *Muls.*
105 Obesus, *Muls.* Malaga
106 Baivæ, Espagne

Micrositus, *Muls.* — (*Suite.*)
107 Ulyssiponensis, *Germ.* Espagne
108 Miser, *Muls.* Grenade
Microzoum, *Redt.*
109 Tibiale, *Fab.* France
Diaperis, *Geof.*
110 Hydni, *Fab.* Canada
111 Boleti, *Linn.* Fontainebleau
Hoplocephala, *Lap.*
112 Bicornis, *Oliv.* Canada
Bolitophagus, *Hellw.*
113 Cornitus, *Ps.* Amér. nord
Bolilotherus, *Cand.*
114 Cornitus, = bifurcus, *Fab.* Canada
Phellopsis, *Lec.*
115 Obcordata, *Lec.* Canada
Polypleurus, *Esch.*
116 Perforatus, *Say.* Etats-Unis
Platydema, *Lap.*
117 Bifasciata, Etats-Unis
118 Ruficolle, *Lap.* " "
Opatrinus, *Latr.*
119 Notus, *Say.* Etats-Unis
Amnodeis.
120 Giganteus. Jérusalem
Cœlus, *Esch.*
121 Ciliatus, *Esch.* Etats-Unis
Iphthinus, *Truq.*
122 Serratus, *Mannh.* Canada
Cœlocnemis, *Mann.*
123 Obesa, *Lec.* Etats-Unis
Halophalerus, *Cr.*
124 Rotundata, *Lec.* Etats-Unis
Xylopinus, *Lec.*
125 Saperdioides, *Oliv.* Canada
Uloma, *Lap.*
126 Impressa, *Mels.* Québec
127 Ferruginea, *Say.* Etats-Unis
128 Imberbis, *Lec.* " "
129 Perroudi, *Muls.* Galles-Mér.
Hypophlœus, *Fab.*
130 Parallelus, *Mels.* Canada
Upis, *Fab.*
131 Ceramboides, *Linn.* Québec
Nyctobates, *Guer.*
132 Barbata, *Knoch.* Canada
133 Pensylvanica, *De G.* Québec
Centronopus, *Sol.*
134 Calcarata, *Fab.* Etats-Unis
Pentaphyllus, *Latr.*
135 Testaceus, *Hellw.* Europe
Tribolium, *Mac Leay.*
136 Confusum, *J. du V.* France Mérid.
Phthora, *Muls.*
137 Crenata, *Muls.* France-Mérid.
Cossyphus, *Oliv.*
138 Hoffmanseggii, *Herbst.* Espagne
Cœlometopus, *Sol.*
139 Clypeatus, *Germ.* Espagne

Menephilus, *Muls.*		
140	Curvipes, *Muls.*	France
Tenebrio, *Linn.*=Neatus, *Lec.*		
141	Molitor, *L.*	France
142	Obscurus, *Fab.*	Québec
143	Tenebrioides, *Lec.*	Québec
Helops, *Fab.*		
144	Micans, *Fab.*	Canada
145	Pullus, *Say.*	Etats-Unis
146	Aereus, *Germ.*	"
147	Pellucidus, *Muls.*	Espagne
148	Rossi, *Muls.*	Dalmatie
149	Superbus. *Muls.*	Corse
150	Dryadophilus. "	Europe
151	Cærulius, *Fab.*	"
152	Lanipes, "	"
153	Ecoffeti, *Kust.*	"
Colcar, *Latr.*		
154	Elongatus, *Muls.*	Espagne
Phylax, *Muls.*		
155	Littoralis, *Muls.*	Europe
Euschides, *Lec.*		
156	Polita.	
Acanthopus.		
157	Caraboides.	Hongrie
Meracantha, *Kirby.*		
158	Contracta, *Beauv.*	Canada
Pely, ?		
159	Sordidus.	
Phaleria, *Latr.*		
160	Cadaverina, *Muls.*	Europe
Blapstinus, *Latr.*		
161	Interruptus, *Say.*	Canada
Prionothe.		
162	Caronata.	

CISTELIDÆ

Cistela, *Fab.*		
1	Brevis, *Say.*	Canada
Mycetochares, *Latr.*		
2	Fraterna, *Say.*	Québec
3	Bicolor, *Coup.*	"

ALLECULIDÆ

Isomira, *Muls.*		
1	Quadristriata, *Coup.*	Etats-Unis
Androchirus, *Lec.*		
2	Fuscipes, *Mels.*	Etats-Unis
Capnochroa, Lec.		
3	Fuliginosa, *Mels.*	Etats-Unis

LAGRIIDÆ

Statira, *Latr.*		
1	Resplendens, *Mels.*	Etats-Unis
2	Ænea, *Say.*	" "
Arthromacra, *Kirby.*		
3	Ænea, *Say.*	Canada

PYROCHROIDÆ

Pyrochroa, *Fab.*		
1	Rubens, *Fab.*	Calvados
Schizotus, *Newm.*		
2	Cervicalis, *Newm.*	Canada
Dendroides, *Latr.*		
3	Canadensis, *Latr.*	Canada

ANTHICIDÆ

Notoxus, *Geoff.*		
1	Monodon, *Fab.*	Canada
2	Anchora, *Hentz.*	"
3	Cornutus. *Fab.*	France
Anthicus. *Payk.*		
4	Floralis, *Payk.*	Canada
5	Quadriguttatus, *Rossi.*	France
6	Tristis, *Schm.*	"
7	Salinus,	Allem.
8	Sanguinicollis. *Ferté.*	France
9	Corsicus, *Ferté.*	Corse
10	Hispidus, *Rossi.*	Allem.
11	Antherinus, *Linn.*	Europe
12	Plumbeus, *Laf.*	"
13	Rodriguei, *Latr.*	"
Pedilus, *Fisch.*		
14	Lugubris, *Say.*	Etats-Unis
Formicomus, *De la Ferté.*		
15	Pedestris, *Rossi.*	Europe.

SCRAPTIDÆ

Scraptia, *Latr.*		
1	Fusca, *Latr.*	France

MELANDRYIDÆ

Hypulus, *Payk.* (Dircæa, *Muls.*)		
1	Simulator, *Mels.*	Etats-Unis
2	Quadrimaculatus, *Say.*	"
Stenotrachelus, *Latr.*		
3	Arctatus, *Say.*	Québec
Xylita, *Payk.*		
4	Lævigata, *Hellen.*	Québec
5	Revelieri, *Muls.*	Corse
Serropalpus, *Hellen.*		
6	Striatus, *Hald.*	Québec
Emmesa, *Newm.*		
7	Labiata, *Say.*	Québec
8	Connectens, *Newm.*	"
Orchesia, *Latr.*		
9	Gracilis, *Mels.*	Québec
Synchroa, *Newm.*		
10	Punctata, *Newm.*	Québec
Penthe, *Newm.*		
11	Pimelia, *Fab.*	Québec
12	Obliquata "	"
Melandrya, *Fabr.*		
13	Striata, *Say.*	Québec

Phryganophilus, *Sahl.*
14 Collaris, *Lec.* Québec.
Canifa, *Lec.*
15 Pallipes, *Mels.* Canada
Eustrophus, *Ill.*
16 Bicolor, *Say.* Québec
Osphya, *Ill.*
17 Æneipennis, *Kriechb.* Marseille
18 Bipunctata, *Muls.* Allemagne
Tetratoma, *Fab.*
19 Fungorum, *Fab.* France
Conopalpus, *Gyll.*
20 Testaceus, *Ol.* Corse

MORDELLIDÆ

Mordellistena, *Costa.*
1 Pumilio, *Muls.* Calvados
2 Fuscipennis, *Mels.* Etats-Unis
3 Trifasciata, *Say.* Québec
4 Scapularis, " "
Mordella, *Linn.*
5 Octopunctata, *Fab.* Canada
6 Scutellaris, " "
7 Marginata, *Mels.* Québec
Rhipiphorus, *Bosch.*
8 Fasciatus, *Mels.* Etats-Unis
Anaspis, *Geoff.*
9 Forcipata, *Muls.* Aveyron

MELOIDÆ

Meloe, *Linn.*
1 Corallifer, *Germ.* Espagne
2 Proscarabœus, *Linn.* Europe
3 Angusticollis, *Say.* Québec
Cantharis, *Geoffr.*
4 Vesicatoria, *Linn.* Tary
5 Nitidicollis, *Lec.* Etats-Unis
Epicauta, *Redt.*
6 Atrata, *Fab.* Etats-Unis
7 Vittata, Canada
8 Marginata, Etats-Unis
9 Pensylvanica, *De G.* Québec
10 Verticalis, *Ill.* Europe
Macrobasis, *Lec.*
11 Unicolor, *Kirby.* Québec
Tegrodera, *Lec.*
12 Erosa, *Lec.* Californie
Zonitis, *Fab.*
13 Prœusta, *Fab.* Europe
Pomphopœa, *Lec.*
14 Ænea, *Say.* Québec
Mylabris, *Fab.*
15 Armeniaca, *Fald.* Var
16 Variabilis, *Muls.* Aveyron
17 Geminata, *Fab.* Europe
18 Melanura, *Pall.* "
19 Floralis, *Pall.* Var. *tenera*, Hongrie
Cerocoma, *Geoff.*
20 Schæfferi, *Muls.* Var
Œnas, *Latr.*
21 Crassicornis, *Illig.* Alger

CEPHALOIDÆ

Cephaloon, *Newm.*
1 Lepturides, *Newm.* Canada

ŒDEMERIDÆ

Nacerdes, *Schmidt.*
1 Melanura, *Linn.* Québec
Œdemera, *Ol.*
2 Barbara, *Fabr.* Europe
Sparedrus, *Latr.*
3 Testaceus, *Muls.* Hongrie
Dytilus, *Fisher.*
4 Cœruleus, *Rand.* Canada
Xanthochroa, *Sch.*
5 Raymondi, *Muls.* Corse
Asclera, *Schm.*
6 Puncticollis, *Say.* Canada
7 Ruficollis, " "
Calopus, *Fab.*
8 Angustus, *Lec.* Canada

MYCTERIDÆ

Mycterus, *Clairv.*
1 Scaber, *Hald.* Canada

PYTHIDÆ

Pytho, *Latr.*
1 Americanus, *Kirby.* Canada
2 Niger, *Kirby.* "
Boros, *Herbst.*
3 Unicolor, *Say.* Québec
Crymodes, *Lec.*
4 Dissicollis, *Lec.* Québec
Rinosimus, *Latr.*
5 Planirostris, *Fab.* Europe

OFFICIERS, PROFESSEURS ET ÉLÈVES

DU

SÉMINAIRE DE QUÉBEC

DURANT L'ANNÉE 1887-88

A

ANNÉE 1887-88

SÉMINAIRE DE QUÉBEC

Supérieur

Mgr BENJ. PAQUET

Directeurs

Mgr THOMAS-ETIENNE HAMEL.
M. PIERRE ROUSSEL.
M. LOUIS BEAUDET.
M. LOUIS-HONORÉ PAQUET.
M. JOS.-CLOVIS LAFLAMME.
M. J.-EDMOND MARCOUX.
M. ANSELME RHÉAUME.
M. CLÉOPHAS GAGNON, *Procureur*.
M. OLIVIER-E. MATHIEU.
M. EDOUARD PAGÉ.
M. THOMAS-MICHEL LABRECQUE.

Agrégés

Mgr M.-E. MÉTHOT.
M. JOSEPH FEUILTAULT.
M. GILBERT LEMIEUX.

M. EDMOND PARADIS.
M. HENRI GOUIN.
M. JOSEPH BEAUDOUIN.
M. ARTHUR MARCHAND.

Prêtres Auxiliaires

M. MAXIME FILLION.
M. EUSTACE MAGUIRE.
M. LOUIS-ADOLPHE PAQUET.
M. JOSEPH GENEST.
M. HIPPOLYTE BERNIER.
M. SIMÉON JOLICŒUR.
M. ACHILLE FISET.
M. TANCRÈDE PAQUET.
M. LOUIS OLIVIER.
M. JOSEPH LABERGE.
M. EUGÈNE ROY.
M. ALFRED CASTONGUAY.

GRAND SÉMINAIRE

(1887-88)

—

Directeur

M. M.-T. LABRECQUE.

—

Professeurs

Mgr M.-E. MÉTHOT.
Mgr T.-E. HAMEL.
Mgr B. PAQUET.
M. L.-H. PAQUET.
M. M. LABRECQUE.
M. JOS. FEUILTAULT.
M. HENRI GOUIN.
M. L.-ADOLPHE PAQUET.
M. JOS. LABERGE.

—

Etudiants en Théologie

MM. Mendoza Bernard, *Québec.*
Daniel Bernier, *Saint-Anselme.*
Aldéric Boilard, *Québec.*
Ulric Brunet, *Saint-Augustin.*
* Alphonse Caron, *Québec.*
Wilfrid Carrier, *Ste-Marie, Beauce.*
Etienne Cloutier, S. B., *Ste-Anne de Beaupré.*

* Ordonné prêtre dans le courant de l'année.

MM. Omer Cloutier, *Saints-Anges.*
* Albert Côté, T. L., *Lévis.*
Emile Côté, *Québec.*
Joseph Curry, *Halifax*, *N.-E.*
Jean-B. Derome, *Québec.*
* Albert Dion, A. B., *Saint-Thomas.*
Louis Dion, *Québec.*
Louis Doucet, *Saint-Calixte*, *Somerset.*
Ludger Dumais, *Saint Denis*
James Emerson, *Manchester*, *E.-U.*
Adjutor Faucher, *Québec.*
* John J.-E. Finen, A. B., *Saint-Jean*, *N.-B.*
William Foley, *Halifax*, *N. E.*
Mich.-Frs. Gallivan, *Moira*, *N.-Y.*, *E.-U.*
F.-X. Garneau, *Saint-Joseph*, *Lévis.*
* Joseph Gignac, T. D., *Deschambault.*
Pierre Godbout, *Lambton.*
Amédée Gosselin, *Saint-Charles.*
Honorat Hudon, *N.-D.-du-Mont-Carmel.*
Joseph Jobin, *Québec.*
Robert Lagueux, *Saint-Romuald.*
Charles Langlois, *Lotbinière.*
Vital Leblanc, *Memramcook*, *N.-B.*
Auguste Marcoux, *Lévis.*
Ronald McDonald, *Pictou*, *N.-E.*
Patrick McElmeel, *Hope River*, *I.-P.-E.*
Francis McKenna, *Errigal Trough.*
M. McLellan, *Summerside*, *I.-P.-E.*
John McMillan, *Grand River*, *I.-P.-E.*
Francis McMurray, *Saint-Jean*, *N.-B.*
Théodore Mercier, *Sainte-Hénédine.*
* Joseph Montreuil, *Québec.*
Alfred Morisset, A. B., *Saint-Charles.*
Edward Murdock, *Chatham*, *N.-B.*

* Ordonné prêtre dans le courant de l'année.

MM. (1) Léger Pérusse, *Lotbinière.*
Cléophas Picher, *Québec.*
Emile Poirier, *Fraserville.*
Daniel Reid, *Hope River, I.-P.-E.*
Gustave Rémillard, A. B., *Québec.*
Salluste Richard, *Sainte-Anne-Lapocatière.*
James Riley, *Keene, E.-U.*
* Léon Rochette, *Québec.*
Philéas Roy, *Berthier.*
J.-Cléophas Simard, A. B., *Québec.*
Henri Simard, A. B., *Québec.*
Télesphore Soucy, A. B., *Saint-Edouard, Lotbinière.*
Donald Summers, *Halifax, N.-E.*
Prudent Théberge, *Saint-François, Rivière-du-Sud.*
* Théodore Trépanier, A. B., *Château-Richer.*
Philéas Turcotte, *Saint-Sylvestre.*
Sauveur Turcotte, *Saints-Anges.*
James Tyrrell, *North Adams, E.-U.*
* Abraham Vaillancourt, A. B., *Charlesbourg.*
Arthur Vincent, A. B., *Québec.*
John-James Waters, *Cohoes, New-York, E.-U.*

(1) Décédé le 17 mars 1888.

* Ordonné prêtre dans le courant de l'année.

La Somme Théologique de S. Thomas

—

Avec l'agrément de Mgr l'Archevêque de Québec, et pour se conformer, autant que possible, au bienveillant désir manifesté spécialement par le Souverain Pontife glorieusement régnant Léon XIII relativement à l'Université Laval, le Séminaire de Québec a adopté la Somme Théologique de saint Thomas d'Aquin pour texte de l'enseignement dogmatique.

Comme cet enseignement suppose des notions philosophiques assez étendues et une préparation spéciale, il a été résolu que tout ecclésiastique, pour être admis au Grand Séminaire de Québec, devrait prouver, par un examen suffisant sur la Philosophie, qu'il est en état de suivre l'enseignement théologique, à moins qu'il n'ait déjà subi avec succès l'examen de l'Inscription dans quelque Collège affilié à l'Université Laval. Si cet examen ne témoigne pas de connaissances suffisantes, l'élève devra faire un an de Philosophie.

De plus en vertu d'un règlement passé par Mgr l'Archevêque de Québec, aucun ecclésiastique de l'Archidiocèse ne pourra, à l'avenir, être employé, pendant sa première année, à l'enseignement ou à la surveillance ; mais il devra passer cette première année tout entière au Grand Séminaire, où il suivra des cours spéciaux qui, pour cela, se répèteront tous les ans.

Ces cours de première année comprennent les Prolégomènes, c'est-à-dire :

1° Pour le Dogme, les traités

De Divina Religione,
De Traditione et S. Scriptura,
De Ecclesia et Rom. Pontifice ;

2° Pour la Morale :

De Actibus humanis,
De Conscientia,
De Legibus,
De Peccatis,
De Virtutibus,
De Sacramentis in genere,
De Censuris et irregularitubus ;

3° Pour le Droit canonique :

Les Institutions.

Le reste de l'enseignement théologique est divisé en trois séries simultanées, deux pour le Dogme et une pour la Morale, qui peuvent être suivies par les mêmes élèves et qui durent trois années chacune, ce qui complète le cours en quatre ans.

MÉDAILLES EN THÉOLOGIE

Le Séminaire de Québec, désireux de répondre, par tous les moyens possibles, au grand mouvement intellectuel suscité par Léon XIII en ces dernières années, a pensé qu'il serait fort opportun de donner des prix en Théologie, comme cela se fait dans les autres facultés de l'Université.

LISTE DES MÉDAILLES ACCORDÉES POUR L'ANNÉE 1887-88.

Lieux Théologiques.

1er Prix.—M. Ludger Dumais.
2e Prix.—M. Henri Simard.

Droit canonique et Théol. morale (Jun.).

1er Prix.—M. Henri Simard.
2e Prix.—M. Ludger Dumais.

Histoire ecclésiastique.

Prix.— *Ex æquo*, MM. { Emile Poirier, *tulit.* Gustave Rémillard. }

Cours de Dogme (*de Creatione*).

1er Prix.— *Ex æquo*, MM. { Albert Côté. Robert Lagueux, *tulit.* }
2e Prix.—M. William Foley.

Cours de Dogme (*de Incarnatione*).

1er Prix.— M. William Foley.
2e Prix.— *Ex æquo*, MM. { Omer Cloutier, *tulit.* Emile Poirier. }

Cours de Morale (Sen.)

1er Prix.— M. William Foley.
2e Prix.— M. Albert Côte, T. L.

Conditions du Grand Sèminaire

1° Pour être admis au Grand Séminaire de Québec, les élèves doivent avoir un certificat de bonne conduite et avoir une autorisation expresse de leurs Evêques respectifs.

2° Tous les élèves sont pensionnaires. Le prix de la pension est de $120.00 par année, payables comme suit :

$40.00 en entrant ;
$40.00 le 10 décembre.
$40.00 le 16 de mars.

Ces sommes comprennent le chauffage et l'huile d'éclairage ; mais chaque élève se pourvoit d'nne lampe.—L'enseignement est gratuit.

3° Chaque élève doit payer en outre $2.50 par année pour couchette, matelas, et oreillers ; et $1.00 par année pour le médecin (les remèdes non compris). Ces deux sommes se paient d'avance et sont obligatoires.

4° Pour ceux qui le désirent, le Séminaire fournit la garniture complète du lit, le lavemain, les serviettes de toilette et de table, moyennant une somme additionnelle annuelle de $7.50.

5° Les *extra* à table se paient en sus de la pension ordinaire.

6° Les élèves peuvent se procurer au Séminaire leurs livres, les fournitures de bureau, etc., à des prix modérés.

PETIT SÉMINAIRE

(1887-88)

Directeur

M. ÉDOUARD PAGÉ.

Préfet des Etudes

M. OLIVIER-E. MATHIEU.

Professeurs

MM. OLIVIER-E. MATHIEU et HIPPOLYTE BERNIER, *de Philosophie.*

M. J.-C.-K. LAFLAMME, *de Physique, de Géologie, de Minéralogie.*

M. ANS. RHÉAUME, *de Botanique.*

M. EDOUARD PAGÉ, *de Chimie.*

M. EDMOND PARADIS, *de Mathématiques et d'Astronomie.*

M. EUGÈNE ROY, *de Rhétorique.*

M. LOUIS OLIVIER, *de Seconde.*

M. ARTHUR MARCHAND et M. ALBERT DION, *de Troisième.*

M. JOSEPH GENEST, *de Quatrième.*

M. GILBERT LEMIEUX, *de Cinquième.*

M. ALBERT DION et M. ALFRED MORISSET, *de Sixième.*

M. ACHILLE FISET, *de Septième.*

M. ALDÉRIC BOILARD, *de Huitième.*

Histoire

M. JOSEPH BEAUDOUIN.

Anglais

M. EUSTACE MAGUIRE.

M. THÉODORE TRÉPANIER.

M. SAUVEUR TURCOTTE.

Tenue des livres et Arithmétique

M. THÉODORE TRÉPANIER.

Instruction Religieuse

M. LOUIS-A. PAQUET, *Philosophie.* La Foi et la Raison.

M. JOS. LABERGE, *Rhétorique.* La vraie Eglise.

M. ANS. RHEAUME, *Seconde.* Controverse : Le péché originel, la grâce et la justification.

M. H. GOUIN, *Troisième.* Controverse : l'Eucharistie.

M. HIPPOLYTE BERNIER, *Quatrième.* Controverse : Les Sacrements moins l'Eucharistie.

M. A. MARCHAND, *Cinquième.* Catéchisme raisonné : 3e partie, les Commandements et la Prière.

M. ALF. CASTONGUAY, *Sixième.* Catéchisme raisonné : 2e partie, les Sacrements.

M. ACHILLE FISET, *Septième.* Cathécisme raisonné : 1ère partie, le Symbole.

M. ALDÉRIC BOILARD, *Huitième.* Petit Catéchisme.

Musique instrumentale et vocale

M. JOSEPH VEZINA.

M. PHILÉAS ROY.

Maîtres de Salle

M. TANCRÈDE PAQUET.

M. ALFRED CASTONGUAY.

M. ABRAHAM VAILLANCOURT.

M. THÉODORE MERCIER.

M. AMÉDÉE GOSSELIN.

M. ETIENNE CLOUTIER.

M. ALFRED MORISSET.

M. TÉLESPHORE SOUCY.

Infirmerie

M. CHARLES LANGLOIS.

Elèves du Petit Séminaire de Québec
(1887-88.)

CLASSE SENIOR DE PHILOSOPHIE.

Bouffard, Pierre, *St-Laurent, I. O.*, Pensionnaire.
Cinq-Mars, Joseph, *Ste-Claire*, P.
Dionne, Joseph, *St-Antoine-de-Tilly*, P.
Dubé, Jacques, *Québec*, Externe.
Dugal, Félix, *Rivière-du-Loup*, P.
Faguy, Elzéar, *Québec*, E.
Gariépy, Napoléon, *Chateau-Richer*, P.
Grégoire, Narcisse, *Québec*, E.
Hébert, Pierre, *Ste-Famille, I. O.*, P.
Lacroix, Wenceslas, *St-Antoine-de-Tilly*, P.
Lambert, Michel, *St-Jean-Chrysostome*, P.
Langlois, Eutrope, *Québec*, E.
Moriarty, John, *Halifax, N.-E.*, P.
Pageot, Théophile, *Ancienne-Lorette*, E.
Pâquet, Eugène, *St-Agapit*, P.
Power, Richard, *Pictou, N.-E.*, P.
Rousseau, Léon, *St-Casimir*, P.
Simard, Adolphe, *Québec*, P.
Simard, Arthur, *Québec*, P.

CLASSE JUNIOR DE PHILOSOPHIE

Audet, Charles, *Québec*, E.
Bédard, Ferdinand, *Québec*, E.
Bédard, Joseph, *Charlesbourg*, P.
Blais, Michel, *St-Vallier*, P.
Brindamour, Edmond, *St-Prime, Lac St-Jean*, P.
Carrier, Napoléon, *Lévis*, E.
Chabot, Julien, *Lévis*, P.
Côté, Thomas, *Québec*, P.
Delâge, Cyrille, *Québec*, E.
Dorion, Hégésippe, *Beauport*, P.
Dorion, Jules, *Québec*, E.
Duchesneau, Louis, *Ancienne-Lorette*, P.
Dupuis, Odilon, *St-Henri*, P.
Fillion, Philéas, *St-Laurent, I. O.*, P.
Finn, William, *Carbonneau, Terreneuve*, P.
Forbes, Frédéric, *Enfield, N.-E.*, P.
Frenette, Eugène, *Malbaie*, P.
Garneau, Alphonse, *Ste-Croix*, P.
Giroux, Joseph, *Charlesbourg*, P.
Grenier, Philippe, *Pointe-aux-Trembles*, P.
Hanley, Charles, *Boston, E.-U.*, P.
Hanley, Dudley, *Boston, E.-U.*, P.

Jobin, Albert, *Québec*, E.
Lapierre, Arthur, *Québec*, E.
Leclerc, Joseph, *Québec*, E.
Leclerc, Joseph-E., *Ste-Hénédine*, P
Leclerc, Pierre, *St-Pierre, I. O.*, P.
Lortie, Alfred, *Québec*, E.
Lortie, Jules, *Québec*, E.
Mathieu, Eugène, *Québec*, E.
McAvoy, Daniel, *Québec*. P.
Myrand, Alfred, *Québec*, E.
Pâquet, Edouard, *Québec*, E.
Paradis, Philippe, *Québec*, E.
Paradis, Robert, *Québec*, P.
Paré, Alfred, *St-Gervais*, P.
Plante, Omer, *Montréal*, P.
Riverin, Adélard, *Chicoutimi*, P.
Veilleux, Joseph, *St-Victor-de-Tring*, P.
Verret, Joseph, *St-Ambroise*, P.

RHÉTORIQUE

Audet, Alfred, *Québec*, E.
Blanchet, Henri, *Québec*, P.
Bolduc, Edmond, *Quebec*, E.
Boulanger, Frédéric, *Ste-Anastasie*, P.
Couture, Louis, *St-François, Riv.-du-Sud*, P.
Dassylva, Léon, *Québec*, E.
Fiset, Léon, *Québec*, E.
Fiset, Louis, *St-Thomas, Montmagny*, P.
Fréchette, Alfred, *St-Nicolas*, P.
Houde, Edouard, *St-Jean-Deschaillons*, P.
Lacasse, Arthur, *St-Anselme*, P.
Lachance, Arthur, *Québec*, E.
Lamontagne, Cyrille, *N.-D.-de-Buckland*, P.
Lamothe, Napoléon, *St-Nicolas*, P.
Laprise, Pierre, *Ste-Pétronille, I. O.*, P.
Lefebvre, Alphonse, *Charlesbourg*, P.
Lemay, Albert, *Ste-Croix*, P.
Lesage, Albert, *Ste-Claire*, P.
Lessard, Arthur, *St-Joachim*, P.
Picher, Ludger, *Québec*, E.
Richard, Léon, *Québec*, E.
Roy, Camille, *Berthier* (en bas), P.
Smith, Frédéric, *Québec*, E.
Thibaudeau, Joseph, *Deschambault*, P.

SECONDE

Beaudet, Henri, *Stanfold*, P.
Bossé, Joseph, *St-Onésime*, P.
Deschênes, Bernard, *St-Paschal*, P.
Desrochers, Chrysologue, *Ste-Croix*, P.
Dion, Joseph, *L'Islet*, P.
Drouin, Albert, *Québec*, E.
Drouin, Ulric, *Québec*, E.

Dubé, David, *Québec*, E.
Ducharme, Liguori, *Québec*, E.
Dumas, Théophile, *St-Lambert*, P.
Fortier, Georges, *Québec*, E.
Fournier, Alphonse, *St-Charles*, P.
Frenette, Jules, *Malbaie*, P.
Gosselin, Charles, *St-Charles*, P.
Goulet, Joseph, *St-Pierre, I. O.*, P.
Lasnier, Henri, *Lévis*, P.
Lesage, Edmond, *Ste-Claire*, P.
Morin, Edgar, *Québec*, E.
Pariseault, Aldéric, *Québec*, E.
Pelletier, Arthur, *Québec*, P.
Ross, F.-X., *Grosses-Roches*, P.
Rousseau, Arthur, *St-Casimir*, P
Roy, Arsène, *Berthier (en bas)*, P.
Smith, Charles, *Québec*, E.
Turcot, Arthur, *Québec*, E.
Vaudreuil, Alcide, *Lotbinière*, P.
Veilleux, Joseph, *St-Victor de Tring*, P.
Verret, Hector, *Québec*, E.

TROISIÈME

Audet, Placide, *St-Anselme*, P.
Beaupré, Louis, *Québec*, P.
Belleau, Fortunat, *St-Pierre-Baptiste*, P.
Boisvert, Henri, *Ste-Croix*, P.
Bossé, Hullet, *Québec*, P.
Bossé, Willie, *Québec*, P.
Brousseau, Arthur, *Québec*, P.
Cantin, Pierre, *St-Romuald*, P.
Casgrain, Benoit, *Québec*, E.
Chouinard, Eudore, *Québec*, E.
Clarke, Adélard, *Québec*, E.
Darveau, Edmond, *Charlesbourg*, P.
DeLachevrotière, François, *Deschambault*, E.
Dubeau, Eudore, *Québec*, E.
Gosselin, Louis, *St-Laurent, I. O.*, P.
Guay, Rodolphe, *Québec*, P.
Hardy, Georges, *St-Alban*, P.
Lamère, Charles, *Québec*, P.
Langelier, Gustave, *Québec*, E.
Lemieux, Alexandre, *Québec*, E.
Lepage, Alexandre, *Québec*, E.
Lessard, Alphonse, *Québec*. E.
Mathieu, Arsène, *St-Alban*, P.
Morisset, Alfred, *Ste-Hénédine*, E.
O'Leary, Emile, *Mayo, Ottawa*, P.
Poulin, Joseph, *St-Féréol*, P.
Pouliot, Napoléon, *St-Laurent, I. O.*, P.
Prendergast, Alfred, *Québec*, P.
Roy, Arthur, *Québec*, E.
Savard, Odilon, *St-Ambroise*, E.
Saint-Amant, Clovis, *St-Alban*, P.

QUATRIÈME

Audet, Henri, *Québec*, E.
Audet, Philippe, *St-Jean-Deschaillons*, P.
Bacquet, Ernest, *Québec*, E.
Bédard, Hector, *Québec*, E.
Brousseau, Prudent, *Québec*, P.
Bureau, Ubalde, *L'Ange-Gardien*, P.
Caron, Adolphe, *Ottawa*, P.
Clavet, Wilbrod, *Québec*, E.
Donaldson, Joseph, *Québec*, E.
Dugal, Albert, *Québec*, E.
Dussault, Joseph, *Ste-Julie de Somerset*, P.
Fiset, Hector, *Québec*, E.
Fournier, Edmond, *Québec*, E.
Garneau, Jules, *Québec*, P.
Garneau, Pierre, *Québec*, E.
Godbout, Ovide, *Québec*, E.
Hamel, Jules, *Québec*, E.
Jobin, Théodore, *Québec*, E.
Kirouac, Joseph, *Québec*, E.
LaRue, Antonio, *Beauport*, E.
Lauzier, Eugène, *Québec*, E.
Lesage, Jules, *Québec*, P.
L'Heureux, Joseph, *Ste-Marie, Beauce*, P.
Martineau, Alphonse, *Québec*, E.
Moisan, Joseph, *Ancienne-Lorette*, E.
Olivier, Joseph, *St-Nicolas*, E.
Parrot, Aduire, *Ste-Emmélie*, P.
Pichette, Emile, *Québec*, E.
Proulx, Philippe-Auguste, *St-François, Beauce*, P.
Reny, Joseph Hugues, *Ste-Hénédine*, P.
Rinfret, Adolphe, *Ste-Croix*, P.
Rouillard, Edmond, *Québec*, E.
Roy, Arthur, *Québec*, E.
Roy, Ferdinand, *Ancienne-Lorette*, P.
Roy, Magloire, *St-Lambert*, P.
Tardivel, Philippe, *Québec*, E.
Turgeon, Napoléon, *St-Charles*, P.
Vincent, Ferdinand, *Québec*, E.

CINQUIÈME

Barabé, Georges, *St-Jean-Deschaillons*, P.
Beaudet, Charles, *St-Jean-Deschaillons*, P.
Beaudet, Esdras, *St-Jean-Deschaillons*, P.
Bédard, Samuel, *St-Flavien*, P.
Boucher, Arthur, *Montréal*, P.
Corriveau, Edmond, *Québec*, E.
Crispo, Pierre, *Hâvre-à-Boucher, N.-E.*, P.
De Bondy, Agapit, *Sorel*, P.
De Salles Laterrière, Edmond, *Québec*, E.
De Varennes, Alexis, *Ottawa*, P.
Dion, Alphonse, *L'Islet*, P.
Drolet, Joseph, *Québec*, E.
Fiset, Léon, *Cheticamp, C.-B.*, E.

C

Fiset, Louis, *Ancienne-Lorette*, E.
Fortier, Paul, *Québec*, E.
Galerneau, Isaïe, *Charlesbourg*, E.
Garneau, Adolphe, *Québec*, E.
Gauthier, Louis, *Québec*, E.
Godbout, Arthur, *St-Vital de Lambton*, P.
Grenier, Jules, *Beauport*, P.
Hamel, Charles, *Québec*, E.
Labrecque, Adolphe, *Ste-Justine*, P.
Lachance, Joseph, *Québec*, E.
Laliberté, Alphonse, *St-Jean-Deschaillons*, P.
Landry, Napoléon, *Carleton*, *N.-B.* P.
Larue, Robert, *Beauport*, E.
Leclerc, Louis, *Charlesbourg*, P.
Lemieux, Cyrinus, *St-Vital de Lambton*, P.
Lemieux, Darie, *Québec*, P.
LeMoine, Alexandre, *Québec*, E.
Maillet, Henri, *St-Johnsbury*, *E-U.*, P.
Martel, Pierre, *St-Ambroise*, E.
McDonald, Alfred, *Rivière-du-Loup* (en bas), P.
Montreuil, Ernest, *Québec*, E.
Morisset, Honoré, *Québec*, E.
Pâquet, Joseph, *Québec*, E.
Pâquet, Ladislas, *St.-Jean*, *I. O.*, P.
Pelletier, Joseph, *St-Laurent*, *I. O.*, P.
Royer, Adélard, *St-Charles*, E.
Servais, Arthur, *Québec*, E.
Taschereau, Thomas-Jacques, *St-Joseph*, *Beauce*, P.
Taschereau, Robert, *Montréal*, P.

SIXIÈME

Arcand, Arthur, *St-Alban*, P.
Bédard, Joseph-Lévy, *Charlesbourg*, P.
Blais, Aristide, *Berthier* (*en bas*), P.
Boisseau, Pierre, *Québec*, E.
Boisvert, Emile, *Ste-Croix*, P.
Caron, Paul, *Québec*, E.
Coulombe, Flavien, *St-Louis de Lotbinière*, P.
Desruisseaux, Napoléon, *Ste-Croix*, P.
Donais, Anthime, *St-Raymond*, E.
Dugal, Pierre, *Québec*, E.
Garneau, Auguste, *Ste-Croix*, P.
Giguère, Eugène, *Québec*, E.
Giroux, Arthur, *Charlesbourg*, P.
Gosselin, Joseph, *Québec*, E.
Jobin, Joseph, *Québec*, E.
Jolicœur, Emile, *Québec*, E.
Julien, Arthur, *Québec*, E.
Laberge, Albert, *Québec*, E.
Lafrance, Napoléon, *St-Raymond*, E.
LaRue, Paul, *Québec*, P.
Lepage, William, *Québec*, E.
McKenzie, Murdock, *St-Gervais*, P.
Michaud, Joseph, *Québec*, E.
Pelletier, Jacques-Arthur, *Rivière-du-Loup* (*en bas*), P.

Pouliot, Adalbert, *Ste-Croix*, P.
Robitaille, Ernest, *Québec*, P.
Turcotte, Georges, *Québec*, E.
Vohl, Henri, *Québec*, E.
Voyer, Arthur, *Québec*, E.
Voyer, Joseph, *Québec*, E.

SEPTIÈME

Aubert, Albert, *Québec*, E.
Audet, Alphonse, *St-Jean-Deschaillons*, P.
Audet, Eugène, *St-Jean-Deschaillons*, P.
Belleau, Ste-Foye, *Québec*, E.
Bergeron, Robert, *St-Antoine de Tilly*, P.
Bourgault, Laurent, *St-Patrice de Beaurivage*, P.
Brunet, Eugène, *Québec*, E.
Bussières, Edgar, *Québec*, E.
Carbray, Thomas, *Québec*, E.
Caron, Amable, *Québec*, E.
Carrier, Victor, *Québec*, E.
Chateauvert, Alexandre, *Québec*, E.
Chauveau, Alexandre, *Québec*, E.
Chauveau, Charles, *Québec*, E.
Chauveau, Pierre, *Montréal*, P.
Costolow, Alphonse, *Québec*, E.
Dassylva, Pamphile, *Québec*, E.
Delâge, Henri, *Québec*, E.
Desrochers, Jules, *Lotbinière*, P.
Donnelly, Alfred, *Québec*, E.
Dubois, Alphée, *St-Antoine de Tilly*, P.
Dugal, Emmanuel, *Québec*, E.
Fontaine, François, *Québec*, E.
Fontaine, Ludger, *Montréal*, E.
Garneau, Amable, *Québec*, E.
Gingras, Adolphe, *Québec*, E.
Grégoire, Achile, *Québec*, E.
Héroux, Joseph, *St-Jean-Deschaillons*, P.
Huot, Antonio, *Québec*, E.
Huot, François, *L'Ange-Gardien*, P.
Jolicœur, Alfred, *Québec*, E.
Laliberté, Edgar, *Warwick*, P.
Laliberté, Lucius, *St-Jean-Deschaillons*, P.
Laliberté, Napoléon, *Warwick*, P.
LaRue, Joseph, *Québec*, E.
Lavoie, Paschal, *Petite-Rivière*, P.
Leclère, Joseph, *Québec*, E.
Lemieux, Henri, *Québec*, E.
Lizotte, Oscar, *Québec*, E.
Marcotte, Armand, *St-Basile*, E.
Marceux, Adélard, *Québec*, E.
Marcoux, Thomas, *Roberval*, P.
Martel, Joseph, *Québec*, E.
Moisan, Calixte, *St-Raymond*, E.
Noël, Ephrem, *Québec*, P.
O'Meara, John, *Québec*, E.
Paradis, Léonidas, *St-Malachie*, P.

Patoine, Antonelli, *Québec*, E.
Pelletier, Henri, *Québec*, E.
Racette, Edouard, *Alpena, Mich., E.-U.*, P.
Robitaille, Joseph, *Québec*, E.
Rochette, Alfred, *Québec*, E.
Roy, Ernest, *St-Vallier*, P.
Sanschagrin, Edmond, *Québec*, E.
Sexton, Alexandre, *St-Nicolas*, E.
Simard, Abel, *Petite-Rivière*, E.
Simard, Alfred, *Ste-Anne de Beaupré*, E.
Trépanier, Napoléon, *Québec*, E.
Verreault, François, *Château-Richer*, E.
Verret, Bernard, *Québec*, E.
Voyer, Isidore, *Québec*, E.

HUITIÈME

Baulé, Onésime, *Québec*, E.
Bélanger, Sigismond, *Québec*, E.
Belleau, Georges, *Québec*, E.
Bernard, Léonce, *Québec*, E.
Bresse, Arthur, *Charlesbourg*, P.
Burke, John, *Québec*, E.
Campeau, Olivier, *Québec*, E.
Caouette, Isidore, *Québec*, E.
Chouinard, Achille, *Québec*, E.
DeBlois, Léo, *Hedleyville*, E.
Descarreaux, Dolor, *St-Basile*, P.
Drolet, Eugène, *Québec*, E.
Emerson, Jeffrey, *Lowell, Mass., E.-U.*, P.
Frenette, Elzéar, *Québec*, E.
Gagné, Georges, *Québec*, E.
Gagnon, Arthur, *Québec*, E.
Gariépy, Joseph, *Québec*, E.
Giguère, Georges, *Québec*, E.
Guay, Edouard, *Québec*, P.
Guay, Joseph, *Québec*, P.
Hamel, Eugène, *Ancienne-Lorette*, P.
Jolicœur, Henri, *Québec*, E.
Labrecque, C.-A. *Berlin-Falls, N. H., E.-U.*, P
Lafrance, Georges, *Québec*, E.
Lafrance, Joseph, *Québec*, E.
Lortie, Eugène, *Québec*, E.
Maguire, Owen, *Québec*, E.
Mailhot, Adjutor, *Québec*, E.
Marquette, Albert, *Québec*, P.
Martineau, Arthur, *Québec*, E.
McGreevy, Henry, *Québec*, P.
Miller, W.-J., *Québec*, E.
Montreuil, Joseph, *Québec*, E.
Morin, Alphonse, *Québec*, E.
O'Leary, Walter, *Mayo*, P.
Samson, Arthur, *Québec*, E.
Voyer, Aurèle, *Québec*, E.
Voyer, Napoléon, *Québec*, E.

Distribution solennelle des prix

AU PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, LE 22 JUIN 1888

PHILOSOPHIE SENIOR

Physique.—1er prix, Napoléon Gariépy ; 2e do, Pierre Bouffard. 1er accessit, Pierre Hébert ; 2e do, Wencelas Lacroix ; 3e do, Eutrope Langlois.

Chimie.—1er prix, Pierre Bouffard ; 2e do, Napoléon Gariépy. 1er accessit, Pierre Hébert ; 2e do, Arthur Simard ; 3e do, Eugène Pâquet.

Histoire naturelle.—1er prix, Napoléon Gariépy ; 2e do, Eugène Pâquet. 1er accessit, Pierre Hébert ; 2e do, Elzéar Faguy ; 3e do, Eutrope Langlois.

Astronomie.—1er prix, Pierre Hébert ; 2e do, Eutrope Langlois. 1er accessit, Michel Lambert.

Instruction religieuse.—1er prix, Napoléon Gariépy ; 2e do, Elzéar Faguy. 1er accessit, Adolphe Simard ; 2e do, Eugène Pâquet ; 3e do, Léon Rousseau.

PHILOSOPHIE JUNIOR

Philosophie intellectuelle.—1er prix, Philéas Fillion ; 2e do, Alphonse Garneau ; 3e do, Omer Plante. 1er accessit, Eugène Mathieu ; 2e do, Joseph Veilleux ; 3e do, William Finn.

Mathématiques.—1er prix, Alphonse Garneau ; 2e do, Alfred Lortie ; 3e do, Albert Jobin. 1er accessit, Louis Duchesneau ; 2e do, Joseph Veilleux ; 3e do, Philéas Fillion.

Instruction religieuse.—1er prix, Omer Plante ; 2e do, Philéas Fillion ; 3e do, Alfred Lortie. 1er accessit, Pierre Leclerc ; 2e do, Jules Dorion ; 3e do, Alfred Paré.

RHÉTORIQUE

Excellence.—1er prix, Camille Roy ; 2e do, Frédéric Boulanger. 1er accessit, Edouard Houde ; 2e do, Arthur Lachance ; 3e do, Edmond Bolduc. Mentions honorables : Albert Lesage, Frédéric Smith, Pierre Laprise, Louis Fiset, Cyrille Lamontagne.

Discours français et latins.—1er prix, Camille Roy ; 2e do, Frédéric Boulanger. 1er accessit, Edmond Bolduc ; 2e do, Pierre Laprise ; 3e do, Arthur Lachance.

Version latine.— 1er prix, Frédéric Boulanger ; 2e do, Camille Roy. 1er accessit, Edouard Houde ; 2e do, Edmond Bolduc ; 3e do, Pierre Laprise.

Thème latin.—1er prix, Camille Roy ; 2e do, Frédéric Boulanger. 1er accessit, Edouard Houde ; 2e do, Edmond Bolduc ; 3e do, Léon Dassylva.

Version grecque.—1er prix, Camille Roy ; 2e do, Edouard Houde. 1er accessit, Frédéric Boulanger ; 2e do, Edmond Bolduc ; 3e do, Frédéric Smith.

Thème grec.—1er prix, Camille Roy : 2e do, Edouard Houde. 1er accessit, Frédéric Boulanger ; 2e do, Edmond Bolduc ; 3e do, Arthur Lachance.

Vers latins.—1er prix, Frédéric Boulanger ; 2e do, Camille Roy. 1er accessit, Edouard Houde ; 2e do, Frédéric Smith, 3e do, Albert Lesage.

Récitation anglaise.—1er prix, Edmond Bolduc ; 2e do, Camille Roy. 1er accessit, Albert Lesage ; 2e do, Frédéric Smith ; 3e do, Louis Couture.

Exercices anglais.—1er prix, Frédéric Smith ; 2e do, Edmond Bolduc. 1er accessit, Léon Fiset ; 2e do, Léon Richard ; 3e do, Henri Blanchet.

Histoire contemporaine.—1er prix, Camille Roy ; 2e do, Frédéric Boulanger. 1er accessit, Arthur Lessard ; 2e do, Edouard Houde ; 3e do, Henri Blanchet.

Histoire du Canada.—1er prix, Camille Roy ; 2e do, Arthur Lachance. 1er accessit, Frédéric Boulanger ; 2e do, Edouard Houde ; 3e do, Arthur Lessard.

Instruction religieuse.—1er prix, Camille Roy ; 2e do, Frédéric Boulanger. 1er accessit, Arthur Lachance ; 2e do, Léon Fiset ; 3e do, Léon Richard.

SECONDE

Excellence.—1er prix, F.-X. Ross ; 2e do, George Fortier. 1er accessit, Joseph Veilleux ; 2e do, Arthur Rousseau ; 3e do, Arsène Roy. Mentions honorables : Joseph Bossé, Jules Frenette, Bernard Deschênes, Arthur Pelletier, Edgar Morin, Henri Beaudet, Charles Smith, Edmond Lesage, Albert Drouin, Joseph Dion, Henri Lasnier, Hector Verret.

Narration française.—1er prix, F.-X. Ross ; 2e do, Joseph Bossé. 1er accessit, Arthur Rousseau ; 2e do, Bernard Deschênes ; 3e do, George Fortier.

Version latine.—1er prix, F.-X. Ross ; 2e do, Arthur Rrousseau. 1er accessit, Joseph Veilleux ; 2e do, George Fortier ; 3e do, Henri Beaudet.

Thème latin.—1er prix, F.-X. Ross ; 2e do, George Fortier. 1er accessit, Arthur Rousseau ; 2e do, Edgar Morin ; 3e do, Jules Frenette.

Version grecque.—1er prix, F.-X. Ross ; 2e do, Arthur Rousseau. 1er accessit, George Fortier ; 2e do, Bernard Deschênes ; 3e do, Joseph Veilleux.

Thème grec.—1er prix, George Fortier ; 2e do, Jules Frenette. 1er accessit, F.-X. Ross ; 2e do, Joseph Veilleux ; 3e do, Arthur Rousseau.

Vers latins.—1er prix, F.-X. Ross ; 2e do, George Fortier. 1er accessit, Bernard Deschênes ; 2e do, Arthur Rousseau ; 3e do, Josseph Bossé.

Histoire.—1er prix, F.-X. Ross ; 2e do, Arsène Roy. 1er accessit, Jules Frenette ; 2e do, Joseph Veilleux ; 3e do, George Fortier.

Exercices anglais.—1er prix, Hector Verret ; 2e do, F.-X. Ross. 1er accessit, George Fortier ; 2e do, Henri Beaudet ; 3e do, Joseph Bossé.

Récitation anglaise.—1er prix, Jules Frenette ; 2e do, Joseph Veilleux. 1er accesit, George Fortier ; 2e do, Henri Beaudet ; 3e do, F.-X. Ross.

Instruction religieuse.—1er prix, F.-X. Ross ; 2e do, Joseph Veilleux. 1er accessit, Arsène Roy ; 2e do, George Fortier ; 3e do, Edmond Lesage.

TROISIÈME

Excellence.—1er prix, Joseph Poulin ; 2e do, Louis Gosselin. 1er accessit, Alfred Morissette ; 2e do, Gustave Langelier ; 3e do, Clovis St-Amant.

Mentions honorables : Rodolphe Guay, Alphonse Lessard, Eudore Chouinard, Napoléon Pouliot, Henri Boisseau, Adélard Clarke, George Hardy, Arsène Mathieu, Placide Audet, Odilon Savard, Eudore Dubeau, Alexandre Lepage, Charles Lamère, Alexandre Lemieux.

Narration française.—1er prix, Alphonse Lessard ; 2e do, Willie Bossé. 1er accessit, Adélard Clarke ; 2e do, Henri Boisvert ; 3e do, Charles Lamère.

Version latine.—1er prix, Joseph Poulin ; 2e do, Louis Gosselin. 1er accessit, Alphonse Lessard ; 2e do, Eudore Chouinard ; 3e do, Clovis St-Amant.

Thème latin.—1er prix, Joseph Poulin ; 2e do, Clovis St-Amant. 1er accessit, Louis Gosselin ; 2e do, Gustave Langelier ; 3e do, Eudore Chouinard.

Version grecque.—1er prix, Eudore Chouinard ; 2e do, Joseph Poulin. 1er accessit, Gustave Langelier ; 2e do, Clovis St-Amant ; 3e do, Louis Gosselin.

Thème grec.—1er prix. Rodolphe Guay ; 2e do, Joseph Poulin. 1er accessit, Napoléon Pouliot ; 2e do, Louis Gosselin ; 3e do, Alphonse Lessard..

Vers latins.—1er prix, Alfred Morissette ; 2e do, Gustave Langelier. 1er accessit, Louis Gosselin ; 2e do, Joseph Poulin ; 3e do, Adélard Clarke.

Récitation anglaise.—1er prix, Louis Gosselin : 2e do, Gustave Langelier. 1er accessit, Alfred Morissette ; 2e do, Joseph Poulin ; 3e do, Arsène Mathieu.

Exercices anglais.—1er prix, Willie Bossé ; 2e do, Hullet Bossé. 1er accessit, Charles Lamère ; 2e do, Gustave Langelier ; 3e do, Alfred Prendergast.

Histoire du moyen âge—1er prix, Joseph Poulin ; 2e do, Clovis St-Amant. 1er accessit, Louis Gosselin ; 2e do, Alfred Morissette ; 3e do, Rodolphe Guay.

Instruction religieuse.—1er prix, Joseph Poulin ; 2e do, Louis Gosselin. 1er accessit, Alfred Morissette ; 2e do, Napoléon Pouliot ; 3e do, Arthur Roy.

QUATRIÈME

Excellence.—1er prix, Ferdinand Vincent ; 2e do, Joseph Moisan ; 3e do, Ferdinand Roy. 1er accessit, Aduire Parrot ; 2e do, Joseph Dussault ; 3e do, Arthur Roy. Mentions honorables : Philippe Audet, Joseph Donaldson, Hugues Reny, Hector Bédard, Alfred L'Heureux, Jules Hamel, Edmond Rouillard, Antonio LaRue, Philippe-Auguste Proulx, Ovide Godbout, Napoléon Turgeon, Emile Pichette, Wilbrod Clavet.

Version latine.—1er prix, Ferdinand Roy ; 2e do, Joseph Moisan ; 3e do, Ferdinand Vincent. 1er accessit, Antonio LaRue ; 2e do, Hugues Reny ; 3e do, Arthur Roy.

Thème latin.—1er prix, Ferdinand Vincent ; 2e do, Joseph Moisan ; 3e do, Philippe Audet. 1er accessit, Joseph Dussault ; 2e do, Ferdinand Roy ; 3e do, Joseph Donaldson.

Langue grecque.—1er prix, Ferdinand Vincent ; 2e do, Joseph Moisan ; 3e do, Ferdinand Roy. 1er accessit, Alfred L'Heureux ; 2e do, Aduire Parrot ; 3e do, Jules Hamel.

Vers latins.—1er prix, Joseph Moisan ; 2e do, Ferdinand Vincent ; 3e do, Aduire Parrot. 1er accessit, Edmond Rouillard ; 2e do, Ferdinand Roy ; 3e do, Alfred L'Heureux.

Arithmétique.—1er prix, Ferdinand Vincent ; 2e do, Ovide Godbout ; 3e do, Alfred L'Heureux. 1er accessit, Jules Garneau ; 2e do, Joseph Dussault ; 3e do, Aduire Parrot.

Mémoire.—1er prix, Joseph Moisan ; 2e do, Ferdinand Vincent ; 3e do, Ferdinand Roy. 1er accessit, Hector Bédard ; 2e do, Arthur Roy ; 3e do, Emile Pichette.

Histoire romaine.—1er prix, Joseph Dussault ; 2e do, Ferdinand Vincent ; 3e do, Napoléon Turgeon. 1er accessit, Philippe Audet ; 2e do, Aduire Parrot ; 3e do, Alfred L'Heureux.

Géographie.—1er prix, Ferdinand Roy ; 2e do, Alfred l'Heureux ; 3e do, Joseph Moisan. 1er accessit, Philippe-Auguste Proulx ; 2e do, Joseph Dussault ; 3e do, Hector Bédard.

Exercices anglais.—1er prix, Arthur Roy ; 2e do, Jules Garneau ; 3e do, Jules Hamel. 1er accessit, Napoléon Turgeon ; 2e do, Hector Fiset ; 3e do, Joseph Donaldson.

Récitation anglaise.—1er prix, Jules Hamel ; 2e do, Arthur Roy ; 3e do, Ferdinand Vincent. 1er accessit, Ferdinand Roy ; 2e do, Alfred l'Heureux ; 3e do, Jules Garneau.

Instruction religieuse.—1er prix, Hugues Reny ; 2e do, Alfred l'Heureux ; 3e do, Ferdinand Vincent. 1er accessit, Joseph Dussault ; 2e do, Arthur Roy ; 3e do, Ferdinand Roy.

CINQUIÈME

Excellence.—1er prix, Robert Taschereau ; 2e do, Louis Fiset ; 3e do, Arthur Godbout. 1er accessit, Pierre Crispo ; 2e do, Napoléon Landry ; 3e do, Louis Leclerc. Mentions honorables : Alphonse Dion, Jules Grenier, Joseph Pelletier, Esdras Beaudet, Edmond de Sales Laterrière, Charles Beaudet, Alexandre Lemoine, Cyrinus Lemieux, Joseph Pâquet, Adolphe Garneau, Isaïe Galerneau, Alexis de Varennes, Ernest Montreuil, Adélard Royer, Thomas-Jacques Taschereau, George Barabé, Samuel Bédard.

Version latine.—1er prix, Robert Taschereau ; 2e do, Arthur Godbout ; 3e do, Louis Fiset. 1er accessit, Adolphe Garneau ; 2e do, Alphonse Dion ; 3e do, Napoléon Landry.

Thème latin.—1er prix, Robert Taschereau ; 2e do, Louis Fiset ; 3e do, Pierre Crispo. 1er accessit, Jules Grenier ; 2e do, Arthur Godbout ; 3e do, Alphonse Dion.

Exercices français.—1er prix, Robert Taschereau ; 2e do, Napoléon Landry ; 3e do, Joseph Pelletier. 1er accessit, Pierre Crispo ; 2e do, Louis Fiset ; 3e do, Jules Grenier.

Histoire de la Grèce.—1er prix, Arthur Godbout ; 2e do, Ladislas Pâquet ; 3e do, Louis Leclerc. 1er accessit, Cyrinus Lemieux ; 2e do, Jules Grenier ; 3e do, Henri Maillet.

Géographie.—1er prix, Henri Maillet ; 2e do, Louis Leclerc ; 3e do, Louis Fiset. 1er accessit, Thomas-Jacques Taschereau ; 2e do, Arthur Godbout ; 3e do, Cyrinus Lemieux.

Exercices anglais.—1er prix, Pierre Crispo ; 2e do, Henri Maillet ; 3e do, Joseph Pelletier. 1er accessit, Robert Taschereau ; 2e do, Napoléon Landry ; 3e do, Léon Fiset.

Récitation anglaise.—1er prix, Jules Grenier ; 2e do, Robert Taschereau ; 3e do, Joseph Pâquet. 1er accessit, Napoléon Landry ; 2e do, Joseph Pelletier ; 3e do, Henri Maillet.

Arithmétique.—1er prix, Alexis de Varennes ; 2e do, Joseph Pelletier ; 3e do, Louis Leclerc. 1er accessit, Esdras Beaudet ; 2e do, Adélard Royer ; 3e do, Samuel Bédard.

Tenue des Livres.—1er prix, Alexis de Varennes ; 2e do, Henri Maillet ; 3e do, Alphonse Dion. 1er accessit, Cyrinus Lemieux ; 2e do, Robert Taschereau ; 3e do, Louis Fiset.

Mémoire.—1er prix, Jules Grenier ; 2e do, Arthur Godbont ; 3e do, Louis Leclerc. 1er accessit, Louis Fiset ; 2e do, Napoléon Landry ; 3e do, Robert Taschereau.

Instruction religieuse.—1er prix, Louis Leclerc ; 2e do, Joseph Pelletier ; 3e do, Charles Beaudet. 1er accessit, Arthur Godbout ; 2e do, Robert Taschereau ; 3e do, Jules Grenier.

SIXIÈME

Excellence.—1er prix, Flavien Coulombe ; 2e do, Eugène Giguère. 1er accessit, Adalbert Pouliot ; 2e do, Emile Jolicœur ; 3e do, Napoléon Lafrance. Mentions honorables : Joseph Michaud, Arthur Voyer, Arthur Giroux, Arthur Julien, Georges Turcot, Pierre Dugal, Auguste Garneau.

Version latine.—1er prix, Eugène Giguère ; 2e do, Flavien Coulombe. 1er accessit, Emile Jolicœur ; 2e do, Adalbert Pouliot ; 3e do, Anthime Donais.

Thème Latin.—1er prix, Flavien Coulombe ; 2e do, Adalbert Pouliot. 1er accessit, Eugène Giguère ; 2e do, Napoléon Lachance ; 3e do, Emile Jolicœur.

Exercices français.—1er prix, Flavien Coulombe ; 2e do, Adalbert Pouliot. 1er accessit, Eugène Giguère ; 2e do, Joseph Michaud ; 3e do, Napoléon Lafrance.

Arithmétique.—1er prix, Flavien Coulombe ; 2e do, Napoléon Lafrance. 1er accessit, Joseph Gosselin ; 2e do, Eugène Giguère ; 3e do, Joseph Michaud.

Histoire.—1er prix, Flavien Coulombe ; 2e do, Arthur Julien. 1er accessit, Adalbert Pouliot ; 2e do, Arthur Voyer ; 3e do, Guillaume Lepage.

Géographie.—1er prix, Arthur Giroux ; 2e do, Flavien Coulombe. 1er accessit, Arthur Voyer ; 2e do, Arthur Julien ; 3e do, Flavien Coulombe.

Exercices anglais.—1er prix, Herbert Thomas ; 2e do, Eugène Giguère. 1er accessit, Henri Vohl ; 2e do, Arthur Julien ; 3e do, Flavien Coulombe.

Récitation anglaise.—1er prix, Flavien Coulombe ; 2e do, Arthur Julien. 1er accessit, Herbert Thomas ; 2e do, Joseph Michaud ; 3e do, Henri Vohl.

Mémoire.—1er prix, Flavien Coulombe ; 2e do, Adalbert Pouliot. 1er accessit, Eugène Giguère ; 2e do, Emile Jolicœur ; 3e do, Georges Turcot.

Instruction religieuse.—1er prix, Flavien Coulombe ; 2e do, Arthur Giroux. 1er accessit, Murdoch McKenzie ; 2e do, Arthur Arcand ; 3e do, Arthur Julien.

SEPTIÈME

Excellence.—1er prix, Edouard Racette ; 2e do, Henri Pelletier ; 3e do, Jules Desrochers. 1er accessit, Napoléon Laliberté ; 2e do, Ernest Roy ; 3e do, Joseph Robitaille ; 4e do, Léonidas Paradis ; 5e do, Antonio Huot. Mentions honorables : François Fontaine, Robert Bergeron, Edgar Laliberté, Charles Chauveau, Bernard Verret, Thomas Carbray, Albert Aubert, Alexandre Châteauvert, Henri Lemieux, Alexandre Chauveau, John O'Meara, Adélard Marcoux, François Verreault, Henri Delâge, Adolphe Gingras, Joseph Larue.

Version latine.—1er prix, Ernest Roy ; 2e do, Edouard Racette ; 3e do, Jules Desrochers. 1er accessit, Henri Pelletier ; 2e do, Napoléon Laliberté ; 3e do, Robert Bergeron ; 4e do, Antonio Huot.

Thème latin.—1er prix, Edouard Racette ; 2e do, Henri Pelletier ; 3e do, Jules Desrochers. 1er accessit, Charles Chauveau ; 2e do, Napoléon Laliberté ; 3e do, François Fontaine ; 4e do, Edgar Laliberté ; 5e do, Joseph Robitaille.

Exercices français.—1er prix, Edouard Racette ; 2e do, Henri Pelletier ; 3e do, Napoléon Laliberté. 1er accessit, Jules Desrochers ; 2e do, Ernest Roy ; 3e do, Joseph Robitaille ; 4e do, Antonio Huot ; 5e do, Adélard Marcoux.

Arithmétique.—1er prix, Henri Pelletier ; 2e do, Edouard Racette ; 3e do, Thomas Carbray. 1er accessit, Napoléon Laliberté ; 2e do, Alfred Rochette ; 3e do, Charles Chauveau ; 4e do, Léonidas Paradis.

Exercices anglais.—1er prix, Edouard Racette ; 2e do, Henri Pelletier ; 3e do, Léonidas Paradis. 1er accessit, John O'Meara ; 2e do, Charles Chauveau ; 3e do, Thomas Carbray ; 4e do, Bernard Verret.

Récitation anglaise.—1er prix, Edouard Racette ; 2e do, Henri Pelletier ; 3e do, Amable Caron. 1er accessit, Léonidas Paradis ; 2e do, Antonio Huot ; 3e do, Thomas Carbray ; 4e do, Bernard Verret.

Mémoire.—1er prix, Léonidas Paradis ; 2e do, Edouard Racette ; 3e do, Henri Pelletier. 1er accessit, Charles Chauveau ; 2e do, Jules Desrochers ; 3e do, Ernest Roy ; 4e do, Joseph Robitaille ; 5e do, Abel Simard.

Instruction religieuse.—1er prix, Ernest Roy ; 2e do, Alfred Simard ; 3e do, Joseph Robitaille. 1er accessit, Jules Desrochers ; 2e do, Henri Pelletier ; 3e do, Léonidas Paradis ; 4e do, Edouard Racette ; 5e do, Amable Caron.

HUITIÈME

Langue française.—1er prix, Edouard Guay ; 2e do, Dolor Descarreaux ; 3e do, Joseph Montreuil. 1er accessit, Elzéar Frenette ; 2e do, Joseph Gariépy ; 3e do, Albert Marquette.

Mémoire.—1er prix, Edouard Guay ; 2e do, Dolor Descarreaux ; 3e do, Albert Marquette. 1er accessit, Elzéar Frenette ; 2e do, Joseph Gariépy ; 3e do, Arthur Bresse.

Arithmétique.—1er prix, Dolor Descarreaux ; 2e do, Edouard Guay ; 3e do, Joseph Gariépy. 1er accessit, Georges Gagné ; 2e do, Eugène Hamel ; 3e do, Georges Giguère.

Langue anglaise.— 1er prix, Albert Marquette ; 2e do, Sigismond Bélanger ; 3e do, Walter O'Leary. 1er accessit, John Burke ; 2e do, Edouard Guay ; 3e do, Joseph Gariépy.

Instruction religieuse.—1er prix, Dolor Descarreaux ; 2e do, Joseph Gariépy ; 3e do, Achille Chouinard. 1er accessit, Owen Maguire ; 2e do, Eugène Hamel ; 3e do, Aurèle Voyer.

DESSIN

1er prix, Napoléon Turgeon ; 2e do, Adolphe Garneau. 1er accessit, Ladislas Pâquet ; 2e do, Henri Maillet ; 3e do, Henri Lemieux.

Prix extraordinaires

ACCORDÉS AUX ÉLÈVES DU PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC

I

MÉDAILLE TASCHEREAU

Médaille d'argent, donnée par Son Eminence le Cardinal Taschereau, pour un concours de Philosophie.

Médaille d'argent.—Omer Plante.

II

MÉDAILLES ANGERS

offerte par Son Excellence l'honorable A.-R. Angers, Lieutenamt-Gouverneur de la Province de Québec, aux deux plus forts élèves de la classe de Rhétorique et de la classe de Belles-Lettres, au concours général de la fin de l'année.

Rhétorique.—F. Boulanger.
Belles-Lettres.—F.-X. Ross.

III

MÉDAILLE TURCOT

Médaille d'or, fondée à perpétuité par le Rév. M. Louis Turcot, curé de l'Ile Perrot, pour récompenser celui des élèves des quatre classes de Belles-Lettres, Rhétorique et Philosophie, qui a donné le plus de satisfaction pendant l'année par l'ensemble de sa conduite.

Médaille d'or.—Joseph Veilleux, élève de Philosophie junior.

IV

Prix extraordinaire de Mathématiques

donné par un bienfaiteur anonyme.

Alphonse Garneau.

Conditions du Petit Séminaire

PENSIONNAIRES

1. L'année scolaire est de dix mois, et se divise en trois termes pour le paiement de la pension.

Le prix de la pension pour une année est de...	$100.00
Le loyer du lit, sans les couvertures..............	2.40
Médecin (remèdes non inclus)	1.00
Total..	$103.40

Ces $103.40 *doivent être payées d'avance*, comme suit :

$36.70 le jour de l'entrée des élèves,
33.35 le 10 décembre,
33.35 le 20 mars.

$103.40

N. B.—On ne déduit rien sur le premier terme en faveur de ceux qui arrivent moins d'un mois après l'entrée des élèves ; et après qu'un élève est entré, on ne fait aucune remise pour une absence de moins de deux mois consécutifs.

2. Tous les pensionnaires doivent porter l'habit du collège, qui consiste en un capot de drap bleu avec nervures blanches, et une ceinture de laine verte. Le capot doit descendre un peu plus bas que le genoux, et M. le Directeur est autorisé à interdire ceux qui n'ont pas la longueur exigée. Chaque élève doit avoir deux capots, autant que possible, dès le commencement de l'année, afin de ne pas être sans uniforme lorsque quelque accident nécessite une réparation. En été, la coiffure est une casquette de même couleur et de même étoffe que le capot, portant une nervure blanche. Pour les sorties à la campagne et aux récréations de la cour, on *tolère* un chapeau de paille. En hiver, le bas de la casquette est revêtu d'une bande d'astrakan ou de mouton. Le pardessus d'hiver, les gants ou mitaines et les chaussures sont au choix des parents.

3. Les effets que les parents doivent fournir à leurs enfants pensionnaires, outre les habits, sont : une valise ou un coffre ou un petit meuble pour mettre leur linge, des draps, des couvertures de lit, un couvrepieds, des taies d'oreiller, des serviettes, un bassin, un miroir, du savon, des peignes, du cirage et des brosses à souliers, des claques en caoutchouc, une brosse pour les habits. Pour le réfectoire, il faut des serviettes, un couteau, une fourchette, une cuillère à soupe, une à dessert, et un verre ou un gobelet.

4. Tous les effets doivent, autant que possible, être marqués en toutes lettres, ou au moins de manière à être facilement reconnus. Le Séminaire ne se tient pas responsable du linge des élèves qui serait égaré ou perdu par suite de la négligence des enfants ou autrement.

5. Le Séminaire fait réparer aux frais des élèves tout dommage fait *malicieusement* ou par une *coupable légèreté*, aux fenêtres, bancs, tables, etc., de la maison.

6. Tous les jours de semaine, il y a parloir de 10 heures à 10.15 A. M., de midi à 1 heure et de 4 h. à 4.25 P. M. Le dimanche et les jours de fête d'obligation, il n'y a parloir que le midi après le dîner, jusqu'à 1 heure. Les jours de congé, généralement le jeudi, les parloirs sont ouverts de 9.30 à 10.15 A. M., ainsi que l'après-midi depuis le dîner jusqu'à 5 heures. Les parents seulement et ceux qui ont quelque raison spéciale, sont admis à voir les élèves et tous sont priés de se conformer scrupuleusement aux heures indiquées plus haut.

7. Les élèves ont à leur disposition une bibliothèque où ils peuvent trouver, moyennant $0.10 par mois, payables d'avance, tous les livres de lecture dont ils ont besoin. De plus, il y a, dans la maison, un dépôt où se vendent les livres de classe, le papier et les autres articles nécessaires pour les études ; on vend *toujours* et *seulement* au comptant. Les pensionnaires ne doivent apporter avec eux que leurs livres de piété, de classe ou de prix. Il ne leur est pas permis d'en avoir d'autres, sans autorisation de M. le Directeur.

8. Les élèves devront présenter leur billet de Procure à M. le Directeur, qui leur en donnera un *lui-même* pour le Maître de Salle.

EXTERNES

1. On n'admet généralement comme externes que les jeunes gens de la ville. Les autres ne sont admis que rarement, avec une autorisation expresse, qui peut toujours être révoquée ; et l'on exige qu'ils demeurent chez quelque proche parent qui puisse surveiller leur conduite.

2. L'année scolaire se compose de 10 mois environ. Les externes doivent payer $15 par année, comme suit :

$5.00, la veille de l'ouverture des classes ;
$5.00, le 10 décembre ;
$5.00, le 20 mars.

3. Pour être admis en classe au commencement de chaque terme, les externes devront présenter au professeur un billet de la Procure, attestant que la contribution a été payée.

On ne déduit rien en faveur de ceux qui arrivent après le commencement d'un terme et l'on ne fait aucune remise à ceux qui sortent du Séminaire dans le cours d'un terme, *pour une raison quelconque.*

4. Tous les externes, excepté ceux des classes inférieures à la Sixième, sont *rigoureusement* tenus, toutes les fois qu'ils sortent de chez eux, de porter l'habit du collège, qui consiste en un capot ou tunique de drap bleu avec nervures blanches, une ceinture de laine verte, et une casquette de même étoffe et de même couleur que le capot portant aussi une nervure blanche. Sortir sans cet uniforme est une faute grave et un cas exclusif.

5. Les sorties du soir, après le jour tombé, sont interdites aux externes, excepté en compagnie de leur père, ou mère, ou tuteur, et seulement pour les réunions de famille ou pour quelque service que les parents exigeraient d'eux. Il leur est par conséquent défendu d'aller au théâtre, aux ronds à patiner, etc., etc.

Ils ne peuvent s'abonner à aucune bibliothèque, ou cabinet de lecture, ou société instructive ou amusante, ni faire partie d'un club quelconque, ni former entre eux de société, sans une permission expresse.

7. Les externes ont, tous les jours, des devoirs à faire chez eux et des leçons à apprendre. Les parents doivent veiller soigneusement à ce que leurs enfants s'acquittent avec toute l'exactitude possible de la tâche imposée pour la classe suivante. Le temps à consacrer à l'étude chaque jour

devrait être le même pour les externes que pour les pensionnaires, c'est-à-dire 3½ heures depuis la classe de l'après-midi jusqu'à celle du matin, et 2 heures depuis la classe du matin jusqu'à celle de l'après-midi. Dans ce dernier cas, il y a exception pour les classes inférieures à la Quatrième qui ne peuvent avoir qu'une heure d'étude, la classe du matin finissant pour eux à 11¼ heures.

8. Ils doivent assister à la messe de communauté, qui a lieu à 7½ heures à la chapelle du Séminaire et qui est suivie de la classe. Ils sont aussi obligés d'assister au catéchisme qui a lieu tous les dimanches à 1¼ heure, et qui est suivi du sermon et de la bénédiction du Saint-Sacrement. Si une raison grave les empêche de venir à la messe ou au catéchisme ou en classe, ils doivent à leur retour présenter à M. le Directeur un billet signé de leurs parents ou tuteur, faisant connaître la cause et la *durée* de leur absence.

9. Les externes sont tenus d'assister à la grand'messe les dimanches et fêtes dans leurs églises respectives, et de même aux vêpres chaque fois qu'il n'y a pas de catéchisme au Séminaire ; ils doivent se confesser au moins tous les quinze jours, à un prêtre du Séminaire ; il n'y a d'exception que pour les élèves de Septième et de Huitième. qui ne sont obligés de se confesser que tous les mois.

10. Il est défendu aux externes de fumer en dehors de leur domicile.

11. Les parents doivent veiller à ce que leurs enfants aient toujours les livres, cahiers, atlas, etc., requis pour la classe où ils se trouvent.

N. B.—On exigera strictement l'exécution de ce règlement ; les parents sont priés d'y voir.

ADDENDA (page 119)

PRIX TESSIER A QUÉBEC

A commencer avec l'année 1888-89, l'honorable Juge Tessier, Doyen de la faculté de Droit à Québec, donnera, tous les ans, une médaille d'argent et une médaille de bronze, destinées à encourager le travail habituel dans la faculté de Droit, à Québec, pendant tout le cours d'études.

TABLE DES MATIÈRES

PAGE.
